

Sous la direction de  
Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ

**DYNAMIQUE MIGRATOIRE, INSERTION  
URBAINE ET ENVIRONNEMENT  
AU BURKINA FASO**  
*Au-delà de la houe*

 L'Harmattan Burkina Faso  
Presses universitaires de Ouagadougou

**Dynamique migratoire, insertion urbaine  
et environnement au Burkina Faso**

© L'HARMATTAN, 2007  
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris  
<http://www.librairieharmattan.com>  
[harmattan1@wanadoo.fr](mailto:harmattan1@wanadoo.fr)  
[diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr)  
ISBN : 978-2-296-04348-0  
EAN : 9782296043480

Sous la direction de  
DIEUDONNÉ OUÉDRAOGO  
ET VICTOR PICHÉ

Dynamique migratoire, insertion urbaine  
et environnement au Burkina Faso

*Au-delà de la houe*

Avec la collaboration de Stéphanie Dos Santos

L'HARMATTAN



## LES AUTEURS

BEAUCHEMIN Cris, géographe, chercheur à l'INED, France.

BEAUCHEMIN Estelle, urbaniste, chargée de mission au Conseil Régionale d'Ile-de-France, France.

CALVÈS Anne-Emmanuèle, démographe, professeure agrégée au Département de sociologie, Université de Montréal, Canada.

DABIRÉ Bonayi Hubert, assistant en démographie à l'ISSP, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

DOS SANTOS Stéphanie, socio-démographe, chercheure, ISSP, Université de Ouagadougou, Burkina Faso et USI, Université de Montréal, Canada.

GNOUMOU-THIOMBIANO Bilampo, doctorante au Département de démographie, Université de Montréal, Canada.

HENRY Sabine, professeure au Département de géographie, FUNDP, Belgique.

KABBANJI Lama, doctorante au Département de démographie, Université de Montréal, Canada.

KOBIANÉ Jean-François, démographe, assistant en démographie à l'ISSP, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

LEJEUNE Gaël, démographe, chercheure au CIQSS, Canada.

OUÉDRAOGO Dieudonné, géographe, maître de recherche en géographie et directeur de l'ISSP, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

PICHÉ Victor, sociologue-démographe, professeur honoraire au Département de démographie, Université de Montréal, Canada.

POIRIER Jean, démographe, coordonnateur du CIQSS, Canada.

SCHOUMAKER Bruno, démographe, professeur à l'UCL, Belgique.

TISSOT Angèle, étudiante en maîtrise au Département de sociologie, Université de Montréal, Canada.

WANE Hamdou Rabby, économiste, CEA, Addis-Abeba, Ethiopie.

ZOURKALÉINI Younoussi, démographe, chercheur à l'ISSP, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.



## PREFACE

Les migrations burkinabè sont sans doute les mieux connues des migrations africaines en raison de leur intensité et de l'importance de leurs diverses implications. Depuis cependant les années 1980, la communauté scientifique ainsi que les décideurs politiques sont préoccupés de savoir comment ces migrations ont évolué en volume et surtout vers quelles directions ? Autrement dit, y-a-t-il continuité ou rupture dans ces mouvements migratoires et dans leurs implications ? Le présent ouvrage apporte plusieurs éléments de réponses à ce questionnement ; et je me réjouis du fait que l'Université de Ouagadougou à travers l'un de ses derniers nés, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) ait pu ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur ce phénomène qui s'avère être au cœur des transformations économiques et sociales du Burkina Faso et de la région ouest-africaine. En effet, l'ouvrage comporte également un certain nombre d'innovations conceptuelles et méthodologiques qui permettent d'analyser avec plus de pertinence les processus sociaux en œuvre dans notre pays, y compris ceux liés à la mobilité sociale ascendante sur laquelle porte la politique nationale de lutte contre la pauvreté. Il me plait donc de féliciter l'ISSP de l'Université de Ouagadougou et le Département de Démographie de l'Université de Montréal dont le partenariat a permis de réunir dans cette œuvre collective une quinzaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs provenant de ces deux universités mais aussi de l'Université Catholique de Louvain en Belgique, de l'Université de Laval au Canada, et de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) en France. Enfin, je tiens à remercier l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) et la Fondation Bill & Melinda Gates pour le financement qui a permis la réalisation de ce travail novateur. Ces remerciements sont d'autant plus sincères que dans le contexte actuel de sa refondation, l'Université de Ouagadougou est fortement engagée dans le développement de partenariats de ce type qui est nécessairement porteur de fruits. Je suis convaincue que nos universités doivent investir davantage l'agora et y jouer un rôle majeur dans l'identification et l'analyse des problèmes de développement et dans celles des solutions à leur apporter dans le sens de l'amélioration de la condition de l'humanité.

Pr. Odile Germaine NACOULMA  
Président de l'Université de Ouagadougou



## **« Au-delà de la houe » : migration, insertion et environnement**

*Stéphanie DOS SANTOS, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ*

L'analyse historique des migrations burkinabè pour la période 1900-1975 a révélé le caractère essentiellement circulaire des migrations de travail (Cordell, Gregory et Piché, 1996). Le titre de l'ouvrage « Entre la houe et le salaire » (« Hoe and Wage ») voulait justement cerner non seulement l'aspect spatial, l'aller et le retour d'une localité à une autre, mais l'aspect plus fondamental de la circulation entre deux modes de production, l'un axé sur la production domestique et familiale et l'autre sur la production capitaliste. Près de 20 ans plus tard, l'un des auteurs s'est demandé si des changements n'étaient pas en train de modifier le régime migratoire burkinabè (Ouédraogo, 1993). Avec les données disponibles à l'époque (le recensement de 1985), Ouédraogo a pu démontrer l'importance grandissante des migrations internes et l'accroissement des migrations de retour, surtout des femmes et des enfants.

L'Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso (EMIUB), dont il est essentiellement question ici, permet de revoir de façon systématique l'évolution du régime migratoire burkinabè depuis les années 1970. En fait, la plupart des articles présentés ici illustrent à leur façon des changements majeurs qui nous ont suggéré le titre du présent ouvrage « Au-delà de la houe ». En effet, si l'aspect circulaire demeure encore une caractéristique importante du système migratoire burkinabè, il faut reconnaître que de plus en plus de migrants et migrantes s'établissent à plus long terme dans les villes du Burkina Faso et à l'étranger, en particulier en Côte d'Ivoire.

L'EMIUB offre de nombreux avantages méthodologiques comparés aux méthodes disponibles dans les années 1970. Par exemple, les progrès réalisés dans la modélisation multi-niveaux ont considérablement stimulé les efforts pour intégrer des caractéristiques de niveaux supérieurs au niveau individuel ou du ménage, c'est-à-dire des caractéristiques environnementales ou contextuelles, au niveau méso celui du quartier par exemple, comme au niveau macro, celui de la région notamment. Parallèlement, les avancées méthodologiques dans le domaine de l'analyse des transitions

ont donné les outils aux chercheurs pour permettre l'analyse des phénomènes démographiques et sociaux à partir de modèles dynamiques.

L'objectif de cet ouvrage collectif est d'illustrer le potentiel de ces méthodes et les défis qu'elles soulèvent à partir de l'expérience de l'EMIUB réalisée conjointement par le Département de démographie de l'Université de Montréal, le CERPOD et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou (ISSP, ex-UERD) dans le cadre du Programme Population et Développement au Sahel. Il s'agit d'une série de deux enquêtes réalisées au Burkina Faso entre 2000 et 2002 qui a recueilli des données rétrospectives et qui comporte à la fois un volet individuel et un volet communautaire, permettant ainsi l'intégration de caractéristiques individuelles, de ménage et contextuelles dans des modèles multi-variés dynamiques.

Pour collecter les informations nécessaires à l'étude des stratégies de reproduction des populations du Burkina Faso, l'opération de collecte s'est déroulée en deux phases : la réalisation d'une enquête rétrospective biographique individuelle et la réalisation d'une enquête rétrospective communautaire. L'exploitation de sources de données secondaires et reliées à ces deux enquêtes est venu enrichir la potentialité des analyses.

Cet ouvrage est une illustration de la richesse des potentialités de l'EMIUB.

## **PRÉSENTATION DE L'EMIUB**

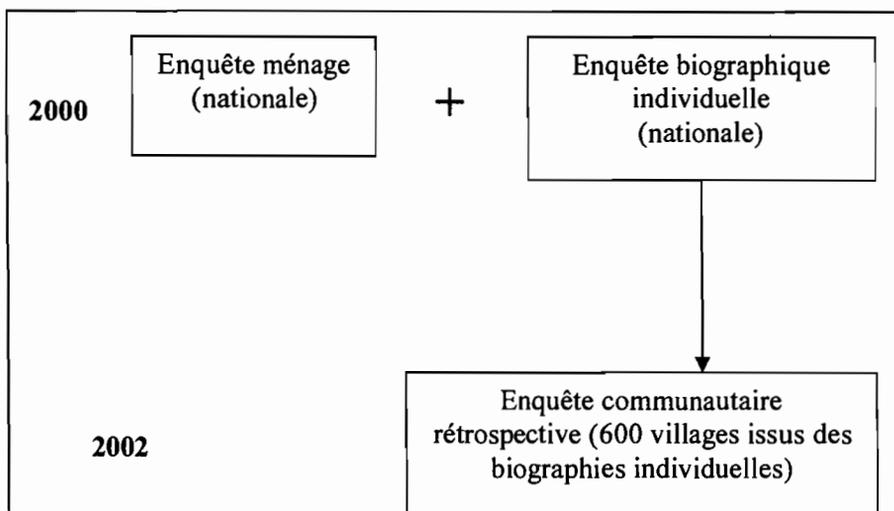
L'objectif général de l'EMIUB est de fournir des informations fiables et pertinentes en vue d'éclairer les choix stratégiques et opérationnels des différents acteurs de la planification urbaine et du développement dans le contexte de la décentralisation en cours.

Trois objectifs spécifiques sont visés :

- documenter les modalités d'insertion des populations migrantes en milieu urbain, sur le plan économique, social, résidentiel et examiner les réseaux sociaux mis à contribution pour atteindre ces objectifs ;
- rendre compte des caractéristiques de l'environnement domestique des populations et de la disponibilité de services sociaux de base ;
- documenter les cheminements migratoires des populations du Burkina Faso, avec une attention particulière à la migration rurale – urbaine.

L'EMIUB consiste donc en deux opérations de collecte inter-reliées (figure 1.1). La première, qui a eu lieu en 2000 sur l'ensemble du Burkina Faso, a recueilli des données transversales sur les ménages ainsi que des biographies rétrospectives individuelles. Plus de 3 500 ménages ont été enquêtés et près de 8 700 biographies individuelles ont été documentées, provenant de 157 zones de dénombrement tirées aléatoirement.

**FIGURE 1.1 : Le projet EMIUB**



La seconde opération de collecte a été réalisée en 2002 sur 600 villages et villes moyennes répartis sur l'ensemble du Burkina Faso. Le principe était de collecter des informations sur les localités dans lesquelles ont vécu les individus de l'enquête biographique individuelle.

A partir d'un questionnaire couvrant près d'une dizaine de thèmes, des données rétrospectives communautaires depuis 1960 ont été recueillies pour plus de 90 % des épisodes de résidence des individus de l'enquête biographique individuelle. Notamment, des informations sont disponibles sur les équipements et les infrastructures comme l'installation d'un centre de santé, d'une école, d'un forage dans un village ou de l'adduction d'eau dans une ville, mais aussi les infrastructures routière et de communication, etc.

A partir de la richesse et de la complémentarité de l'ensemble de ces données, les potentialités d'étude sur les stratégies de reproduction des

populations sont énormes. D'abord, et plus classiquement, les différentes trajectoires individuelles peuvent être reliées les unes aux autres. Il est, par exemple, possible d'étudier les chances de migrer pour un individu (variable dépendante) en regard de ses caractéristiques individuelles (variables indépendantes), telles que le statut de résidence, le type d'activité ou le statut matrimonial par exemple.

Ensuite, l'histoire même des villages et des villes moyennes peut faire l'objet d'études spécifiques, en liant les variables communautaires les unes aux autres. La construction d'une route a-t-elle une influence sur le développement du maraîchage ? La présence d'un forage est-elle liée à la présence d'un centre de santé ? Ce ne sont là que quelques questions possibles.

Enfin, les différentes trajectoires individuelles peuvent être liées à l'histoire des villages. Pour rester dans le domaine de la migration, on peut s'intéresser au côté attractif des villages et voir si le développement socio-économique augmente les chances pour les migrants de s'y installer. Mais d'autres domaines d'études sont possibles. On peut par exemple étudier si la scolarisation des enfants est dépendante de la disponibilité d'écoles dans une localité, ou bien encore si la mortalité des enfants est liée à la présence d'un centre de santé dans le village.

Outre, le riche potentiel de deux premiers domaines d'analyse, ce dernier point est sans doute le plus novateur dans l'étude des changements démographiques et sociaux, et tout particulièrement en Afrique.

Dans chaque article, un accent est tout particulièrement mis sur les défis de la collecte et les innovations des bases de données. L'ensemble des articles analytiques n'est qu'un aperçu du riche potentiel en matière d'analyse ; d'autres études étant toujours en cours.

## **PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE**

Les articles 2 et 3 de l'ouvrage abordent la présentation détaillée des deux volets de l'EMIUB. Dans l'article 2, Jean Poirier, Victor Piché, Gaël Le Jeune, Bonayi Dabiré et Hamdou Rabbi Wane présentent le volet biographique individuel. Dans un premier temps, l'EMIUB est replacée dans un cadre théorique se référant au concept de stratégie de reproduction. Puis, l'information collectée aux niveaux individu et ménage est décrite. Les défis de la collecte, les innovations de ce volet de l'enquête et son potentiel en matière d'analyse sont mis en évidence.

Dans l'**article 3**, Bruno Schoumaker, Bonayi Dabiré et Bilampoa Gnoumou-Thiombiano présentent quant à eux le volet biographique communautaire de l'EMIUB. Tout particulièrement, les objectifs, la sélection des villages, les outils de collecte, et l'organisation de l'enquête sont abordés.

A la suite de ces deux articles de présentation, c'est l'étude de la migration qui domine la thématique des articles analytiques de cet ouvrage, à l'exception des articles 9 et 10. La migration est tour à tour abordée comme une variable à décrire (article 4), comme une variable à expliquer (articles 5 et 6) ou comme une variable explicative, dans une optique d'insertion (articles 7 et 8).

Plus précisément, l'**article 4** vise l'étude descriptive de la migration au Burkina Faso. Lama Kabbanji, Victor Piché et Bonayi posent la question de la continuité ou de la rupture du modèle de migration des années 1969-1973 pour la période plus récente de 1995-2000, à partir de la comparaison des résultats de l'enquête de 1974-75 avec celle de l'EMIUB de 2000. Il ressort que le ralentissement de l'exode rural est à la fois dû à la baisse de l'émigration rurale, et notamment en direction de l'étranger, et à l'augmentation de l'immigration rurale. Dans ce contexte de mouvements migratoires inter-ruraux en augmentation, l'urbanisation est en stagnation.

L'**article 5** s'intéresse alors tout particulièrement aux effets des politiques de développement local mises en œuvre dans les zones rurales et dans les villes secondaires afin de réduire la migration vers les grandes villes. La principale question traitée par Cris Beauchemin et Bruno Schoumaker est de savoir si un niveau élevé de développement dans les régions d'origine a tendance à réduire la migration vers les deux plus grandes villes du Burkina Faso, Ouagadougou, la capitale, et Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays et capitale administrative. Les conclusions sont relativement contre-intuitives puisque les résultats montrent que les équipements et les infrastructures n'ont soit aucun effet, soit un effet répulsif. Ce qui n'est pas sans poser un certain nombre d'implications politiques majeures.

Pour poursuivre dans l'explication du phénomène migratoire, l'objectif de l'**article 6** est de synthétiser les résultats qui ont permis d'évaluer de manière précise l'impact des conditions pluviométriques sur la migration au Burkina Faso. Selon Sabine Henry, le Burkina Faso est particulièrement intéressant en raison de la présence d'importantes

disparités environnementales et démographiques au sein même du pays. Dans un pays où l'agriculture pluviale est le principal moyen de subsistance, une dégradation des conditions environnementales a un effet sur le mouvement des populations, mais surtout dans les migrations interrurales, les migrations vers l'étranger ou vers la ville n'étant pas influencées par les variations pluviométriques.

Les deux articles suivants posent la question de l'insertion économique, à la fois rurale et urbaine. L'article 7 renvoie ainsi à l'étude de l'insertion économique sur l'ensemble des destinations à l'intérieur du Burkina Faso, et non pas seulement sur les destinations urbaines. La seconde partie de l'article examine toutefois plus spécifiquement les liens entre migration et emploi dans le cas spécifique de Ouagadougou. Younoussi Zourkaléini et Victor Piché montrent que, si la variable explicative du statut migratoire a un effet propre dans l'explication de l'insertion sur le marché du travail en milieu rural, elle n'a pas d'effet en soi dans le contexte de Ouagadougou. Une autre particularité de cet article vient de l'analyse des biais de sélection inhérents à tout échantillon urbain; biais qui s'avèrent finalement négligeables.

Suit l'article 8 où Gaël Le Jeune s'intéresse non seulement aux répercussions des migrations à destination du milieu urbain sur la trajectoire professionnelle des femmes burkinabé d'origine rurale mais aussi à la dynamique de l'insertion de ces migrantes sur le marché du travail urbain en lien avec les rapports qui s'instaurent entre conjoints dans ce nouvel environnement. Pour mener à bien ce travail, des données quantitatives et qualitatives sont utilisées. Il s'avère que plus que la migration en tant que telle, c'est la dynamique des échanges entre conjoints qui est au cœur du processus de marginalisation des femmes sur le marché du travail urbain.

Les deux articles qui suivent abordent la migration non comme une variable d'étude, mais comme une variable explicative parmi d'autres, pour analyser deux phénomènes précis. Dans l'article 9, Anne-Emmanuèle Calvès, Jean-François Kobiané et Angèle Tissot posent la question de la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte et de son évolution au cours des dernières décennies. Dans un pays où près de 71 % de la population actuelle a moins de 24 ans, cette thématique de recherche semble en effet de première importance. A cette effet, l'évolution du calendrier et les différents marqueurs sociaux du passage de l'enfance à l'âge adulte en milieu urbain sont étudiés: fin des études,

premier emploi, premier mariage, départ de la résidence parentale et premier enfant. L'étude porte sur trois générations de jeunes hommes et de jeunes femmes qui résidaient dans les deux principales villes du pays Ouagadougou et Bobo-Dioulasso entre 15 et 24 ans en 2000. Les résultats montrent que le passage à l'âge adulte chez les jeunes urbains a été l'objet d'importants changements entre 1980 et 2000 laissant voir un allongement de chaque période de transition.

Quant à l'**article 10**, il vise à documenter les modalités de l'accès à un service urbain de base qu'est l'eau courante, à Ouagadougou. Cette capitale d'un pays du Sud fait figure de contre-exemple puisque 97 % des ménages déclarent s'approvisionner à une source d'eau potable. Pourtant, à la lumière des indicateurs de l'accessibilité aux points collectifs d'eau potable, comme des facteurs de l'accès durable à l'eau courante à domicile, Stéphanie Dos Santos démontre que l'accès à l'eau courante se révèle, en fait, fortement inéquitable.

En guise de conclusion, l'**article 11** revient sur les apports de l'EMIUB en remplaçant les analyses présentées dans le débat plus général des implications politiques, tant au niveau du *faso* qu'au niveau de la sous-région dans son ensemble. L'autre objectif de cet article est d'ordre méthodologique, et notamment sur les perspectives d'analyses des processus démographiques et sociaux des populations africaines.

Un dernier mot mérite d'être fait sur les deux notes techniques insérées en annexe de cet ouvrage. D'abord, dans la *quasi* majorité des analyses présentées ici, le problème de la définition du milieu se pose avec d'autant plus d'acuité que la méthode commune utilisée est celle de l'analyse longitudinale. La question est celle de la définition de ce que l'on appelle le milieu urbain, et notamment celle du seuil de population à partir duquel une localité est définie comme une localité urbaine. L'**annexe 1** présente « Tabvilles », la note technique numéro 1 réalisée par Cris Beauchemin, Estelle Beauchemin et Gaël Le Jeune. C'est une base de données sur l'évolution des effectifs de population des villages et des villes du Burkina Faso. Cette base fournit des effectifs de population localité par localité entre 1960 et 2000. Elle constitue également un fichier biographique des villes qui offre les années seuil au cours desquelles les localités sont passés du milieu rural au milieu urbain, ou plus précisément d'un type de localité à l'autre (village, bourg, petite ville, grande ville, etc.). En termes d'analyse, il est alors possible d'étudier l'influence du milieu (urbain ou rural) sur les transitions vécues par les individus. Les analyses présentées dans cet ouvrage mettent à

profit la richesse de cette base de données. En outre, l'article 11 reviendra tout particulièrement sur l'apport du travail réalisé dans ce cadre.

Enfin, toutes les analyses présentées ont été pondérées pour tenir compte à la fois de la stratification du plan de sondage et de la comparaison avec les données du recensement. Dans l'**annexe 2**, Bruno Schoumaker présente en détail ce travail.

## RÉFÉRENCES

Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pages.

Ouédraogo D. O., 1993, "Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire: continuité ou rupture", in D. Cordell, D. Gauvreau, R. Gervais et C. Le Bourdais (eds.), *Population, reproduction et sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.

# **L'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes : l'apport du volet biographique individuel<sup>1</sup>**

*Jean POIRIER, Victor PICHÉ, Gaël LE JEUNE, Bonayi DABIRÉ et  
Hamdou Rabby WANE*

Les avancées récentes dans les méthodes d'analyse des transitions ouvrent de nouvelles perspectives stimulantes dans de nombreux domaines des sciences sociales dont celui de l'étude des stratégies de reproduction des populations. En effet, en permettant d'enrichir la description et la compréhension de processus sociaux complexes, ces développements méthodologiques ne manqueront pas d'alimenter la réflexion théorique. Cependant, pour que ces promesses soient tenues, les nombreux défis que pose la collecte de données adéquates pour l'utilisation de ces méthodes doivent toutefois être relevés.

L'objectif du présent article est d'illustrer le potentiel des méthodes d'analyse des transitions et les défis qu'elles soulèvent à partir de l'expérience de l'Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso (EMIUB). L'enquête vise une meilleure compréhension des stratégies de reproduction que mettent en œuvre les populations du Burkina Faso, cela en vue d'éclairer la prise de décision.

Cet article se concentre sur le volet des biographies individuelles de l'EMIUB. Il comporte deux grandes parties. La première présente le concept de stratégie de reproduction dont l'étude constitue l'objectif général de la recherche menée à partir de l'EMIUB. Nous situons ce concept sur le plan théorique en illustrant ses différentes facettes à l'aide d'exemples tirés de travaux portant sur le Burkina Faso. Cela nous permet du même coup de présenter des caractéristiques importantes du pays que nous étudions. En conclusion de cette première partie, nous esquissons les grandes lignes de l'approche qui sous-tend notre choix

---

<sup>1</sup> Cet article est une version légèrement remaniée de l'article de Poirier, Piché, Lejeune, Dabiré et Wane intitulé « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes à partir de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso" paru en 2001 dans les *Cahiers Québécois de Démographie* numéro 2 pages 289-309.

d'utiliser les méthodes d'analyse multi-niveaux des transitions et qui a guidé les décisions en matière de collecte de données. Dans la seconde partie de cet article, après avoir présenté les objectifs et le plan de sondage de l'enquête, nous décrivons l'information collectée à chacun des niveaux d'analyse, et surtout aux niveaux individu et ménage. Pour chaque niveau, nous insistons sur les défis de la collecte, les innovations de cette enquête et son potentiel en matière d'analyse, tout en soulignant certaines hypothèses importantes.

## **LES STRATEGIES DE REPRODUCTION A LA LUMIERE DES DEBATS THEORIQUES ET DE LA REALITE BURKINABE**

Au cours des vingt-cinq dernières années, le concept de stratégies de reproduction s'est affirmé progressivement en démographie comme dans les autres branches des sciences sociales. Ce concept vise à rendre compte de l'enchaînement de comportements, démographiques mais également économiques, sociaux..., qu'adoptent les individus et les ménages pour atteindre certains objectifs qui vont du maintien de leurs moyens d'existence, de leur niveau de vie et de leur statut social à l'accumulation et la mobilité ascendante.

Initialement développé au début des années soixante-dix pour mieux comprendre les comportements des populations du Tiers-Monde (Bourdieu, 1994), le concept de stratégies de reproduction s'est graduellement imposé en sciences sociales avec le développement des approches biographiques (Upchurch, Lillard et Panis, 1995; Moen et Wethington, 1992). Il constitue aujourd'hui un outil indispensable pour l'analyse des réponses des populations des pays du Sud aux situations de crise, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. La pertinence de ce concept tient à quatre raisons principales.

### **L'étude des processus sociaux**

Premièrement, ce concept permet d'étudier les processus sociaux, les comportements collectifs, non pas de façon isolée mais en interrelation les uns avec les autres. Cet avantage est particulièrement appréciable en démographie qui avait évacué le problème de l'interaction « en traitant chaque phénomène séparément, se contentant d'éliminer l'effet des autres phénomènes considérés comme perturbateurs » (Courgeau et Lelièvre, 1993, p. 23). Cela ouvre le champ à l'étude de ce que Blossfeld (1996) qualifie de processus sociaux parallèles et permet ainsi d'affiner l'analyse causale.

Pour le Burkina Faso, plusieurs travaux, qui s'inscrivent dans des champs disciplinaires différents (anthropologie, démographie, économie rurale, géographie), soutiennent cette hypothèse d'imbrication et d'interaction des processus sociaux. Certains d'entre eux ont centré leur attention sur les liens qu'entretient la migration, historiquement fort importante au Burkina, avec la nuptialité d'une part et l'activité d'autre part. Par exemple, dans le contexte du contrôle qu'exerce les aînés sur la terre et les épouses, qui caractérise l'essentiel du milieu rural au Burkina, la migration des jeunes hommes célibataires (les « cadets ») en Côte-d'Ivoire serait une étape presque obligée, au moins dans certaines régions, dans leur accès à l'indépendance économique (Boutillier, 1975; Deniel, 1968; Skinner, 1965).

D'autres travaux ont souligné que les mariages s'inscrivent encore souvent en milieu rural dans une perspective d'échange et d'établissement d'alliances, ces dernières constituant notamment des filets de sécurité sur lesquels s'appuyer en cas de besoin. Pour accroître l'efficacité de tels mécanismes, les aînés chercheraient alors à marier certaines de « leurs » filles dans un village qui n'appartient pas à la même zone agro-écologique et qui serait alors moins vulnérable en cas d'accident climatique. La constitution de telles alliances entraînerait ainsi la mise en place de réseaux migratoires autour de la circulation des femmes, des enfants... (Reardon, Matlon et Delgado, 1988).

Pour plusieurs chercheurs, la migration est partie prenante des efforts de diversification des activités économiques des membres des ménages ruraux face aux risques élevés que présente le seul recours à l'agriculture. La migration rurale-rurale s'expliquerait alors par la pratique d'activités d'élevage, de petit commerce, de culture de saison sèche, d'orpaillage. La migration internationale accompagnerait ainsi la recherche de travail sur les plantations de café et de cacao en Côte-d'Ivoire ou la pratique d'activités d'élevage dans les pays côtiers limitrophes du sud, Bénin, Togo, Ghana. La migration rurale-urbaine s'inscrirait quant à elle dans la recherche d'emplois rémunérés en milieu urbain, essentiellement dans le secteur informel.

Les liens entre nuptialité, fécondité et production agricole ont également été abordés dans différents travaux. Pour certains chercheurs, la polygynie jouerait un rôle crucial dans la capacité de mise en culture des terres (Singh, 1988). Elle permettrait d'une part d'accéder à une force de travail indispensable d'usage immédiat, mais également, par les

enfants auxquels elles donnent naissance, d'accumuler une force de travail d'usage différé (Izard, 1985). En effet, les enfants âgés de moins de 15 ans ont des journées plus chargées que les personnes âgées (Ancey, 1983). Le travail des enfants, qui est en outre essentiel à l'élevage, s'avère une source de revenu indispensable pour faire face à l'insécurité alimentaire (Sawadogo et Larivière, 1993; Singh, 1988).

### **La prise en compte des facteurs au niveau macro**

Deuxièmement, le concept de stratégie de reproduction permet de prendre en considération le rôle important des facteurs de niveau macro dans l'explication des comportements individuels. La reconnaissance de ce rôle est au centre d'une des traditions théoriques influentes en sciences sociales (Piché et Poirier, 1995; 1990). En limitant le répertoire des options disponibles à chaque moment aux individus, les structures sociales façonnent non seulement leurs stratégies mais déterminent également qui sera en mesure de tirer le plus grand profit de telle ou telle stratégie.

Se pose alors le problème des structures les plus influentes et de leur articulation. Selon l'approche théorique privilégiée, l'accent est mis sur le rôle déterminant de tel ou tel ensemble de structures macro-sociales.

Les structures « agro-écologiques » sont au centre des approches en termes d'éco-types ou d'éco-systèmes développées par les anthropologues scandinaves (Mitterauer, 1992). Au Burkina Faso, plusieurs travaux ont attiré l'attention sur le poids de l'environnement sur les comportements individuels. Deux points ressortent clairement de ces travaux. Premièrement, la diversité de l'environnement au Burkina Faso. Selon les critères retenus, on distingue de trois à cinq zones « agro-écologiques » en milieu rural qui regroupent 85 % de la population. Ces zones présentent de grands écarts en termes de densité et de croissance démographique. Quant à la zone urbaine, elle se structure d'une part autour de deux villes principales, Ouagadougou, la capitale, et Bobo Dioulasso; et d'autre part autour d'une série de petits centres dont certains connaissent une croissance rapide, comme Banfora. Le second point concerne l'ampleur des risques que font peser sur les populations ces différents types d'environnement. En milieu rural burkinabè, les populations tirent l'essentiel de leur subsistance de l'agriculture pluviale et de l'élevage. Les conditions pédologiques défavorables qui caractérisent la plus grande partie du pays et la grande variabilité inter-annuelle et spatiale de

la pluviométrie imposent de lourdes contraintes aux populations (Guiella et Poirier, 2000). C'est dans ce contexte que Hampshire et Randall (1999) ont mis en évidence le rôle de la migration saisonnière pour les populations du Sahel burkinabè. Elles constatent que les couches les plus défavorisées de ces populations ne participent pas aux migrations saisonnières contrairement aux couches les plus aisées qui en tirent le plus grand bénéfice. De ce fait, la migration saisonnière tendrait à accroître les inégalités existantes au sein de ces populations.

Les approches d'économie-politique (ou matérialistes ou historico-structurelles) insistent sur le rôle déterminant des structures de classes découlant du processus de développement du capitalisme pour expliquer les comportements démographiques. Au Burkina, plusieurs travaux ont documenté l'impact des politiques coloniales et néo-coloniales sur l'évolution de la population en général (Gervais, 1990) et plus particulièrement sur la mise en place d'un système de migration circulaire (Cordell, Gregory et Piché, 1996).

Les structures culturelles ou normatives liées aux modes d'organisation sociale sont au centre de certaines approches de la modernisation. Pool et Coulibaly (1970) ont ainsi attribué la stabilité des forts niveaux de fécondité des populations rurales du Burkina à l'influence des structures socioculturelles. Cette influence devait se diluer avec le processus d'urbanisation rapide que connaissait alors le pays. Des travaux plus récents (Kevane et Wydick, 2001) illustrent l'effet différentiel de ces normes sur l'allocation du temps de travail des femmes dans différents groupes ethniques du Burkina.

Les structures patriarcales découlant des rapports de genre sont au cœur des approches féministes. Au Burkina Faso, plusieurs travaux ont mis en évidence l'influence de ces structures sur la situation des femmes (Kevane et Gray, 1999). Guiella et Poirier (2000) soulignent ainsi qu'en pays Mossi, les femmes font face à de très fortes contraintes économiques. Leur accès à la propriété foncière est précaire. Elles n'ont pas de contrôle sur la distribution des terres et l'attribution d'un champ personnel est le fait du mari après quelques années de mariage.

A ces contraintes auxquelles doivent faire face toutes les femmes, s'ajoute pour les jeunes mariées une situation sociale très précaire que Gruénais (1985, p. 238) résume ainsi : « Instabilité, faible intégration dans la famille du mari, soumission totale aux "mères" du mari, dépossession de leurs enfants... »

Plus récemment, des chercheurs ont également pris en compte des structures qui opèrent à un niveau intermédiaire, entre le global et l'individuel, entre le macro et le micro. Ces approches « institutionnelles » centrent l'attention sur l'influence potentielle des structures foncières, des infrastructures communautaires, des églises, de l'environnement domestique... sur les comportements socio-démographiques.

Ainsi, l'étude du peuplement des zones libérées de l'onchocercose au Burkina Faso a bien mis en évidence le rôle déterminant des axes de communication dans la réussite ou l'échec de l'implantation des migrants dans de nouvelles régions du pays (McMillan *et al.*, 1998). De même, Laurent (1996) démontre l'impact important de la pénétration des Églises protestantes sur la transformation de l'institution matrimoniale dans certaines zones du Burkina. Enfin, pour Saint-Pierre, Gregory et Simmons (1986), la structure des ménages doit être prise en compte dans l'explication des comportements migratoires des Burkinabè.

### **La reconnaissance du choix rationnel des acteurs**

En troisième lieu, le concept de stratégie de reproduction permet de reconnaître clairement le choix rationnel des acteurs dans les limites qu'imposent les structures sociales. Dans cette perspective influente en sciences sociales, les acteurs sociaux agissent intentionnellement et les comportements sont orientés en fonction d'objectifs poursuivis. La chaîne causale doit donc prendre en compte le « libre arbitre » des individus. Pour des chercheurs (Blossfeld *et al.*, 1999, p. 230) :

« It seems agreed that demographic phenomenon are always directly or indirectly based on actions of individuals. Demography does not deal with associations among variables per se but with variables that are associated via acting people.... »

Ces actions constituent non seulement des réponses aux structures en place mais elles contribuent également à les modifier. Elles peuvent être de nature préventive, en vue de minimiser les risques et d'éviter une crise, ou de nature adaptative, c'est-à-dire en réponse à une situation de crise pour en atténuer les effets ou en limiter la durée.

Ainsi, face aux épisodes récurrents de sécheresse liées à la grande variabilité inter-annuelle de la pluviométrie, les populations rurales du Burkina Faso adoptent plusieurs mesures de minimisation des risques de famine et d'insécurité alimentaire : diversification régionale des activités

agricoles, diversification des activités économiques hors de l'agriculture, migration vers les villes ou en Côte d'Ivoire... (Reardon, Matlon et Delgado, 1988).

En milieu urbain, Sauerborn *et al.* (1996) ont montré qu'à Ouagadougou, la capitale du Burkina, tout un ensemble de comportements de différents types permettait de réagir à la crise provoquée par un événement comme la maladie ou la mort d'un membre du ménage : réduction de la consommation alimentaire, retrait des enfants de l'école, pratique d'une activité secondaire, vente d'une partie du patrimoine, etc.

### **La prise en compte de la dimension temporelle**

La quatrième caractéristique théorique intéressante du concept de stratégie de reproduction est son dynamisme, c'est-à-dire qu'il intègre forcément la dimension temporelle. Les pratiques sur lesquelles s'appuient les stratégies s'enchaînent en effet de façon chronologique.

Au Burkina Faso, cette perspective temporelle apparaît clairement pour la migration, le système de migration circulaire étant forcément dynamique (Cordell, Gregory et Piché, 1996). Il en va de même pour la nuptialité. Laurent (1996) souligne ainsi que dans l'organisation sociale mossi, l'échange des femmes repose avant tout sur des relations entre lignages qui s'instaurent sur une longue période (au moins trois générations). Enfin, l'alternance d'une courte saison des pluies et d'une longue saison sèche, caractéristique du climat tropical au Burkina, exige forcément l'enchaînement chronologique des activités de production en milieu rural.

On le devine aisément, l'opérationnalisation du concept de stratégies de reproduction dans les quatre dimensions que nous venons de présenter et d'illustrer à partir d'exemples burkinabè représente un défi considérable. Des avancées méthodologiques récentes sur le plan du traitement, de l'analyse et de la collecte des données permettent de nous y attaquer.

## LES DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES À RELEVER

A partir de la fin des années cinquante, la généralisation du recours à l'ordinateur pour le traitement de larges bases de données accélère la reconnaissance du potentiel des histoires de vie comme source privilégiée d'information en sciences sociales. Les biographies perdent rapidement leur étiquette de « soft data » pour faire leur entrée dans le domaine de la démographie et de la sociologie quantitative. Mais pendant longtemps, les grandes opérations de collecte ne portent que sur un seul domaine de la biographie des individus. Pour les pays en développement, il s'agit bien sûr le plus souvent de l'histoire génésique, compte tenu du contexte idéologique en vigueur au cours des années soixante et soixante-dix (Piché et Poirier, 1990). Si les grands programmes des *Enquêtes mondiales sur la fécondité*<sup>2</sup> et des *Enquêtes Démographiques et de Santé*<sup>3</sup> vont permettre des avancées importantes sur le plan de la description du phénomène, leur bilan sur le plan explicatif demeure fort mitigé. Dès 1969, des chercheurs attiraient d'ailleurs l'attention sur les limites inhérentes aux données ne portant que sur une seule trajectoire des individus (Balan *et al.*, 1969, p. 106). Pour l'explication des comportements démographiques, Poirier, Piché et Neill (1989), pour la fécondité, ainsi que Lelièvre (1999), pour la migration, ont fait écho à ces critiques.

Les progrès dans le domaine de la modélisation vont permettre, dans un premier temps, de dépasser ces limites et d'entreprendre l'étude de l'articulation dynamique des trajectoires dans la vie des individus (Lelièvre, 1999; Upchurch, Lillard et Panis, 1995).

Ils vont ensuite permettre de prendre en compte, dans l'explication des comportements individuels, des caractéristiques mesurées à différents niveaux d'agrégation (Courgeau et Baïccani, 1997). Mais comme le soulignent Courgeau et Baccaïni (1997, p.860), l'utilisation de tels modèles biographiques multi-niveaux se heurte trop souvent à des problèmes d'observation et de données disponibles.

---

<sup>2</sup> Les Enquêtes Mondiales sur la Fécondité ont été réalisées entre 1974 et 1983 dans divers pays en développement.

<sup>3</sup> Les Enquêtes Démographiques et de Santé ont commencé en 1985 au Salvador et se poursuivent jusqu'à présent (on prévoit une enquête en 2002 à Madagascar. Pour ce pays, il s'agit d'un troisième passage).

L'étude empirique des stratégies de reproduction exige en effet des données qui doivent permettre de :

- reconstituer les trajectoires des individus « dans des domaines variés qui interagissent » (Lelièvre, 1999, p. 197) de façon à pouvoir analyser la chronologie et l'ordre des transitions pour chaque trajectoire et d'en déceler les « logiques internes » (Courgeau, 1999);
- mesurer les caractéristiques des ménages et des localités dans lesquels les individus ont vécu afin de mettre en évidence leur influence sur les comportements individuels;
- examiner l'effet des transformations des structures sociales, économiques, écologiques... sur les trajectoires individuelles.

C'est ce défi que nous avons voulu relever par la réalisation de l'Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement (EMIUB) au Burkina Faso.

Pour collecter les informations nécessaires à l'étude des stratégies de reproduction des populations du Burkina Faso, nous avons conçu une opération de collecte impliquant la réalisation d'une enquête rétrospective biographique, la réalisation d'une enquête rétrospective communautaire et l'exploitation de sources de données secondaires.

L'enquête rétrospective biographique, dont le terrain s'est terminé en juillet 2000, visait à collecter l'information nécessaire à la reconstitution des trajectoires individuelles; à l'analyse des interactions entre différentes trajectoires de la biographie des individus; et à l'étude de l'influence des caractéristiques du ménage sur les trajectoires individuelles.

Le volet communautaire visait essentiellement à cerner les facteurs contextuels qui, comme on l'a vu précédemment, sont susceptibles de façonner les comportements individuels, tout particulièrement en milieu rural burkinabè. La présentation de ce volet de l'EMIUB est l'objet de l'article 3.

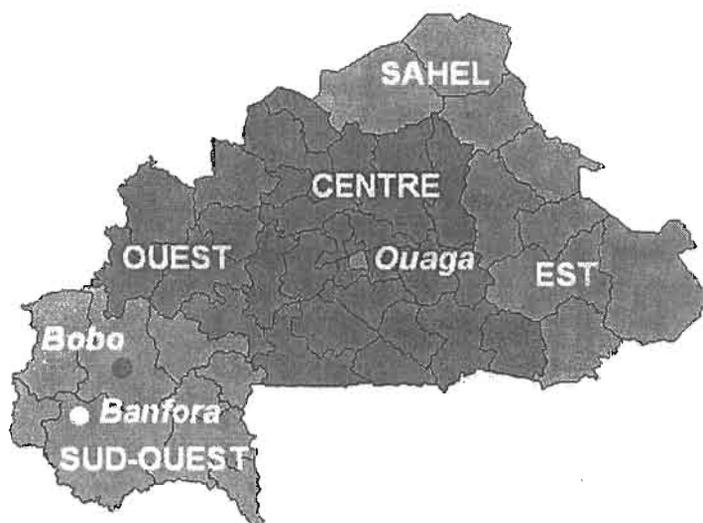
## MÉTHODES DE COLLECTE DE L'ENQUÊTE BIOGRAPHIQUE INDIVIDUELLE

### Plan d'échantillonnage

L'enquête porte sur l'ensemble du pays qui comptait environ 10,5 millions d'habitants au recensement de 1996. Il s'agit d'une enquête stratifiée avec plan d'échantillonnage par grappe à deux degrés.

Notre stratification se base tout d'abord sur la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural (figure 2.1). Nous avons retenu trois strates urbaines : Ouagadougou, la capitale; Bobo Dioulasso, l'ancienne capitale et seconde ville du pays; et Banfora, un centre secondaire ayant connu une croissance spectaculaire au cours des trente dernières années du fait de la migration rurale-urbaine.

**FIGURE 2.1 : Carte des huit strates de l'EMIUB**



En milieu rural, nous avons identifié cinq strates sur la base de critères agro-climatiques, d'une part, et socioculturels, d'autre part. Ce découpage s'apparente, à quelques modifications près, aux cinq grandes régions définies par le Ministère de l'Agriculture du Burkina (INSD, 1998).

Pour déterminer la taille de l'échantillon, nous avons pris en compte :

- la précision exigée au niveau de l'estimateur retenu, soit la proportion de personnes ayant migré au moins une fois dans leur vie;
- l'effet de grappe; la finesse des analyses que nous voulions mener (comparaison par milieu, sexe et génération).

Sur cette base, nous nous sommes fixés comme objectif de collecter 9 188 biographies d'individus âgés de 15 à 64 ans appartenant à 4 258 ménages provenant de 157 zones de dénombrement (ZD) tirés aléatoirement. Les tirages sont indépendants dans chacune des huit strates. Il s'agit donc de huit échantillons distincts. Dans chaque strate, au premier niveau, les ZD ont été tirées proportionnellement à leur taille en nombre de ménages à partir de la base de sondage du recensement de 1996 (mise à jour en milieu urbain). Au deuxième niveau, un nombre fixe de ménages a été tiré aléatoirement dans les ZD retenues (25 ménages dans les zones rurales et 20 dans les centres urbains)<sup>4</sup> après dénombrement du nombre total de ménage dans chacune de ces ZD. Un questionnaire ménage a été administré à tous les ménages ainsi tirés.

Dans ces ménages, tous les membres présents et âgés de 25 à 64 ans étaient éligibles pour le questionnaire biographique individuel. Pour les membres de 15 à 24 ans, nous avons tiré de façon aléatoire une personne sur deux pour l'administration du questionnaire biographique individuel. Nous avons procédé ainsi pour tenir compte du poids relativement élevé de ce groupe d'âge dans la population ainsi que du caractère fortement tronqué de leur biographie.

La collecte a duré quatre mois, de mars à juillet 2000. Au total nous avons recueilli des données sur 22 999 personnes appartenant à 3 517 ménages et complété 8 644 biographies d'individus.

### **L'information collectée sur les individus**

Pour la collecte des données individuelles, nous nous sommes inspirés de l'expérience de l'enquête sur l'insertion des migrants à Bamako (IMMUS-Bamako) réalisée conjointement par le CERPOD et le Département de démographie de l'Université de Montréal en 1992

---

<sup>4</sup> En milieu urbain non loti, nous avons tiré 25 ménages tout comme en milieu rural pour tenir compte d'une taille des ménages plus faible en raison de la stratégie d'occupation de telles zones.

(Marcoux, Piché et Konaté, 1999; Ouédraogo et Piché, 1995). Pour mieux coller aux objectifs spécifiques de notre recherche et pour tenir compte des leçons de l'enquête de Bamako, nous avons apporté certaines innovations sur lesquelles nous insisterons davantage dans la présentation qui suit.

Nous avons recueilli les informations nécessaires à la reconstitution des trajectoires résidentielle, professionnelle, conjugale et, pour les femmes, génésique. Comme pour l'enquête de Bamako, nous avons eu recours à la fiche « Âge-Événement » (AGEVEN) pour obtenir une chronologie aussi précise que possible des transitions qui jalonnent, dans différents domaines, la biographie des individus (Antoine, Bry et Diouf, 1987). Cette fiche « permet de mieux repérer les événements dans le temps, les uns par rapport aux autres et d'aider les enquêtés à situer temporellement des événements dont ils peuvent avoir oublié la date. [...] L'identification des événements familiaux facilite le repérage des autres événements » (Marcoux, Piché et Konaté, 1999, p 208). La figure 2.2 illustre l'utilité de cette fiche à partir d'un exemple fictif.

Pour les trajectoires résidentielle et professionnelle, nous avons retenu toutes les périodes de trois mois et plus. Nous voulions ainsi être en mesure de mieux cerner les migrations de courte durée qui, selon nous, sous-tendent les efforts de diversification des activités dans le cadre des stratégies de reproduction des populations rurales. Le critère de six mois habituellement retenu ne nous semblait guère adapté au contexte agro-économique du Burkina, la saison sèche propice aux migrations temporaires atteignant rarement cette limite. De plus, nous pensons que le processus d'insertion des migrants en milieu urbain se caractérise par l'enchaînement de courtes périodes d'activité et de résidence qui nous auraient alors largement échappé. Cela nous a également amené à retenir toutes les périodes de résidence d'une durée minimale de trois mois sans tenir compte du critère habituel de franchissement d'une frontière administrative. Ainsi, allons-nous pouvoir, par exemple, mieux cerner les processus de mobilité intra-communautaire qui s'inscrivent dans les stratégies d'accès à l'autonomie économique des jeunes. Au total, l'enquête a recueilli une information précise sur 26 637 périodes de résidences : 44 % en milieu urbain, 45 % en milieu rural et 11 % à l'étranger, presque essentiellement en Côte d'Ivoire.

FIGURE 2.2 : Exemple de fiche AGEVEN (individu fictif de sexe féminin)

Année	Événements familiaux	Itinéraire résidentiel	Activités scolaires et professionnelles
2000	Naiss. Adama		vante de bois
1999	Naiss. Fanta		Tient son propre cabaret
1998	Décès Salif		vannerie
1997	Naiss. Salif De Zénabou		
1996	Naiss. Zénabou		Aide belle-mère à préparer le dolo
1995			vante de miel garmé
1994	Mar. Abdou	R6 Soala / Nancro / Bultiminda	
1993	Sép. Ali	R5 Ouaga / Goughén sud	Employée dans un salon de coiffure
1992			
1991	Union Ali Naiss. Awa	R4 Ouaga / secteur 28	Apprentie couturière
1990	Naiss. Moussa	R3 Ouaga / secteur 12	
1989	Décès Maman		Quête d'emploi
1988		R1 Kouibougou	(Interruption des études)
1987			CEPE
1986			
1985			
1984			
1983			
1982			
1981			CPI
1980		R1 Ouaga / secteur 38	
1979	Décès Papa		
1978			
1977			
1976			
1975			
1974	Naiss. EGO		

Pour étudier les modalités d'accès à la propriété en milieu urbain et ainsi mieux saisir les stratégies de constitution du patrimoine foncier, nous avons obtenu, pour chacune de ces périodes de résidence, le statut d'occupation des enquêtés et, pour les propriétaires, le mode d'obtention du terrain.

La collecte d'informations sur la multiactivité en Afrique subsaharienne, spécialement chez les femmes, se heurte souvent à de nombreux obstacles lors d'enquêtes quantitatives de grande envergure. À cet égard, l'enquête de Bamako n'a pas fait exception (Marcoux, Piché et Konaté, 1999). Plusieurs travaux de nature plus qualitative placent cependant ce phénomène au cœur des stratégies de reproduction des groupes les plus vulnérables. Nous avons donc accordé une attention particulière à la collecte des informations sur les activités. Au total, 25 952 périodes d'activité ont ainsi été documentées.

Pour chaque période d'activité principale, notre questionnaire permettait de retranscrire jusqu'à trois activités secondaires. Nos premiers résultats indiquent que l'exercice d'au moins une activité secondaire caractérise près d'une période de travail sur cinq (17,7 %). Toutes les activités ont été saisies en clair par les enquêteurs. À l'étape de la codification, nous avons utilisé une nomenclature des professions que nous avons enrichie de tous les « petits métiers » déclarés et qui ne s'y trouvaient pas. Enfin, tout au long de la formation et de la supervision des enquêteurs, des efforts particuliers ont porté sur le recueil des activités spécifiques des femmes et des enfants. De plus, pour chaque période d'activité déclarée, nous avons demandé au répondant s'il recevait de l'aide de la part de ses enfants afin de mieux cerner cette dimension importante des stratégies de survie des ménages les plus vulnérables.

Comme pour l'enquête de Bamako, nous avons interrogé les individus sur les filières d'accès à l'emploi pour chaque période d'activité afin de vérifier, notamment, l'importance des réseaux de parenté dans le processus d'insertion professionnelle.

Le module de notre questionnaire biographique portant sur l'histoire génésique des femmes a permis d'obtenir de l'information sur 17 544 naissances. Cette section du questionnaire faisait une large place aux déterminants proches de la fécondité, notamment les moyens pris par les femmes avant chaque naissance, et au moment de l'enquête pour celles

qui sont sans enfants, pour retarder ou éviter une naissance. Nous nous sommes intéressés à toutes les méthodes y compris les plus rudimentaires. De plus, nous avons recueilli pour chaque enfant la durée d'allaitement exclusif et l'âge au sevrage définitif, des facteurs importants de la mortalité et de la morbidité infantile. Une section de ce module concerne spécifiquement le devenir de tous les enfants auxquels les femmes ont donné naissance. Cela permet de savoir, par exemples, pourquoi ils n'ont jamais été inscrits à l'école; pourquoi ils ont arrêté et avec quels diplômes; quand ils ont quitté le domicile familial pour la première fois; pour quelle destination et avec quel motif; s'ils ont rejoint un membre de la famille à destination... En documentant des pratiques de confiage d'enfants à des fins de scolarisation, de travail, de mariage... les informations ainsi collectées permettent de mettre en évidence des aspects importants des stratégies de survie et de promotion sociale.

Les informations ainsi collectées à partir du questionnaire individuel permettent d'une part de reconstituer les trajectoires des individus dans différents domaines de leur histoire de vie et d'analyser, d'autre part, les interactions entre ces trajectoires. Bien qu'essentielles pour cerner les stratégies de reproduction mises en œuvre par les populations burkinabè, ces informations ne sont cependant pas suffisantes. En effet, comme on l'a vu précédemment, ces stratégies sont également façonnées dans une large mesure par les caractéristiques dynamiques de l'environnement dans lequel ces individus évoluent tout au cours de leur vie. Nous devons donc disposer d'informations chronologiques sur les principaux cadres de vie des individus : leur ménage, leur localité, leur région de résidence...

### **L'information collectée sur le ménage**

L'information recueillie par l'EMIUB au niveau du ménage provient d'une part du questionnaire ménage que nous avons administré à tous les chefs des ménages sélectionnés ainsi qu'à (une de) leur(s) épouse(s). Elle provient également, et pour une large part, du questionnaire individuel.

Le questionnaire ménage nous a permis de collecter des données sur différents aspects du cadre de vie immédiat de l'individu au moment de l'enquête :

- la structure socio-démographique du ménage établie à partir des informations de la feuille ménage;
- la situation économique du ménage à partir des questions sur le patrimoine et l'équipement du ménage;
- les caractéristiques de l'habitat et de l'environnement domestique (nature des matériaux de l'habitation; sources d'énergie utilisées pour la cuisson des aliments, l'éclairage...; sources d'eau potable; type d'aisance; mode de gestion des ordures domestiques; etc.).

Ont également été collectées auprès du chef de ménage, les données concernant les membres du ménage qui ont émigré à l'étranger : caractéristiques socio-démographiques au moment du départ, date et lieu d'émigration.

Les données collectées par le questionnaire individuel permettent d'enrichir considérablement cette information. Le premier module de ce questionnaire nous renseigne sur l'origine familiale des individus. Les questions de ce module portent notamment sur le nombre d'enfants qu'ont eu le père et la mère de l'enquêté ainsi que sur son rang de naissance parmi les enfants de son père et de sa mère. Cette information est pertinente car on peut penser qu'au Burkina Faso les modalités d'accès à l'indépendance économique dans lesquelles s'inscrit souvent la première migration, varient selon la place qu'occupent les individus dans leur fratrie (Boutillier, Quesnel et Vaugelade, 1985).

Nous disposons également de l'information sur l'activité économique et le statut occupationnel du père et de la mère de l'enquêté de façon à caractériser le milieu familial dont il est issu.

Le questionnaire biographique nous a également permis de collecter des informations très précises sur les caractéristiques de l'habitat (secteur loti ou non, types d'habitat, nature des matériaux...) et de l'environnement domestique (énergie, eau, évacuation des ordures...) pour chacune des résidences dans lesquelles les enquêtés ont séjourné au cours de leur vie à partir de l'âge de 6 ans. Au cours d'une période de résidence, les changements éventuels dans certains domaines de cet environnement domestique ont également été saisis et datés. Cela permet ainsi de mesurer l'influence sur les trajectoires individuelles de facteurs liés aux différents aspects du cadre de vie immédiat des enquêtés.

Dans le même ordre d'idée, le questionnaire biographique permet de connaître le nombre précis d'enfants que les femmes ont à charge dans leur ménage à chaque moment de leur vie. Nous disposons également de l'activité et du statut occupationnel des conjoint(e)s successif(ve)s au début et à la fin de chaque union. Pour les femmes, on sait combien d'épouses avait déjà leur conjoint au moment de l'union et quand sont arrivées au cours de l'union les co-épouses successives (ainsi que la date de rupture éventuelle de leur mari avec ces nouvelles femmes). On peut donc retracer, à partir de l'union, les différents stades où la femme reçoit de moins en moins de soutien de la part de son mari.

Les informations collectées dans le questionnaire biographique individuel permettent enfin de cerner les interactions entre les trajectoires des conjoints résidant dans un même ménage. Il s'agit en quelque sorte de reconstituer des biographies de couples à partir d'une clé introduite dans les questionnaires biographiques respectifs des conjoints. Cela permet, par exemple, d'estimer l'effet de la migration du mari sur l'activité économique de son épouse. On entrevoit ainsi toutes les possibilités qui s'offrent à l'analyse.

## CONCLUSION

Pour cerner les stratégies de reproduction mises en œuvre au Burkina Faso, la réalisation d'une enquête biographique rétrospective sur un échantillon représentatif au plan national s'imposait. Les informations ainsi recueillies permettent en effet de reconstituer les trajectoires des individus dans des domaines importants de leur histoire de vie. Elles rendent également possible l'analyse des interactions complexes entre ces différentes trajectoires. Elles permettent enfin de mesurer l'influence de caractéristiques importantes du cadre de vie immédiat des individus sur leurs trajectoires résidentielles, professionnelles et familiales.

Si de telles informations sont nécessaires pour l'étude des stratégies de reproduction, elles ne sont cependant pas suffisantes. En effet, l'influence des facteurs opérant à des niveaux supérieurs sur les comportements individuels doit également être prise en compte. On pense par exemple aux caractéristiques des localités de résidence des individus; ou encore à des facteurs environnementaux opérant à une échelle régionale; et enfin à des facteurs liés à la mise en œuvre de politiques nationales dans différents domaines.

L'intégration de tels facteurs dans des modèles dynamiques est maintenant possible sur le plan méthodologique grâce aux avancées récentes en statistique. Il restait à surmonter les problèmes d'observation et de données disponibles auxquels Courgeau et Bacaïni (1997) faisaient référence. C'est pourquoi l'EMIUB s'appuie, en plus du volet biographique individuel, sur une autre source de données. Il s'agit des données qui ont été collectées dans le cadre du volet communautaire également rétrospective. Ce volet de l'EMIUB est sans doute le plus original. Jusqu'ici, peu d'enquêtes ont collecté des données sur les caractéristiques communautaires et, sauf à de rares exceptions (Axinn, Barber et Ghimire, 1997), il s'agissait des caractéristiques des communautés de résidence des répondants au moment de l'enquête. L'article 3 aborde spécifiquement la présentation du volet communautaire de l'EMIUB.

## RÉFÉRENCES

- Ancey G., 1983, *Monnaie et structure d'exploitation en pays Mossi, Ouagadougou*, Paris, ORSTOM, 240 pages.
- Antoine P., Bry X. et Diouf P. D., 1987, "La fiche AGEVEN : un outil pour la collecte des données rétrospectives", *Techniques d'enquêtes*, 13, p. 173-181.
- Axinn W. G., Barber J. S. et Ghimire D. J., 1997, "The neighborhood history calendar: a data collection method designed for dynamic multilevel modeling", *Sociological Methodology*, 27, p. 355-392.
- Balan J., Browning H. L., Jelin E. et Litzler L., 1969, "A Computerized Approach to the Processing and Analysis of Life Histories Obtained in Sample Surveys", *Behavioral Science*, 14, p. 105-115.
- Blossfeld H.-P., 1996, "Macro-sociology, Rational Choice Theory, and Time. A Theoretical Perspective on the Empirical Analysis of Social Processes", *European Sociological Review*, 12, p. 181-206.
- Blossfeld H.-P., Klijzing E., Pohl K. P. et Rohwer G., 1999, "Why Do Cohabiting Couples Marry? An Example of a Causal Event History Approach to Interdependent Systems", *Quality and Quantity*, 33, p. 229-242.
- Bourdieu P., 1994, "Stratégies de reproduction et modes de domination", *Actes de la recherche en sciences sociales* (105), p. 3-12.

- Boutillier J.-L., 1975, "Données économiques concernant les migrations de la main d'œuvre voltaïque", in *Les migrations de travail Mossi: évolution récente et bilan des migrations de travail. Les migrants et la société Mossi*, Ministère du travail et de la Fonction Publique, Haute-Volta, Fascicule 1, p. 147-203.
- Boutillier J.-L., Quesnel A. et Vaugelade J., 1985, "La migration de la jeunesse au Burkina", *Les cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences humaines*, 21 (2-3), p. 243-249.
- Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage. A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Westview, 384 pages.
- Courgeau D., 1999, "Introduction", in Groupe de réflexion sur l'approche biographique (ed.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes*, Paris, PUF/INED.
- Courgeau D. et Baïccani B., 1997, "Analyse multi-niveaux en sciences sociales", *Population*, 52, p. 831-863.
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1993, "Nouvelles perspectives de l'analyse biographique", *Cahiers Québécois de Démographie*, 22, p. 23-44.
- Deniel R., 1968, *De la savane à la ville, essai sur les migrations des Mossi vers Abidjan et sa Région*, 185 pages.
- Gervais R., 1990, *Population et politiques agricoles coloniales dans le Mossi, 1919-1940*, Thèse de Doctorat, Paris, Université Paris 7.
- Gruénais M.-E., 1985, "Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du Centre (Burkina Faso)", in M. Abeles et C. Collard (eds.), *Age, pouvoir et société en Afrique Noire*, Paris, Karthala, p. 219-245.
- Guiella G. et Poirier J., 2000, "Fondements socio-économiques de la fécondité chez les Mossi du plateau central (Burkina Faso)", in M. Pilon et A. Guillaume (eds.), *Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud*, Paris, IRD Éditions, p. 93-110.
- Hampshire K. et Randall S., 1999, "Seasonal labour migration strategies in the Sahel: coping with poverty or optimising security?" *International Journal of Population Geography*, 5, p. 367-385.
- INSD, 1998, *Enquête prioritaire 2 - Plan de sondage*, Ouagadougou.

Izard M., 1985, *Le Yatenga précolonial. Un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 164 pages.

Kevane M. et Gray L., 1999, "A Woman's Field is Made at Night: Gendered Land Rights and Norms in Burkina Faso", *Feminist Economics*, 5, p. 1-26.

Kevane M. et Wydick B., 2001, "Social Norms and the Time Allocation of Women's Labor in Burkina Faso", *Review of Development Economics*, 5, p. 119-129.

Laurent P.-J., 1996, "Dynamiques matrimoniales chez les Mossi du Burkina Faso, pratiques de l'Eglise des Asemblées de Dieu, des aînés, des cadets et de l'Etat", in G. de Villers (ed.), *Phénomènes informels et dynamiques culturelles en Afrique*, Institut Africain, L'Harmattan, p. 166-183.

Lelièvre E., 1999, "Collecter des données de mobilité: des histoires migratoires aux biographies d'entourage", *Espace, Populations, Sociétés*, 2, p. 195-205.

Marcoux R., Piché V. et Konaté M., 1999, "L'enquête Insertion des migrants en milieu urbain au Sahel", in GRAB (ed.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes*, Paris, PUF/INED, p. 203-220.

McMillan D. E., Sanders J. H., Koenig D., Akwabi-Ameyaw K. et Painter T. M., 1998, "New Land is Not Enough: Agricultural Performance of New Lands Settlement in West Africa", *World Development*, 26, p. 187-211.

Mitterauer M., 1992, "Peasant and Non-Peasant Family Forms in Relation to the Physical Environment and the Local Economy", *Journal of Family History*, 17, p. 139-159.

Moen P. et Wethington E., 1992, "The concept of family adaptative strategies", *Annual review of sociology*, 18, p. 233-251.

Ouédraogo D. et Piché V., 1995, *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*, Paris, Karthala, 206 pages.

Piché V. et Poirier J., 1990, "Les théories de la transition démographique: vers une certaine convergence", *Sociologie et Sociétés*, 22, p. 179-192.

Piché V. et Poirier J., 1995, "Les approches institutionnelles de la fécondité", in H. Gérard et V. Piché (eds.), *La sociologie des*

populations, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, AUELF/UREF, p. 117-138.

Poirier J., Piché V. et Neill G., 1989, "Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement : que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité?" *Cahiers québécois de démographie*, 18, p. 159-185.

Pool I. et Coulibaly S., 1970, *Demographic transition and cultural continuity in the Sahel: aspects of the social demography of Upper Volta*, Cornell University, 237 pages.

Reardon T., Matlon P. et Delgado C., 1988, "Coping with Household-level Food Insecurity in Drought-affected Areas of Burkina Faso", *World Development*, 16, p. 1044-1075.

Saint-Pierre M.-H., Gregory J. W. et Simmons A., 1986, "Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta (Burkina Faso)", in D. Gauvreau, J. W. Gregory, M. Kempeneers et V. Piché (eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Montréal, Centre for Developing Area Studies, Université McGill, p. 111-142.

Sauerborn R., Adams A. M. et Hien M., 1996, "Household strategies to cope with the economic costs of illness", *Social Science and Medecine*, 43, p. 291-301.

Sawadogo K. et Larivière S., 1993, *Caractéristiques socio économiques et stratégies des ménages en matière de sécurité alimentaire dans la province du Passoré*, Laval, Ouagadougou, CEDRES.

Singh R. D., 1988, *Economics of the family and farming systems in sub saharan Africa*, Boulder, Westview Press, 210 pages.

Skinner E. P., 1965, "Labor Migration Among the Mossi of the Upper-Volta", in H. Kuper (ed.), *Urbanisation and Migration in West Africa*, Berkeley, Los Angeles, University of California, p. 60-84.

Upchurch D. M., Lillard L. A. et Panis C. W., 1995, "Updating women's life course: theoretical and methodological considerations", *Congrès annuel de la Population Association of America*, San Francisco, California, April 6-8.



# L'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes : l'apport du volet biographique communautaire<sup>5</sup>

*Bruno SCHOUMAKER, Bonayi DABIRE et Bilampoa GNOUMOU-THIOMBIANO*

Depuis une trentaine d'années, de nombreux auteurs ont souligné l'importance de tenir compte de caractéristiques du contexte local<sup>6</sup> dans l'explication des phénomènes démographiques. L'idée générale est que les comportements démographiques sont non seulement influencés par des facteurs individuels et au niveau du ménage, mais qu'ils dépendent également de l'environnement social, économique, sanitaire, etc. dans lequel les individus évoluent. La littérature démographique contient en effet de nombreux exemples d'influences potentielles du contexte local sur la fécondité (Schoumaker, 1999; Casterline, 1987; Freedman, 1974), la mortalité (Frankenberg, 1995; DaVanzo, 1985) ou, ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, la migration (Lucas, 1997; Hugo, 1985; Bilsborrow, 1984).

Parallèlement à cet intérêt croissant pour les influences contextuelles sur les comportements démographiques, les programmes de l'Enquête Mondiale de Fécondité (EMF), à partir des années 1970, et les enquêtes démographiques et de santé (EDS) depuis le milieu des années 1980, ont développé la collecte de données contextuelles dans les localités où se situent les grappes de sondage de l'enquête individuelle. Les données contextuelles issues de ces enquêtes ont toutefois plusieurs limites. Outre le fait qu'elles sont souvent considérées de qualité moyenne (Mensch, Arends-Kuenning et Jain, 1996) et qu'elles portent essentiellement sur les services de santé et de planification familiale,

---

<sup>5</sup> Cet article est une version remaniée de l'article de Schoumaker, Dabiré et Gnooumou-Thiombiano intitulé « Collecter des biographies contextuelles pour l'étude des déterminants des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso » paru en 2006 dans *Population* numéro 1-2 pages 77-106.

<sup>6</sup> Le contexte local s'apparente ici à l'espace de vie quotidienne des individus, c'est-à-dire l'espace dans lequel la plupart des interactions sociales ont lieu et où les effets de la disponibilité ou l'absence de services et infrastructures sont les plus forts. Il correspond classiquement au village ou au quartier (Schoumaker, 2001).

une limite importante est la quasi-absence de données rétrospectives. Alors que les données individuelles sur la fécondité et la mortalité collectées dans les EMF et EDS proviennent d'histoires génésiques complètes de femmes, les données contextuelles ne concernent généralement que les caractéristiques des localités au moment de l'enquête, ce qui limite considérablement les possibilités d'analyses longitudinales intégrant des variables individuelles et contextuelles. Notons que, depuis le milieu des années 1990, quelques opérations de collecte de données contextuelles rétrospectives ont été menées dans le cadre d'enquêtes démographiques dans des pays en développement (en Indonésie et en Malaisie, voir Frankenberg, 2000; au Népal, voir Axinn, Barber et Ghimire, 1997), ouvrant la voie à des analyses longitudinales multi-niveaux des comportements démographiques.

Toutefois, même lorsque des données contextuelles rétrospectives sont collectées dans ces enquêtes, elles ne portent que sur les localités échantillonnées pour l'enquête individuelle. Pour les individus qui résidaient en dehors de la localité échantillonnée dans le passé (migrants), on ne dispose donc pas de données contextuelles appropriées pour expliquer leurs comportements avant qu'ils ne s'installent dans la localité de l'enquête. Pour les analyses sur la mortalité ou la fécondité, ce problème peut être contourné dans une certaine mesure, par exemple en ne retenant dans les analyses que les périodes postérieures à la dernière migration (Schoumaker, 2001). Cette absence de données rétrospectives sur des localités non échantillonnées a par contre des conséquences plus importantes pour les déterminants de la migration. En deux mots, si l'on s'intéresse aux caractéristiques contextuelles qui ont poussé un individu à quitter un lieu de résidence antérieur, il est indispensable de connaître les caractéristiques de ce lieu dans le passé. De telles données ne seront pas disponibles dans une enquête contextuelle rétrospective classique.

Une solution est de réaliser une enquête rétrospective couvrant non seulement les localités échantillonnées dans une enquête rétrospective individuelle, mais également les lieux de résidence passés des individus enquêtés. Cela alourdit *a priori* considérablement l'opération de collecte de données, au point que certains auteurs ont considéré une telle approche comme impossible (Findley, 1982). Une telle enquête a toutefois été réalisée récemment (2002) au Burkina Faso, dans le cadre de l'EMIUB. Cette enquête, conçue pour être reliée aux données de l'enquête biographique individuelle réalisée en 2000 (voir articles 1 et

2), constitue à notre connaissance la première opération de collecte de ce genre. Elle offre la possibilité d'aborder de nouvelles questions relatives au rôle des facteurs contextuels sur la migration, mais aussi sur la fécondité, la nuptialité, la scolarisation, l'emploi, etc.

Nous présentons dans cet article les principaux objectifs de cette enquête et quelques questions méthodologiques et pratiques rencontrées dans sa conception et son organisation<sup>7</sup>. Dans un premier temps, nous abordons les justifications pour la collecte de données contextuelles rétrospectives sur les résidences actuelles et passées des individus, et discutons de différentes approches possibles pour la collecte de ce type de données. La sélection des localités à enquêter et l'organisation pratique de l'enquête sont ensuite abordées. La dernière partie est consacrée aux outils de collecte (questionnaire, calendrier).

## CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Malgré la richesse des données individuelles et de ménage collectées dans le volet biographique individuel de l'EMIUB, celles-ci ne comportent pas d'informations détaillées sur les lieux dans lesquels ont vécu les individus, en dehors de leur localisation et de leur caractère urbain ou rural<sup>8</sup>. Les caractéristiques des villages ou villes habités par ceux-ci sont toutefois *a priori* essentielles pour l'explication de la mobilité spatiale (Lucas, 1997; Findley, 1987; Hugo, 1985; Bilsborrow, 1984; Oberai et Bilsborrow, 1984; Gardner, 1981). Ils sont également importants pour l'étude de la mortalité, de la fécondité, de la scolarisation ou de l'accès à l'emploi, pour ne citer que quelques exemples.

Sans revenir ici en détail sur les approches explicatives du phénomène migratoire, reprenons quelques exemples de caractéristiques contextuelles pouvant influencer la migration. Un des facteurs les plus fréquemment cités est la disponibilité d'emplois rémunérés dans ou à proximité de la localité. Les localités disposant d'un nombre et d'une gamme d'emplois rémunérés importants auraient tendance à retenir leur

---

<sup>7</sup> Des exemples de recherches basées sur ces données sont repris dans la bibliographie de cet article. En outre, l'article 4 utilise ces données pour l'étude des déterminants de la migration.

<sup>8</sup> Le nom et la localisation (département et province) de chaque localité habitée par un individu depuis l'âge de 6 ans pendant au moins 3 mois consécutifs ont été enregistrés. A partir des fichiers villages des recensements, chaque localité a été classée en urbain ou rural pour chaque année en fonction de la taille de sa population, le milieu urbain regroupant les localités de plus de 10 000 habitants (voir annexe 1).

population ainsi qu'à attirer les migrants (Hugo, 1985). Un autre élément important, et qui constitue une question centrale pour les politiques migratoires visant à réduire l'exode rural, concerne l'impact des infrastructures et des services publics dans les localités rurales sur l'émigration (voir l'article 4; Beauchemin et Schoumaker, 2005; Lucas, 2000; United Nations, 1995). La disponibilité de terres, l'existence de ressources naturelles (sites aurifères, ...), ou encore l'existence de conflits sont autant de facteurs susceptibles d'influencer la migration.

### **Combiner des données individuelles et contextuelles pour l'étude de la migration**

La collecte de données contextuelles pour l'étude de la migration peut être envisagée sous deux angles (Findley, 1982) : (1) l'étude des caractéristiques des localités qui déterminent la décision d'émigrer, et (2) l'étude des caractéristiques des localités qui influencent le choix de la destination. *A priori*, les facteurs qui influencent ces deux aspects de la décision de migration seront semblables. Le fait de s'intéresser à l'une ou l'autre de ces questions (ou au deux) a toutefois des implications sur l'organisation de la collecte des données. Dans le premier cas, les données devront porter sur les localités d'origine, alors que dans le second elles porteront sur les localités de destination potentielles. L'objectif principal de cette enquête était d'évaluer l'influence de facteurs contextuels sur le risque d'émigrer, et cet article sera donc centré sur l'influence de caractéristiques des localités d'origine sur l'émigration<sup>9</sup>.

Si l'on s'intéresse aux facteurs qui influencent le risque d'émigrer d'une localité, comme c'est le cas dans ce projet, on doit donc être en mesure de relier les individus susceptibles d'émigrer aux caractéristiques de leurs localités de résidence. On se trouve toutefois dans une situation inconfortable pour collecter des informations simultanément sur les individus et leurs localités d'origine, une difficulté inhérente à la combinaison de données individuelles et contextuelles pour l'étude de la mobilité spatiale (Findley, 1982; Lucas, 2000). Soit il est possible de collecter des données sur les localités sélectionnées pour l'enquête, mais les émigrants n'y sont alors par

---

<sup>9</sup> Dans la mesure où l'on s'intéresse à l'influence des caractéristiques des localités d'origine sur l'émigration, ces données permettent aussi d'étudier l'influence de ces caractéristiques sur les risques de migration vers l'étranger (parmi les individus qui sont revenus).

définition pas présents, et les informations individuelles ne peuvent être obtenues de manière directe auprès de ces individus. Soit on interroge les individus présents dans la localité sur leurs résidences antérieures (histoires migratoires), mais, comme nous l'avons déjà souligné, les informations sur ces lieux ne peuvent pas dans ce cas être collectées directement dans les localités de l'enquête individuelle.

Dans le premier cas de figure, une option consiste à obtenir les données individuelles en interrogeant les ménages sur leurs membres présents ainsi que sur les membres qui ont émigré au cours des années récentes (Findley, 1982 ; Lucas, 2000 ; Bilsborrow *et al.* 1987). Ces données, combinées avec des données contextuelles collectées dans les localités de l'enquête, permettent de mesurer l'influence de caractéristiques individuelles et contextuelles sur les risques d'émigration. Cette approche a un intérêt pratique très clair : les données contextuelles sont obtenues dans les localités échantillonnées pour l'enquête individuelle. Elle a cependant plusieurs désavantages. Premièrement, les émigrations de ménages complets (dont les ménages d'une seule personne) ne sont pas enregistrées par un tel dispositif, ce qui peut conduire à sous-estimer sensiblement la migration. Deuxièmement, étant donné que les informations sur les émigrés sont obtenues auprès de tiers, elle seront généralement peu abondantes, et risquent d'être peu fiables. Enfin, de telles données portent sur les migrations récentes et ne permettent pas d'analyses longitudinales détaillées.

Le second cas de figure correspond à l'approche retenue ici. On interroge les individus sur leur histoire migratoire, partielle ou complète. Des biographies professionnelles et familiales peuvent aussi être collectées, permettant des analyses explicatives beaucoup plus riches qu'avec des données transversales. Au niveau individuel, cela permet par exemple d'évaluer l'impact de changements dans la vie des individus sur le risque de migration. De la même manière, cela permet d'évaluer l'effet de modifications dans le contexte local sur l'émigration. Une enquête contextuelle sur les seules localités échantillonnées pour l'enquête individuelle ne suffit plus dans ce cas, et il est alors nécessaire de collecter des données rétrospectives sur les localités dans lesquelles les individus ont résidé dans le passé.

## **Quelle source de données contextuelles rétrospectives ?**

Plusieurs approches sont envisageables pour obtenir ce type de données contextuelles, mais rappelons d'abord les conditions. Dans l'optique d'analyses biographiques des déterminants de la migration, on désire connaître, à chaque moment, non seulement les caractéristiques des individus (état matrimonial, activité,...) mais aussi les caractéristiques des localités dans lesquelles ils vivent. Ces données doivent donc (1) être rétrospectives, et (2) couvrir idéalement toutes les localités dans lesquelles les individus ont vécu dans le passé. On peut distinguer trois grandes approches pour obtenir ces informations. Une première consiste à collecter des données contextuelles auprès des individus dans l'enquête individuelle. Une deuxième consiste à utiliser des données secondaires, collectées dans le cadre d'autres opérations. La troisième possibilité, décrite dans cet article, est d'organiser une enquête sur les localités identifiées dans les biographies individuelles.

La première approche permet d'obtenir certaines informations de base sur les localités dans lesquelles les individus vivaient dans le passé (Axinn, Barber et Ghimire, 1997). Par exemple, si l'on s'intéresse à l'existence d'écoles primaires, elle consisterait à poser à chaque individu des questions du type : « quand vous avez quitté [nom de la localité], une école primaire était-elle disponible dans la localité ? ». Cette information serait complétée par des informations rétrospectives plus détaillées, par exemple : « quand vous êtes arrivés à [nom de la localité], une école primaire était-elle disponible dans la localité ? ». En fonction des réponses à ces deux questions, une question sur la date de mise en service de l'école serait posée. L'avantage majeur d'une telle méthode est qu'elle ne nécessite pas de se rendre dans les localités habitées dans le passé par les individus, ce qui réduit *a priori* le coût de l'opération. Malgré son apparente simplicité, elle a toutefois de sérieux désavantages. Premièrement, elle alourdit considérablement le questionnaire individuel, puisqu'en plus de sa biographie individuelle, l'individu doit se rappeler d'éléments de l'histoire des localités dans lesquelles il se trouvait. Par ailleurs, si cinquante individus sont passés dans la même localité au cours de la même période, la même information sera collectée auprès de cinquante individus différents. Cela accroît inutilement les coûts de l'enquête, et la qualité des données collectées de cette façon sera aussi globalement moins bonne que dans une enquête auprès d'informateurs dans les localités (Axinn, Barber et

Ghimire, 1997)<sup>10</sup>. Finalement, certains sujets ne peuvent pas, ou difficilement, être abordés dans une enquête individuelle. La disponibilité de terres ou l'existence de conflits en sont des exemples. Cette approche semble donc peu appropriée pour la collecte de données contextuelles rétrospectives riches et de bonne qualité, même si quelques questions simples sur les contextes pourraient sans doute être introduites dans les questionnaires individuels. Cette approche n'a pas été retenue dans le projet discuté ici.

La deuxième approche consiste à rassembler des informations issues de sources existantes (Frankenberg, 2000; Findley, 1982). Elle a l'avantage d'être peu coûteuse, puisque reposant sur des données déjà collectées. Les données doivent toutefois remplir les conditions énoncées précédemment : être rétrospectives et couvrir idéalement toutes les localités dans lesquelles les individus échantillonnés ont vécu dans le passé. Ces conditions limitent sérieusement les sources potentielles, bien que certaines y satisfont. Au Burkina Faso, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) dispose d'une base de données exhaustive sur les écoles primaires du pays, avec notamment leurs dates de mise en service et les localités où elles se trouvent. Les dates de construction de barrages et de forages sont également disponibles dans des bases de données exhaustives. Ces données ont été rassemblées, mais il ne nous a pas été possible d'obtenir d'informations rétrospectives sur les centres de santé et les écoles secondaires, pour ne mentionner que ces deux exemples. En d'autres termes, si certaines données pertinentes sont accessibles, elles sont toutefois – dans le cas du Burkina Faso, et certainement dans de nombreux pays d'Afrique – en quantité relativement limitée. Un autre désavantage potentiel de ces données est qu'elles ne sont pas toujours de bonne qualité (Frankenberg, 2000 ; Axinn, Barber et Ghimire, 1997). Enfin, elles ne sont clairement pas appropriées pour des informations sur les conflits, les mauvaises récoltes, etc.

La troisième approche consiste à collecter les informations désirées par l'organisation d'une enquête rétrospective sur les localités. Le principe consiste à se rendre dans les localités identifiées dans les

---

<sup>10</sup> Il est par exemple peu probable qu'un individu isolé puisse donner de manière précise la date de mise en service de l'école primaire de la localité dans laquelle il vivait il y a 25 ans, en particulier s'il était très jeune au moment où il y résidait. Il est aussi très vraisemblable que les informations divergeront entre les différents répondants, ce qui pose le problème du choix d'une valeur unique pour la localité.

biographies migratoires et à interroger des informateurs sur les thèmes jugés importants pour l'explication des phénomènes étudiés. Le principal avantage de cette méthode est sa grande flexibilité (Findley, 1982). Bien qu'étant limitée par la nature rétrospective de la collecte, elle permet d'aborder des sujets pour lesquels l'enquête individuelle ou les sources administratives ne sont pas appropriées (questions foncières, conflits,...). La qualité des données d'une telle enquête peut également s'avérer meilleure que celles de sources administratives. Les désavantages majeurs de cette approche sont, *a priori*, sa relative lourdeur en termes d'organisation et son coût élevé. L'expérience de l'enquête réalisée au Burkina Faso montre toutefois qu'une telle opération est faisable dans des délais relativement courts et à un coût raisonnable. Nous présentons dans les sections suivantes les principales questions méthodologiques et organisationnelles rencontrées dans la conception et l'organisation de cette enquête.

### **SÉLECTION DES LOCALITÉS ET ORGANISATION DE L'ENQUÊTE**

Au recensement de 1996, le Burkina Faso comptait environ 8 500 localités pour une population d'un peu plus de 10 millions d'habitants (INSD, 2000). Le volet migration de l'enquête biographique individuelle avait pour objectif, parmi d'autres, de collecter les histoires migratoires de chacun des 8 644 individus de 15-64 ans, en identifiant toutes les localités dans lesquelles les individus avaient passé au moins 3 mois consécutifs depuis l'âge de 6 ans. Avant la réalisation de l'enquête individuelle, il était difficile d'évaluer avec précision le nombre total de localités pour lesquelles des données contextuelles devaient être collectées. L'enquête individuelle terminée, le verdict est tombé : les 8 644 individus de l'enquête avaient, au cours de leur vie, habité dans 1 703 localités au Burkina Faso, soit un cinquième de l'ensemble des localités du pays<sup>11</sup>.

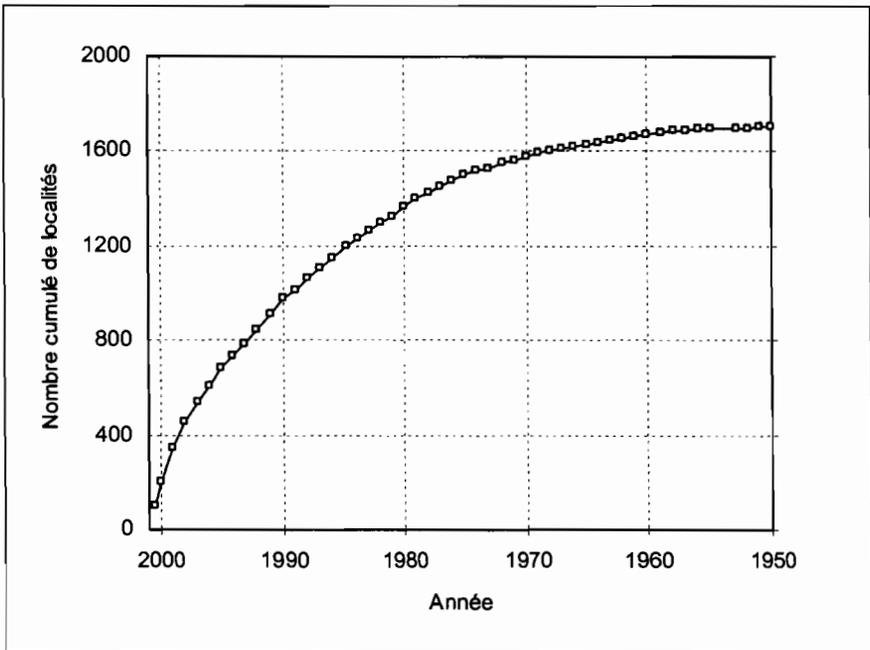
La figure 3.1 illustre le nombre cumulé de localités répertoriées dans les biographies migratoires en remontant dans le temps à partir du moment de l'enquête. En 2000, seules les 101 localités concernées par l'enquête individuelle (celles où se situent les grappes de sondage) sont répertoriées. En cumulant l'ensemble des localités visitées dans les 10

---

<sup>11</sup> Ce nombre n'inclut pas les localités habitées à l'étranger, seul le nom du pays ayant été enregistré dans ce cas. Parmi les 26 626 épisodes de résidence enregistrés pour les 8 644 individus, 2 863 épisodes à l'étranger ont été dénombrés dans l'enquête, soit environ 11 % de l'ensemble de épisodes de résidence.

années précédant l'enquête, on arrive à près de 1 000 localités, et dans les 20 années précédant l'enquête, près de 1 400 localités avaient été habitées au moins 3 mois par au moins un individu. En fin de compte, près de 1 700 localités ont été habitées depuis 1950.

**FIGURE 3.1 : Nombre cumulé de localités ayant été habitées par au moins un individu de l'enquête biographique, 1950-2000<sup>12</sup>**



Enquêter 1 700 localités est une énorme opération et, compte tenu des ressources disponibles, l'idée d'en sélectionner un sous-ensemble a été rapidement envisagée. Une telle sélection conduit toutefois inévitablement à des données manquantes pour certains épisodes de résidence de l'enquête biographique. Selon quel(s) critère(s) sélectionner ces localités? Intuitivement, il semble logique de concentrer l'enquête sur les localités dans lesquelles plusieurs épisodes de résidence ont été enregistrés. Un grand nombre d'entre elles n'apparaissent en effet qu'à une ou deux reprises dans l'enquête

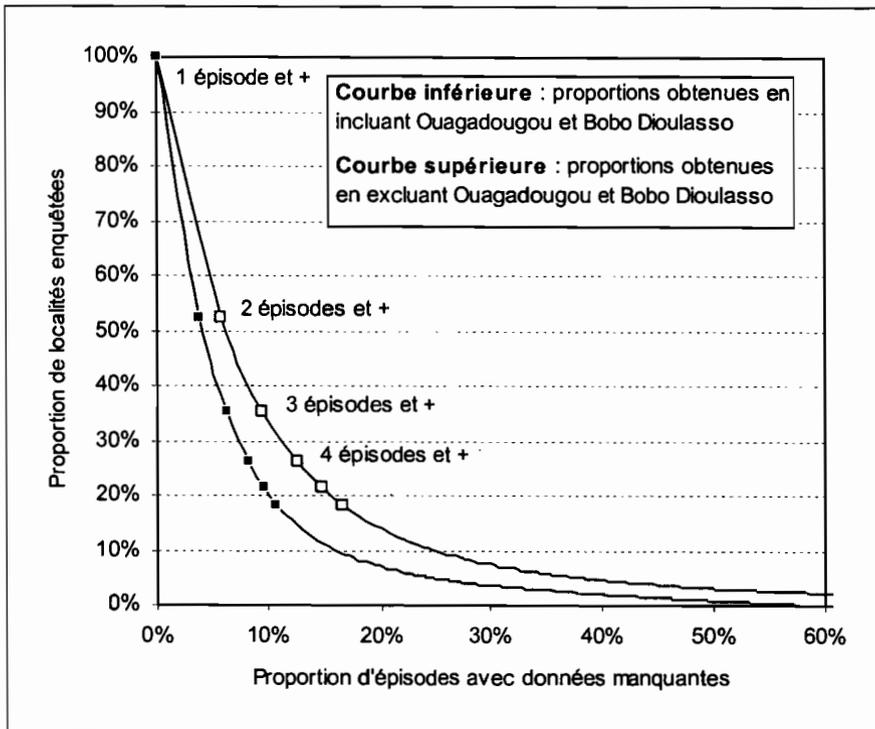
<sup>12</sup> Le premier point fait référence à la date de l'enquête, le second au début de l'année 2000, les points suivants se rapportent au début des années antérieures.

biographique, et il semble déraisonnable de réaliser une enquête sur chacune d'elles. Cette approche, que nous avons adoptée, a l'avantage de minimiser la proportion de données manquantes pour un nombre de localités enquêtées donné. D'autres critères ont toutefois été envisagés. Par exemple, il aurait été possible de sélectionner toutes les localités « visitées » par les individus de l'enquête au cours des dix dernières années. L'avantage aurait été de disposer de données complètes sur une période déterminée. Cependant, comme le montre la figure 3.1, cela nécessite d'inclure plus de 1 000 localités si l'on s'intéresse uniquement aux dix dernières années, ce qui reste considérable pour une couverture temporelle somme toute limitée.

L'approche retenue a donc été de sélectionner les localités en fonction du nombre d'épisodes de résidence enregistrés pour chacune d'elles. La figure 3.2 illustre plus précisément l'intérêt de cette approche, en mettant en relation en ordonnée la proportion de localités enquêtées parmi les 1 703 localités identifiées et en abscisse la proportion d'épisodes de résidence pour lesquelles les données sont manquantes (sur un total de 23 763 épisodes dans le pays pour les 8 644 individus). Si toutes les localités sont enquêtées, la proportion d'épisodes de résidence avec des données contextuelles manquantes est bien sûr nulle. En ne considérant que les localités dans lesquelles au moins deux épisodes de résidence ont été enregistrés, le nombre de localités à enquêter est réduit de moitié (890 au lieu de 1 703), tout en n'ayant que 3,5 % de données contextuelles manquantes sur l'ensemble des épisodes de résidence (courbe inférieure), et 5,5 % pour les épisodes en dehors de Ouagadougou et Bobo Dioulasso (courbe supérieure). Se limiter aux localités dans lesquelles au moins 3 épisodes ont été enregistrés réduit le nombre de localités à 600, en ne dépassant pas 6 % de données manquantes pour l'ensemble des épisodes (10 % pour les épisodes hors de Ouagadougou et Bobo Dioulasso). Il est bien sûr possible de réduire davantage le nombre de villages à enquêter, mais la proportion de données manquantes croît alors de plus en plus rapidement par rapport à la diminution du nombre de villages à enquêter. Par exemple, passer de 900 à 600 villages « coûte » environ 4 % de données manquantes, alors que passer de 600 à 300 villages se traduit par 7 % de données manquantes supplémentaires. La sélection des villages avec au moins 3 épisodes de résidence est en partie arbitraire et a été déterminée essentiellement par le budget disponible et la proportion de données manquantes jugée raisonnable. Les données

pour les localités ayant moins de 3 épisodes de résidence sont alors imputées par une procédure d'imputation aléatoire multiple (pour une description de la méthode, voir Henry, Schoumaker et Beauchemin, 2004)

**FIGURE 3.2 : Relation entre la proportion de villages enquêtés et la proportion de données manquantes au niveau contextuel parmi le total des épisodes de résidence au Burkina Faso**

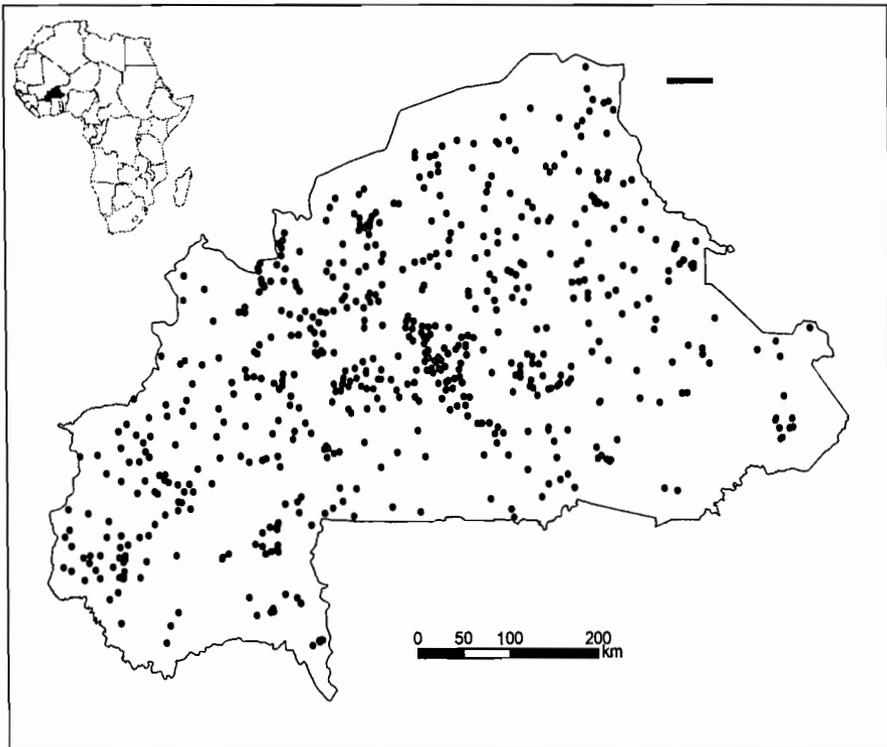


Au total 600 localités ont donc été sélectionnées pour l'enquête. Parmi ces localités, 599 ont été enquêtées avec succès, une seule d'entre elles n'ayant pas été retrouvée sur le terrain. 48 de ces localités étaient des villes (définies comme des localités de plus de 10 000 habitants), et les chefs-lieux des 45 provinces étaient tous repris dans l'enquête (à l'exception de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

## Organisation de l'enquête et collecte des données

Un des défis de cette enquête résidait dans l'organisation de son terrain. Alors que des expériences d'enquêtes contextuelles rétrospectives fournissaient des points de repère pour la conception du questionnaire, ce n'était pas le cas pour l'organisation de l'opération de terrain. Le nombre élevé de localités à enquêter (600) et leur dispersion géographique à travers tout le pays (figure 3.3) constituait *a priori* une difficulté de taille, et imposaient de donner une grande autonomie aux enquêteurs.

**FIGURE 3.3 : Carte du Burkina Faso indiquant la localisation des 599 localités de l'enquête**



L'option retenue a été de répartir les 600 localités entre 13 enquêteurs de confiance (7 hommes et 6 femmes), capables de travailler seuls dans

des conditions difficiles<sup>13</sup>. Chaque enquêteur s'est vu attribuer une liste de localités à enquêter réparties en fonction de ses connaissances linguistiques. Les enquêteurs disposaient chacun de cartes géographiques sur lesquelles les localités avaient été repérées, et d'une mobylette permettant de circuler d'un village à l'autre<sup>14</sup>. Les parcours de chaque enquêteur avaient été établis à l'avance, mais une certaine autonomie leur était laissée sur le terrain afin d'optimiser l'organisation de leur travail. Une autre contrainte imposée par cette enquête était la supervision relativement légère des enquêteurs. Il était impossible de contrôler en permanence le travail de tous les enquêteurs, et l'option adoptée à consister à ce que les trois responsables de l'enquête sillonnent le pays et rencontrent les enquêteurs à tour de rôle. Cette option s'est avérée efficace, dans la mesure où les enquêteurs étaient expérimentés et fiables.

Comme dans la plupart des enquêtes sur des localités, les entretiens ont été réalisés auprès d'un groupe d'informateurs. Contrairement aux enquêtes individuelles, il est admis que le fait d'interroger plusieurs personnes ensemble améliore la qualité des données (Frankenberg, 2000; Axinn, Barber et Ghimire, 1997). Cela tient au fait que différents informateurs peuvent être plus ou moins bien informés sur différents aspects du questionnaire, et que les débats entre informateurs peuvent améliorer la qualité des informations. Il n'est toutefois pas utile ni souhaitable de multiplier à l'envi le nombre d'informateurs. Les pré-tests ont indiqué qu'un nombre élevé de répondants (au-delà d'une dizaine) constituait un handicap dans la conduite de l'entretien. Pour cette enquête, il était recommandé d'avoir environ 6 informateurs, avec strict minimum de 3 informateurs par localité.

La première étape des entretiens consistait généralement à rencontrer le délégué du village<sup>15</sup> ou le chef du village, qui se chargeait de rassembler les informateurs appropriés. Quelques consignes sur le type d'informateurs à privilégier avaient été données aux enquêteurs, mais le choix des informateurs était dans une large mesure laissé aux habitants

---

<sup>13</sup> Deux critères majeurs dans la sélection des enquêteurs étaient leur expérience et leurs connaissances linguistiques, les enquêteurs devant couvrir une cinquantaine de localités dans plusieurs zones linguistiques.

<sup>14</sup> Les enquêteurs ont parcouru une moyenne d'environ 40 kilomètres par jour. La durée totale de la collecte sur le terrain a été d'environ 40 jours, avec une moyenne de 1,2 enquêtes par jour et par enquêteur. Les entretiens duraient en moyenne un peu plus de 2 heures.

<sup>15</sup> Le Délégué de village est un auxiliaire de l'Administration, c'est-à-dire un représentant du village pour les affaires administratives. Le Chef du village est l'autorité traditionnelle.

eux-mêmes, en particulier au délégué du village. D'une manière générale, il était recommandé que le délégué et/ou le chef du village soient présents à l'entretien, et que l'assemblée soit diversifiée en terme d'âges, de sexe et d'ethnies. Les délégués et chefs de villages ont participé aux enquêtes dans la grande majorité des localités (au moins l'un des deux présents dans 84 % des localités), et la répartition par âge et ethnie est globalement satisfaisante<sup>16</sup>. Il a été par contre plus difficile d'obtenir la participation de femmes à cette enquête. Les informateurs comprenaient au moins une femme dans seulement 12 % des villages.

D'une manière générale, le rassemblement des informateurs a posé très peu de problèmes. Le fait de réaliser l'enquête dans la saison sèche, au cours de laquelle les travaux agricoles sont limités, a clairement favorisé la disponibilité des répondants. Dans la plupart des cas, les autorités locales avaient aussi été averties par le préfet du département qu'une enquête allait être réalisée dans leur localité, ce qui a également facilité la réalisation de l'enquête. Le fait de retracer les histoires des localités, s'il a pu intriguer certains informateurs, a reçu globalement un accueil très positif, l'exercice étant vécu comme un moment de convivialité dans la plupart des localités. Certaines sections du questionnaire ont inévitablement conduit à des débats entre informateurs sur les datations « exactes » des événements, mais dans l'ensemble peu de dissensions entre informateurs sont à noter. Seule la section du questionnaire portant sur les conflits dans la localité ou avec d'autres localités a posé de réels problèmes dans quelques cas, où les chefs de village ont refusé de manière catégorique que ces questions ne soient évoquées.

#### **LES OUTILS DE COLLECTE : QUESTIONNAIRE ET CALENDRIER COMMUNAUTAIRE**

Deux outils ont été utilisés pour la collecte de ces données : un questionnaire contextuel et un calendrier villageois. La totalité des informations était enregistrée sur le questionnaire, le calendrier étant lui un outil pour améliorer la qualité de l'information<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Dans chaque localité, les caractéristiques des informateurs les plus actifs, avec un maximum de 6 par localité, étaient enregistrées en fin d'entretien.

<sup>17</sup> Des enregistrements audio des enquêtes ont aussi été réalisés dans une trentaine de localités et sont en cours d'exploitation.

## **Le questionnaire**

L'utilisation de questions fermées est indispensable pour la collecte de données comparables sur un nombre élevé de localités (Bilsborrow, 1984). Par conséquent, le questionnaire utilisé dans cette enquête était très structuré, avec une très large majorité de questions fermées. La plupart des informations collectées sont de nature rétrospective et remontent jusqu'à 1960<sup>18</sup>. Le contenu et la structure du questionnaire sont inspirés de quelques expériences d'enquêtes contextuelles rétrospectives, notamment des *Family Life Surveys* en Indonésie (Frankenberg, 2000; Frankenberg, Karoly *et al.*, 1995) et d'une enquête réalisée au Népal (Axinn, Barber et Ghimire, 1997). Le questionnaire comporte au total 9 grandes sections, en plus d'une section sur l'identification du village et des informateurs (tableau 3.1). Les thèmes abordés couvrent à notre sens l'essentiel des informations sur les déterminants potentiels de la migration identifiés dans la littérature et pouvant être collectées dans une enquête rétrospective. Il reprend également de nombreuses données pertinentes pour des analyses explicatives d'autres variables démographiques et sociales (fécondité, scolarisation,...).

Nous avons adopté un seul questionnaire pour l'ensemble des localités enquêtées, qu'il s'agisse de villages de quelques centaines d'habitants ou de villes petites ou moyennes<sup>19</sup>. Cette approche a été retenue pour plusieurs raisons. La principale est que ces localités sont situées sur un continuum d'urbanisation, et qu'il n'existe pas de critère évident pour déterminer les localités qui devraient avoir un questionnaire rural, et celles qui devraient avoir un questionnaire urbain. Cette question est d'autant plus délicate que les données collectées sont rétrospectives, et que certaines localités urbaines aujourd'hui étaient clairement rurales quelques années auparavant.

---

<sup>18</sup> L'année 1960 a été retenue pour deux raisons : (1) la très grande majorité des épisodes migratoires de l'enquête individuelle étaient postérieurs à 1960 et (2) elle correspond à une année clé dans l'histoire du pays (indépendance), par rapport à laquelle les informateurs pouvaient se situer plus facilement.

<sup>19</sup> Selon les données du recensement de 1996, la population des localités enquêtées va de 42 habitants à 72 490 habitants, avec une taille médiane de 2 179 habitants et un écart interquartiles de 1 112 à 4 305 habitants. Environ 8 % des localités enquêtées comptent plus de 10 000 habitants, et 12 d'entre elles en comptent plus de 20 000.

**TABLEAU 3.1 : Sections du questionnaire communautaire**

<b>Section 1</b>	<i>Histoire administrative</i>
<b>Section 2</b>	<i>Caractéristiques physiques et potentialités du village</i>
<b>Section 3</b>	<i>Infrastructures scolaires</i> A. Ecoles Primaires B. Ecoles secondaires
<b>Section 4</b>	<i>Services de santé et pharmacies</i> A. Services de santé B. Pharmacies
<b>Section 5</b>	<i>Peuplement, conflits, endémies, sécheresse</i> A. Histoire du peuplement B. Histoire des conflits dans le village C. Endémies D. Récoltes et sécheresses
<b>Section 6</b>	<i>Activités économiques, agriculture et questions foncières</i> A. Principales activités B. Activités agricoles C. Technologies et pratiques agricoles D. Qualité des terres et accessibilité foncière
<b>Section 7</b>	<i>Travail rémunéré</i>
<b>Section 8</b>	<i>Projets de développement, groupements, associations</i> A. Projets de développement B. Groupements villageois C. Associations de ressortissants
<b>Section 9</b>	<i>Equipements collectifs, biens de consommation, accessibilité</i> A. Equipements collectifs et loisirs B. Marchés C. Produits de consommation D. Accessibilité et transports

Pour la plupart des sections du questionnaire (infrastructures, services,...), l'utilisation du même questionnaire dans des petits villages et des villes ne pose aucun problème particulier<sup>20</sup>. Seules les questions relatives à l'agriculture ont posé quelques problèmes de collecte dans les localités les plus urbanisées. Le fait de conserver cette section du questionnaire a néanmoins permis de collecter des informations sur l'agriculture urbaine, qui reste importante au Burkina Faso. La collecte des données contextuelles rétrospectives pose certaines difficultés qui ne sont pas rencontrées dans la collecte des données transversales. Compte tenu de la rareté de ce type d'opérations, nous présentons ici brièvement quelques-uns des ces problèmes et des solutions adoptées. Loin d'être exhaustive, cette section a pour objectif d'illustrer quelques difficultés et limites à travers des exemples concrets.

### ***Disponibilité des services dans le temps et l'espace : l'exemple des écoles primaires***

La section du questionnaire relative à la disponibilité d'écoles primaires illustre (figure 3.4), à partir d'un cas simple, quelques unes des particularités de la collecte de données rétrospectives sur les services et infrastructures. Cette section avait pour objectif de déterminer, pour chaque année depuis 1960, (1) le nombre d'écoles primaires dans la localité, et (2) la distance à l'école primaire la plus proche à tout moment. Le type d'école (publique, privée...) était également enregistré.

Le principe de base adopté dans cette section, et dans la plupart des sections consacrées aux infrastructures et services (services de santé, routes, transports,...), consistait à commencer par la situation au moment de l'enquête dans la localité. Si une ou des écoles étaient disponibles (Q300), la datation de la mise en service de ces écoles permettait de remonter dans le temps et de déterminer la date de création de l'école la plus ancienne (Q302). Dans un deuxième temps, si l'école la plus ancienne dans la localité avait été ouverte après 1960, des informations sur les écoles fréquentées avant l'ouverture de cette école étaient collectées (Q315b à Q320). Le principe était de demander « avant l'ouverture de l'école la plus ancienne, où se trouvait l'école la

---

<sup>20</sup> La principale difficulté est que le nombre d'écoles, de services de santé, etc. peut s'avérer très élevé dans quelques villes moyennes. Dans ce cas, afin d'alléger le travail des enquêteurs, nous leur avons fourni certaines informations issues de sources administratives (liste des écoles) qu'ils devaient vérifier et compléter le cas échéant. Des données administratives dans les villes ont également été parfois utilisées.

plus fréquentée par les enfants du villages ? »<sup>21</sup>, en enregistrant notamment la distance à cette école. En fonction de la date d'ouverture de l'école, la même question était répétée jusqu'à ce que la date d'ouverture de l'école la plus fréquentée soit antérieure à 1960<sup>22</sup>. De la même manière, si aucune école primaire n'existait dans la localité au moment de l'enquête, l'école la plus fréquentée était identifiée (Q315). En fonction de la date d'ouverture de l'école, des questions sur les écoles fréquentées avant celle identifiée au moment de l'enquête étaient posées, jusqu'à ce que la date d'ouverture de l'école la plus fréquentée soit antérieure à 1960.

Pour disposer d'informations complètes sur la disponibilité des écoles à tout moment, deux autres séries de questions semblaient s'imposer : (1) une première sur les périodes d'interruption dans le fonctionnement de ces écoles (Q304 à Q306) et (2) une seconde sur les écoles ayant existé dans le passé mais n'existant plus au moment de l'enquête (Q308 à Q314). En fin de compte, ces deux informations se sont révélées peu pertinentes. Les périodes d'interruption concernent très peu d'écoles (moins d'1 %), et l'information recueillie n'est pas fondamentale pour la plupart des analyses. La question relative aux écoles ayant existé dans le passé mais n'existant plus au moment de l'enquête pourrait également être omise, compte tenu du faible de nombre de cas enregistrés. Cette dernière recommandation ne se justifie toutefois pas pour tous les services. Par exemple, de nombreuses pharmacies avaient existé dans le passé mais n'existaient plus au moment de l'enquête. L'omission de ces questions aurait donc sensiblement sous-estimé la disponibilité de pharmacies dans le passé.

---

<sup>21</sup> Cette formulation, basée sur la collecte d'informations sur l'école la plus fréquentée, a été préférée à celle basée sur l'école la plus proche. Un système de questions permettant de vérifier s'il l'école la plus fréquentée est également la plus proche a aussi été introduit dans le questionnaire.

<sup>22</sup> Axinn, Barber et Ghimire (1997) ont adopté un procédé similaire, en se limitant toutefois à un maximum de trois écoles. Notre approche présente l'avantage de fournir des données complètes sur la période postérieure à 1960.

FIGURE 3.4 : Section du questionnaire sur les écoles primaires

Q300. Combien d'écoles primaires y a-t-il actuellement dans le village ? [ ] (si 0. → Q307)								
RELEVEZ LES INFORMATIONS SUR TOUTES LES ECOLES PRIMAIRES DANS LE VILLAGE EN COMMENCANT PAR LA PLUS ANCIENNE.								
N°	Q301. Quel est le nom de l'école ?	Q302. En quelle année a-t-elle été ouverte ?	Q303. De quel type d'école s'agit-il ?	Q304. Combien de périodes d'interruption prolongée (>1 an) y a-t-il eu dans son fonctionnement depuis sa création (après 1960) ? (SI NE SAIT PAS. NOTEZ 99)				
1	.....	a. Avant 1960 b. Après 1960 : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1	[ ] [ ] (si 00 ou 99. → ligne suivante)				
			Classique privée..... 2		N°	Q305. Début interruption	Q306. Fin interruption	
			Satellite..... 3		1	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
			Franco-arabe / medersa.. 4		2	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
2	.....	a. Avant 1960 b. Après 1960 : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1	[ ] [ ] (si 00 ou 99. → ligne suivante)				
			Classique privée..... 2		N°	Q305. Début interruption	Q306. Fin interruption	
			Satellite..... 3		1	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
			Franco-arabe / medersa.. 4		2	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
3	.....	a. Avant 1960 b. Après 1960 : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1	[ ] [ ] (si 00 ou 99. → Q307)				
			Classique privée..... 2		N°	Q305. Début interruption	Q306. Fin interruption	
			Satellite..... 3		1	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
			Franco-arabe / medersa.. 4		2	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	
Q307. Combien d'écoles primaires y a-t-il eu dans le village depuis 1960 et qui n'existent plus actuellement ? [ ]								
-S'IL N'Y A JAMAIS EU D'ECOLE DANS LE VILLAGE (Q300=0 ET Q307=0), PASSEZ A Q315.								
-S'IL Y A ACTUELLEMENT AU MOINS UNE ECOLE (Q300>0) ET QU'IL N'Y EN A PAS EU DANS LE PASSÉ (Q307=0), PASSEZ A Q315b SI LA DATE D'OUVERTURE DE L'ECOLE LA PLUS ANCIENNE DU VILLAGE EST APRES 1960. SI LA DATE D'OUVERTURE EST AVANT 1960, PASSEZ DIRECTEMENT A LA SECTION 3.B.								
RELEVEZ LES INFORMATIONS SUR LES ECOLES PRIMAIRES AYANT EXISTE DEPUIS 1960 EN COMMENCANT PAR LA PLUS ANCIENNE.								
N°	Q308. Quel est le nom de l'école ?	Q309. En quelle année a-t-elle été ouverte ?	Q310. En quelle année a-t-elle été fermée ?	Q311. De quel type d'école s'agissait-il ?	Q312. Combien de périodes d'interruption prolongée (>1 an) y a-t-il eu dans son fonctionnement depuis sa création jusqu'à sa fermeture (après 1960) ? (SI NE SAIT PAS. NOTEZ 99)			
1	.....	a. Avant 1960 b. Après 1960 : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1	[ ] [ ] (si 00 ou 99. → page suivante)			
				Classique privée..... 2		N°	Q313. Début interruption	Q314. Fin interruption
				Satellite..... 3		1	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
				Franco-arabe / medersa.. 4		2	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]	[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

**FIGURE 3.4 (suite) : Section du questionnaire sur les écoles primaires**

-POSEZ LA QUESTION Q315 UNIQUEMENT SI AUCUNE ECOLE N'EXISTE ACTUELLEMENT DANS LE VILLAGE. S'IL Y A UNE ECOLE DANS LE VILLAGE, PASSEZ A Q315b. -SI L'ANNEE D'OUVERTURE DE L'ECOLE (Q318) EST AVANT 1960, TERMINEZ DE COLLECTER LES INFORMATIONS SUR CETTE ECOLE ET PASSEZ ENSUITE A Q321.						
N°	Q315. Les enfants du villages vont ils à l'école primaire ?	Q316. Où se trouve l'école primaire la plus fréquentée par les enfants du village ?	Q317. A quelle distance se trouve-t-elle ?	Q318. En quelle année a-t-elle été ouverte ?	Q319. De quel type d'école s'agit-il ?	Q320. S'agit-il de l'école primaire la plus proche ?
1	Oui..... 1 Non..... 2 (→PRENEZ LES INFORMATIONS SUR L'ECOLE LA PLUS PROCHE)	Nom école : ..... Localité : ..... Dép. : ..... Prov. : .....	[ ] [ ] [ ] km	a. Avant 1960 b. Après 1960 [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1 Classique privée..... 2 Satellite..... 3 Franco-arabe / medersa...4	Oui..... 1 Non..... 2
	Q315b. Avant l'ouverture de l'école la plus ancienne fréquentée, les enfants du villages allaient-ils à l'école primaire ?	Q316b. Où se trouvait l'école la plus fréquentée par les enfants du village ?	Q317. A quelle distance se trouvait-elle ?	Q318. En quelle année a-t-elle été ouverte ?	Q319. De quel type d'école s'agit-il ?	Q320. S'agissait-il de l'école primaire la plus proche ?
2	Oui..... 1 Non..... 2 (→PRENEZ LES INFORMATIONS SUR L'ECOLE LA PLUS PROCHE)	Nom école : ..... Localité : ..... Dép. : ..... Prov. : .....	[ ] [ ] [ ] km	a. Avant 1960 b. Après 1960 [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1 Classique privée..... 2 Satellite..... 3 Franco-arabe / medersa...4	Oui..... 1 Non..... 2
3	Oui..... 1 Non..... 2 (→PRENEZ LES INFORMATIONS SUR L'ECOLE LA PLUS PROCHE)	Nom école : ..... Localité : ..... Dép. : ..... Prov. : .....	[ ] [ ] [ ] km	a. Avant 1960 b. Après 1960 [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique..... 1 Classique privée..... 2 Satellite..... 3 Franco-arabe / medersa...4	Oui..... 1 Non..... 2
POSEZ LES QUESTIONS Q321 A Q327 POUR TOUTES LES ECOLES EN DEHORS DU VILLAGE (LIGNES CI-DESSUS) QUI NE SONT PAS OU N'ETAIENT PAS LES PLUS PROCHEES DU VILLAGE (Q320=2). SI TOUTES LES ECOLES CITEES ETAIENT LES PLUS PROCHEES DU VILLAGE (Q320=1), PASSEZ A LA SECTION 3.B.						
N°	Q321. NOTEZ LE NUMERO DE LA LIGNE CONCERNEE.	Q322. Où se trouve/trouvait l'école la plus proche ?	Q323. A quelle distance se trouve-t-elle ?	Q325. En quelle année a-t-elle été ouverte ?	Q326. De quel type d'école s'agit-il ?	Q327. Pour quelle(s) raisons les enfants du village ne vont / n'allaient-ils pas à cette école ? (EN CLAIR)
1	N° de ligne [ ]	Nom école : ..... Localité : ..... Dép. : ..... Prov. : .....	[ ] [ ] [ ] km	a. Avant 1960 b. Après 1960 [ ] [ ] [ ] [ ]	Classique publique.....1 Classique privée..... 2 Satellite..... 3 Franco-arabe / medersa...4	..... ..... ..... .....

Plusieurs sections (écoles secondaires, services de santé, pharmacies, marchés, routes,...) sont construites selon le même principe que la section sur les écoles primaires. Certaines complications se présentent néanmoins dans quelques-unes de ces sections. Une première concerne le changement de statut de certains services. Par exemple, une école secondaire qui est actuellement un lycée (toutes les classes du secondaire) peut avoir été ouverte comme un collège (premières années du secondaire uniquement). Si l'on veut déterminer la présence d'un lycée dans la localité pour chaque année, il est nécessaire d'introduire une question supplémentaire sur l'année du changement de collège à lycée. Le même type de problème se pose pour les services de santé, avec des complications supplémentaires. Le questionnaire distingue cinq types de services de santé au moment de l'enquête : dispensaires, centres de santé et de promotion sociale (CSPS), centres médicaux (CM), centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA), et hôpitaux. Le problème est que non seulement les services ont pu eux-mêmes changer de statut – un CSPS devenant un CM par exemple – mais aussi que la classification même des services a varié dans le temps – ce qui s'appelle un CM actuellement ne s'appelait pas CM auparavant. Pour obtenir une information fiable sur ces changements, il aurait été nécessaire de réaliser une enquête auprès des services eux-mêmes (Frankenberg, 2000; Axinn, Barber et Ghimire, 1997), et pas uniquement auprès d'informateurs villageois. Compte tenu des contraintes budgétaires, cette approche n'a pas été retenue et en fin de compte, seul le statut du service de santé au moment de l'enquête a été collecté.

### ***L'occurrence d'événements dans la localité : l'exemple des mauvaises récoltes***

L'enquête visait également à collecter des informations sur l'occurrence d'événements particuliers. Une section du questionnaire a par exemple été consacrée à l'identification des années de très mauvaises récoltes. Celles-ci, dans une large mesure liées aux déficits de pluie, sont souvent considérées comme un facteur poussant les individus à quitter leur village, de manière temporaire ou permanente (Henry, Schoumaker et Beauchemin, 2004; Findley, 1994). Concrètement, les enquêteurs demandaient aux informateurs d'identifier toutes les années de très mauvaise récolte depuis 1960, une très mauvaise récolte étant définie comme une récolte que les paysans estimaient être largement en dessous de ce qu'ils ont l'habitude de récolter. Des questions étaient

alors posées sur les causes de chacune de ces mauvaises récoltes (manque de pluie, insectes,...) et sur leurs conséquences (vente de biens, migration,...).

Deux difficultés essentielles ont été rencontrées dans la collecte de ces données. Premièrement, la notion de « très mauvaise récolte » peut varier non seulement d'un village à l'autre mais aussi au cours du temps. La figure 3.5 illustre ce point. Elle reprend, pour chaque année, le nombre de localités ayant déclaré qu'une très mauvaise récolte s'était produite. Les deux grandes sécheresses du milieu des années 1970 et des années 1980 apparaissent clairement. Plus inattendu par contre, le nombre de localités ayant déclaré une très mauvaise récolte augmente significativement à la fin des années 1990. Cela s'explique probablement en partie par la réelle mauvaise qualité des récoltes au cours des quelques années précédant l'enquête. Néanmoins, cette augmentation tient probablement aussi en partie au fait que la perception de ce qu'est une très mauvaise récolte dépend de l'ancienneté de celle-ci, les années récentes ayant sans doute plus d'importance aux yeux des informateurs<sup>23</sup>.

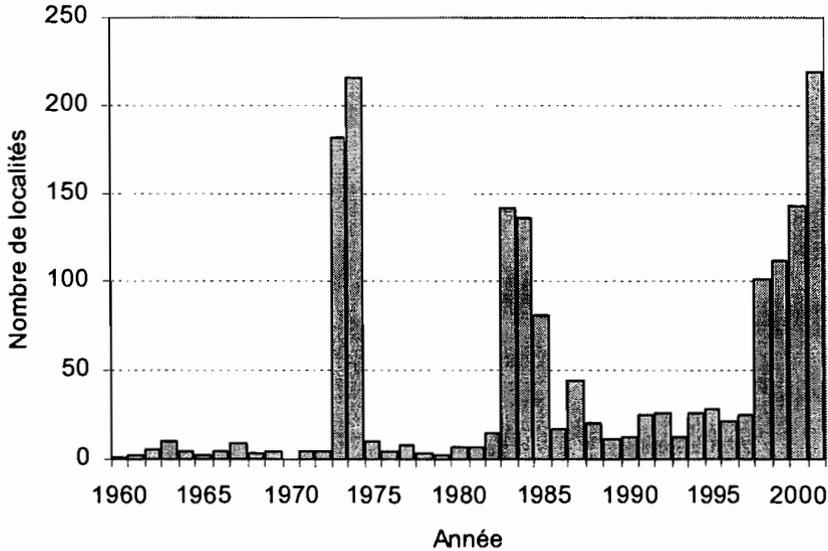
Une deuxième difficulté rencontrée dans la collecte de ces données, classique, concerne la datation précise des années de mauvaises récoltes. Comme nous le verrons, un calendrier avait été mis au point pour améliorer la qualité des données sur les dates collectées dans l'enquête. Cela n'a bien sûr pas résolu tous les problèmes de datation et certaines informations restent donc approximatives. Pour les données sur les mauvaises récoltes, nous avons toutefois procédé à une analyse de la qualité des données, qui indique que, malgré les difficultés liées à la collecte de ces informations, elles semblent de qualité satisfaisante<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Certains informateurs peuvent aussi avoir été tentés de déclarer la situation récente comme particulièrement défavorable, dans l'espoir peut-être d'attirer des aides.

<sup>24</sup> L'analyse de la qualité des données repose sur la comparaison des dates de mauvaises récoltes recueillies dans l'enquête à des données pluviométriques mesurées à partir de stations météorologiques pour la période 1960-1998 (New, Hulme, et al., 2000) Elle a consisté à modéliser la probabilité qu'une mauvaise récolte soit déclarée pour une année donnée dans une localité donnée comme une fonction de variables pluviométriques pour la zone dans laquelle se situe la localité. Les modèles montrent que la probabilité qu'une très mauvaise récolte soit déclarée par les informateurs est très fortement liée aux variables pluviométriques (voir Schoumaker, Dabiré et al., 2004).

**FIGURE 3.5 : Nombre de localités ayant déclaré une très mauvaise récolte par année, 1960-2001**



***L'apparition progressive de certaines pratiques : l'exemple de l'utilisation de la charrue***

Les exemples précédents font référence à des événements particuliers : création d'une école, d'un centre de santé, année de mauvaise récolte, etc. Dans cette enquête, on s'est également intéressé à des phénomènes se développant progressivement, et la question de la datation se révèle alors beaucoup moins évidente. Par exemple, certaines pratiques agricoles se diffusent dans une localité, comme le fait d'utiliser la charrue ou des engrais chimiques. Faut-il pour autant négliger ces informations rétrospectives ? Si non, quelle approche adopter pour obtenir une information sur l'évolution de ces pratiques ?

Une approche relativement simple consiste à poser une question du type « depuis quelle année la charrue est-elle utilisée par des familles du village ? ». Même si la date risque d'être approximative, elle donnera une bonne idée de l'ancienneté de la pratique dans la localité. Cette approche est toutefois grossière et n'indique pas si la pratique est répandue dans la localité. On a alors envisagé de demander aux informateurs d'évaluer, pour différentes périodes, la proportion de familles qui utilisaient la charrue, en utilisant des questions du type : « Actuellement, quelle proportion de familles dans la localité utilise la

charrue ?», « Il y a 10 ans, quelle proportion de familles utilisait la charrue ? », etc. Cette approche a été évaluée lors de pré-tests, mais s'est révélée impraticable. Afin de saisir partiellement l'évolution de la pratique dans le village, nous avons finalement opté pour une combinaison de trois questions : (1) « Si la charrue est utilisée dans le village, depuis quand l'est-elle ? » ; (2) « Actuellement, cette pratique est-elle très répandue (>75 % des ménages), moyennement répandue (>30 %), ou peu répandue (<30 %) ? », et finalement (3), « si elle est très répandue, depuis quelle année est-elle très répandue ». On ne peut bien sûr espérer obtenir des dates exactes avec ces questions, et cette approche est clairement approximative. Elle permet néanmoins pour chaque année de classer les localités en trois catégories : celles où la charrue n'est pas utilisée, celle où elle est peu ou moyennement répandue et celle où elle est très répandue. Le même type d'information a été collecté pour différentes pratiques agricoles (engrais, tracteurs, irrigation, etc.). Ces différentes informations peuvent par exemple être combinées en un indice de développement agricole qui varie au cours du temps (Beauchemin, Schoumaker et Henry, 2004).

### **Le calendrier villageois**

Compte tenu de l'importance des dates dans cette enquête et des difficultés éprouvées par les informateurs à dater certains événements, nous avons eu recours à un « calendrier villageois » (figure 3.6). Ce calendrier s'est inspiré de celui utilisé dans une enquête similaire au Népal (Axinn, Barber et Ghimire, 1997), et ressemble aussi aux calendriers utilisés dans les enquêtes biographiques individuelles (Freedman, Thornton, *et al.*, 1988; Antoine, Bry et Diouf, 1987). En début d'entretien, les informateurs étaient invités à se remémorer des événements marquants de la vie de la localité (décès du chef du village, élection du délégué, construction du premier forage, etc.). Ces événements pouvaient généralement être datés avec précision, et étaient alors inscrits sur la ligne du calendrier correspondant à l'année déclarée. Le calendrier reprenait déjà aussi certains événements importants du pays. Le fait de disposer d'une série d'événements correctement datés avant le début de l'enquête proprement dite permettait ensuite de disposer de points de repère pour mieux dater les événements dans la suite de l'enquête. Bien qu'il se soit révélé utile, certains informateurs avaient du mal à se remémorer spontanément des événements importants, et il était souvent difficile en début d'entretien d'obtenir des informations sur plus de quatre ou cinq événements.



## CONCLUSION

Nous avons présenté ici dans leurs grandes lignes les objectifs, choix méthodologiques, intérêts et difficultés de la réalisation d'une enquête rétrospective contextuelle réalisée au Burkina Faso. Cette enquête constitue à plusieurs points de vue une première expérience du genre et offre à ce titre quelques enseignements utiles.

Elle confirme notamment qu'il est possible de collecter des informations contextuelles rétrospectives de bonne qualité auprès d'informateurs. L'évaluation de la qualité des données montre que, tout en étant affectées par certains problèmes classiques (attraction sur les dates rondes, etc.), nos données apparaissent fiables. L'expérience de cette enquête indique également que la collecte d'informations contextuelles sur un nombre élevé de localités est réalisable dans des délais et à un coût raisonnables. Cette enquête nous a permis d'obtenir des données contextuelles rétrospectives sur près de 600 localités identifiées à partir des biographies migratoires d'une enquête individuelle, avec une opération de terrain ne dépassant pas 6 semaines. Au delà de ces deux grandes conclusions, cette enquête offre aussi à notre sens des enseignements pour de futures opérations similaires, que ce soit sur le type d'information qu'il est possible de collecter, la conception des questionnaires, ou encore l'organisation pratique du travail de terrain.

Les utilisations possibles de ces données sont multiples. L'une des principales innovations de cette enquête est de permettre de relier biographies individuelles et contextuelles. L'objectif principal était de tenir compte simultanément des facteurs individuels et contextuels dans l'explication de la mobilité spatiale (pour des travaux sur ce sujet, voir les articles 4 et 8, et aussi Beauchemin et Schoumaker, 2005 ; Henry, Schoumaker et Beauchemin, 2004 ; Beauchemin, Schoumaker et Henry, 2004), mais des analyses d'autres comportements (fécondité, mortalité, nuptialité, scolarisation, emploi...) peuvent aussi être envisagées (Dos Santos et Henry, 2006; Schoumaker, 2004). En résumé, ces données permettent des analyses biographiques multi-niveaux, pour lesquelles des données appropriées sont très rarement disponibles (Axinn, Barber et Ghimire, 1997 ; Courgeau, 1999). Par l'identification des effets de variables communautaires (routes, écoles, électricité,...) sur la migration, la mortalité, la fécondité, la scolarisation,..., ces données peuvent contribuer à l'évaluation et l'identification de politiques

pertinentes. Au-delà de leur intérêt scientifique, ces données ont donc également potentiellement des retombées politiques.

## RÉFÉRENCES

Antoine P., Bry X. et Diouf P., 1987, "La fiche "AGEVEN": un outil pour la collecte des données rétrospectives", *Techniques d'enquête*, 13, p. 173-181.

Axinn W., Barber J. et Ghimire D., 1997, "The neighborhood history calendar: a data collection method designed for dynamic multilevel modeling", *Sociological Methodology*, 27, p. 355-392.

Beauchemin C. et Schoumaker B., 2005, "Migration to cities in Burkina Faso. Does the level of Development in Sending Areas Matter?" *World Development*, 33, p. 1129-1152.

Beauchemin C., Schoumaker B. et Henry S., 2004, "Côte d'Ivoire - Burkina Faso (1970-2000): Une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour", *Colloque de l'AIDELF sur Migrations Internationales*, Budapest.

Bilsborrow R., 1984, "The need for and design of a community-level questionnaire", in R. Bilsborrow, A. Oberai et G. Standing (eds.), *Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design*, London & Sidney, Croom Helm, p. 407-486.

Bilsborrow R., McDevitt T., Kossoudji S. et Fuller R., 1987, "The impact of origin community characteristics on rural-urban out-migration in a developing country", *Demography*, 24, p. 191-210.

Casterline J., 1987, "The collection and analysis of community data", in J. Cleland et C. Scott (eds.), *The World Fertility Survey: an Assessment*, London, Oxford University Press, p. 882-905.

Courgeau D., 1999, "De l'intérêt des analyses multi-niveaux pour l'explication en démographie", in D. Tabutin, C. Gourbin, G. Masuy-Stroobant et B. Schoumaker (eds.), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, Louvain-la-Neuve / Paris, Academia / L'Harmattan, p. 93-116.

DaVanzo J., 1985, *Measuring community variables for household health and demographic surveys in developing countries*, Santa Monica, Rand Corporation, Rand Working Paper, P-7099.

Dos Santos S. et Henry S., 2006, "L'influence du contexte sur la survie des enfants au Burkina Faso. L'apport du rétrospectif individuel et communautaire", *Chaire Quetelet 2006. Les systèmes d'information en démographie et en sciences sociales. Nouvelles questions, nouveaux outils ?*, Louvain-la-Neuve.

Findley S., 1982, "Methods of linking community-level variables with migration survey data", in United Nations (ed.), *National Migration Surveys. X. Guidelines for Analyses*, New York, Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, United Nations, p. 276-300.

Findley S., 1987, *Rural Development and Migration. A Study of Family Choices in the Philippines*, Boulder, Westview Press.

Findley S., 1994, "Does drought increase migration? A study of migration from rural Mali during the 1983-1985 drought", *International Migration Review*, 28, p. 539-553.

Frankenberg E., 1995, "The impact of health infrastructure on infant mortality in Indonesia: A fixed effects approach to evaluating health services", *Health Transitions Review*, 5, p. 143-162.

Frankenberg E., 2000, "Community and price data", in M. Grosh et P. Glewwe (eds.), *Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries. Lessons from 15 Years of the Living Standard Measurement Study*, Washington D.C., The World Bank, p. 315-338.

Frankenberg E., Karoly L., Gertler P., Peterson C. et Wesley D., 1995, *The 1993 Indonesian Family Life Survey: Overview and Field Report*, Santa Monica, RAND, DRU-1195/1.

Freedman D., Thornton A., Camburn D., Alwin D. et Young-DeMarco L., 1988, "The Life History Calendar: A Technique for Collecting Retrospective Data", in C. Clogg (ed.), *Sociological Methodology*, San Francisco, Jossey-Bass, p. 37-68.

Freedman R., 1974, *Community-Level Data in Fertility Surveys*, The Hague, International Statistical Institute, WFS Occasional paper, 8.

Gardner R., 1981, "Macrolevel influences on the migration decision process", in G. De Jong et R. Gardner (eds.), *Migration Decision Making: Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries*, New York, Pergamon Press, p. 59-87.

Henry S., Schoumaker B. et Beauchemin C., 2004, "The impact of rainfall on the first out-migration: a multi-level event-history analysis in Burkina Faso", *Population and Environment*, 25, p. 423-460.

Hugo G., 1985, "Investigating community-level effects on population movement", in J. Casterline (ed.), *The Collection and Analysis of Community Data*, Voorburg, International Statistical Institute, p. 157-175.

INSD, 2000, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996*, Ouagadougou, Institut National de la Statistique et de la Démographie.

Lucas R., 1997, "Internal migration in developing countries", in M. Rosenzweig et O. Stark (eds.), *Handbook of Population and Family Economics*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers, p. 721-798.

Lucas R., 2000, "Migration", in M. Grosh et P. Glewwe (eds.), *Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries. Lessons from 15 Years of the Living Standard Measurement Study*, Washington D.C., The World Bank, p. 49-81.

Mensch B., Arends-Kuenning M. et Jain A., 1996, "The impact of the quality of family planning services on contraceptive use in Peru", *Studies in Family Planning*, 27, p. 59-75.

New M. G., Hulme M. et al, 2000, "Representing 20th century space-time climate variability. II: Development of 1901-1996 monthly terrestrial climate fields", *Journal of Climate*, 13, p. 2217-2238.

Oberai A. et Bilsborrow R., 1984, "Theoretical perspectives on migration", in R. Bilsborrow, A. Oberai et G. Standing (eds.), *Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design*, London & Sidney, Croom Helm, p. 14-30.

Poirier J., Piché V., Le Jeune G., Dabiré B. et Wane H. R., 2001, "Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes à partir de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso"', *Cahiers québécois de démographie*, 30, p. 289-309.

Schoumaker B., 1999, "Analyse multi-niveaux et explication de la fécondité dans les pays du Sud", in D. Tabutin, C. Gourbin, M.-S. G. et B. Schoumaker (eds.), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, Louvain-la-Neuve, Academia / L'Harmattan, p. 331-357.

Schoumaker B., 2001, *Analyses multi-niveaux de la fécondité. Théories, modèles et applications au Maroc rural*, Thèse de doctorat, Institut de démographie, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

Schoumaker B., 2004, "Local context and marital fertility in Burkina Faso", *Congrès Général de Population*, résumé de communication, Tours 2005, UIESP.

Schoumaker B., Dabiré B. et Gnoumou-Thiombiano B., 2004, *La collecte de biographies communautaires pour l'analyse des déterminants contextuels des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso*, Ouagadougou, Unité d'enseignement et de recherche en démographie, Les travaux de l'UERD, n°14, 38 pages.

United Nations, 1995, *Report of the International Conference on Population and Development : Cairo, 5-13 September 1994*, New York, United Nations.

## Mesures et tendances des migrations : une comparaison des enquêtes de 1974-75 et 2000

*Lama KABBANJI, Victor PICHÉ, et Bonayi DABIRÉ*

Depuis la période coloniale, le Burkina Faso est décrit dans la littérature comme un pays d'émigration effectuant, à partir de la Seconde Guerre mondiale, la majorité de ses échanges migratoires externes avec la Côte d'Ivoire. Le début du 20<sup>e</sup> siècle annonce en effet l'avènement du système de migrations circulaires reliant le Burkina Faso<sup>25</sup> à la côte ouest-africaine, largement documenté par de nombreux travaux<sup>26</sup>. Ainsi, comme le démontre l'étude historique de Cordell, Gregory et Piché (1996), de 1900 à 1931, 70 % des migrations lient le Burkina Faso à l'extérieur, dont 40 % de départs et 30 % de retours. Ces migrations concernent d'abord le milieu rural mossi et ont pour origine ou destination le Ghana, de même que d'autres destinations internationales. Les mouvements sont alors essentiellement masculins.

Les destinations internationales prennent encore plus d'ampleur de 1932 à 1946 dans les migrations masculines burkinabè, représentant 80 % de toutes les migrations de la période, avec toujours le Ghana comme principale destination. Les zones rurales des deux pays sont majoritairement impliquées dans les échanges, les migrations en provenance de la zone mossi étant prépondérantes. Ce n'est qu'à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale que la Côte d'Ivoire deviendra la principale destination des migrants burkinabè. La seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle se caractérise ainsi par la mise en place d'un système de migrations circulaires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ceci contribue à renforcer la dépendance économique instaurée par les autorités coloniales entre les deux pays au détriment du Burkina Faso qui se verra amputer, durant cette période, d'une large proportion de ses hommes en âge de travailler.

La période 1960-73, débutant par l'indépendance des colonies ouest africaines, ne semble pas avoir changé les traits fondamentaux de la migration burkinabè. Les relations entre le capitalisme colonial/

---

<sup>25</sup> Appelé jusqu'en 1984 « Haute-Volta ».

<sup>26</sup> Pour plus de détails sur cette période, se référer notamment aux travaux de Ouédraogo (1986), Coulibaly, Gregory et Piché (1980) et Cordell, Gregory et Piché (1996).

néocolonial et les sociétés rurales africaines ne connaissent pas une transformation radicale et l'expansion de la migration vers la Côte d'Ivoire demeure constante. On assiste alors à une migration croissante en provenance des milieux ruraux de l'est et l'ouest du Burkina Faso. Gregory, Cordell et Piché (1989) expliquent cette continuité par le fait que, durant la période, l'essentiel du développement capitaliste se faisait en Côte d'Ivoire avec pour implication que la migration de la force de travail des villages burkinabè était dirigée principalement vers le sud ivoirien en expansion. Les durées de résidence de même que le nombre de migrations répétitives augmentent durant la période. Les migrations de retour sont inscrites dans un système de mobilité circulaire caractérisé par l'envoi de jeunes hommes célibataires en Côte d'Ivoire pour une période de deux ans en moyenne. Le but en est d'assurer, à travers la participation à l'économie salariale, le mieux-être matériel des ménages ruraux burkinabè et la perpétuation des lignages. De retour au Burkina Faso, ces jeunes hommes réintégraient leur village d'origine, la sphère économique domestique et le marché matrimonial local<sup>27</sup>. Cette circulation entre les deux pays semble laisser peu de place à l'établissement des Burkinabè en Côte d'Ivoire. Cependant, plusieurs auteurs évoquent l'installation permanente d'une partie de ces migrants et ce, après les Indépendances (Zongo, 2003; Cordell, Gregory et Piché, 1996; Blion, 1995). Cette période se caractérise également par une participation plus grande des femmes dans les mouvements migratoires que connaît le Burkina Faso. De récentes études sur les migrations burkinabè vont dans le sens d'une féminisation des migrations, particulièrement du milieu rural, avec des trajectoires diversifiées (LeJeune, Piché et Poirier, 2005). Les femmes migrant des zones rurales seraient plus nombreuses et auraient aussi tendance à effectuer plusieurs migrations, particulièrement vers des destinations internationales. Les migrations féminines en provenance du milieu rural et à destination des villes secondaires du Burkina Faso auraient également augmenté de même que les retours du milieu urbain vers le milieu rural.

Au niveau des migrations internes, Beauchemin (2005) tire deux principales conclusions de son analyse de l'évolution des échanges migratoires internes entre les villes et campagnes du Burkina Faso.

---

<sup>27</sup> Voir également le texte de Burawoy (1976) sur le fonctionnement d'un système de travailleurs migrants.

Premièrement, il constate que l'émigration rurale interne est actuellement en stagnation et, deuxièmement, que l'émigration urbaine interne, en émergence depuis les années 1970, est assez importante actuellement pour contrebalancer l'émigration rurale, de sorte que le milieu urbain ne profite pratiquement plus des échanges.

Coulibaly, Gregory et Piché (1980), se basant sur les données de l'Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta de 1974-75 avaient indiqué trois thèmes majeurs relatifs aux migrations durant la période 1969-73. Ils avaient tout d'abord souligné l'importance des migrations internationales, majoritairement des migrations d'hommes burkinabè allant, durant les âges actifs, travailler en Côte d'Ivoire et retournant par la suite, à un âge plus avancé, à leur lieu de naissance. Les auteurs avaient aussi relevé la variété du réseau interne, caractérisé par une répartition égale des migrations entre les sexes, ainsi que des mouvements plus hétérogènes où les villes, malgré le faible taux d'urbanisation du Burkina Faso, jouaient un rôle important. Finalement, l'importance des migrations de retour constitue le troisième aspect significatif des migrations au Burkina Faso durant cette période.

Qu'en est-il vingt ans plus tard? C'est à cette question que tente de répondre le présent article en comparant les matrices migratoires pour les périodes 1969-73 et 1995-99, estimées à partir des deux enquêtes nationales réalisées respectivement en 1974-75 et en 2000 (EMIUB). L'analyse des matrices permettra de répondre aux trois questions suivantes :

1. L'exode rural est-il toujours aussi important?
2. L'urbanisation a-t-elle connu un ralentissement?
3. Les migrations internationales perdent-elles de leur prépondérance?

## **PRINCIPALES ENQUÊTES MIGRATOIRES DU BURKINA FASO**

Une des premières préoccupations dans l'étude des migrations consiste à mesurer les flux migratoires afin d'établir les volumes et les caractéristiques des migrations à travers le temps. La mesure des flux, au sens strict du terme, requiert des données qui, dans la plupart des pays du monde, sont inexistantes. D'une façon générale, comme ce sont les recensements qui fournissent les statistiques migratoires, l'image qui

s'en dégage est essentiellement transversale et basée sur des données de stocks. Pour dresser un véritable portrait des migrations internes et internationales, il faudrait pouvoir enregistrer les entrées et les sorties durant une période donnée, chose rarement effectuée.

Le Burkina Faso se caractérise en Afrique de l'Ouest par le nombre relativement important de sources de données disponibles sur les mouvements migratoires, et particulièrement par la réalisation de plusieurs enquêtes rétrospectives couvrant tout le territoire national. L'approche consiste essentiellement à reconstituer l'histoire migratoire des individus sélectionnés dans l'échantillon. Pour les migrants à l'étranger au moment de l'enquête, il est possible d'estimer les flux en recourant aux déclarations des tierces personnes du ménage, présentes au moment de l'enquête. Ainsi, afin de caractériser les tendances des migrations au Burkina Faso depuis les années 1960, nous disposons de plusieurs sources de données. Nous présentons brièvement ci-dessus les principales enquêtes migratoires du Burkina Faso, soit l'enquête de 1960-61, l'enquête de l'ORSTOM de 1972-73, l'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta de 1974-75 et l'enquête REMUAO de 1992-93, ceci à des fins de comparaison avec l'EMIUB de 2000 sur laquelle nous basons nos analyses subséquentes des tendances récentes des migrations burkinabè.

La première enquête ayant eu pour objectif de mesurer les migrations voltaïques est l'enquête de 1960-61 jumelée à l'Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta qui contenait deux questions permettant de cerner le phénomène migratoire : le lieu de naissance des individus et leur statut de résidence (INSD, 1975). Parallèlement, sous la direction de Rémy Clairin, une étude sur les émigrations a été conduite à partir d'un sous-échantillon d'hommes de 14 ans et plus ayant effectué au moins un séjour de six mois ou plus à l'étranger. Seuls le premier et le plus long déplacement ont été étudiés. L'enquête a traité en détail les questions relatives à la situation du migrant en Haute-Volta avant et après sa migration, aux circonstances de son départ, de son voyage et de son retour ainsi qu'aux conditions de son séjour à l'étranger.

L'enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta) de 1972-73 a été menée par l'ORSTOM dans le but de saisir les migrations définitives et temporaires dans la zone de départ mossi (INSD, 1975). Il s'agit d'une enquête à passage renouvelé,

consistant en une comparaison des entretiens effectués en 1960-61 par l'Enquête démographique par sondage avec des entretiens effectués dans les mêmes concessions en 1972-73. L'échantillon s'est limité à la population rurale du pays mossi de sexe masculin et l'enquête a retenu tous les déplacements d'une durée de six mois et plus effectués par les hommes entre 1960 et 1972. Plusieurs volets de la migration ont été abordés : situation matrimoniale au moment des migrations, décès survenus durant l'intervalle considéré, organisation économique de chaque concession, motivations des migrants et des non migrants.

L'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta a été réalisée par le Centre voltaïque de la recherche scientifique et l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 1974-75 (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980). Elle a porté sur un échantillon d'hommes et de femmes âgés de 5 ans et plus. Tous les déplacements de trois mois et plus ont été étudiés à partir d'une histoire rétrospective complète des migrations. Les objectifs de cette enquête, à la fois quantitatifs et qualitatifs, étaient de mesurer et d'expliquer les mouvements migratoires voltaïques. Pour ce faire, quatre types de collecte de données ont été adoptés, soit l'enquête statistique par sondage, l'enquête sur les motifs et les opinions, les discussions de groupes ainsi qu'une étude socio-économique.

L'enquête démographique de 1991 a été effectuée par l'INSD. Trois types de questionnaires ont été utilisés : le questionnaire ménage, le questionnaire migration et le questionnaire femme. Seuls les deux premiers concernent la migration et retiendront notre attention. 20 000 ménages ont été échantillonnés dont 13 400 en zone rurale, et 10 000 ménages ont été retenus pour le questionnaire migration dont 6 700 en zone rurale (INSD, 2000). On remarque qu'aucune donnée économique concernant les ménages n'a été collectée. De plus, nous n'avons aucune information sur la date de départ ni la destination des émigrés, encore moins sur leur lieu de résidence au moment de l'enquête. L'absence de ces informations limite les possibilités de l'analyse des émigrés du questionnaire ménage. En ce qui concerne le questionnaire migration, les dates et les durées étant largement omises ou imprécises, le nombre de migrations, hormis les retours au département de naissance, constitue la seule information susceptible d'être analysée.

L'enquête sur les migrations et l'urbanisation au Burkina Faso (EMUBF) a été réalisée en 1993 et faisait partie des enquêtes du Réseau

migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), réseau régional comprenant huit pays<sup>28</sup> dont l'objectif était de cerner les différents aspects du phénomène migratoire dans la sous-région (ampleur, caractéristiques, déterminants, conséquences, modalités d'insertion urbaine, perception des politiques, attitudes et aspirations des migrants, etc.) La même méthodologie, largement inspirée de l'enquête menée en Haute-Volta en 1974-75, a été appliquée dans les huit pays du réseau et a permis de collecter, à travers une enquête rétrospective, les biographies migratoires d'un échantillon représentatif au niveau national (Traoré et Bocquier, 1998). L'enquête a fait la recension de tous les déplacements de six mois et plus des individus (hommes et femmes) de 15 ans et plus depuis leur naissance et jusqu'à la date de l'enquête. Le REMUAO a de plus administré des questionnaires approfondis pour les non-migrants, les migrants de retour et les immigrants.

L'enquête nationale EMIUB a permis de collecter 8 644 données biographiques en 2000, complétées par un questionnaire ménage recueillant les principales caractéristiques du cadre de vie de l'individu au moment de l'enquête. L'EMIUB a couvert l'ensemble du territoire burkinabè et s'intéressait aux femmes aussi bien qu'aux hommes. De plus, des renseignements y ont été saisis sur toutes les migrations de trois mois et plus depuis l'âge de 6 ans. L'information précise a été collectée sur 26 637 périodes de résidence, soit 44 % en milieu urbain, 45 % en milieu rural et 11 % à l'étranger. En plus des histoires résidentielles, professionnelles, matrimoniales recueillies pour les deux sexes, l'histoire génésique des femmes a été collectée (voir l'article 2 et Poirier *et al.*, 2001).

---

<sup>28</sup> Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria et le Sénégal.

**TABLEAU 4.1 : Quelques caractéristiques des cinq enquêtes**

Enquête	1960-1961	1972-1973	1974-1975	1993	2000-2001
<b>Technique de collecte</b>	Jumelée à l'enquête démographique par sondage	Passage renouvelé	Passage unique rétrospectif	Passage unique rétrospectif	Passage unique rétrospectif
<b>Type de collecte</b>	Enquête par sondage	Enquête par sondage	Enquête par sondage; Discussions de groupe; Étude socio-économique	Enquête par sondage	Enquête par sondage; Enquête communautaire rétrospective; Enquête transport
<b>Échantillon retenu</b>	Hommes Niveau national	Hommes Zone rurale mossi	Hommes et femmes Niveau national	Hommes et femmes Niveau national	Hommes et femmes Niveau national
<b>Définition de la migration</b>	Émigrations à l'étranger de 6 mois ou plus (premier et plus long déplacement)	Tout déplacement de six mois et plus	Tout déplacement de trois mois et plus	Tout déplacement de six mois et plus	Tout déplacement de trois mois et plus
<b>Thématiques abordées</b>	Situation au départ de Haute-Volta Circonstances du départ et du voyage Circonstances de l'arrivée Renseignements sur le séjour à l'étranger et emplois exercés Circonstances du départ du pays d'émigration et voyage de retour	Situation matrimoniale Décès survenus Organisation économique de chaque concession Motivations des migrants et des non migrants	Conditions de départ, d'arrivée et de séjour Perception et motifs des migrations Opinions collectives sur la migration et les politiques migratoires Données socioéconomiques sur certaines localités	Ampleur, caractéristiques et déterminants des migrations Modalités d'insertion urbaine Perception des politiques Attitudes et aspirations des migrants Thématique spécifique à chaque pays enquêté	Mobilité résidentielle Histoire professionnelle Histoire matrimoniale Histoire génésique et devenir des enfants Transports Caractéristiques communautaires

Les différentes enquêtes présentées ci-haut (tableau 4.1) ont en général procédé par enquête rétrospective à passage unique pour la collecte des données, exception faite de l'enquête de l'ORSTOM de 1972-73. L'enquête de 1974, de même que celle de 2000, a utilisé divers types de collecte de données, en complément de l'enquête biographique individuelle. Les premières enquêtes étaient plus limitées quant au type de migration étudié et à l'échantillon considéré : l'enquête de 1960-61 s'est limitée à l'étude des émigrations masculines vers l'étranger de six mois ou plus et n'a retenu que le premier et le plus long des déplacements et l'enquête de l'ORSTOM ne portait que sur les hommes mossi vivant en milieu rural. À partir de l'enquête de 1974, on commence à collecter des données représentatives au niveau national et tenant compte des migrations des deux sexes autant internes qu'internationales. La durée spécifiée de la migration diffère également selon les enquêtes. Alors que les enquêtes de 1974 et de 2000 ont collecté des informations sur tous les déplacements de trois mois et plus, les autres ont porté sur les déplacements d'une durée supérieure à six mois inclusivement. Les enquêtes menées en 1974, en 1993 et en 2000 ont produit des données rétrospectives sur des échantillons représentatifs nationalement. L'originalité de l'enquête de 1974 et qui n'a pas été reproduite en 2000, demeure la collecte d'informations qualitatives sur les motifs et les opinions de la migration. Par contre, l'enquête de 2000 est la seule ayant procédé également à une collecte de données au niveau communautaire (voir l'article 3).

### **PRÉSENTATION DES DEUX MATRICES MIGRATOIRES (1969-73 ET 1995-99)**

Pour caractériser les tendances des migrations au Burkina Faso, nous effectuerons une analyse de l'évolution des flux (volumes, soldes et taux migratoires) et des caractéristiques des migrations internes et internationales au Burkina Faso entre deux périodes spécifiques: 1969-73 et 1995-99. Les analyses se basent sur les données de l'Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta réalisée en 1974-75 ainsi que sur les données collectées dans le cadre de l'EMIUB de 2000. Les deux enquêtes rétrospectives ont adopté une définition semblable de la migration, nous permettant, avec quelques ajustements, d'effectuer une comparaison entre les périodes couvertes. Nous nous sommes limités aux cinq dernières années précédant chaque enquête,

soit de 1969 à 1973 dans le cas de la première et de 1995 à 2000<sup>29</sup> dans le cas de l'EMIUB et ce, afin de minimiser la sous-estimation due à la mortalité, à la perte de mémoire et à la perte d'information entraînée par l'émigration définitive.

La migration a été définie dans l'enquête de 1974-75 comme étant « tout changement de résidence qui implique la traversée d'une des frontières entre les 44 sous-préfectures ou d'une frontière internationale, avec une durée de séjour à la destination de trois mois ou plus avec l'intention d'y résider habituellement » (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980, p. 36)<sup>30</sup>. L'EMIUB définit la migration comme « tout changement de département ou de pays qui implique un séjour d'une durée d'au moins trois mois ». Il faut souligner certaines différences entre les deux enquêtes pouvant affecter nos analyses. Premièrement, la définition géographique des migrations internes n'est pas strictement la même entre les deux enquêtes, les sous-préfectures ne couvrant pas exactement le même territoire que les provinces. Ensuite, l'enquête de 1974-75 a recensé les changements de résidence de toutes les personnes âgées de 5 ans et plus au moment de l'enquête alors que dans l'EMIUB de 2000, l'information n'est disponible que pour la population de 15-64 ans. Aussi, et nous en discuterons ultérieurement, le milieu urbain a évolué depuis 1975 et le fait de conserver les mêmes catégories de l'urbain et du rural en 2000 entraîne également certains biais dans les résultats.

Pour les fins de comparaison entre les deux enquêtes, nous nous sommes donc limités aux mouvements migratoires de la population âgée de 15 ans et plus au moment de l'enquête. De plus, nous avons considéré comme migration interne dans le cas de l'EMIUB de 2000, toute migration interprovinciale et non pas interdépartementale, les provinces étant des entités administratives et géographiques plus proches des sous-préfectures retenues dans l'enquête de 1974-75.

---

<sup>29</sup> L'EMIUB ayant eu lieu du mois de mars au mois de juin 2000, nous avons tenu compte, pour le calcul de la matrice des cinq dernières années, des migrations ayant eu lieu entre mars 1995 et mars 2000.

<sup>30</sup> Pour plus d'informations relatives à la méthodologie de l'enquête, se référer à Coulibaly, Gregory et Piché (1980), tomes 1 et 2.

## **Les flux migratoires globaux**

Pour saisir le volume des migrations au Burkina Faso, nous avons calculé des matrices origine-destination où tous les mouvements migratoires pour les deux périodes considérées sont répertoriés de manière à saisir, en nombre absolu, le volume et l'orientation géographique des migrations et leur évolution entre les deux périodes.

La matrice générale présente les flux migratoires selon trois origines ou destinations différentes, soit les zones urbaine, rurale et étrangère. Nous avons conservé, pour des fins de comparaison, la définition du milieu urbain utilisée dans l'enquête de 1974-75 et qui avait alors défini comme urbain les 11 villes servant de quartier général pour les Organismes Régionaux de Développement (ORD). Il s'agit des capitales politiques et économiques du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (qui sont demeurées au fil du temps les principales villes), de même que de neuf villes secondaires, soit Banfora, Dedougou, Dori, Fada N'Gourma, Gaoua, Kaya, Koudougou, Koupéla et Ouahigouya. Le milieu rural, par complémentarité, englobe le Burkina Faso, exception faite des 11 centres urbains retenus.

Le Burkina Faso effectue, durant les deux périodes, la majorité de ses échanges migratoires avec l'étranger : ceux-ci représentent 75,1 % des migrations en 1969-73 et 68,7 % en 1995-99 (tableau 4.2). Notons aussi l'importance des flux en provenance de la zone rurale qui représentent pour les deux périodes plus de la moitié de tous les mouvements migratoires que connaît le Burkina Faso et se dirigent principalement vers l'étranger. Les migrations de retour de l'étranger se placent au deuxième rang en termes de volume et ce, pour les deux périodes considérées (139 213 sur un total de 613 232 migrations en 1969-73 et 555 880 sur un total de 2 024 240 migrations en 1995-99). Les échanges entre le milieu rural au Burkina Faso et l'étranger représentent plus de 70 % des flux pour la période 1969-73 (avec 50,9 % des flux en direction de l'étranger et 20,8 % des flux en provenance de l'étranger et vers le milieu rural) et plus de 60 % pour 1995-99 (cette fois-ci les migrations en direction de l'étranger représentent 39,3 % des flux liant l'étranger au milieu rural burkinabè). Les migrations interrurales se placent au troisième rang selon le volume des flux et ce pour les deux périodes quinquennales.

**TABLEAU 4.2 : Matrice des flux migratoires pour les périodes 1969-73 et 1995-99, population âgée de 15 ans et plus au moment de l'enquête**

Origine	Destination							
	Zone urbaine		Zone rurale		Étranger		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>Période 1969-73</b>								
Zone urbaine	15 990	2,6	19 639	3,2	9 324	1,5	44 953	7,3
Zone rurale	36 000	5,9	81 163	13,2	311 903	50,9	429 066	70,0
Étranger	11 668	1,9	127 545	20,8			139 213	22,7
<b>Ensemble</b>	<b>63 658</b>	<b>10,4</b>	<b>228 347</b>	<b>37,2</b>	<b>321 227</b>	<b>52,4</b>	<b>613 232</b>	<b>100,0</b>
<b>Période 1995-99</b>								
Zone urbaine	83 042	4,1	106 153	5,2	38 308	1,9	227 503	11,2
Zone rurale	148 766	7,3	296 633	14,7	795 458	39,3	1 240 857	61,3
Étranger	61 864	3,1	494 016	24,4			555 880	27,5
<b>Ensemble</b>	<b>293 672</b>	<b>14,5</b>	<b>896 802</b>	<b>44,3</b>	<b>833 766</b>	<b>41,2</b>	<b>2 024 240</b>	<b>100,0</b>

Note : Les effectifs et les pourcentages sont calculés sur la base des données pondérées.

Source : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché, *Les migrations voltaïques. Tome III. Mesure de la migration 1969-1973*, (p. 10, 25, 29) et EMIUB, 2000.

Certaines différences en termes de volume et de direction géographique des flux migratoires se posent entre les deux périodes. Les migrations en provenance du milieu rural et en direction de l'étranger ont diminué de 50,9 % en 1969-73 à 39,3 % en 1995-99. Ainsi, pour cette dernière période, la principale destination des mouvements migratoires n'est plus l'étranger mais la zone rurale burkinabè, ceci reflétant d'abord l'augmentation des flux en provenance de l'étranger et moindrement du milieu rural vers le milieu rural et urbain. En ce qui a trait aux migrations internes, les migrations urbain-rural, urbain-urbain, rural-rural et rural-urbain, ont connu une légère augmentation, respectivement de 2,0 %, 1,5 %, 1,5 % et 1,4 %.

Ainsi, comparativement aux autres flux migratoires touchant le Burkina Faso, les échanges internes entre milieu urbain et rural ne représentent qu'une faible proportion des mouvements migratoires du pays et n'ont que légèrement évolué entre les deux périodes (en 1969-73, ils représentent 9,1 % des échanges et en 1995-99, 12,5 %). Les échanges inter-ruraux sont ainsi beaucoup plus importants que les échanges entre milieux rural et urbain. De plus, en 1995-99, les migrations urbain-rural ont augmenté dans les mêmes proportions (augmentation de 2,0 %) que les migrations rural-rural (augmentation de 1,5 %).

**TABLEAU 4.3 : Soldes migratoires pour les périodes 1969-73 et 1995-99**

Zones	Solde migratoire	
	1969-73	1995-99
Zone urbaine	18 705	66 169
Zone rurale	-200 719	-344 055
Étranger	-182 014	-277 886

Note : les chiffres présentés s'appuient sur les données pondérées.  
Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

L'importance de l'émigration en provenance de la zone rurale au Burkina Faso se reflète dans son solde migratoire largement négatif et ce pour les deux périodes quinquennales (tableau 4.3). Il en est de même pour le solde migratoire avec l'étranger, illustrant la tendance des migrants burkinabè à se déplacer principalement vers l'étranger. Finalement, la zone urbaine a un solde migratoire positif et bénéficie un tant soit peu de l'émigration rurale.

### **Les flux migratoires selon le sexe**

La composition des flux par sexe nous permet de distinguer les différences qualitatives qui se posent entre hommes et femmes (tableau 4.4). Dans l'ensemble, les hommes effectuent plus de migrations que les femmes, que ce soit en 1969-73 (où les migrations masculines représentaient 453 183 des 613 232 migrations recensées pour le Burkina Faso) ou en 1995-99 (où 1 336 212 migrations sur 2 024 240 sont le fait des hommes).

**TABLEAU 4.4 : Matrice des flux migratoires pour les périodes 1969-73 et 1995-99, population âgée de 15-64 ans au moment de l'enquête, selon le sexe.**

Origine	Destination							
	Zone urbaine		Zone rurale		Étranger		Ensemble	
	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Période 1969-73</b>								
Zone urbaine	8 561	7 429	11 639	8 000	6 486	2 838	26 686	1 8267
Zone rurale	21 087	14 913	31 380	49 783	257 933	53 970	310 400	118 666
Étranger	7 034	4 634	109 063	18 482			116 097	23 116
<b>Ensemble</b>	<b>36 682</b>	<b>26 976</b>	<b>152 082</b>	<b>76 265</b>	<b>264 419</b>	<b>56 808</b>	<b>453 183</b>	<b>160 049</b>
<b>Période 1995-99</b>								
Zone urbaine	39 891	43 150	62 141	44 010	26 814	11 494	128 849	98 654
Zone rurale	80 590	68 176	123 537	173 095	643 317	152 142	847 444	393 413
Étranger	29 692	32 172	330 226	163 790			359 918	195 962
<b>Ensemble</b>	<b>150 174</b>	<b>143 498</b>	<b>515 907</b>	<b>380 895</b>	<b>670 131</b>	<b>163 635</b>	<b>1 336 212</b>	<b>688 028</b>

Note : Les effectifs sont calculés sur la base des données pondérées.

Source : Cette matrice est basée sur les données présentées dans Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché, 1980, « Les migrations voltaïques. Tome III. Mesure de la migration 1969-1973 » (p. 26, 27, 28, 30, 31, 32) et EMIUB, 2000.

Les flux prédominants dans le cas des hommes sont, pour les deux périodes, d'abord les migrations rural-étranger, puis les migrations étranger-rural et finalement les migrations rural-rural (tableau 4.5). Ce cas de figure diffère pour les femmes, durant les deux périodes. En 1969-73, les flux, par ordre d'importance en volume, sont premièrement les flux rural-étranger, puis rural-rural et enfin étranger-rural. En 1995-99, les migrations rural-rural se placent au premier rang, suivies par les migrations étranger-rural et rural-étranger.

**TABLEAU 4.5 : Flux migratoires (en %) pour les périodes 1969-73 et 1995-99, selon les sexes**

Flux	1969-73		1995-99	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain-Urbain	1,9	4,6	3,0	6,3
Urbain-Rural	2,6	5,0	4,6	6,4
Urbain-Étranger	1,4	1,8	2,0	1,7
Rural-Urbain	4,7	9,3	6,0	9,9
Rural-Rural	6,9	31,1	9,2	25,1
Rural-Étranger	56,9	33,7	48,1	22,1
Étranger-Urbain	1,6	2,9	2,2	4,7
Étranger-Rural	24,1	11,5	24,7	23,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : les pourcentages présentés s'appuient sur les données pondérées.

Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

Ainsi, dans le cas des hommes, les échanges avec l'étranger occupent la première place durant les deux périodes : ils représentent, en 1969-73, 84,0 % de tous les flux masculins et en 1995-99, 77 %. En contrepartie, les femmes sont plus impliquées dans les migrations internes: en 1969-73, 50,0 % de toutes les migrations féminines sont internes, ce chiffre s'élevant à 47,7 % pour 1995-99. De plus, les migrations inter-rurales occupent une place prépondérante dans les migrations féminines. En 1969-73 on compte 31,1 % de migrations rural-rural féminines pour 6,9 % du côté des hommes. En 1995-99, 25,1 % des migrations féminines sont inter-rurales contre 9,2 % pour les hommes. Les femmes participent plus en 1995-99 qu'en 1969-73 aux échanges avec l'étranger et particulièrement aux migrations de retour.

Si, pour les hommes comme pour les femmes, la proportion des migrations en direction de l'étranger baisse, la chute est plus importante du côté des femmes, dont les migrations accusent une baisse de 11,7 %, contrebalancée par une augmentation de 14,1 % des migrations de retour

de l'étranger. Aussi, pour la période 1995-99, le solde des migrations féminines du Burkina Faso avec l'étranger est positif contrairement à la période quinquennale précédente et aux tendances observées du côté des hommes (tableau 4.6). En ce qui a trait au solde migratoire négatif de la zone rurale pour les deux périodes, il est beaucoup moins élevé s'agissant des migrations féminines que masculines, reflétant d'autant plus la tendance des femmes à effectuer des migrations inter-rurales. De plus, en 1995-99, le milieu rural accuse un plus faible déficit migratoire dans le cas des migrations féminines qu'en 1969-1973, la tendance inverse étant observée dans le cas des hommes. Par contre, le milieu urbain semble bénéficier de plus forts contingents de migrations féminines en nombre absolu si on se fie au solde migratoire positif qui est passé de 8 709 à 44 844 en 1995-1999.

**TABLEAU 4.6 : Soldes migratoires, pour les périodes 1969-73 et 1995-99, selon les sexes**

Zones	Solde migratoire			
	Hommes		Femmes	
	1969-73	1995-99	1969-73	1995-99
Zone urbaine	9 996	21 235	8 709	44 844
Zone rurale	-158 318	-331 537	-42 401	-12 518
Étranger	-148 322	-310 213	-33 692	+32 327

Note : les chiffres présentés s'appuient sur les données pondérées.

Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché, (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

Les différentes tendances observées ci-haut sont visibles lorsqu'on s'attarde aux rapports de masculinité pour chacun des flux (tableau 4.7). Tout d'abord, la prédominance générale des migrations masculines pour les deux périodes considérées est apparente, exception faite des migrations inter-rurales. Cependant, plusieurs changements doivent être signalés. Premièrement, notons l'inversement des rapports de masculinité entre 1969-73 et 1995-99 dans le cas des migrations urbain-urbain et étranger-urbain, où les migrations féminines dépassent les migrations masculines. Ensuite, une tendance à la baisse de tous les rapports de masculinité est observée entre les deux périodes considérées, exception faite des migrations inter-rurales à prédominance féminine pour les deux périodes. Ceci reflète l'augmentation des migrations féminines en 1995-99. Ainsi, pour l'ensemble du Burkina Faso, alors que pour la période allant de 1969 à 1973 on comptait 283 migrations masculines pour 100 migrations féminines, ce chiffre baisse à 194,2 migrations masculines pour 100 féminines. Si les migrations masculines

prédominant toujours dans les échanges migratoires avec l'étranger, les migrations féminines de retour de l'étranger ont pris plus d'ampleur durant la dernière période, passant de 502 migrations masculines de retour de l'étranger pour 100 migrations féminines en 1969-1973 à 183,7 pour 100 en 1995-99.

Origine	Destination							
	Zone urbaine		Zone rurale		Étranger		Ensemble	
	1969-73	1995-99	1969-73	1995 99	1969-73	1995-99	1969-73	1995-99
Zone urbaine	115,2	92,4	145,5	141,2	228,5	233,3	146,1	130,6
Zone rurale	141,4	118,2	63,0	71,4	477,9	422,8	261,6	215,4
Étranger	151,8	92,3	590,1	201,6			502,2	183,7
<b>Ensemble</b>	<b>136,0</b>	<b>104,6</b>	<b>199,4</b>	<b>135,4</b>	<b>465,5</b>	<b>409,5</b>	<b>283,2</b>	<b>194,2</b>

Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

**TABLEAU 4.7 : Rapports de masculinité, pour les périodes 1969-73 et 1995-99 (en %)**

## LES TAUX DE MIGRATION

Pour apprécier l'impact de l'émigration et de l'immigration sur les zones urbaines et rurales du Burkina Faso ainsi que sur l'ensemble du pays, nous nous basons sur les taux annuels de migration. Ces taux sont calculés en utilisant au numérateur le volume des migrations (immigrations et émigrations) et au dénominateur les années vécues par les migrants et les non migrants dans chaque lieu de résidence durant la période des cinq ans précédant l'enquête. Nous avons ainsi tenu compte de l'exposition au risque de migrer, de préférence à une estimation de la population moyenne en début, fin ou mi-période. Ainsi, pour la période 1969-73, le dénominateur a été estimé en additionnant le nombre d'années vécues entre 1969 et 1973 dans chaque zone et dans l'ensemble du Burkina, puis en le divisant par cinq pour avoir une estimation de la population moyenne. Il en est de même pour la période 1995-99. Le même dénominateur a été utilisé pour les taux d'émigration et d'immigration ce qui nous a permis de calculer directement des taux bruts et des taux nets. Nous présentons d'abord les taux généraux puis les taux par sexe et par âge pour analyser les différences qui se posent entre hommes et femmes et entre générations.

## **Taux de migration globaux**

Les différences en termes de caractéristiques migratoires qui distinguent le milieu urbain du milieu rural se reflètent dans le calcul des taux annuels moyens de migration (tableau 4.8). Si on considère les taux de migration brute pour la période 1969-73, la zone urbaine a un taux de migration brute près de deux fois et demi plus élevé que celui de la zone rurale, qui connaîtrait ainsi moins de mouvements affectant démographiquement sa population. Aussi, si le taux de migration nette est négatif pour la zone rurale, il est positif pour la zone urbaine, illustrant le gain migratoire que connaissent les villes du Burkina Faso, au détriment du milieu rural. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'ensemble du pays, le Burkina Faso s'en sort avec un taux de migration nette négatif, résultant de l'émigration d'une large partie de sa population vers l'étranger ce, particulièrement en provenance du milieu rural.

Pour la période 1995-99, des changements sont perceptibles d'abord lorsque l'on considère l'intensité des migrations affectant le Burkina Faso dans son ensemble et particulièrement la zone rurale. Ainsi, les taux de migration brute passent de 108,7 ‰ à 142,6 ‰ en zone urbaine et de 44,5 ‰ à 93,6 ‰ en zone rurale.

Aussi, la différence entre les taux de migration brute des milieux urbain et rural se réduit. Le taux de migration nette de la zone urbaine n'affiche pas une grande différence relativement à la période précédente et la zone rurale se trouve légèrement plus perdante. L'ensemble du pays est tout aussi déficitaire dans ses échanges migratoires avec l'étranger que pour la période 1969-73, mais les taux d'immigration et d'émigration ne sont plus les mêmes.

L'importance du mouvement de retour de l'étranger vers le Burkina Faso et particulièrement vers la zone rurale se reflète dans l'augmentation du taux d'immigration externe qui passe, en 1995-99, de 9,4 ‰ à 21,0 ‰ pour l'ensemble du Burkina et de 8,6 ‰ à 21,6 ‰ pour la zone rurale. Durant la même période, le taux d'émigration externe de la zone rurale connaît également une croissance importante. En ce qui a trait aux migrations internes, la propension à immigrer en zone urbaine et rurale augmente entre 1969-73 et 1995-99 de plus de 10 ‰. Finalement, le taux de migration brute a doublé entre les périodes 1969-73 et 1995-99, en raison de l'intensité des migrations affectant particulièrement le milieu rural.

**TABLEAU 4.8 : Taux annuels moyens de migration pour les périodes 1969-1973 et 1995-99, population âgée de 15 ans et plus (en ‰)**

	Immigration			Émigration			Migration	
	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Nette</i>	<i>Brute</i>
<b>Période 1969-73</b>								
Zone urbaine	52,0	11,7	63,7	35,6	9,3	45,0	18,7	108,6
Zone rurale	6,8	8,6	15,5	7,9	21,1	29,9	-13,6	44,5
<b>Ensemble</b>	<b>10,4</b>	<b>9,4</b>	<b>19,8</b>	<b>9,7</b>	<b>20,4</b>	<b>30,1</b>	<b>-10,3</b>	<b>49,9</b>
<b>Période 1995-99</b>								
Zone urbaine	63,4	16,9	80,3	51,8	10,5	62,2	18,1	142,6
Zone rurale	17,6	21,6	39,3	19,5	34,8	54,3	-15,1	93,6
<b>Ensemble</b>	<b>23,9</b>	<b>21,0</b>	<b>44,9</b>	<b>23,9</b>	<b>31,5</b>	<b>55,4</b>	<b>-10,5</b>	<b>100,3</b>

Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

## Taux de migration selon le sexe

Des tendances migratoires différentielles selon le sexe se répercutent dans le calcul des taux annuels de migration (tableau 4.9). Tout d'abord, en ce qui a trait aux migrations internationales, les taux d'émigration et d'immigration externes des hommes, pour la période 1969-73, sont cinq fois plus élevés que ceux des femmes. Les deux taux sont par contre presque identiques au niveau interne. En 1995-99, les taux d'émigration et d'immigration internes des femmes ont augmenté mais demeurent très légèrement inférieurs à ceux des hommes. L'écart entre les taux d'immigration externe des deux sexes s'est résorbé. Cependant, le taux d'émigration externe demeure beaucoup plus élevé pour les hommes que pour les femmes.

**TABLEAU 4.9 : Taux annuels moyens de migration pour les périodes 1969-73 et 1995-99, selon les sexes, population âgée de 15-64 ans (en ‰)**

Zone		Immigration			Émigration			Migration	
		Int.	Ext.	Total	Int.	Ext.	Total	Nette	Brute
<b>Période 1969-73</b>									
Zone	H	61,0	14,5	75,4	41,5	13,3	54,9	20,5	130,3
urbaine	F	43,5	9,3	52,6	30,1	5,5	35,6	17,0	88,5
Zone	H	6,0	15,2	21,4	7,3	36,0	43,4	-22,1	64,6
rurale	F	7,6	2,4	10,1	8,5	7,1	15,6	-5,6	25,7
<b>Ensemble</b>	H	9,5	15,2	24,7	9,5	34,6	44,1	-19,4	68,8
	F	9,9	2,9	12,7	9,9	7,0	16,9	-4,2	29,6
<b>Période 1995-99</b>									
Zone	H	67,6	16,7	84,2	57,2	15,0	72,3	12,0	156,5
urbaine	F	59,5	17,2	76,7	46,6	6,1	52,7	24,0	129,4
Zone	H	17,5	31,1	48,5	19,2	60,5	79,7	-31,2	128,2
rurale	F	17,8	13,4	31,2	19,8	12,5	32,2	-1,0	63,4
<b>Ensemble</b>	H	24,7	29,0	53,7	24,7	54,0	78,6	-25,0	132,3
	F	23,3	13,9	37,2	23,3	11,6	34,9	2,3	72,2

Sources : Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, Tome III) et EMIUB, 2000.

Dans le cas des migrations internes, on note qu'en 1969-73 les taux d'immigration et d'émigration de la zone urbaine sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes alors que pour la zone rurale, ces taux sont légèrement plus élevés pour les femmes. Ces tendances sont les mêmes pour la période 1995-99 ou les taux augmentent à peu près dans les mêmes proportions pour les deux sexes.

En zone urbaine, les migrations masculines prédominent pour les deux périodes, que ce soit au niveau interne ou international, l'écart se

réduisant cependant en 1995-99. Le taux de migration brute est ainsi supérieur à 100 % dans les deux cas ce qui équivaut à plus d'un mouvement chaque année pour dix hommes en zone urbaine. Pour les femmes, pour la période 1995-99, ce taux dépasse également le seuil de 100 %. Pour la zone rurale, les taux de migration brute pour les deux sexes augmentent de manière significative entre les deux périodes, doublant pour les hommes et pour les femmes.

La zone rurale est perdante dans ses échanges migratoires durant les deux périodes, autant en termes de migrations féminines que masculines. Cependant, alors que la zone rurale affiche un taux de migration nette négatif encore plus prononcé en 1995-99 pour les hommes, pour les femmes c'est l'inverse. Ainsi, pour cette période, alors que la zone rurale est moins déficitaire dans les échanges migratoires, la zone urbaine bénéficie plus des migrations féminines et moins des migrations masculines. Aussi, notons le taux de migration nette positif pour les femmes, tout milieu d'origine confondu, en 1995-99.

### **Taux de migration selon les groupes d'âges**

Considérons à présent les taux pour les différents groupes d'âges (tableaux 4.10a et 4.10b). La tendance des 15-29 ans à effectuer le plus de migrations est confirmée durant les deux périodes par un taux de migration brute pour l'ensemble du Burkina Faso plus élevé qui a doublé en 1995-99. Les 45 ans et plus constituent le groupe d'âges qui effectue le moins de migrations durant les deux périodes. La variation entre les groupes d'âges est importante, particulièrement pour la seconde période, où le taux de migration brute passe de 26,8 % pour les 45 ans et plus à 68,9 % pour les 30-44 ans et 139,4 % pour les 15-29 ans.

Des différences se posent également entre zones rurale et urbaine. Ainsi, pour les 15-29 ans, en 1995-99, si le taux de migration brute de la zone urbaine est toujours le plus élevé, les migrations se sont beaucoup intensifiées en zone rurale, comparativement à 1969-73, passant de 65,6 % à 131,6 %. Aussi les taux de migration nette sont, durant les deux périodes et pour tous les groupes d'âges, positifs pour la zone urbaine alors que pour la zone rurale, ils sont négatifs, particulièrement dans le cas des 15-29 ans puis des 30-44 ans, mais légèrement positifs pour les 45 ans et plus. Notons les taux d'immigration interne et externe qui ont significativement augmenté en zone rurale pour tous les groupes d'âges et surtout pour les 15-29 ans.

**TABLEAU 4.10a : Taux annuels moyens de migration pour la période 1969-73, selon les groupes d'âges (en %)**

	Immigration			Émigration			Migration	
	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Nette</i>	<i>Brute</i>
<b>Zone urbaine</b>								
15-29 ans	75,1	13,8	88,9	45,9	14,7	60,5	28,4	149,5
30-44 ans	40,3	12,8	53,2	33,4	6,6	40,0	13,1	93,2
45 ans et plus	18,3	5,3	23,5	16,4	1,6	18,0	5,6	41,5
<b>Zone rurale</b>								
15-29 ans	9,5	9,7	19,2	11,6	34,8	46,5	-27,3	65,6
30-44 ans	6,9	14,2	21,0	7,4	20,9	28,3	-7,3	49,4
45 ans et plus	0,6	0,4	1,0	0,6	0,4	1,0	0,0	2,0
<b>Ensemble</b>								
15-29 ans	14,0	10,0	24,0	14,0	33,4	47,5	-23,4	71,5
30-44 ans	9,3	14,1	23,4	9,3	19,9	29,5	-5,8	52,6
45 ans et plus	3,8	2,4	6,2	3,8	2,1	5,9	0,3	12,1

Source: Coulibaly, Gregory, Lavoie et Piché (1980, tome III).

**TABLEAU 4.10b : Taux annuels moyens de migration pour la période 1995-99, selon les groupes d'âges (en %)**

	Immigration			Émigration			Migration	
	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Interne</i>	<i>Externe</i>	<i>Total</i>	<i>Nette</i>	<i>Brute</i>
<b>Zone urbaine</b>								
15-29 ans	83,9	20,4	104,3	68,3	13,4	81,7	22,7	186,0
30-44 ans	47,1	15,1	62,1	39,7	8,0	47,7	14,5	109,8
45 ans et plus	14,6	6,8	21,4	10,3	3,9	14,1	7,3	35,6
<b>Zone rurale</b>								
15-29 ans	25,6	28,4	54,0	28,2	49,4	77,6	-23,6	131,6
30-44 ans	9,7	17,3	27,0	10,9	24,4	35,2	-8,2	62,2
45 ans et plus	5,7	7,4	13,1	6,3	6,2	12,5	0,6	25,7
<b>Ensemble</b>								
15-29 ans	34,0	27,3	61,2	34,0	44,2	78,2	-17,0	139,4
30-44 ans	14,9	17,0	31,9	14,9	22,1	37,0	-5,1	68,9
45 ans et plus	6,8	7,3	14,1	6,8	6,0	12,7	1,3	26,8

Source: EMIUB, 2000.

## **CONCLUSION : QUELS CHANGEMENTS DEPUIS LES ANNEES 1970 ?**

### **Ralentissement de l'exode rural**

Selon les analyses présentées ci-haut, plusieurs indicateurs pointent vers une diminution importante de l'exode rural au Burkina Faso, que ce soit en termes de diminution de l'émigration rurale, la baisse des départs vers l'étranger ayant pour origine le milieu rural de même que l'augmentation de l'immigration rurale. Ce changement touche d'abord les femmes qui sont plus impliquées dans les migrations internes mais également les hommes. Le nombre de migrations effectuées en zone rurale a connu une hausse importante entre les deux périodes considérées, si on se fie aux taux de migration brute de la zone qui ont doublé, et ceci autant pour les femmes que les hommes. Aussi, en 1995-99, la zone rurale représente-t-elle la première destination des migrants burkinabè, d'abord en provenance de l'étranger ensuite de la zone rurale. Les taux d'immigration et d'émigration durant cette période augmentent dans les mêmes proportions. Ceci pourrait être l'une des conséquences de l'essoufflement du mouvement migratoire en direction de l'étranger (principalement la Côte d'Ivoire).

### **Ralentissement de l'urbanisation**

La matrice migratoire de la période 1995-99 indique que les villes sont encore plus impliquées dans les échanges migratoires internes (17,0 % des flux internes touchent les villes contre 11,7 % en 1969-73) bien que les migrations inter-rurales soient toujours plus importantes que les migrations des villages vers les villes. Cependant, les flux rural-urbain n'ont que faiblement augmenté: une hausse de 1,4 % combinée à une augmentation de 2,0 % des migrations urbain-rural. Aussi, les migrations de retour de l'étranger affectent plus le milieu rural (augmentation de 3,6 %), que le milieu urbain (hausse de 1,3 %). Si la zone urbaine connaît plus de mouvements migratoires, elle ne s'en sort pas avec plus d'immigration, le taux de migration nette demeurant presque le même entre les deux périodes. Ainsi, l'urbanisation connaîtrait une certaine stagnation au Burkina Faso. Ceci reflète en partie le fait que la majorité de la population au Burkina Faso réside en milieu rural, le taux d'urbanisation du pays étant l'un des plus faibles en Afrique de l'Ouest. En effet, la population des centres urbains ne représente que 16 % de la population totale du pays selon le recensement

de 1996 (Sinare et Ilboudo, 2003). Ceci vient corroborer les écrits de Beauchemin (2005) basés sur la même enquête et analysant les échanges migratoires entre le milieu urbain et rural au Burkina Faso. Celui-ci y relève la stagnation actuelle de l'émigration rurale-urbaine qui n'a d'ailleurs jamais constitué un flux important pour le pays relativement aux autres mouvements migratoires.

### **Vers une diminution de la prépondérance des migrations internationales au Burkina Faso?**

Bien que prédominante dans les flux migratoires du Burkina Faso qui est toujours déficitaire dans ses échanges avec l'étranger entre 1969-73 et 1995-99, la part des migrations internationales dans les migrations totales diminue de 6,4 %, celles-ci liant toujours majoritairement le milieu rural burkinabè à la Côte d'Ivoire. Cependant, pour la dernière période quinquennale, l'étranger cède la place au milieu rural burkinabè comme principale destination des flux migratoires pour l'ensemble du pays. Ceci s'explique d'abord par l'augmentation des migrations de retour de l'étranger. Décomposés selon les sexes, les retours concernent plus les femmes que les hommes, traditionnellement plus impliqués dans les migrations internationales, alors que la baisse des départs vers l'étranger touche les deux sexes. Les échanges migratoires entre la zone rurale et l'étranger sont toujours prédominants en 1995-99, bien qu'on note une baisse de l'importance de ces flux comparativement à la période 1969-73, au profit des migrations internes, partiellement due à l'émergence d'une migration féminine plus prononcée. Notons qu'au dernier recensement de 1996, 135 660 migrants internes étaient dénombrés pour 163 620 migrants internationaux (INSD, 2000). Le pays connaît plus de mouvements migratoires en 1995-99 et, en proportion, ce sont particulièrement les taux d'émigration et d'immigration internes qui accusent la plus grande hausse entre les deux périodes.

Ceci tendrait à indiquer un certain essoufflement des migrations en direction de l'étranger et pourrait s'expliquer par la crise économique et politique qui sévit depuis la fin des années 1970 en Côte d'Ivoire, principal pays de destination des Burkinabè. La fin des années 1990 annonce une accentuation de la crise avec les événements de Tabou et l'expulsion de près de 20 000 agriculteurs burkinabè de la région en novembre 1999 (Ouédraogo, 2002). Le retour plus important des femmes pourrait également relever d'une stratégie visant à mettre à l'abri femmes et enfants. Aussi, depuis le déclenchement de la rébellion

en septembre 2002 en Côte d'Ivoire, les ressortissants étrangers et particulièrement les Burkinabè, font l'objet de multiples exactions. Pour le seul mois d'avril, environ 200 000 Burkinabè auraient été chassés du pays (Zongo, 2003)<sup>31</sup>. Nos analyses étant basées pour la dernière période sur les données couvrant les années 1995-99, nous ne pouvons mesurer l'effet de la crise sur les migrations burkinabè. Pour approfondir la question, une analyse des caractéristiques des Burkinabè en Côte d'Ivoire serait nécessaire et permettrait de contraster les données burkinabè et ivoiriennes sur les migrations afin d'éclairer un éventuel essoufflement du système migratoire circulaire mis en place durant les Indépendances entre les deux pays.

En bref, plusieurs éléments permettent de conclure qu'au début des années 2000, le système migratoire séculaire du Burkina Faso subit de profondes modifications, suggérant une véritable rupture avec le passé. En particulier, le fait que le milieu rural supplante l'étranger comme principale destination et l'augmentation importante des mouvements migratoires internes féminins constituent des phénomènes nouveaux. Évidemment, il est encore trop tôt pour conclure que les ruptures des années 2000 sont permanentes ou conjoncturelles liées à la crise politique qui sévit en Côte d'Ivoire.

## RÉFÉRENCES

Beauchemin C., 2005, "Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso - Côte d'Ivoire", *Cahiers Québécois de Démographie*, 33, p. 167-199.

Blion R., 1995, "Les Burkinabè de Côte-d'Ivoire entre "intégration" et circulation migratoire", *Mondes en développement*, 23 (91), p. 81-93.

Burawoy M., 1976, "The function and reproduction of migrant labor : comparative material from southern africa and the united states", *The American Journal of Sociology*, 81, p. 1050-1087.

---

<sup>31</sup> Ces chiffres, avancés par le ministre de l'Action sociale du Burkina, demeurent très approximatifs notamment en raison des modalités de retour des réfugiés qui échappent au contrôle aux frontières (Zongo, 2003).

Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pages.

Coulibaly S., Gregory J., Lavoie A. et Piché V., 1980, *Les migrations voltaïques. Tome III : Mesure de la migration 1969-1973*, République de Haute Volta, CNRS, INSD.

Coulibaly S., Gregory J. W. et Piché V., 1980, *Les migrations voltaïques: importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Ottawa, CRDI, Tome 1, 144 pages.

Gregory J., Cordell D. et Piché V., 1989, "La mobilisation de la main-d'œuvre burkinabè, 1900-1974 : une vision rétrospective", *Canadian journal of african studies*, 23, p. 73-105.

INSD, 1975, *Actes du quatrième colloque de démographie africaine*, République de Haute-Volta, 296 pages.

INSD, 2000, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1996*, 180 pages.

LeJeune G., Piché V. et Poirier J., 2005, "L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso", *Étude la population africaine/African Population Studies*, 20, p. 101-123.

Ouédraogo D., 2002, "Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest", *Les cahiers du GRES*, 3, p. 7-24.

Ouédraogo D. O., 1986, *Aménagements hydro-agricoles, opération "terre-neuve" et déplacements de population au Burkina Faso, de 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat d'État, Bordeaux, Université de Bordeaux III, 1090 pages.

Poirier J., Piché V., Le Jeune G., Dabiré B. et Wane H. R., 2001, "Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes à partir de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso"', *Cahiers québécois de démographie*, 30, p. 289-309.

Sinare T. et Ilboudo F., 2003, *Profil démographique et socio-économique du Burkina Faso, 1960-2000*, INSAH/CERPOD, 81 pages.

Traoré S. et Bocquier P., 1998, *Réseau migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO) - Synthèse régionale*, Bamako, CERPOD, Études et travaux du CERPOD, no 15, 149 pages.

Zongo M., 2003, "La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine", *Revue Africaine de Sociologie*, 7, p. 58-72.



# **La migration vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Le développement local a-t-il un impact ?<sup>32</sup>**

*Cris BEAUCHEMIN et Bruno SCHOUMAKER*

La croissance des grandes villes est un sujet d'inquiétude majeur au Sud, conduisant de nombreux pays en développement à mettre en place des politiques visant à réduire la migration vers ces villes (United Nations, 1998). Ces politiques ciblent généralement deux types d'établissement humain : les zones rurales et les villes secondaires (c.-à-d. tous les centres urbains, sauf les grandes villes). Dans les deux cas, elles reposent sur l'hypothèse que l'amélioration de la qualité de vie et des conditions économiques dans les régions d'origine permet de réduire la migration vers les grandes villes. Si cette hypothèse semble raisonnable de prime abord, peu d'études empiriques permettent de l'appuyer. D'une part, les études consacrées aux effets des politiques de développement rural sur la migration vers les grandes villes montrent que ces effets sont variés et que la présence d'équipements collectifs ou d'opportunités économiques a même souvent tendance à favoriser la migration. D'autre part, très peu d'analyses ont été réalisées sur l'impact des politiques migratoires reposant sur le développement des centres urbains secondaires. Une explication au manque d'études empiriques est en fait l'absence de données appropriées.

L'objectif de cet article est d'établir de nouveaux résultats empiriques sur les effets de politiques de développement local mises en œuvre dans les zones rurales et dans les villes secondaires afin de réduire la migration vers les grandes villes. Le développement local se définit ici par la présence d'équipements collectifs, d'infrastructures, d'activités génératrices de revenus et de services commerciaux. La principale question traitée dans cette étude est de savoir si un niveau élevé de développement dans les régions d'origine a tendance à réduire

---

<sup>32</sup> Cet article est une version légèrement remaniée de l'article de Beauchemin et Schoumaker intitulé « Migration to Cities in Burkina Faso: Does the Level of Development in Sending Areas Matter? » paru en anglais en 2005 dans *World Development* volume 33 numéro 7 pages 1129-1152.

la migration vers les deux grandes villes du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En combinant les résultats de l'enquête communautaire rétrospective avec ceux de l'enquête biographique individuelle de l'EMIUB, nous sommes en mesure (1) de mettre en rapport les tendances migratoires et l'évolution du développement local et (2) d'évaluer l'effet de la présence de divers types d'équipements ou d'opportunités économiques, dans un village ou une ville, sur la probabilité qu'un individu migre vers une grande ville.

## **RÉDUIRE LA MIGRATION VERS LES GRANDES VILLES : UN SURVOL DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE LEURS EFFETS**

### **Pourquoi la migration vers les grandes villes est-elle un sujet d'inquiétude?**

On présente parfois la croissance rapide des grandes villes dans les pays en développement comme l'une des plus importantes transformations démographiques de l'après-guerre (Todaro, 1997). C'est en effet un réel sujet d'inquiétude politique dans la grande majorité des pays moins avancés, particulièrement ceux d'Afrique sub-saharienne (United Nations, 1998). Dans ces derniers, le niveau d'urbanisation demeure faible par rapport à d'autres régions (environ un tiers de la population vit en ville). Mais les pays africains ont connu des taux de croissance urbaine élevés au cours des dernières décennies : la population urbaine du sous-continent a plus que triplé depuis 1975, avec un taux de croissance annuel de près de 5 % (United Nations, 2002). Dans certaines villes, on a observé des taux de croissance remarquablement élevés, surtout dans les années 1960 et 1970 (Todaro, 1997). Le Burkina Faso en fournit un bon exemple : entre 1975 et 1996, la croissance annuelle de Ouagadougou a été de 7 % (voir annexe 1). C'est ainsi que la capitale qui n'abritait que 3 % de la population nationale en 1975, en abrite 7 % en 1996. Et le taux d'urbanisation est passé de 8,4 % en 1975 à 20,3 % en 1996 (tableau 5.1). L'une des spécificités du système urbain burkinabè est le rôle joué par Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays. Depuis 1975, elle est restée six fois plus grande que Ouahigouya (troisième ville). Bobo-Dioulasso a grandi au rythme de 5 % par an entre 1975 et 1996 (voir annexe 1).

**TABLEAU 5.1 : Evolution du milieu urbain au Burkina Faso, 1975-1996 (population urbaine et nombre de villes)**

	1975	1985	1996
Ouagadougou	172 661	441 514	709 736
Bobo Dioulasso	115 063	228 668	309 771
Villes secondaires	184 791	508 875	1 079 600
Total milieu urbain	472 515	1 179 057	2 099 107
Total Burkina Faso	5 638 203	7 964 705	10 312 609
Taux d'urbanisation	8,4 %	14,8 %	20,3 %
Taux de primatie*	60,9 %	56,8 %	48,6 %
Nombre de villes**	13	31	59

\* Rapport entre la population des grandes villes (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) et l'ensemble de la population urbaine.

\*\* Définies comme les localités de plus de 10 000 habitants.

Source : voir annexe 1.

La concentration croissante de la population dans les grandes villes a conduit les pouvoirs publics à concevoir des politiques destinées à réduire la migration vers celles-ci. Ces politiques se justifiaient par le fait que la croissance rapide des grandes villes est supposée engendrer des effets négatifs, comme l'augmentation du chômage et du sous-emploi (Todaro, 1997). De fait, diverses études effectuées au Burkina Faso rapportent des taux de chômage élevés à Ouagadougou (Lachaud, 1994) et la progression du secteur informel dans la capitale et à Bobo-Dioulasso (Calvès et Schoumaker, 2004). La surcharge imposée aux services urbains (services de santé et d'éducation ; logements, transports, réseau d'égouts et d'adduction d'eau) ainsi que la dégradation de l'environnement, constituent d'autres effets potentiels indésirables de l'augmentation rapide de la population urbaine (ILO, 1998; Todaro, 1997).

Pour nuancer ce tableau de la dynamique des grandes villes d'Afrique, il faut souligner que leur croissance s'est clairement ralentie à la fin du XXe siècle, du fait principalement d'une moindre contribution des migrations (Makannah, 1990). Ici encore, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constituent de bons exemples : leurs taux moyens de croissance annuelle étaient respectivement de 9,8 et 8,8 % entre 1975 et 1985, et de seulement 4,4 et 3,9 % entre 1985 et 1996 (tableau 5.1). De plus, la croissance des grandes villes doit être relativisée car elle est généralement bien inférieure à celle des villes secondaires qui ne cessent de se multiplier (Giraut, 1999). Au Burkina Faso, le nombre d'établissements urbains (à l'exclusion de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso) est ainsi passé de 13 en 1975 à 59 en 1996, leur taux de croissance ayant été constamment plus élevé que celui des deux villes principales (tableau 5.1).

Des recherches récentes sur les migrations vers les grandes villes viennent par ailleurs nuancer l'image d'une dégradation des conditions liée à l'accueil de nouveaux migrants. Des analyses longitudinales effectuées dans les années 1990 montrent par exemple que, contrairement aux idées reçues, les migrants s'intègrent plutôt bien dans l'économie urbaine des capitales africaines (Antoine, Ouédraogo et Piché, 1998). Plusieurs auteurs font également remarquer que la migration rurale-urbaine peut avoir des effets favorables sur la performance économique du pays, sur le bien-être des migrants et même sur les populations rurales (Njoh, 2003; ILO, 1998; Lucas, 1997; Becker, Hamer et al., 1994). Enfin, il faut garder à l'esprit que, en réalité, les migrations contribuent relativement peu à la croissance urbaine : dans les années 1980, les trois quarts de la croissance des villes africaines était le fait de leur croissance naturelle (Chen, Valente et Zlotnik, 1998). Ainsi, on ne saurait attribuer à l'arrivée des migrants la totalité des maux dont souffrent les grandes villes.

En dépit de la baisse du taux de croissance des grandes villes et de l'évolution de la pensée académique sur les liens entre la migration vers les grandes villes et le développement, la plupart des pays – dont le Burkina Faso – considèrent toujours comme nécessaire de mettre en œuvre des mesures « to reduce or even to reverse rural-urban migration, with the aim of controlling the growth of the prime city or other large metropolitan areas » (United Nations, 1998, p. 10). Plusieurs stratégies sont utilisées pour endiguer la migration vers les grandes villes. Une approche courante – la « stratégie du développement rural » – vise à

réduire les flux migratoires vers les grandes villes en incitant les migrants potentiels à rester dans les zones rurales (Becker, Hamer et al., 1994; Findley, 1977). Une deuxième stratégie — celle de la « dispersion urbaine » — a pour but d'écarter les flux migratoires des grandes villes pour les diriger vers de petites villes secondaires (Becker, Hamer et al., 1994; Oberai, 1989).

### **Le développement rural, outil de réduction de la migration vers les grandes villes**

La stratégie du développement rural est centrée sur la création d'emplois à la fois agricoles et non-agricoles, l'amélioration des infrastructures (électricité, eau, routes, etc.), l'octroi de crédits aux petits exploitants agricoles, la fourniture de services de santé, l'amélioration de la formation, la réforme agraire, etc. De telles interventions sont motivées par le fait qu'en améliorant la qualité de vie et en faisant croître le revenu dans les zones rurales, on peut réduire la propension à l'émigration (Rhoda, 1983).

Au Burkina Faso, diverses politiques ont emprunté cette voie depuis le début des années 1960. Depuis l'Indépendance en 1960, les investissements publics dans les zones rurales visent, indirectement, la réduction de l'émigration rurale. Il s'agissait, par exemple, de l'un des objectifs des actions entreprises dans les années 1960 par les Offices régionaux de développement (ORD) à travers l'accroissement des services à la population, l'encouragement à la modernisation, la commercialisation de l'agriculture et le renforcement de l'artisanat rural (Gregory, 1974). Au cours des dernières décennies, plusieurs actions de développement rural ont été élaborées avec des objectifs similaires : le Plan national de lutte contre la désertification (PNLCD, 1986) est responsable de l'installation de divers équipements ; le Programme cadre d'amélioration des conditions de vie (PC-ACV de 1991) vise notamment à accroître le nombre de puits, d'écoles et de centres de santé ; le Plan d'action national pour l'environnement (PANE) propose de développer des infrastructures dans les zones rurales pour y retenir les émigrants potentiels (Burkina Faso, 1994). Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté a également pour objectif, entre autres, de construire des routes en vue de créer des emplois temporaires et de désenclaver les zones rurales, dans le but notamment de réduire l'émigration rurale (Burkina Faso, 2000). Enfin, la réduction de l'émigration rurale représente l'un des objectifs explicites de la politique de population du Burkina Faso qui recommande,

à cet effet, le développement d'activités génératrices de revenus et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales (Burkina Faso, 2001).

L'effet des programmes de développement rural sur la migration rurale-urbaine a toutefois donné lieu à de nombreux débats dans la littérature scientifique. Todaro (1997) et Lipton (1988), par exemple, d'accord en cela avec le point de vue politique habituel, affirment que les programmes de développement rural sont une solution à la migration rurale-urbaine excessive. Plusieurs analystes estiment au contraire que de tels programmes ne réussissent pas à freiner la migration (Lucas, 1997; Becker, Hamer et al., 1994; Rondinelli, 1994; Campbell, 1988; Adepoju, 1983; Rhoda, 1983). Bien plus, les auteurs d'un rapport sur cette question dans les pays en développement ont conclu que « rural development activities that increase access to cities, commercialize agriculture, strengthen rural-urban integration, raise education and skill levels [...] appear to lead to accelerated rates of rural-urban migration » (ILO, 1998). Dans un rapport consacré principalement à l'Afrique, Grosse (1986) ne trouve aucun lien clair ni systématique entre le niveau de développement rural et le taux de migration des campagnes vers les villes. Enfin, Cordell, Gregory et Piché (1996, p. 187) affirment que « rural development policies [in the 1960s and 1970s] did little to convince burkinabè men to remain in their villages... ». En définitive, il semble qu'il y ait une contradiction entre l'idée répandue selon laquelle le développement rural serait une stratégie efficace de frein à l'exode rural, d'une part, et le manque de résultats empiriques convaincants, d'autre part.

## **La stratégie de dispersion urbaine**

La stratégie de dispersion urbaine, également appelée « politique d'urbanisation diffuse » (De Jong et Harbison, 1981), a longtemps été utilisée dans les pays en développement pour endiguer la migration vers les grandes villes (United Nations, 1998). En gros, la stratégie de dispersion urbaine vise à accroître les opportunités économiques et à améliorer les conditions de vie dans les villes secondaires afin (1) d'améliorer leur pouvoir d'attraction aux dépens de celui des grandes villes et (2) d'accroître leur capacité de rétention des populations (Becker, Hamer et al., 1994; Adepoju, 1983). Cette stratégie vise un nombre limité de localités urbaines sélectionnées. Elle passe par des investissements publics dans les infrastructures et les industries d'État pour faciliter la création d'emplois, par des mesures incitatives destinées

à encourager les investissements privés, par la décentralisation d'emplois publics et privés, par l'aide aux gouvernements locaux pour qu'ils améliorent les services et les équipements, etc. (Nelson, 1983).

Quelle est l'efficacité de telles politiques ? Bien qu'il y ait eu très peu de tentatives d'évaluation, la stratégie de dispersion urbaine semble avoir donné des résultats variés selon le pays considéré (Oberai, 1989; Nelson, 1983). Cette stratégie présente l'inconvénient d'être très coûteuse en dépenses publiques, alors même que les investissements réalisés peuvent s'avérer contre-productifs; les villes secondaires peuvent n'être qu'une étape avant la migration vers les grandes villes (Becker, Hamer et al., 1994). Il n'en demeure pas moins que le développement des villes secondaires est souvent un élément essentiel des politiques publiques dans les pays en développement, probablement parce qu'il est aussi un outil de réduction des inégalités régionales (Nelson, 1983).

La stratégie de dispersion urbaine fait également partie des mesures prises par le Burkina Faso pour réduire la croissance de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. La récente politique nationale de population spécifie par exemple qu'il faut encourager les investissements du secteur privé dans les villes secondaires pour contribuer à une meilleure distribution spatiale de la population (Burkina Faso, 2001). Dès la fin des années 1980, une politique de promotion des villes secondaires (Bolay, 2000) a été mise en place, en phase avec les recommandations de la conférence du Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains de 1985 (CNUEH-Habitat). Le Programme de développement des villes secondaires visait à renforcer le développement de ces villes en améliorant les infrastructures (routes, marchés, etc.) et le logement, et en contribuant au développement des petites et moyennes entreprises. Prenant la forme d'une action intégrée de développement d'un nombre limité de villes, on s'attendait alors à ce que ce programme soit plus efficace que les investissements dispersés qui avaient prédominé jusqu'alors, sans grands effets (Ganne, Ouédraogo et al., 1988). Des programmes sectoriels (électrification, 1984 ; adduction d'eau, 1985) étaient également destinés à renforcer les villes secondaires. De plus, la décentralisation de certaines activités gouvernementales de Ouagadougou vers les villes secondaires (1987-1988) avait pour objectif de créer des emplois et d'améliorer la qualité des services publics dans ces villes. Pour l'heure, les effets migratoires de toutes ces actions n'ont pas été évalués.

## **MÉTHODOLOGIE**

L'évaluation des politiques de migration bute souvent sur le manque de données appropriées. L'évolution des simples taux de croissance urbaine a souvent été utilisée comme indicateur du succès ou de l'échec des politiques mises en place pour limiter les migrations (Nelson, 1983). Ces dernières années, la collecte de données longitudinales, à la fois au niveau individuel (histoires migratoires) et au niveau communautaire (histoires de villages et de villes), permet d'entreprendre des analyses causales plus fines (Bilsborrow et Delargy, 1985). Dans le cas du Burkina Faso, nous disposons de données rétrospectives d'une exceptionnelle richesse qui permettent d'évaluer l'impact du niveau de développement local sur les probabilités de migrer des individus. La mesure du développement local repose sur la disponibilité d'équipements collectifs, d'infrastructures, d'opportunités économiques et de services commerciaux. Ces composantes ne relèvent pas toutes des investissements publics, mais elles rendent assez bien compte des efforts entrepris par les pouvoirs publics pour développer le milieu rural et les villes secondaires. Deux hypothèses spécifiques vont être testées dans cette étude :

- la première concerne la stratégie du développement rural : nous faisons l'hypothèse qu'un niveau élevé de développement local en milieu rural tend à réduire la migration vers les plus grands centres urbains ;
- la deuxième est liée à la stratégie de la dispersion urbaine dans la mesure où elle traite de la capacité des villes secondaires à retenir les migrants potentiels : nous faisons l'hypothèse qu'un niveau de développement socio-économique élevé augmente le pouvoir de rétention des villes et tend ainsi à réduire les migrations vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

### **Données et méthode**

Les données sont issues des deux volets de l'EMIUB : les données biographiques individuelles (voir l'article 2) et les données biographiques communautaires (voir l'article 3). Compte tenu du fait que les données communautaires n'ont été recueillies que sur un échantillon des

localités citées dans l'enquête individuelle, les caractéristiques des villages manquent pour 17 % des épisodes de résidence en milieu rural.

La méthode d'imputation aléatoire multiple *hot-deck* a permis de remplacer les valeurs manquantes au niveau communautaire en milieu rural (toutes les données sont connues pour les villes secondaires). L'imputation était fondée sur deux variables de classification : la province dans laquelle est situé le village (45 provinces dans le pays) et la taille de la localité (moins de 5 000 habitants ou de 5 000 à 10 000 habitants). Des cellules d'imputation ont été formées en croisant ces deux variables et les valeurs manquantes d'un village ont été remplacées par les valeurs d'un village choisi au hasard dans la même cellule, c'est-à-dire un village de la même catégorie de taille et situé dans la même province.

Les données sont analysées par des modèles biographiques en temps discret appliqués à deux fichiers distincts. Dans les deux cas, les fichiers de données sont construits pour déterminer si la présence d'équipements ou d'opportunités économiques dans le lieu d'origine est un déterminant de la migration vers une grande ville. Ici, la migration est définie comme un changement de résidence avec départ d'une zone rurale (première hypothèse) ou d'une ville secondaire (deuxième hypothèse) pour se rendre à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso et y rester au moins deux ans. Les deux fichiers de données couvrent la période 1980-1997. Les années antérieures ne sont pas incluses dans les analyses dans la mesure où, avant 1980, le niveau de développement était très faible et constant. Hommes et femmes ont été rassemblés dans les mêmes fichiers de données, des analyses préliminaires ayant montré que les effets sont assez semblables pour les deux sexes (les quelques nuances entre hommes et femmes seront indiquées au fil du texte, même si les résultats ne figurent pas, par souci de parcimonie). Les fichiers comprennent des personnes âgées de six ans et plus.

Pour pouvoir estimer les modèles, les fichiers sont constitués d'autant de personnes-périodes qu'il y a de trimestres vécus par les individus. Chaque ligne du fichier représente donc une période de trois mois, pour laquelle la variable dépendante indique si une migration s'est ou non produite dans le trimestre. Les probabilités de migrer sont estimées par des modèles de régression logistique (Allison, 1995). Tous les modèles prennent en compte les effets de grappe liés à la méthode d'échantillonnage en utilisant un estimateur de variance de type Huber-

White. Les corrélations des observations dues à la répétition des événements chez un même individu ne sont pas prises en compte, en raison du faible nombre d'événements répétés. La méthode des imputations multiples a été utilisée pour corriger la sous-estimation des écarts-types due aux données communautaires manquantes (Allison, 2002)<sup>33</sup>.

### **Variables explicatives : présentation et résultats attendus**

La probabilité pour un individu de quitter un endroit pour un autre évolue avec le temps en fonction de ses propres caractéristiques et en fonction de celles de son environnement. C'est pourquoi nous avons inclus dans les modèles à la fois des variables constantes dans le temps et des variables variant dans le temps. Certaines variables, dont les effets sont bien connus, sont simplement utilisées comme variables de contrôle. Au niveau individuel, ces variables de contrôle sont le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'activité économique, le groupe ethnique ou l'expérience migratoire. D'autres variables de contrôle sont introduites dans les modèles au niveau contextuel : la période et, pour chaque lieu de résidence, la distance qui le sépare de la grande ville la plus proche, la taille de la localité et les conditions agroclimatiques (les précipitations annuelles moyennes).

Les modèles intègrent par ailleurs 15 variables explicatives qui, à tout moment dans le temps, rendent compte du niveau de développement local. Elles ont été regroupées en quatre grandes catégories :

**Activités génératrices de revenus.** Deux variables mesurent la présence d'activités agricoles commerciales (maraîchage ou cultures de rente, principalement le coton et le riz). Ces activités sont aussi prises en compte dans les villes secondaires, où l'on combine souvent l'agriculture avec d'autres activités non agricoles (Satterthwaite et Tacoli, 2003). Deux autres variables nous renseignent sur l'existence, dans la communauté, d'activités rémunérées dans le secteur agricole (principalement des activités saisonnières telles que le désherbage ou les soins au bétail) ou dans un autre secteur. Une cinquième variable indique la présence ou non d'une grande entreprise dans le village ou la

---

<sup>33</sup> Voir Beauchemin et Schoumaker (2005), pp 1133-1135 pour plus de détails sur la méthodologie.

ville. Il s'agit principalement d'entreprises publiques ou récemment privatisées qui transforment la canne à sucre, le coton, etc.

**Services commerciaux.** Ces variables indiquent la présence d'un marché (dans les villes, seuls les marchés permanents sont pris en considération), d'un club vidéo ou d'un cinéma, ainsi que d'une buvette ou d'un bar (seulement dans les zones rurales, puisque toutes les villes en ont au moins un).

**Équipements collectifs.** Une variable indique la présence ou non d'au moins une école primaire dans le village (cette variable n'est pas retenue dans les villes secondaires qui en sont presque toutes pourvues). Une autre variable indique la présence d'au moins une école secondaire dans la communauté (village ou ville). L'existence de services de santé est également prise en compte dans les analyses : dans les zones rurales, la variable indique s'il existe un centre de santé, tandis que dans les villes secondaires, la variable distingue les communautés qui disposent d'un hôpital.

**Infrastructures.** Les variables indiquent si la communauté est reliée au réseau téléphonique, au réseau électrique (dans les zones rurales, toutes les sources d'électricité sont prises en compte – centrale électrique, panneaux solaires ou groupe électrogène –, alors que seules les villes dont l'électricité est fournie par une centrale sont considérées comme ayant l'électricité), ou encore au réseau routier (dans les zones rurales, on tient compte des routes praticables en toute saison, mais dans les zones urbaines, seules les routes goudronnées sont retenues). Une dernière variable mesure la présence d'infrastructures d'amenée d'eau dans la communauté (adduction d'eau ou forage dans les zones rurales, et seulement adduction d'eau dans les villes).

Enfin, on a créé quatre indicateurs composites en additionnant les variables de chacune des quatre grandes catégories décrites ci-dessus. Par exemple, l'indicateur relié aux équipements collectifs est égal à la somme des variables indiquant la présence d'établissements scolaires ou de services de santé. Dans les zones rurales, si tous les équipements (écoles primaire et secondaire, en plus d'un centre de santé) sont présents, la valeur de la variable est trois. La valeur est égale à zéro s'il n'y a aucun équipement. Ces indicateurs composites sont inclus dans une première série de modèles (1a et 2a) pour rechercher si l'accumulation d'opportunités au niveau local a un effet dissuasif sur la migration.

Quels sont les résultats attendus de toutes ces variables ? En regard de la littérature, force est de constater qu'ils sont souvent contradictoires<sup>34</sup>. D'une part, on considère en général que la présence d'équipements ou d'opportunités économiques fournit de meilleures conditions de vie, et en conséquence accroît la capacité de rétention du lieu d'origine. Mais, d'autre part, les différentes composantes du développement local peuvent servir de facilitateurs de la migration, en ce sens qu'elles réduisent les entraves au départ des points de vue social (instruction), financier (les opportunités économiques fournissent l'argent de la migration), physique (les routes facilitent le mouvement), ainsi que du point de vue de l'information (les routes, l'électricité ou le téléphone servent de moyens d'information sur les opportunités urbaines), etc.

## **RÉSULTATS**

### **Tendances de la migration et du développement local**

Si l'hypothèse qui fonde la plupart des actions politiques en matière de migration est correcte, on peut s'attendre à ce que la diffusion des infrastructures, des équipements, etc. coïncide avec le ralentissement de la migration au départ des villages et des villes secondaires. Qu'en est-il ?

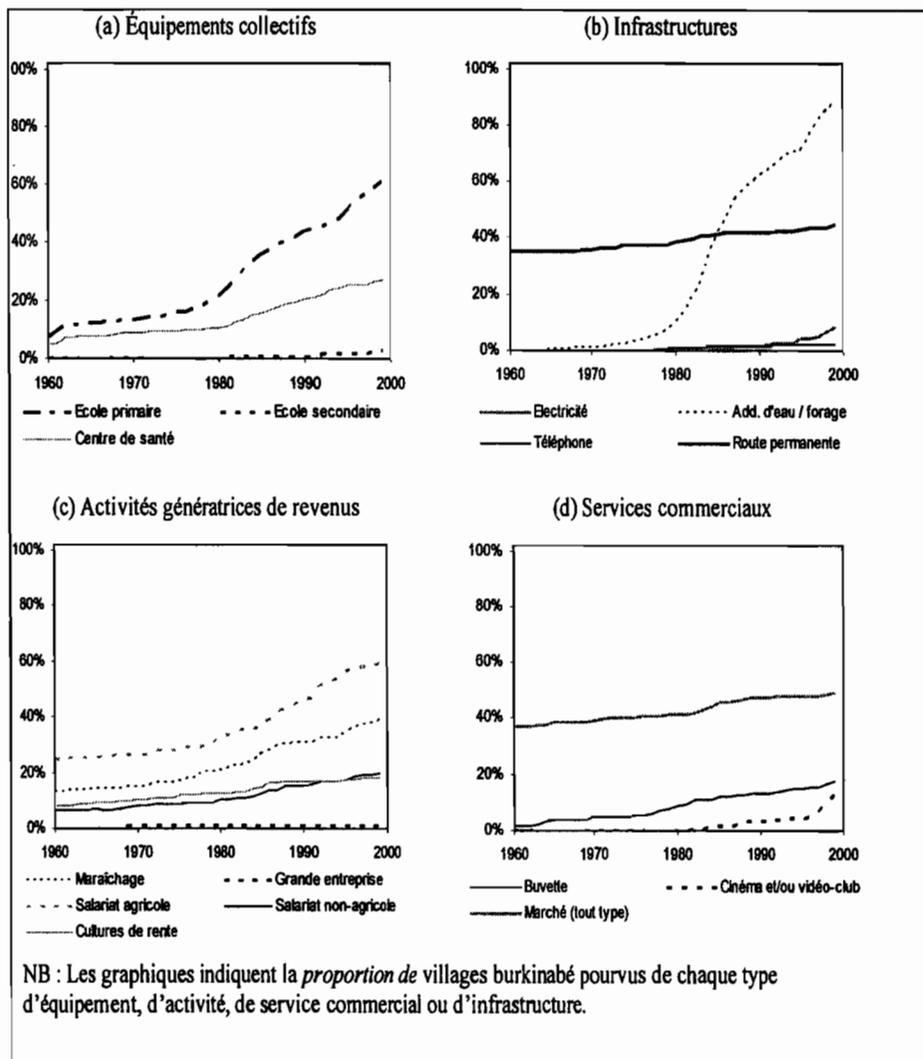
#### ***Exode rural et développement local***

Les données rétrospectives de l'enquête communautaire permettent de voir comment se sont progressivement diffusés les équipements collectifs, les infrastructures, les activités génératrices de revenus et les services commerciaux entre 1960 et 1999 (graphiques 5.1a à 5.1d). Même si la révolution sankariste (1984) est souvent présentée comme un point de départ dans l'expansion du développement rural, les figures montrent que la diffusion des équipements collectifs et des opportunités économiques dans les zones rurales a commencé au tournant des années 1970-1980. Cela pourrait être le produit de l'attention que les organismes internationaux non-gouvernementaux ont commencé à porter au Burkina Faso à partir des sécheresses particulièrement sévères des années 1970.

---

<sup>34</sup> Voir Beauchemin et Schoumaker (2005), pp 1139-1140 pour plus de détails sur la revue de littérature.

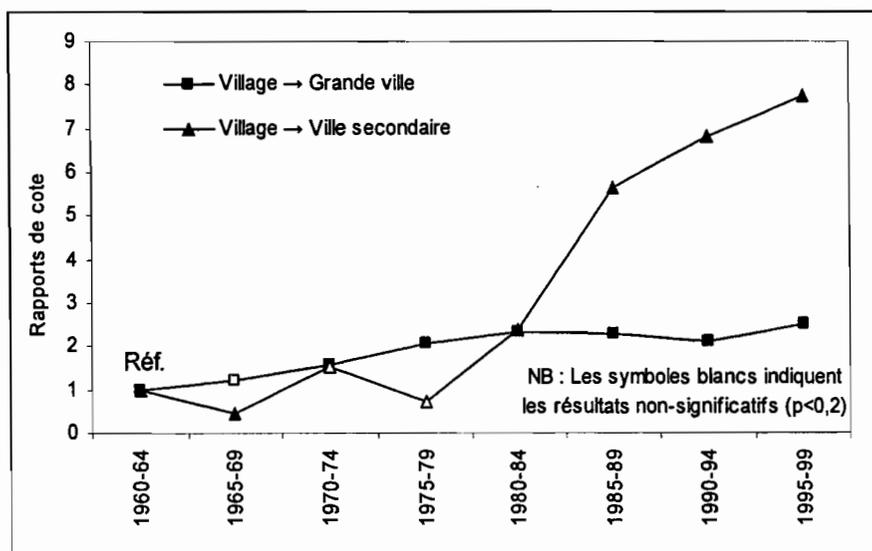
GRAPHIQUE 5.1 : Evolution du niveau de développement des villages du Burkina Faso 1960-1999



Fait intéressant, la période de fort développement rural correspond grossièrement à un ralentissement de la migration vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso. Le graphique 5.2 montre que les probabilités de migrer d'un village vers une grande ville ont cessé d'augmenter au moment même où les différentes composantes du développement rural ont touché

un nombre croissant de villages. Ces résultats ne permettent cependant pas d'établir des liens de cause à effet entre le développement des communautés rurales et les tendances migratoires, même s'ils laissent présager que des facteurs de niveau communautaire peuvent avoir un effet sur la migration vers les grandes villes.

**GRAPHIQUE 5.2 : Evolution des rapports de côte d'émigrer vers le milieu urbain pour un résident du milieu rural (1960-1999)**

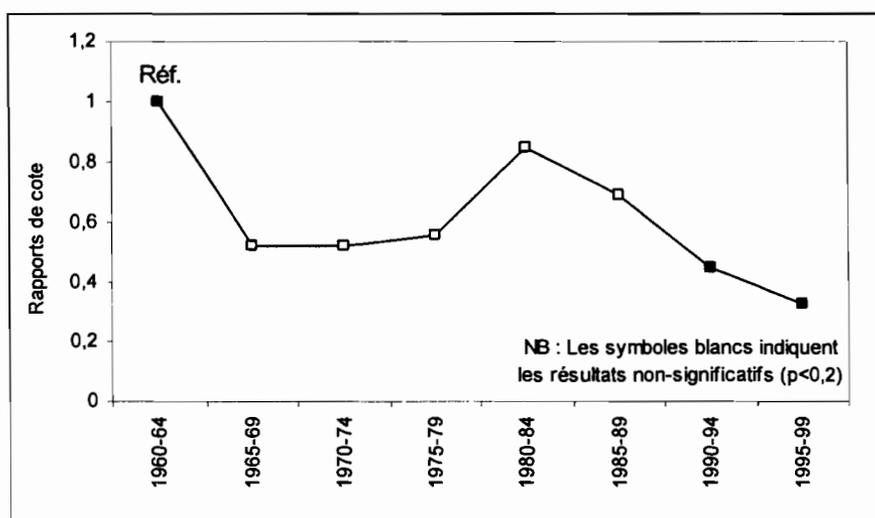


### ***Villes secondaires : progrès du développement local et tendances migratoires***

On dispose de deux types d'informations sur les tendances migratoires en ce qui concerne les centres urbains secondaires. Premièrement, le graphique 5.3 montre que les villes secondaires sont de moins en moins répulsives : la propension à les quitter, pour rejoindre une grande ville, a été divisée par trois ces 40 dernières années, et il semble aussi que le début des années 1980 marque un tournant, annonçant un déclin rapide dans la migration vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso. Deuxièmement, la figure 5.2 indique que les centres urbains secondaires deviennent de plus en plus attractifs pour les migrants ruraux comparativement aux plus grandes villes : le risque de migrer vers une ville secondaire a été multiplié par quatre

entre le début des années 1980 et la fin des années 1990, tandis que pendant la même période, celui de quitter un village pour se rendre à Ouagadougou ou Bobo Dioulasso a stagné. Cette tendance pourrait être due au nombre croissant de villes (13 en 1975, contre 59 en 1996, voir tableau 5.1) qui, logiquement, explique la probabilité croissante de quitter un village pour s'établir vers ces villes. Cependant, on peut faire l'hypothèse que les villes secondaires sont devenues plus attractives et moins répulsives en raison de l'amélioration de leur niveau de développement.

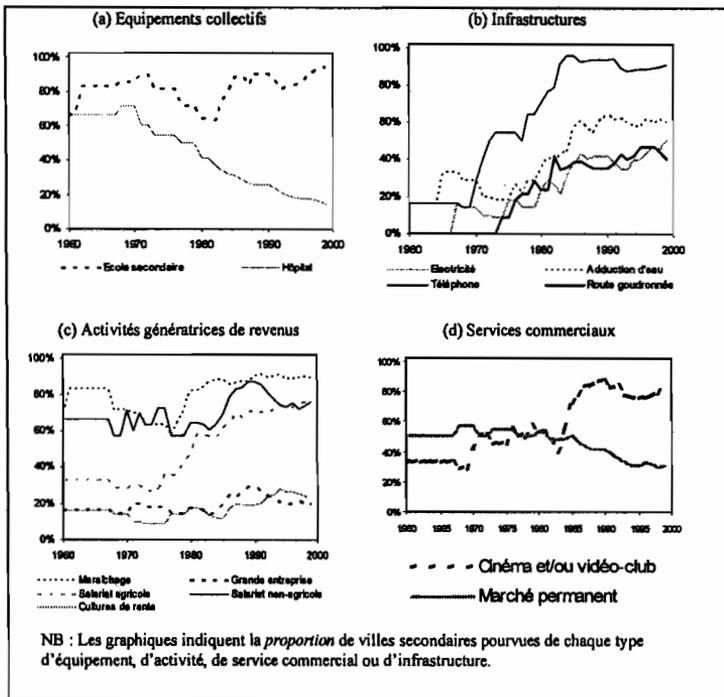
**GRAPHIQUE 5.3 : Evolution des rapports de côte de migrer vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso pour un résident d'une ville secondaire (1960-1999)**



L'évolution des différentes composantes du développement local dans les villes secondaires se révèle bien plus complexe que dans les zones rurales (graphiques 5.4a à 5.4d). Les schémas varient beaucoup d'un type d'équipement et d'infrastructure à l'autre : les équipements collectifs ont connu des périodes de régression ; au contraire, tous les types d'infrastructures ont continué à se développer jusqu'au milieu des années 1980, moment où elles ont commencé à stagner ; enfin, toutes les opportunités économiques connaissent un progrès général depuis le milieu des années 1970.

Au bout du compte, il est assez difficile d'établir des parallèles avec les tendances migratoires. Cependant, en gardant à l'esprit le tournant migratoire du début des années 1980, on pourrait admettre qu'il y a coïncidence entre le développement d'activités génératrices de revenus et la période où les villes secondaires ont commencé à être plus attractives pour les migrants ruraux et moins répulsives pour leurs résidents. L'analyse multivariée permet-elle de confirmer cette observation ?

**GRAPHIQUE 5.4 : Evolution du niveau de développement des villes secondaires du Burkina Faso 1960-1999**



## Résultats multivariés

Dans cette section, nous cherchons si les composantes du développement local ont un effet sur la migration. Nous présentons conjointement les résultats des zones rurales (à partir des modèles 1a et 1b, tableau 5.2) et des villes secondaires (à partir des modèles 2a et 2b, tableau 5.3) puisque, pour la plupart, ils sont assez similaires. Les effets des variables de contrôle individuelles et contextuelles ne seront pas

discutés, parce qu'ils vont tous dans le sens attendu. La section se divise en trois parties. La première étudie les effets de l'accumulation des différentes composantes du développement local sur les déplacements vers les grandes villes. Les deuxième et troisième parties s'intéressent aux effets spécifiques de chaque type de variable du niveau communautaire, l'une étant centrée sur les opportunités économiques et l'autre sur les équipements collectifs et infrastructures.

### *Y a-t-il un effet d'accumulation?*

Nous nous servons ici d'indicateurs composites pour mesurer les effets cumulés des différents types d'équipements ou d'opportunités économiques sur la probabilité de migrer vers une grande ville. Introduits dans les modèles en plus des variables de contrôle, ces indicateurs nous permettent d'évaluer si les localités les mieux dotées, en d'autres termes, celles qui ont le niveau de développement le plus élevé, sont celles qui retiennent le plus les migrants potentiels.

La réponse semble être négative dans l'ensemble. Dans les villes secondaires, l'accumulation d'équipements ou d'opportunités économiques n'a pas d'effet significatif sur la migration (modèle 2a, tableau 5.3). Dans les villages, elle a même des effets inattendus. De meilleures infrastructures, davantage d'équipements et des activités économiques plus diversifiées ont tendance à augmenter la probabilité de migrer vers une grande ville (modèle 1a, tableau 5.2). Par exemple, un individu vivant dans un village où se trouvent une école primaire, une école secondaire et un centre de santé a (toutes choses égales par ailleurs) cinq fois plus de chances de migrer vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso qu'un individu qui vit à un endroit où il n'y a rien. De même, les individus vivant dans des villages où passe une route praticable par tous les temps, et où téléphone, eau et électricité sont disponibles, ont plus de trois fois plus de chances de migrer vers une grande ville que ceux qui vivent dans des endroits sans infrastructures. Les effets des activités génératrices de revenus sont moins nets, mais ils vont dans le même sens. En fait, parmi nos variables, seule l'accumulation de services commerciaux, c'est-à-dire les marchés et les lieux de distraction, semblent dissuader les habitants des zones rurales de migrer vers une grande ville : les personnes vivant dans un endroit où se trouvent un marché, une buvette (ou un bar) et un club vidéo ont quatre fois moins de chances de migrer vers une grande ville, que ceux qui vivent dans des villages sans aucun équipement de ce genre.

**TABLEAU 5.2 : Effet des variables individuelles et contextuelles sur le risque de migrer d'un village vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso, 1980-1997 (modèle biographique en temps discret, rapports de cote)**

<i>Variables individuelles</i>	Catégories	Modèle 1a	Modèle 1b
<b>Durée de séjour en milieu rural</b> <sup>VT</sup> (risque de base)	Durée	0,99 <sup>***</sup>	0,99 <sup>***</sup>
	Logarithme de la durée	1,50 <sup>***</sup>	1,48 <sup>***</sup>
<b>Sexe</b>	Hommes	1,00	1,00
	Femmes	0,77	0,75 <sup>*</sup>
<b>Age</b> <sup>VT</sup>	6-9 ans	0,36 <sup>**</sup>	0,36 <sup>**</sup>
	10-14 ans	0,32 <sup>***</sup>	0,32 <sup>***</sup>
	15-19 ans	0,82	0,83
	20-24 ans	1,00	1,00
	25-29 ans	0,90	0,92
	30 ans et plus	0,41 <sup>***</sup>	0,39 <sup>***</sup>
<b>Activité</b> <sup>VT</sup>	Agricole	1,00	1,00
	Mixte (agricole et autre)	0,53 <sup>**</sup>	0,57 <sup>**</sup>

	Non-agricole	2,71 <sup>***</sup>	2,53 <sup>***</sup>
	Sans emploi	9,32 <sup>***</sup>	9,09 <sup>***</sup>
	Étudiant	2,94 <sup>***</sup>	2,96 <sup>***</sup>
<b>Ethnie</b>	Mossi	1,00	1,00
	Peul	0,14 <sup>***</sup>	0,16 <sup>***</sup>
	Autre	0,57 <sup>**</sup>	0,64 <sup>**</sup>
<b>Instruction<sup>VT</sup></b>	Sans instruction	1,00	1,00
	Moins de 6 années	1,68 <sup>*</sup>	1,69 <sup>*</sup>
	6 années et plus	5,32 <sup>***</sup>	5,42 <sup>***</sup>
<b>Expérience migratoire<sup>VT</sup></b>	Non-migrant	1,00	1,00
	Migrant natif du milieu rural	0,52 <sup>**</sup>	0,52 <sup>**</sup>
	Autre migrant	1,50 <sup>**</sup>	1,45 <sup>*</sup>

\*\*\*: p<0.01 ; \*\*: p<0.05 ; \*: p<0.10 (tests bilatéraux) <sup>VT</sup>: variables variant dans le temps, <sup>VL</sup>: variables variant selon la localité de résidence

**TABLEAU 5.2 (suite) : Effet des variables individuelles et contextuelles sur le risque de migrer d'un village vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso, 1980-1997 (modèle biographique en temps discret, rapports de cote)**

<i>Variables du contexte général</i>	Catégories	Modèle 1a	Modèle 1b
<b>Période</b> <sup>VT</sup>	1980-84	1,00	1,00
	1985-89	0,78	0,91
	1990-94	0,67**	0,81
	1995-97	0,67	0,92
<b>Taille de la localité de résidence</b> <sup>VL, VT</sup>	Moins de 5 000 habitants	1,00	1,00
	5 000 à 10 000 habitants	0,74	0,80
<b>Distance à Ouaga ou Bobo</b> <sup>VL</sup>	Moins de 100 km	1,00	1,00
	100 à 200 km	0,48***	0,45***
	200 km et plus	0,19***	0,14***
<b>Pluviométrie annuelle moyenne</b> <sup>VL</sup>	200 à 499 mm	1,00	1,00
	500 à 699 mm	1,62	1,45
	700 à 899 mm	1,62	1,40
	900 mm et plus	2,02	1,92

\*\*\*: p<0.01 ; \*\*: p<0.05 ; \*: p<0.10 (tests bilatéraux) <sup>VT</sup>: variables variant dans le temps, <sup>VL</sup>: variables variant selon la localité de résidence

**TABLEAU 5.2 (suite) : Effet des variables individuelles et contextuelles sur le risque de migrer d'un village vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso, 1980-1997 (modèle biographique en temps discret, rapports de cote)**

Variables	Modèle 1a		Modèle 1b	
	Catégories <sup>+</sup>	Rapports de cote	Catégories <sup>++</sup>	Rapports de cote
<i>Variables contextuelles locales</i>				
<b>Activités génératrices de revenus</b> <sup>VT, VL</sup>	Une	1,80	Cultures maraîchères	0,99
	Deux	1,94	Cultures de rente	0,80
	Trois	2,00 <sup>*</sup>	Emploi agricole salarié	1,50 <sup>*</sup>
	Quatre	0,50	Autre emploi salarié	1,39
	Cinq	6,32	Grande entreprise	0,45
<b>Services commerciaux</b> <sup>VT, VL</sup>	Un	0,37 <sup>**</sup>	Marché (tout type)	0,43 <sup>***</sup>
	Deux	0,27 <sup>***</sup>	Cinéma ou vidéo-club	1,20
	Trois	0,25 <sup>***</sup>	Bar-buvette	0,70
<b>Équipements collectifs</b> <sup>VT, VL</sup>	Un	1,13	École primaire	1,17
	Deux	3,02 <sup>***</sup>	Ecole secondaire	1,28
	Trois	5,03 <sup>***</sup>	Centre de santé	2,52 <sup>***</sup>
<b>Infrastructures</b> <sup>VT, VL</sup>	Une	1,53	Route « toute saison »	2,29 <sup>***</sup>
	Deux	2,00 <sup>**</sup>	Electricité (toute source)	1,04
	Trois	2,69 <sup>**</sup>	Téléphone	1,38
	Quatre	3,41 <sup>**</sup>	Adduction d'eau et/ou forage	0,87

\*\*\*: p<0.01 ; \*\*: p<0.05 ; \*: p<0.10 (tests bilatéraux).  
<sup>VT</sup>: variables variant dans le temps, <sup>VL</sup>: variables variant selon la localité de résidence  
<sup>+</sup> Catégorie de référence : aucune activité génératrice de revenus, aucun service commercial, etc.  
<sup>++</sup> Catégorie de référence : absence de la catégorie mentionnée.

### ***Les effets contrastés des opportunités économiques***

En ce qui concerne à la fois les villages et les villes secondaires, il semble que les opportunités économiques aient essentiellement un effet de rétention sur les résidents. Néanmoins, il faut apporter certaines nuances selon le type d'activité.

Dans l'ensemble, la présence d'opportunités économiques non agricoles a tendance à retenir les individus dans leur lieu de résidence. La présence d'une grande entreprise, en particulier, semble jouer un rôle critique dans les villes secondaires : elle réduit de 50 % la probabilité de migrer vers une grande ville (tableau 5.3). Dans les villages, l'effet va dans le même sens, mais le résultat n'est pas significatif (tableau 5.2), probablement à cause de la relative rareté de telles entreprises dans les zones rurales. Des analyses exploratoires ont également montré que les grandes entreprises tendent aussi à favoriser le retour des migrants qui avaient quitté leur village pour s'installer dans une grande ville (les résultats ne figurent pas ici). Somme toute, ces résultats indiquent que la présence d'une importante activité dans le secteur moderne peut effectivement réduire l'émigration et également agir comme un aimant auprès de ceux qui étaient déjà partis. Étant donné la puissance de l'effet dans les villes secondaires, il est hautement probable qu'il ne soit dû qu'en partie au travail fourni par l'entreprise. Une grande partie de cet effet peut aussi être due aux diverses opportunités que la présence d'une grande entreprise crée dans toute l'économie urbaine (sous-traitance, activités commerciales pour répondre à la demande de consommation des salariés, etc.) (Dubresson, 1989).

**TABLEAU 5.3 : Effet des variables individuelles et contextuelles sur le risque de migrer d'une ville secondaire vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso, 1980-1997 (modèle biographique en temps discret)**

Variables	Catégories	Rapports de cote	
		Modèle 2a	Modèle 2b
<i>Variables individuelles</i>			
<b>Durée de séjour en ville secondaire</b> <sup>VT</sup> (risque de base)	Durée	1,00	1,00
	Logarithme de la durée	1,18	1,21
<b>Sexe</b>	Hommes	1,00	1,00
	Femmes	0,81	0,82
<b>Age</b> <sup>VT</sup>	6-9 ans	0,46**	0,41**
	10-14 ans	0,54***	0,49***
	15-19 ans	0,92	0,90
	20-24 ans	1,00	1,00
	25-29 ans	0,67*	0,63**
	30 ans et plus	0,54***	0,52***
<b>Activité</b> <sup>VT</sup>	Agricole	1,00	1,00
	Mixte (agricole et autre)	0,48	0,50
	Non-agricole	2,83***	2,81***
	Sans emploi	4,07***	3,99***
	Étudiant	2,38***	2,20***
<b>Ethnie</b>	Mossi	1,00	1,00
	Peul	0,29*	0,24**
	Autre	0,82	0,84
<b>Instruction</b> <sup>VT</sup>	Sans instruction	1,00	1,00
	Moins de 6 années	1,08	1,08
	6 années et plus	1,83***	1,83***
<b>Expérience migratoire</b> <sup>VT</sup>	Non-migrant	1,00	1,00
	Migrant natif du milieu rural	0,84	0,78
	Autre migrant	2,58**	2,48**
<i>Contexte général</i>			
<b>Période</b> <sup>VT</sup>	1980-84	1,00	1,00
	1985-89	0,86	0,88
	1990-94	0,73	0,88
	1995-97	0,68	0,82
<b>Taille de la localité de résidence</b> <sup>VL, VT</sup>	10 000 à 20 000 habitants	1,00	1,00
	20 000 à 40 000 habitants	0,69	0,65
	40 000 habitants et plus	0,65	0,52
<b>Distance à Ouaga ou Bobo</b> <sup>VL</sup>	Moins de 100 km	1,00	1,00
	100 à 200 km	1,29	1,21
	200 km et plus	0,50	0,33**

Pluviométrie annuelle moyenne <sup>VL</sup>			
	200 à 499 mm	1,00	1,00
	500 à 699 mm	0,38*	0,36*
	700 à 899 mm	0,52	0,63
	900 mm et plus	0,35*	0,45

\*\*\*: p<0.01 ; \*\*: p<0.05 ; \*: p<0.10 (tests bilatéraux)

<sup>VT</sup>: variables variant dans le temps, <sup>VL</sup>: variables variant selon la localité de résidence

**TABLEAU 5.3 (suite) : Effet des variables individuelles et contextuelles sur le risque de migrer d'une ville secondaire vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso, 1980-1997 (modèle biographique en temps discret)**

Variables	Modèle 2a		Modèle 2b	
	Catégories <sup>+</sup>	Rapports de cote	Catégories <sup>++</sup>	Rapports de cote
<b>Variables contextuelles locales</b>				
<b>Activités génératrices de revenus</b> <sup>VT, VL</sup>	Une	0,79	Cultures maraîchères	1,08
	Deux	0,67	Cultures de rente	0,56*
	Trois	0,62	Emploi agricole salarié	0,72*
	Quatre	0,48	Autre emploi salarié	1,10
	Cinq	0,26	Grande entreprise	0,54***
	Un	2,28**	Marché (tout type)	1,23
<b>Services commerciaux</b> <sup>VT, VL</sup>	Deux	1,94	Cinéma ou vidéo-club	1,44
	Un	1,72	Ecole secondaire	1,51
<b>Équipements collectifs</b> <sup>VT, VL</sup>	Deux	1,59	Hôpital	1,14
	<b>Infrastructures</b> <sup>VT, VL</sup>	Une	0,24***	Route goudronnée
Deux		0,58	Électricité (haute tension)	1,04
Trois		1,19	Téléphone	0,89
Quatre		0,77	Adduction d'eau	1,48*

\*\*\*: p<0.01 ; \*\*: p<0.05 ; \*: p<0.10 (tests bilatéraux).

<sup>VT</sup>: variables variant dans le temps, <sup>VL</sup>: variables variant selon la localité de résidence.

<sup>+</sup> Catégorie de référence : aucune activité génératrice de revenus, aucun service commercial, etc.

<sup>++</sup> Catégorie de référence : absence de la catégorie mentionnée.

En milieu rural, les marchés semblent jouer le même rôle que les grandes entreprises dans les villes (tableau 5.2). Ils exercent un effet réducteur très marqué et très significatif sur la migration : la probabilité que les résidents ruraux migrent vers une grande ville est deux fois moindre lorsqu'il y a un marché dans leur village. Cet effet de rétention est encore plus marqué sur l'émigration féminine (les résultats ne figurent pas ici), probablement parce qu'elles prennent davantage part aux activités commerciales locales que les hommes. Cet effet de rétention des marchés s'explique de diverses manières. Les marchés

multiplient les activités génératrices de revenus en offrant des débouchés commerciaux aux objets artisanaux, aux produits agricoles et aux aliments transformés. Mais leur effet de rétention pourrait aussi avoir un lien avec l'animation qu'ils créent dans les villages : l'existence d'un marché signifie que des gens de tous les villages alentour se réunissent tous les trois à cinq jours (lorsque le marché n'est pas permanent), et cela peut suffire à rendre la vie locale bien plus attrayante.

Les opportunités économiques agricoles ont un effet plus contrasté sur la migration que les activités non agricoles. Résultat frappant, l'effet du salariat agricole varie selon le lieu de résidence : il a tendance à faire augmenter l'émigration au départ des zones rurales (tableau 5.2) mais, au contraire, à la faire baisser au départ des villes secondaires – comme le fait la présence de cultures de rente (tableau 5.3). L'effet répulsif du salariat agricole dans les zones rurales n'est pas tout à fait inattendu étant donné que des résultats similaires ont été observés dans d'autres contextes. En fait, la possibilité d'effectuer un travail rémunéré aide les gens à obtenir les moyens financiers nécessaires à la migration vers la grande ville. L'offre de travaux agricoles dans les villages peut aussi faire progresser les aspirations au salariat, alors qu'elle peut ne pas être suffisante pour les combler, encourageant par là-même les gens à gagner les grandes villes où ils auront de meilleures perspectives d'emploi. Dans les villes secondaires, le contexte est différent : les activités agricoles y sont généralement combinées à d'autres activités. Ainsi, le travail agricole sert de complément dans le budget familial, de telle sorte qu'il n'est pas utile de migrer pour trouver des opportunités alternatives.

### ***Le rôle répulsif des équipements collectifs***

Contrairement aux opportunités économiques, qui ont presque toutes un pouvoir de rétention, les équipements collectifs ont principalement un rôle répulsif. Dans les villes secondaires, une seule variable a un résultat significatif : les habitants des centres urbains pourvus d'un réseau d'eau courante ont 50 % plus de chances de migrer vers une grande ville que ceux qui vivent dans les villes qui n'en sont pas dotées (tableau 5.3). Ce résultat, un peu déroutant, demeure difficile à expliquer.

Dans les zones rurales, deux variables sont hautement significatives et positivement corrélées à la probabilité d'émigrer : les routes et les

services de santé (tableau 5.2). Les habitants des villages accessibles par une route praticable en toute saison sont 2,3 fois plus susceptibles de migrer à Ouagadougou ou à Bobo-Dioulasso que ceux qui vivent dans des endroits moins bien reliés au réseau routier. Ce résultat confirme ceux obtenus dans d'autres contextes (Marcoux, 1990; Findley, 1987). Il semble que l'effet facilitateur d'une route sur la migration fait plus que contrebalancer son effet potentiel de rétention. Cependant, cette conclusion est en contradiction avec les déclarations contenues dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté du Burkina Faso qui prône la construction de routes pour endiguer l'exode rural (Burkina Faso, 2000).

Au contraire des routes, la diffusion des services de santé n'apparaît pas explicitement dans l'article « migration » de la politique nationale de population du Burkina. Nos résultats montrent cependant une liaison significative entre ce type d'équipement collectif et les migrations (tableau 5.2) : les gens vivant dans un village disposant de services de santé sont au moins deux fois plus susceptibles de quitter leur lieu de résidence que ceux qui vivent dans des endroits où il n'y a pas de services de santé. Cet effet répulsif peut s'expliquer de plusieurs manières. Premièrement, les services de santé peuvent avoir des effets sur la gestion de la force de travail familiale : si chaque membre du ménage est en bonne santé et apte à travailler, une partie de la main-d'œuvre peut être libérée des tâches agricoles, de sorte que certains membres peuvent partir en migration afin de diversifier les risques et les sources de revenus du groupe (Marcoux, 1990). Deuxièmement, l'effet négatif des services de santé pourrait refléter une distorsion due à l'endogénéité de la localisation des établissements de santé. En effet, dans certaines régions, les associations de migrants jouent un rôle déterminant dans l'implantation de certains équipements, notamment les centres de santé (Mande, 1996). Du coup, les villages de forte émigration ont peut-être plus de chances d'être pourvus de services de santé. Le sens de la causalité serait inversé. Bien connues au Mali ou au Sénégal, ces pratiques n'ont pas été décrites au Burkina Faso.

Enfin, insistons sur le fait que ni les écoles primaires ni les écoles secondaires n'exercent d'effet significatif sur la probabilité de migrer vers une grande ville, quel que soit le lieu de résidence. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'éducation est contrôlée au niveau individuel. À ce niveau, l'effet est positif et fortement significatif, bien que nettement moins prononcé dans les zones urbaines que dans les zones

rurales. Les villageois les plus instruits (six années de scolarité et plus) ont cinq fois plus de chances de migrer vers une grande ville que ceux qui n'ont pas fréquenté l'école (tableau 5.2). Les rapports de cote sont proches de deux pour ceux qui vivent dans les villes secondaires (tableau 5.3). Cette différence peut s'expliquer par le fait que, pour les individus instruits, les perspectives d'avenir sont meilleures dans les petites villes que dans les zones rurales.

## **IMPLICATIONS POLITIQUES**

Quelles pourraient être les implications politiques de nos résultats ? D'abord, puisque les équipements et les infrastructures n'ont soit aucun effet, soit un effet répulsif, les décideurs politiques ne devraient pas s'attendre à ce que leur diffusion dans les villages et les petites villes endigue l'émigration. La construction d'écoles, de centres de santé, de routes, etc. sert avant tout à améliorer les conditions de vie et de production des populations desservies. C'est un objectif en soi qui n'a pas besoin d'être justifié par une politique migratoire. Le développement rural ne devrait donc pas être considéré comme un moyen de retenir la population dans les zones rurales (Chen, Valente et Zlotnik, 1998; Rhoda, 1983).

Certaines variables communautaires, notamment dans le domaine économique, s'avèrent cependant efficaces pour maintenir les populations sur place. En ce qui concerne les zones rurales, l'effet de rétention des marchés, qui comprennent toute une gamme d'activités, dont les femmes s'occupent tout particulièrement, reflète le dynamisme des économies locales. Le soutien aux marchés pourrait offrir un moyen efficace de dissuader la migration, surtout celle des femmes. Quant aux villes secondaires, nos résultats appellent deux remarques. Premièrement, bien que cela puisse sembler paradoxal, il faudrait reconnaître au niveau politique l'existence et l'utilité des activités agricoles dans l'économie urbaine. Elles offrent aux habitants des villes petites et moyennes des compléments économiques ou nutritifs non négligeables. En tout état de cause, elles assurent aux villes secondaires un certain pouvoir de rétention. Deuxièmement, la présence d'un grand établissement ancré dans l'économie moderne apparaît aussi comme un puissant facteur de fixation des populations. Mais il faut aussi garder à l'esprit que, dans le contexte burkinabè, l'effet de rétention des grandes entreprises est essentiellement dû aux investissements publics. En conséquence, le retrait de l'État encouragé par le Programme

d'ajustement structurel (1990) pourrait saper, à moyen et à long termes, cet important facteur modérateur de la migration.

Enfin, même s'il fait clairement partie des objectifs politiques, le ralentissement de l'exode rural devrait alerter les décideurs. Force est de reconnaître qu'il ne résulte pas des actions politiques de développement rural : les marchés, qui constituent le seul facteur de maintien des populations villageoises, ont toujours existé (figure 5.4d). La tendance à la baisse de l'émigration rurale tient probablement moins au plus grand pouvoir de rétention des villages qu'à une diminution de la capacité d'attraction des grandes villes. La croissance des taux de chômage (Lachaud, 1994), l'incidence croissante de la pauvreté (Fofack, Monga et al., 2001) et l'informalisation de l'économie à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Calvès et Schoumaker, 2004) témoignent à la fois de la réduction des opportunités économiques urbaines et de la profonde dégradation des conditions de vie des citoyens. C'est sans doute la principale explication des nouvelles tendances migratoires. Du coup, ce ralentissement des migrations vers les grandes villes apparaît plus comme un signe de déclin économique (Bilsborrow, 1998; Chen, Valente et Zlotnik, 1998; Becker, Hamer et al., 1994) que comme le révélateur des succès de la politique migratoire.

## RÉFÉRENCES

- Adepoju A., 1983, "Issues in the study of migration and urbanization in Africa south of the Sahara", in P. Morrison (ed.), *Population movements: their forms and functions in urbanization and development*, Liège, Ordina - IUSSP, p. 115-149.
- Allison P., 1995, *Survival Analysis Using the SAS System. A Practical Guide*, Cary, SAS Institute.
- Allison P., 2002, *Missing data*, Thousand Oaks, Sage.
- Antoine P., Ouédraogo D. et Piché V., 1998, *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, "Villes et entreprises", 279 pages.
- Beauchemin C. et Schoumaker B., 2005, "Migration to Cities in Burkina Faso: Does the Level of Development in Sending Areas Matter?" *World Development*, 33, p. 1129-1152.

- Becker C., Hamer A. et al. e., 1994, *Beyond Urban Bias in Africa: Urbanization in an Era of Structural Adjustment*, Portsmouth - London, Heinemann - J. Currey.
- Bilsborrow R., 1998, "The State of the Art and Overview of the Chapters", in R. Bilsborrow (ed.), *Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues*, New-York, UNFPA/Kluwer Academic Publishers, p. 1-56.
- Bilsborrow R. et Delargy P., 1985, *Impact of Rural Development Projects on Demographic Behaviour*, New York, UNFPA, Policy Development Studies, Number 9.
- Bolay J.-C., 2000, "Renforcement des compétences urbaines et décentralisation : le programme " Villes moyennes " au Burkina Faso", *Urbanews*, p. 1-2.
- Burkina Faso, 1994, *Plan d'action national pour l'environnement (PANE). Tome 1 (2ème éd.)*, Ouagadougou, Ministère de l'environnement et du tourisme.
- Burkina Faso, 2000, *Burkina Faso. Poverty Reduction Strategy Paper*, Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances.
- Burkina Faso, 2001, "Décret n°2001-624/PRES/MEF portant adoption de la Politique Nationale de population", *Journal officiel du Burkina Faso*.
- Calvès A.-E. et Schoumaker B., 2004, "Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980-2000", *World Development*, 32, p. 1341-1354.
- Campbell E. K., 1988, "Rural urban migration and rural development interrelations in West Africa: some obstacles to goal achievement", *African urban quarterly*, 3 (1-2), p. 34-49.
- Chen N., Valente P. et Zlotnik H., 1998, "What Do We Know about Recent Trends in Urbanization", in R. Bilsborrow (ed.), *Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues*, New York, UNFPA - Kluwer Academic Publishers, p. 59-88.
- Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pages.

De Jong G. et Harbison S., 1981, "Policy Intervention Consideration: The Relationship of Theoretical Models to Planning. ." in G. De Jong et R. Gardner (eds.), *Migration decision making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New York, Toronto, Pergamon Press, p. 394-410.

Dubresson A., 1989, *Villes et industries en Côte d'Ivoire. Pour une géographie de l'accumulation urbaine*, Paris, Karthala.

Findley S., 1977, *Planning for internal migration: a review of issues and policies in developing countries*, Washington, U.S. Bureau of the Census, International Statistical Programs Center.

Findley S., 1987, *Rural Development and Migration. A Study of Family Choices in the Philippines*, Boulder, Westview Press.

Fofack H., Monga C. et al. e., 2001, *Household welfare and poverty dynamics in Burkina Faso: empirical evidence from household surveys*, Washington D.C., The World Bank.

Ganne B., Ouédraogo J.-B. et al. e., 1988, *Evolution récente des villes moyennes du Burkina Faso: investissements publics et politiques de développement à Koudougou, Banfora, Ouahigouya, Kaya, Fada N'Gourma, Gaoua*, Lyon, Ouagadougou, GLYSI-CNRS, CNRST-IRSSH-Université de Ouagadougou.

Giraut F., 1999, "Les racines et le réseau: les petites villes dans la transition territoriale ouest-africaine", in J.-L. Chaléard et A. Dubresson (eds.), *Villes et campagnes dans les pays du Sud: géographie des relations*, Paris, Karthala, p. 207-236.

Gregory J., 1974, *Underdevelopment, dependency and migration in Upper Volta*, Cornell University, Faculty of the Graduate School.

Grosse S., 1986, "La rétention et la migration des populations rurales africaines: une nouvelle synthèse de la littérature", in J. Havet (ed.), *Le village et le bidonville: rétention et migration des populations rurales d'Afrique*, Ottawa, Presses universitaires d'Ottawa / IDIC, p. 37-62.

ILO, 1998, "Migration and population distribution in developing countries: problems and policies. Population distribution and migration", *Proceedings of the United Nations Expert Group Meeting on Population Distribution and Migration*, Santa Cruz, Bolivia, 18-22 January 1993, United Nations, New-York, 343-349.

- Lachaud J.-P., 1994, *Marché du travail et exclusion sociale en Afrique francophone : quelques éléments d'analyse*, Bordeaux, Documents de travail, Centre d'économie du développement.
- Lipton, 1988, "Rural development and the retention of the rural population in the countryside of developing countries", in J. Havet (ed.), *Staying on: retention and migration in peasant societies*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 24-50.
- Lucas R., 1997, "Internal migration in developing countries", in M. R. Rosenzweig et O. Stark (eds.), *Handbook of population and family economics*, Amsterdam, Elsevier Science Publishers, p. 721-798.
- Makannah T. J., 1990, "Policy measures for stemming urban in-migration", *Conference on the role of Migration in African Development: Issues and policies for the '90s*.
- Mande I., 1996, "Les associations d'originaires, promoteur du développement régional en Haute-Volta de 1959 à 1982 ?" in C. Coquery-Vidrovitch, H. d'Almeida-Topor et J. Sénéchal (eds.), *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances*, Paris, L'Harmattan, p. 113-138.
- Marcoux R., 1990, "Caractéristiques villageoises et rétention des populations : le cas de la vallée du fleuve Sénégal", *Labour, Capital and Society*, 23, p. 100-133.
- Nelson J.-M., 1983, "Population redistribution policies and migrants' choices", in P. Morrison (ed.), *Population movements : their forms and functions in urbanization and development*, Liège, Ordina - IUSSP, p. 281-312.
- Njoh A., 2003, "Urbanization and development in sub-Saharan Africa", *Cities*, 20, p. 167-174.
- Oberai A., 1989, *Migration, urbanisation et développement*, Genève, Bureau International du Travail.
- Rhoda R., 1983, "Rural development and urban migration. Can we keep them down on the farm?" *International Migration Review*, 17, p. 34-64.
- Rondinelli D., 1994, "Urbanization Policy and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: The Private Sector's Role in Urban Development",

in J. Tarver (ed.), *Urbanization in Africa: a handbook*, Westport, London, Greenwood Press, p. 365-387.

Satterthwaite D. et Tacoli C., 2003, "A critical review of the role of small and intermediate centres in national, regional and local economies of low- and middle-income nations, with particular reference to rural development and poverty reduction (section 3)", Prepared for the workshop "Integrating Rural Development and Small urban Centres: An Evolving Framework for Effective Regional and Local Economic Development (March 18-19, 2003). Washington D.C., World Bank - IFC Headquarters.

Todaro M., 1997, *Urbanization, unemployment and migration in Africa: theory and policy*, New York, Population Council, Population Research Division Working Papers, n° 104.

United Nations, 1998, *National Population Policies*, New-York, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

United Nations, 2002, *World Urbanization Prospects: The 2001 Revision. Data, Tables and Highlights*, New York, United Nations Secretariat, Population Division.

# **L'impact de l'environnement naturel sur la migration : synthèse de l'apport des analyses macro et micro**

*Sabine HENRY*

Le concept de «réfugié de l'environnement» est une illustration de l'idée très répandue que la migration est influencée par les conditions environnementales (Bates, 2002; Hugo, 1996; Ramlogan, 1996; Kibreab, 1994; Anonyme, 1989). Un réfugié de l'environnement est une personne déplacée pour une cause environnementale (par ex. une catastrophe naturelle ou la dégradation des terres). Ce type de migration pourrait être particulièrement importante par son ampleur. Le 16 juin 2002, lors de la journée mondiale de lutte contre la désertification et les sécheresses, Kofi Annan affirme que 135 millions d'individus qui dépendent principalement de la terre pour leur survie sont à risque d'être déplacé (Annan, 2002). En 2002, R. Pachauri, le directeur du Pannel Intergouvernemental sur les Changements Climatiques (IPCC), avance le chiffre de 25 millions de personnes qui ont été forcées de quitter leur maison pour des raisons environnementales en 1998. Myers chiffre à 25 millions le nombre de réfugiés de l'environnement dans le monde (Myers, 1997). Il précise qu'ils sont principalement localisés en Afrique Sub-saharienne et que ce chiffre va doubler d'ici 2010. Il ajoute que 135 millions de personnes sont menacées par une désertification sévère et par conséquent vont migrer dans un futur proche. Pour le Burkina Faso, notre contexte d'étude, Hugo rapporte qu'un million de réfugiés de l'environnement ont été poussés par la sécheresse de 1968-73, soit une personne sur six (Hugo, 1996). Si ces chiffres alarmistes sont vérifiés, de nombreux problèmes économiques, politiques, démographiques mais aussi de santé publique vont apparaître dans les années à venir. Cependant, toutes ces estimations doivent être prises avec précaution parce que le concept est vague et que la littérature souffre d'un manque d'études de cas détaillées qui pourraient mesurer précisément la taille des flux.

La maigre littérature sur les effets de l'environnement sur la migration peut en fait être divisée en deux clans : le point de vue

minimaliste pour lequel le changement de l'environnement naturel est juste une variable contextuelle qui peut influencer les mouvements de population, et le point de vue maximaliste selon lequel la dégradation environnementale cause de larges flux migratoires (Suhrke, 1994). La migration peut être vue, dans certaines situations, comme une stratégie de survie parmi d'autres (Bates, 2002; Suhrke, 1994; Findley, 1992). Cependant, comme l'a mentionné Hogan (1992, p. 120):

“it would be difficult to find a systematic review of how [the availability of resources or environmental degradation] affect the pull of competing destinations. There is also no attempt to evaluate environmental degradation as a push factor. Such research is more rare than one would expect. In part, this is due to the difficulty of demonstrating why a place has not attracted people, or why it attracted a smaller number. Among other problems, the task is made difficult because of the paucity of environmental indicators, at all levels of aggregation”.

La suite de cette section présente les rares études de cas sur l'impact de la dégradation des terres sur la migration, suivie par des exemples empiriques sur l'impact des sécheresses. Au Malawi, Kalipeni, en l'absence de données pertinentes sur la dégradation des terres, observe seulement qu'un intense mouvement de personnes se produit à partir de zones fortement peuplées dans le sud du pays vers les districts les moins peuplés des régions centrales et septentrionales (Kalipeni, 1994). Au Nepal, Thapa et Bilsborrow indiquent que quelques immigrants ont vendu leurs terres pour acheter des terres de bonne qualité ailleurs (Thapa et Bilsborrow, 1995; Kansakar, 1985). Ainsi, la pauvre qualité de la terre contribue à une seconde étape migratoire. Ezra et Kiros ont utilisé une enquête de ménages conduite dans des régions rurales écologiquement dégradées et propices à la sécheresse pour étudier l'émigration rurale en Éthiopie durant la période 1984-1994 (Ezra et Kiros, 2001). Ils ont montré, dans un modèle de régression, qu'une variable indiquant si les ménages appartiennent à un village classé comme plus ou moins vulnérable à la crise alimentaire contribue significativement à l'émigration. Les migrations pour mariage étaient beaucoup moins fréquentes durant l'année de la famine, par rapport à toutes les autres années. La variable environnementale utilisée dans cette étude est cependant très simple et basée sur le jugement local, probablement différent de la perception par les migrants des effets

négatifs de l'environnement. De plus, l'évaluation de la vulnérabilité est supposée égale pour toutes les régions d'Éthiopie.

L'impact d'une sécheresse peut être multiple : économique, environnemental et/ou social. Dans les périodes de sécheresses, les familles rurales connaissent de nombreuses difficultés tel que la réduction de la production de nourriture, l'accroissement anormal des prix des céréales et la non accessibilité du travail (Paul, 1998). Les victimes des sécheresses adoptent des stratégies variées pour faire face aux risques. Afin d'acheter de la nourriture pour leur propre consommation, ils sont forcés d'emprunter de l'argent ou de vendre leurs terres, les biens du ménage et/ou leurs troupeaux à des prix souvent dépréciés. La migration peut être une réponse immédiate et de long terme à la menace des sécheresses récurrentes. Au Burkina Faso, l'enquête Nationale sur la Migration de 1974-75 a tenté, entre autres choses, d'étudier l'impact des sécheresses du début des années septante sur la migration (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980). Parmi les migrants partis entre 1969 et 1975, moins de 10 % ont affirmé avoir connu un manque d'eau ou de nourriture. Peu ont estimé que la sécheresse avait poussé des gens à partir. Cependant, ces résultats doivent être pris avec précaution, essentiellement parce que le motif de la migration a été utilisé pour évaluer l'impact des sécheresses sur la migration. Quelques motifs annoncés par les migrants pourraient être une conséquence de la sécheresse, comme par exemple la réduction de la capacité à épargner ou la diminution des rendements. Parmi les non-migrants, seulement 12 % ont affirmé avoir vécu une sécheresse dans leur village. Plus récemment, le projet "Land use, household viability and migration in the Sahel" s'est concentré sur la population Peulh au Burkina Faso. Une des conclusions de ce projet est que les variables environnementales (limitées à la latitude des lieux et à l'occupation du sol) ne sont pas des déterminants majeurs de la migration saisonnière (Hampshire et Randall, 1999; Homewood, 1997). Durant la famine suivant la sécheresse de 1972-73 au Nigeria, l'étude minutieuse de Mortimore rapporte que le nombre de villages ayant vécu une vague d'émigration est passé de 26 à 43 % (Mortimore, 1989). Durant cette période, l'immigration a aussi été réduite de 21 à 11 %. Cela concerne surtout des familles à la recherche de terres pour la culture ou le pâturage. Au Mali, Findley a démontré que le niveau de la migration ne s'est pas accru durant la sécheresse de 1983-85 (Findley, 1994; 1992). Cependant, il y a eu un dramatique accroissement de la migration des

femmes et des enfants et une mutation vers la circulation de court terme durant cette sécheresse sévère. De Bruijn et Van Dijk ont observé que depuis le début des sécheresses, plusieurs familles et plusieurs jeunes hommes ont quitté leur village dans trois districts au Mali, motivés par des facteurs économiques et écologiques (De Bruijn et Van Dijk, 2003). La diversification des activités est le principal aspect de la stratégie des ménages pour maintenir leurs revenus dans les zones rurales (Valentine, 1994). Au Botswana, avoir des membres du ménage impliqués dans plusieurs activités et envoyer quelque membres habiter chez des proches peuvent faire partie d'une stratégie pour maintenir les revenus. La migration est vraisemblablement incorporée par les ménages ruraux à bas revenus, surtout si ceux-ci sont sensibles à la sécheresse. Lucas et Stark ont montré que la quantité d'argent envoyée par les migrants à leur famille est positivement liée aux degrés de la sécheresse : pire est la sécheresse, plus la famille reçoit d'argent (Lucas et Stark, 1985). En Argentine, Adamo a exploré les connections entre la migration et les changements de l'environnement (Adamo, 2003). Basé sur un petit nombre d'interviews, cette étude montre que peu de répondants font référence aux inondations et aux sécheresses comme étant directement liées à la migration. Adamo (2003) suggère que le lien direct entre la migration et l'environnement apparaît plus clairement quand les problèmes environnementaux sont aigus et soudains. De plus, "environmental reasons are generally intertwined with economic ones and in this sense environmental migrants are also economic migrants" (Adamo, 2003, p. 36).

En résumé, le petit nombre d'études sur l'impact de la dégradation des terres sur la migration a montré une influence faible et géographiquement limitée. Concernant les sécheresses, quelques preuves empiriques de l'influence des sécheresses sur la migration existent mais la réponse migratoire est loin de prendre une forme unique. Ces preuves empiriques sont souvent limitées par le manque de données appropriées : soit elles sont réduites à une zone géographiquement ou ethniquement petite, soit la définition des variables environnementales est très simple. Souvent, un seul épisode de sécheresse a été étudié, ratant l'aspect cumulatif de l'influence des conditions environnementales sur la décision de migrer.

## **OBJECTIF ET HYPOTHÈSES**

L'objectif de cet article est d'évaluer l'impact des conditions environnementales sur la migration au Burkina Faso. Le Burkina Faso a été choisi en raison de la présence d'importantes disparités environnementales et démographiques au sein même du pays et en raison de l'accessibilité à des bases de données de bonne qualité. Dans un pays où l'agriculture pluviale est le principal moyen de subsistance, on peut s'attendre à ce qu'une dégradation des conditions environnementales entraîne une dégradation des conditions socio-économiques du ménage qui peut aboutir dans certains cas à une migration.

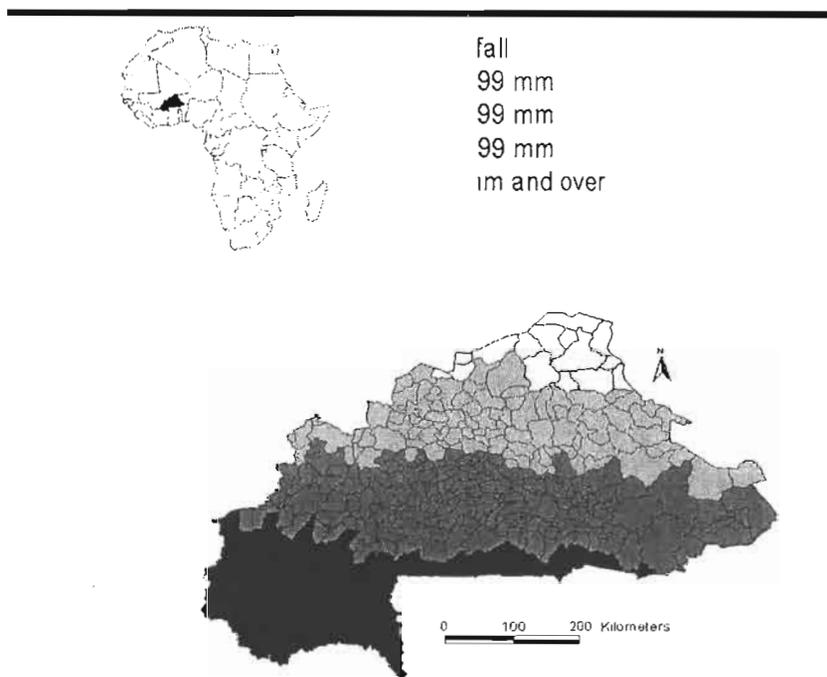
En compensant les faiblesses des études précédentes sur le sujet, cette étude donne une réponse plus précise sur l'impact de l'environnement naturel sur la migration. Elle couvre toutes les régions du Burkina Faso et plusieurs périodes de temps (1984-85, 1995-96 et 1960-98) pour couvrir plus d'un épisode de stress climatique. Comme le niveau d'analyse peut influencer les conclusions tirées, deux niveaux ont été considérés : le niveau macro incluant l'échelle de la province (le premier niveau administratif au Burkina Faso) et l'échelle du département (le deuxième niveau) et le niveau micro incluant l'échelle des individus. Les conclusions seront comparées pour tenter de donner une image complète de la situation. La revue de la littérature a montré la pauvreté d'information sur les facteurs environnementaux qui influence la migration, leur définition étant souvent basée sur le jugement des enquêtés ou des enquêteurs. Une contribution importante de cette étude est la définition précise des variables environnementales. Les données pluviométriques sont utilisées pour définir les conditions de sécheresses, indépendamment des raisons invoquées par les migrants. Pour la dégradation des terres, les indicateurs habituellement utilisés - la sévérité de la dégradation des terres de la carte GLASOD et l'indicateur du taux d'efficacité des précipitations (rain use efficiency ou RUE) extrait des images satellites - ont été testés. Bien que l'aspect central de cette étude soit l'environnement, l'approche choisie a pour but de définir les déterminants de la migration, en considérant les conditions environnementales en plus des facteurs démographiques et socio-économiques.

L'hypothèse générale de cette étude est qu'un environnement naturel défavorable est un facteur répulsif pour les migrants à l'origine et un environnement naturel favorable est un facteur attractif pour les migrants à la destination. A l'échelle des provinces et des départements, on s'attend à ce que les flux migratoires quittent les zones dotées d'un environnement naturel défavorable pour des zones dotées d'un environnement naturel favorable. A l'échelle des individus, le risque de la première émigration du village est supposé plus grand pour les individus vivant dans une zone avec des conditions environnementales défavorables que pour ceux qui vivent dans une zone avec des conditions environnementales favorables.

## **LE CONTEXTE PARTICULIER DU BURKINA FASO**

Le Burkina Faso est un contexte d'étude favorable pour étudier l'impact de l'environnement sur la migration. Ce pays de 10,3 millions d'habitants (au dernier recensement en 1996) connaît en effet de larges disparités environnementales et démographiques. Le Burkina Faso a longtemps été caractérisé par une mobilité intense, à la fois à l'intérieur du pays mais aussi vers d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana (voir l'article 4, mais aussi Hampshire et Randall, 1999; Cordell, Gregory et Piché, 1996; Adepoju, 1995). Entre 1975 et 1985, l'importance relative de la migration interne semble s'être accrue en comparaison à la migration vers l'étranger (Cordell, Gregory et Piché, 1996). En 1985, 4 % de la population a migré durant les douze derniers mois, dont 2 % à l'intérieur du pays. Selon le recensement de la population de 1996, le Burkina Faso a un solde migratoire négatif, solde plus important qu'en 1985 (INSD, 2000). Parmi les migrations internes, le type de mouvement dominant est les migrations à l'intérieur du milieu rural. Les mouvements de courte distance impliquent surtout des femmes, migrant pour des raisons familiales tandis que les mouvements de longues distances correspondent principalement à des migrations pour pratiquer l'agriculture. La migration interne a également joué un rôle important en contribuant à la croissance urbaine.

**FIGURE 6.1 : Précipitations annuelles au Burkina Faso**



**Source: New, Hulme and Jones, 2000.**

Ce pays, parmi les plus pauvres, a une économie fortement dépendante de l'agriculture et de l'élevage : 90 % de la population est engagée dans ces activités qui comptent pour un tiers du PIB du pays (INSD, 2000). L'agriculture au Burkina Faso est dans une large mesure de l'agriculture pluviale de subsistance et sa productivité est principalement déterminée par des facteurs environnementaux (Niemeijer et Mazzucato, 2002). En conséquence, les conditions agroclimatiques sont des éléments critiques pour les ménages ruraux, l'agriculture représentant leur principal moyen de subsistance.

Le Burkina Faso est caractérisé par un fort gradient pluviométrique, décroissant du sud vers le nord (figure 6.1). Au nord, les pluies sont rares et irrégulières, avec des précipitations annuelles moyennes en dessous de 500mm. Les conditions agroclimatiques sont donc très contraignantes pour l'agriculture et les principales activités

économiques sont le pastoralisme extensif et les cultures de mil et de sorgho (Hampshire et Randall, 1999). De manière surprenante, le large plateau central, la zone considérée comme la plus dégradée au Burkina Faso et connaissant des conditions pluviométriques difficiles, est la région où la densité de population est la plus élevée. A l'opposé, le sud-ouest du pays est moins peuplé et bénéficie de pluies abondantes et plus régulières (Tallet, 1993). La moyenne des précipitations est supérieure à 900mm, permettant les cultures de rente (maïs et coton) en plus du mil et du sorgho (Ingram, Roncoli et Kirshen, 2002).

Depuis 1960, le Burkina Faso a connu deux sécheresses sévères de 1968 à 1973 et de 1983 à 1985 (Hulme, 2001; Nicholson, 2001). Après plusieurs années de déficits pluviométriques, les familles du plateau Centre Nord ont donc commencé à être attirées vers le sud-ouest où les conditions pour l'agriculture sont plus favorables. De plus, le Burkina Faso a développé, en 1974, le programme 'Aménagement des Vallées des Voltas' (AVV) pour désenclaver les vallées des rivières Volta, libérées de l'onchocercose (Guiella, 1996; Sidibe, 1986). De larges mouvements spontanés de populations sont alors venus gonflés les villages voisins des zones officielles de migration organisée. Le système traditionnel d'accès à la terre, basé sur le principe d'hospitalité, a facilité l'installation des migrants (Totte, 1994). En conséquence, la population de plusieurs villages du sud-ouest a plus que doublé en 20 ans. Les effets de cette croissance de la population sur l'utilisation du sol ont été rapidement visibles. Les nouveaux venus utilisent des pratiques agricoles extensives et, encouragés par des compagnies privées, s'engagent dans la production de cultures de rente tel que le coton et le maïs (Gray, 1999). La demande en terre des migrants est donc beaucoup plus importante que celle des sédentaires et l'offre de terre s'épuise rapidement (Mathieu, 1993). La migration interne peut donc être lourde de conséquences dans certaines régions du pays.

## **MÉTHODES ET DONNÉES**

### **Méthodologie commune aux deux échelles d'analyse**

Un modèle de migration «classique» est composé de variables démographiques et socio-économiques. Dans cette étude, des variables environnementales - telles qu'un indicateur de la dégradation des terres et des indicateurs des conditions pluviométriques (aussi bien les conditions de long terme que les fluctuations intra- et inter- annuelles) - ont été ajoutées à des variables explicatives plus classiques.

A l'échelle des provinces et des départements, l'hypothèse 1 (les flux migratoires quittent les zones dotées d'un environnement naturel défavorable pour des zones dotées d'un environnement naturel favorable) a été testée en utilisant un modèle gravitaire estimé par une régression de poisson. Dans cette approche transversale, des flux de migrants entre provinces ou départements sont modélisés (pour plus de détails sur la méthode voir Henry, Boyle et Lambin (2003)).

A l'échelle individuelle, la base de données de l'EMIUB a été utilisée pour tester l'hypothèse 2 (le risque de la première émigration du village est plus grand pour les individus vivant dans une zone avec des conditions environnementales défavorables que pour ceux qui vivent dans une zone avec des conditions environnementales favorables). Un modèle biographique à temps discret a été estimé par une régression logistique (voir Henry, Schoumaker et Beauchemin (2004)). En résumé, trois modèles de migration ont été développés (province, département et individu), modèles plus ou moins riches selon les données disponibles aux différentes échelles.

### **Les données des recensements de la population**

Les données démographiques ont été extraites des deux derniers recensements de la population réalisés en 1985 et 1996 (INSD, 1998; 1991). Durant le recensement, qui a duré une dizaine de jours, les enquêteurs ont visité les ménages et donné un questionnaire au chef du ménage qui répondait pour tous les autres membres du ménage. Nous avons utilisé l'information sur la migration qui compare la résidence des individus au moment du recensement à celle une année avant. Les migrations internationales et saisonnières ont été ignorées. En 1985, la matrice de 870 flux entre les 30 provinces du Burkina Faso (les flux intra-provinces étant ignorés) compte 135 527 migrants sur un total de

7 964 705 individus enregistrés par le recensement de 1985. Pour le recensement de la population de 1996 (INSD, 1998), la matrice migratoire entre chaque département (351 x 351 flux) compte 727 943 migrants pour une population de 10 312 609 individus enregistrés par le recensement de 1996.

Les variables de population et de distance ont été introduites, ainsi que plusieurs variables sociales, économiques et démographiques. La littérature sur la migration africaine suggère que les migrants sont plus souvent des hommes actifs économiquement et lettrés (Todaro, 1997; Lututala, 1995). Des indicateurs tels que la proportion d'actifs, d'hommes et de lettrés étaient disponibles à l'échelle de la province. A l'échelle du département, notre étude a dû se limiter aux taux de masculinité et d'alphabétisation. Pour l'analyse à l'échelle des provinces, des variables agricoles - la disponibilité des terres et les rendements de coton - ont été ajoutées au modèle. Malgré l'apparente abondance de variables explicatives à notre disposition, les données de recensement déjà publiées ont une définition souvent assez restreinte pour l'usage escompté<sup>35</sup>.

## **Les données de l'EMIUB**

A l'échelle individuelle, les données de migration viennent de l'EMIUB (voir l'article 2). Rappelons que les ménages ont été échantillonnés dans huit strates choisies selon des critères géographiques, climatiques et ethniques et avec le souci de respecter la division des provinces. Notre étude est basée sur les questions relatives à la mobilité résidentielle. Chaque résidence de plus de trois mois a été enregistrée à partir du sixième anniversaire des individus, nous permettant de suivre la trajectoire migratoire de chaque individu. Dans l'enquête, aucun critère de franchissement d'une frontière administrative n'a été utilisé pour définir la migration. Aux données individuelles sont associées les données communautaires (voir l'article 3).

Notre échantillon est limité aux individus vivant en milieu rural à l'âge de 15 ans et couvrant la période 1970-98. La migration est définie ici comme un changement de résidence impliquant un départ d'un village pour une durée d'au moins trois mois. Chaque individu est suivi de l'âge de 15 ans jusqu'à sa première migration ou jusqu'à la troncature. Les données sont organisées en un fichier personne-période,

---

<sup>35</sup> Pour plus de détails concernant ces variables, voir Henry, Boyle et Lambin (2003).

chaque ligne représentant une période de trois mois. La variable dépendante indique si une migration s'est produite durant cet intervalle de trois mois. Au total, l'échantillon est composé de 3 911 individus (1 800 hommes et 2 111 femmes) et de 145 000 lignes personne-période.

La relation non linéaire entre l'âge et le risque de migrer a été modélisée par une fonction de l'âge au changement de résidence et son logarithme. L'éducation a été mesurée comme une variable fixe dans le temps, indiquant le niveau atteint par l'individu à l'âge de 15 ans. Plusieurs études au Burkina Faso ont montré différentes propensions à migrer selon le groupe ethnique (Mathieu, 1994; Marchal, 1975). Cette variable a donc été introduite dans le modèle. Enfin, l'activité principale au moment du changement de résidence a aussi été ajoutée. Les données de l'enquête communautaire ont fourni des indicateurs à l'échelle des villages : la présence dans le village d'une route accessible en toute saison, l'utilisation des diguettes (une technique de conservation de l'eau) et la présence de terres encore disponibles pour l'agriculture dans le village<sup>36</sup>.

### **Les données pluviométriques**

Les données décennales par station, fournies aimablement par la Direction de la Météorologie du Burkina Faso, ont été utilisées pour le modèle par province. Pour le modèle par département et le modèle à l'échelle individuelle, les données par station ne sont pas appropriées, certains départements ne disposant pas de station météorologique sur leur territoire. Nous avons utilisé les précipitations mensuelles extrapolées à l'échelle du demi degré (New, Hulme et al, 2000).

Trois variables pluviométriques ont été construites afin de saisir l'impact des pluies sur la migration. Tout au long de ce travail, les variables pluviométriques ne sont pas exactement les mêmes mais ont été construites selon la même logique. En outre, à l'échelle individuelle, les variables pluviométriques ont été sélectionnées en fonction de leur pouvoir prédictif des mauvaises récoltes, information rapportée dans l'enquête communautaire.

Dans les régions sahéliennes et soudaniennes, les rendements des cultures sont surtout contrôlés par la quantité des pluies durant la saison de croissance. On s'attend à ce que de pauvres récoltes poussent des

---

<sup>36</sup> Pour plus de détails, voir Henry, Schoumaker et Beauchemin, (2004).

ménages à migrer plus loin vers le sud (Grouzis et Albergel, 1989; Sicot, 1989). La première variable est la moyenne pluviométrique annuelle, cette variable représentant les zones agro-climatiques au Burkina Faso (les régions sahélienne, soudanienne, et guinéo-congolaise/soudanienne). Cette variable est considérée comme un bon indicateur de la productivité agricole et de la vulnérabilité à la sécheresse. Les catégories correspondent à des régions où sont cultivées des cultures avec des réponses similaires de leurs rendements à l'eau (Doorenbos et Kassam, 1987).

Comme la décision de migrer peut être prise après une succession d'anomalies climatiques négatives, une variable explicative a été introduite pour représenter la variation inter-annuelle des pluies et l'effet cumulatif des sécheresses. Notons que si d'une manière générale, on s'attend à ce que le risque de migrer s'accroisse après des années défavorables, des conditions pluviométriques défavorables pourraient aussi avoir un effet opposé, les migrants potentiels postposant leur départ en période de stress économique (Findley, 1992; Nelson, 1983). Dans les modèles par province et par département, cette variable est mesurée par le ratio entre les pluies annuelles de l'année avant le recensement et la moyenne pluviométrique annuelle (1960-84 pour le recensement en 1985 et 1960-95 pour le recensement en 1996). Dans le modèle longitudinal à l'échelle individuelle, le pourcentage de précipitations normales sur les trois années précédant la migration a été introduit, cette variable étant mesurée au moment du changement de résidence. Plusieurs fenêtres (un, deux et trois ans) ont été testées et la fenêtre de trois ans a été sélectionnée pour plusieurs raisons. D'abord, les ménages ruraux peuvent avoir des stocks suffisants de céréales ou assez d'argent, de bétails, ou de biens pour acheter des céréales en cas de mauvaises récoltes (Reardon, Matlon et al, 1988; Lallemand, 1975). Ils sont donc capables de faire face à plus d'une mauvaise récolte avant de recourir à la migration. Par contre, après deux ou trois mauvaises récoltes consécutives, ils ont sans doute épuisé leurs ressources. De plus, plusieurs années consécutives avec de pauvres précipitations peuvent aussi accroître leur perception de la détérioration des conditions pluviométriques et affecter leur décision de migrer vers des régions plus arrosées. Une fenêtre de temps plus longue aurait dilué la pertinence de ce facteur variant dans le temps.

Pour les cultures, la distribution des pluies durant la saison de croissance est presque aussi importante que la quantité totale de pluies.

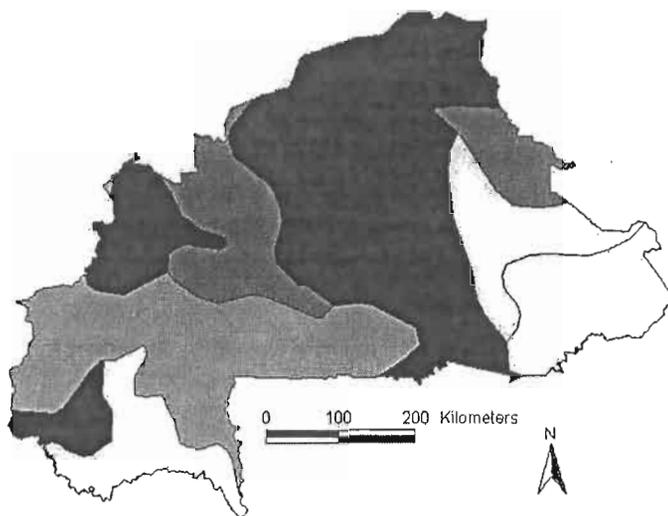
La troisième variable est un indicateur de la variation intra-annuelle. C'est mesuré par le nombre de mois durant la saison de croissance pour lesquels les précipitations sont plus basses que 50 % de la précipitation moyenne 1960-98 du mois correspondant, pour la même zone.

### **Les données de dégradation des terres**

La dégradation des terres influence fortement les rendements des cultures et donc la production alimentaire (Gray, 1999; Mathieu, 1998). Un déclin continu dans les rendements des cultures peut encourager les individus à bouger. A l'échelle provinciale, la valeur moyenne de la sévérité de la dégradation, extraite de la carte GLASOD (Global Assessment of Human Induced Soil Degradation, voir Oldeman, Hakkeling et Sombroeck (1990)), a été introduite dans le modèle de migration. Cette carte, disponible à l'échelle de 1:10,000,000, est basée sur la compilation d'informations déjà existantes et sur l'évaluation de la dégradation faite par des experts locaux (Olsson, 1993). Selon la carte GLASOD, une large part du Burkina Faso est considérée comme fortement dégradée (figure 6.2). Bien que cette carte repose sur l'opinion difficilement comparable de plus de 250 experts, elle a été souvent utilisée, en l'absence d'autres données disponibles.

Pour dépasser les pauvres résultats de la carte GLASOD, un indicateur mesuré par télédétection a été construit à l'échelle du département. Le taux d'efficacité des précipitations (rain use efficiency - RUE) est le rapport entre l'accroissement annuel de biomasse (reflétant la productivité d'un écosystème) et son principal facteur limitant, les précipitations (Prince, Brown de Colstoun et Kravitz, 1998). La dégradation des terres est associée à une réduction du RUE sur plusieurs années (pour plus de détails sur l'indice, voir Henry *et al.*(2004)). La grande différence entre les variables climatiques et de dégradation est que ces dernières ne varient pas dans le temps. Selon cet indice du RUE, quelques poches de dégradation ont été mises en évidence au nord et au nord-ouest du Burkina Faso (figure 6.3).

**FIGURE 6.2 : La sévérité de la dégradation des terres au Burkina Faso**

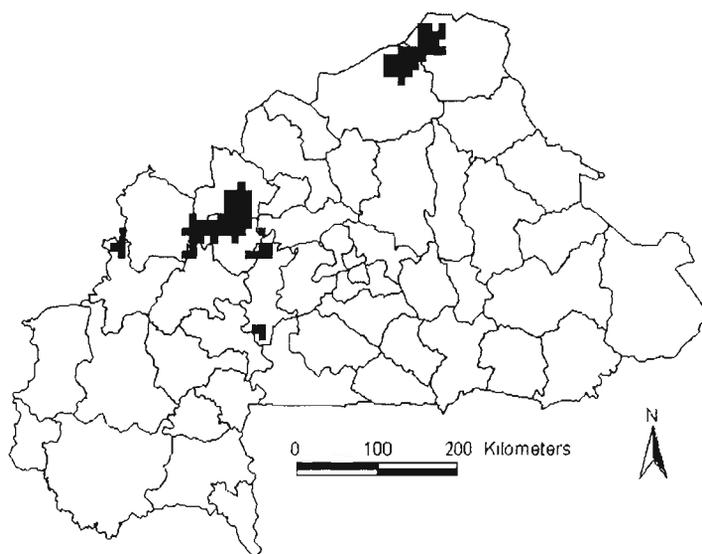


**Severity of land degradation**

- Low
- Medium
- High
- Very high

Source: Global Assessment of Human Induced Soil Degradation (Oldeman, Hakkeling et Sombroeck., 1990)

**FIGURE 6.3 : Réduction significative du taux d'efficacité des précipitations au Burkina Faso, 1982-1995  
(indicateur de dégradation des terres)**



## RÉSULTATS

Dans la suite de cet article, seuls les résultats concernant les variables environnementales seront présentés. Le lecteur se référera aux articles publiés précédemment pour avoir les tableaux détaillés de résultats<sup>37</sup>.

### **L'analyse à l'échelle macro (provinces et départements)**

À l'échelle macro, on a trouvé une influence faible mais significative des conditions environnementales sur la migration.

En modélisant la migration interprovinciale au Burkina Faso entre 1984 et 1985, l'importance relative des variables sociodémographiques et environnementales dans les déterminants de la migration est évalué. Les variables environnementales améliorent la prédiction de la migration mais leur contribution est moins importante que les variables sociodémographiques. La sensibilité des résultats a été testée, en utilisant les données du recensement de la population de 1996. L'impact des variables environnementales sur la migration est similaire à l'échelle des départements et à l'échelle des provinces. L'hypothèse 1 que les flux migratoires quittent les zones avec un environnement naturel défavorable pour des zones avec un environnement naturel favorable a été partiellement confirmée par les résultats de cette étude (tableau 6.1).

Nos résultats montrent que l'émigration est associée à des anomalies pluviométriques durant la saison des pluies et à la fréquence des sécheresses. Le fait que les migrants sont plus susceptibles de bouger des zones aux sols sévèrement dégradés vers des régions aux terres plus fertiles est aussi un révélateur de la dépendance des Burkinabè aux activités agricoles. De plus, la disponibilité des terres dans les provinces à l'origine influence la migration, reflétant entre autre les flux provenant du plateau surpeuplé. La culture du coton est connue comme facteur influençant les flux de migration interne en attirant les migrants. Cette étude confirme que les rendements de coton sont en fait élevés dans les provinces à la destination et bas dans les provinces à l'origine. Cependant, comparé à nos attentes suite à la lecture de la littérature grandissante sur le sujet, l'apport de pouvoir explicatif au modèle de la variable «rendement de coton à la destination» est faible. À l'échelle nationale, ces flux prennent place généralement entre le plateau centre nord et l'ouest et le sud-ouest du pays. Cela implique, en fait, un petit

---

<sup>37</sup> Pour le modèle par province, voir Henry, Boyle et Lambin (2003). Pour le modèle par département, voir Henry (2003). Pour le modèle à l'échelle individuelle, voir Henry, Schoumaker et Beauchemin (2004).

nombre d'individus comparé à la somme totale de migrants et comparé aux migrants de retour. Précisément, la littérature est abondante sur le rôle du coton parce que les flux de migrants provoqués par la culture du coton causent beaucoup de problèmes localement (dans les villages à la destination). L'impact de ces nouveaux arrivants sur la densité de population, sur l'équilibre économique du village, sur le droit foncier, et aussi sur les sols intéresse donc beaucoup la communauté scientifique. Pour mettre de l'emphase sur ce point, une large part des revenus du pays (60 %) vient du coton (Ouédraogo, 2003).

Les flux migratoires sont dans la direction attendue pour une large majorité des variables environnementales mais quelques unes d'entre elles sont cependant dans le sens opposé. Ces résultats inattendus concernent essentiellement les variables à la destination, et donc l'effet attractif de la migration. A ce stade, ce n'est pas possible de déterminer si les contradictions reflètent la réalité de la migration au Burkina Faso ou un artéfact de la modélisation. La fréquence des sécheresses est élevée dans les provinces d'immigration. Telle que construite, cette variable pourrait ne pas correspondre aux conditions pluviométriques réellement perçues par les migrants parce qu'ils pourraient avoir une connaissance erronée ou incomplète de la situation pluviométrique à la destination. De nombreux migrants internationaux préfèrent revenir en «héros» dans leur pays d'origine, cachant les difficultés de leur séjour à l'étranger. De la même manière, les migrants internes précédant peuvent décrire aux nouveaux candidats à l'immigration de meilleures conditions que celles réellement vécues. La perception de la dureté environnementale par les candidats pour la migration est difficile à capturer dans un modèle statistique mais pourrait être poursuivie, par exemple, par des interviews spécifiques d'acteurs clefs à l'origine et à la destination.

En plus de ces résultats inattendus, les résultats de deux facteurs explicatifs du modèle interprovincial en 1985 diffèrent des résultats obtenus avec le modèle interdépartemental en 1996 (tableau 6.1). Ce n'est pas possible d'être sûr que ces différences sont dues à un effet de sensibilité aux échelles d'analyse ou à la différence de date (1985 versus 1996). De plus, la contribution des variables environnementales est faible comparée à celle des variables sociodémographiques. Ce point était attendu compte tenu de la littérature sur la migration en Afrique qui met en évidence le large poids des facteurs sociodémographiques de la migration mais inattendu compte tenu de la littérature sur les réfugiés environnementaux.

**TABLEAU 6.1 : Résumé des résultats des variables environnementales pour les modèles macro  
(+ pour une relation positive, - pour une relation négative avec la migration)**

		Résultats attendus	Province 1985					Département 1996
			Flux <sup>1</sup>	Taux <sup>2</sup>	Flux issus du nord <sup>3</sup>	Flux issus du sud <sup>4</sup>	100 plus grands flux <sup>5</sup>	100 plus grands flux <sup>6</sup>
Moyenne pluvio. annuelle	Orig.	-						+
	Dest.	+						-
Variation inter-annuelle des pluies	Orig.	+	+	+			+	-
	Dest.	-	+	+	-	+	+	-
Variation intra-annuelle des pluies	Orig.	+	+				+	+
	Dest.	-	+	+	-	-	-	-
Dégradation des terres	Orig.	+	+				+	+
	Dest.	-	-	-	-	+	-	-

<sup>1</sup> Modélisation des flux migratoires inter-provinces;

<sup>2</sup> Modélisation des taux de migration inter-provinces;

<sup>3</sup> Modélisation des flux migratoires inter-provinces contraint à l'origine à deux provinces du nord;

<sup>4</sup> Modélisation des flux migratoires inter-provinces contraint à l'origine à deux provinces du sud;

<sup>5</sup> Modélisation des flux migratoires inter-provinces contraint aux 100 plus grands flux

<sup>6</sup> Modélisation des flux migratoires inter-départements contraint aux 100 plus grands flux.

En Afrique, l'accès souvent limité aux données de recensement de population empêche une validation en profondeur des résultats. Les données de migration sont fournies avec un long délai (l'analyse a été réalisé en 2000-2002 avec des données du recensement de population de 1985). Ce délai dans le temps limite l'analyse d'informations supplémentaires informelles sur les causes et conséquences de la situation en 1985, utile pour expliquer quelques résultats inattendus. De plus, aucune information supplémentaire sur les limites du recensement n'est fournie. Cette situation, fréquente en Afrique, nous rend suspicieux quant aux résultats inattendus. De plus, l'approche transversale, en tenant compte seulement d'une situation durant l'année avant le recensement, peut aussi expliquer quelques résultats inattendus en supposant que l'année avant le recensement de la population était anormale en termes de variables explicatives.

Finalement, une analyse à l'échelle macro souffre de la nécessaire homogénéisation du comportement migratoire individuel à travers l'agrégation de données. Plusieurs flux migratoires sont très ciblés ou spécialisés mais le nombre d'observations est trop petit pour en faire un facteur explicatif significatif. Parce que l'interprétation des résultats à l'échelle macro requiert implicitement des éléments micro, cette étude a été poursuivie en investiguant les facteurs influençant le risque de quitter le village.

### **L'analyse à l'échelle micro (individus)**

A l'échelle micro, la distinction par genre, destination et durée est cruciale pour établir une relation significative entre la sécheresse et la migration.

En utilisant des données longitudinales récentes, les modèles biographiques ont été utilisés spécifiquement pour tester les effets des conditions des pluies et des variables communautaires sur la première émigration. L'hypothèse que le risque de la première émigration du village est plus grand pour les individus vivant dans une zone avec des conditions environnementales défavorables que ceux qui vivent dans une zone avec des conditions environnementales favorables a été partiellement confirmée et partiellement rejetée (tableau 6.2 et figures 6.4 à 6.6).

**TABLEAU 6.2**

**Résumé des résultats des variables environnementales pour les modèles micro**

		Résultats attendus	Individus 2000 (homme)						Individus 2000 (femme)					
			Rural -Rural		Rural - Urbain		Rural - Étranger		Rural -Rural		Rural - Urbain		Rural - Étranger	
			Lg	Ct	Lg	Ct	Lg	Ct	Lg	Ct	Lg	Ct	Lg	Ct
Moyenne pluvio annuelle	Orig.	-	- -			+		-	-					+
Variation inter-annuelle des pluies	Orig.	+	+ +			-	-			-				+

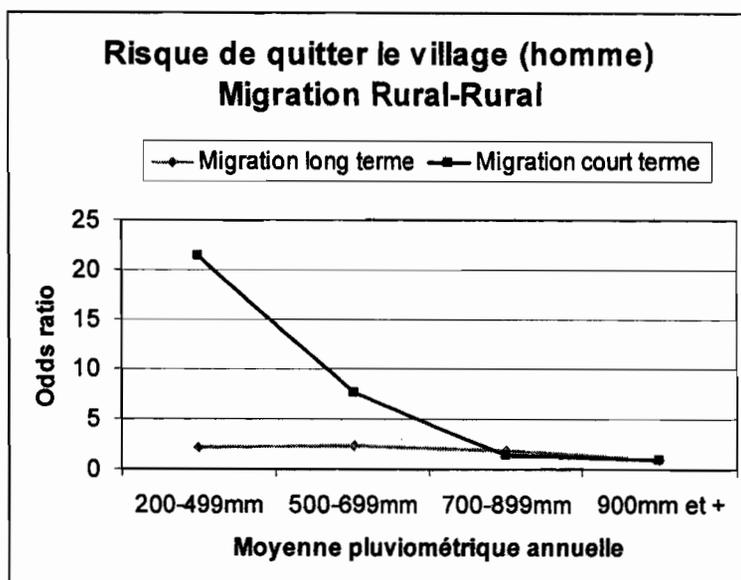
Ct = Migration court terme (< 2 ans)

Lg = Migration long terme (>= 2 ans)

(+ pour une relation positive, - pour une relation négative avec la migration)

Bien que les conditions pluviométriques médiocres soient souvent connues pour accroître le risque de migrer, les effets des précipitations peuvent différer selon la durée et la destination de la migration. Les individus vivant dans une zone où les pluies sont rares ont plus de risque de quitter leur village pour un autre village que ceux vivant dans une zone où les pluies sont plus abondantes. Cette propension plus grande d'émigrer est, dans une large mesure, la conséquence de leur tendance plus importante à réaliser des mouvements de courte durée (figure 6.4).

**FIGURE 6.4 : Risque de réaliser une migration du milieu rural vers le milieu rural, pour les hommes, selon la moyenne pluviométrique annuelle du village d'origine<sup>38</sup>**

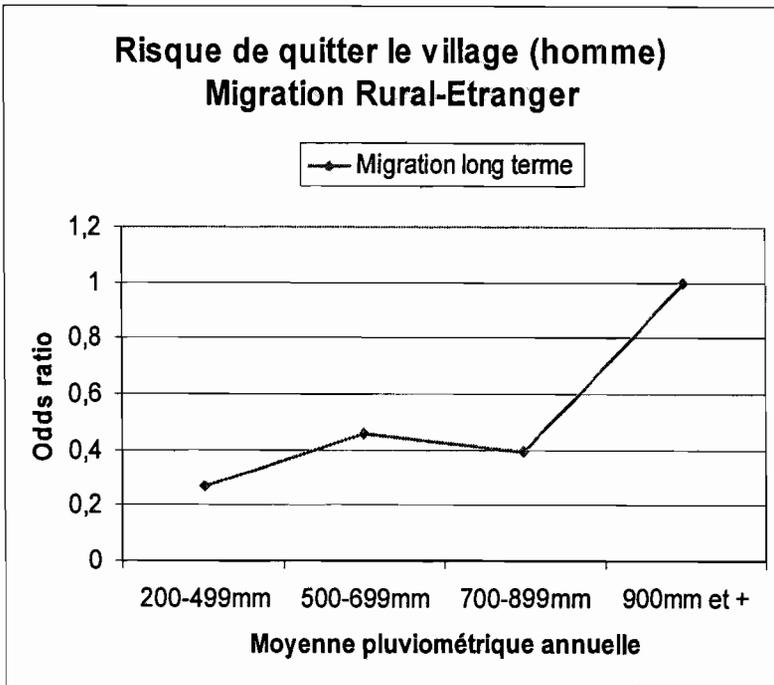


Les migrations internationales temporaires sont moins fréquentes chez les hommes en période de déficit sévère des pluies (figure 6.6). Plutôt que d'encourager la migration, les déficits pluviométriques tendent à limiter la capacité des individus à investir dans des mouvements de longue durée (figures 6.5 et 6.6). De manière générale, les migrations de long terme semblent être moins liées aux conditions climatiques que les migrations de court terme. Les hommes vont plus

<sup>38</sup> Ces résultats proviennent des modèles qui contrôlaient les variables indiquées p. 92 et dans Henry, Schoumaker et Beauchemin, (2004).

fréquemment migrer de manière permanente vers un autre village s'ils vivent dans une région où les pluies sont rares et pendant les années suivant des conditions pluviométriques pauvres (figures 6.4 et 6.6).

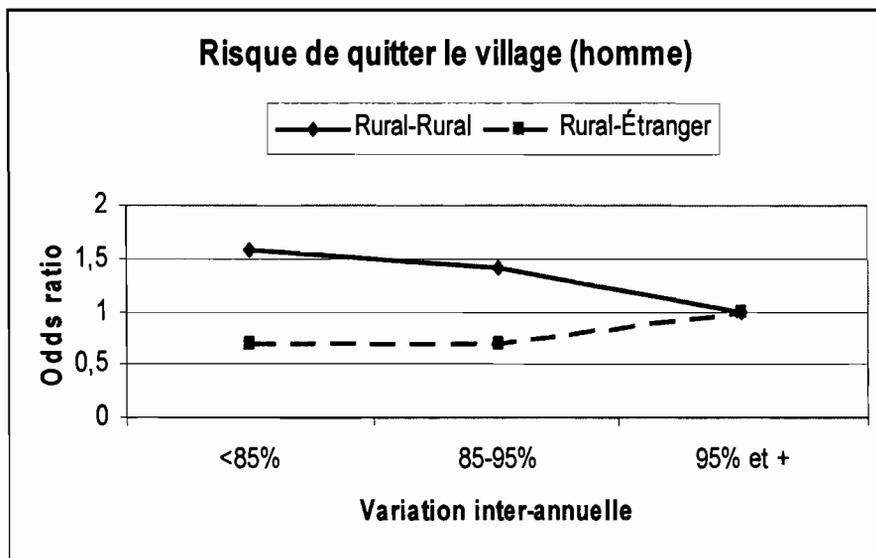
**FIGURE 6.5 : Risque de réaliser une migration du milieu rural vers l'étranger, pour les hommes, selon la moyenne pluviométrique annuelle du village d'origine<sup>39</sup>**



L'analyse à l'échelle micro a donc permis de pallier les manques de l'analyse à l'échelle macro. Les résultats tirés de cette analyse sont plus solides du fait d'une plus grande disponibilité des données dans l'EMIUB, permettant de mieux préciser les variables explicatives introduites dans le modèle et permettant de prendre en compte de nombreux facteurs de contrôle. De plus, les modèles biographiques permettent de tenir compte de l'état des variables au moment où s'est produit l'événement (et non à la date de l'enquête ou du recensement).

<sup>39</sup> Ces résultats proviennent des modèles qui contrôlaient les variables indiquées p. 92 et dans Henry, Schoumaker et Beauchemin, (2004). Les résultats pour la migration de court terme ne sont pas significatifs.

**FIGURE 6.6 : Risque de réaliser une migration du milieu rural vers le milieu rural ou l'étranger, pour les hommes, selon la variation inter-annuelle des pluies dans le village d'origine<sup>4</sup>**



## DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Confronté au caractère vague du concept des réfugiés (ou migrants) de l'environnement, cette étude contribue à l'analyse de l'influence du stress climatique et de la dégradation des terres sur la migration. La dégradation des terres est un processus agissant lentement, rendant progressivement insoutenable des stratégies de survie basée sur l'agriculture. Par contraste, quelques stratégies pour faire face au problème et pour s'y adapter ont rendu l'agro-pastoralisme soutenable dans les régions semi-arides affectées par les variabilités climatiques. En période de stress climatique imprévisible, un mouvement de court terme semble être préféré par les migrants. L'hypothèse générale qu'un environnement naturel défavorable est un facteur répulsif de la migration à l'origine et un environnement naturel favorable est un facteur attractif de la migration à la destination est partiellement confirmée pour plusieurs raisons.

D'abord, la réalité de la migration est complexe au Burkina Faso, incluant des types de mouvements nombreux et variés. La distinction par destination et durée de la migration a été utilisée pour caractériser la

première émigration et l'hypothèse générale a été confirmée pour quelques catégories de migration seulement. L'hypothèse générale a été rejetée pour l'émigration vers l'étranger. Cependant, d'autres distinctions pourraient être utilisées dans l'analyse, tel que les motifs socio-économiques de la migration. L'impact de l'environnement naturel sur la migration est supposé être différent selon ces types de mouvements. De plus, l'hypothèse générale ne pourrait jamais être complètement testée tant que nous ne saurons pas pourquoi certaines personnes ne migrent pas des zones avec des conditions environnementales défavorables.

Deuxièmement, plusieurs déterminants de la migration sont manquants de nos modèles successifs et nous ne pourrions être sûrs que ces facteurs ne sont pas décisifs et influents sur l'impact de l'environnement naturel sur la migration. Par exemple, les réseaux migratoires et les événements politiques peuvent être des facteurs perturbants la relation entre l'environnement et la migration. Notons que, due à la complexité du processus migratoire, les études sur la migration doivent être détaillées. Néanmoins, le contrôle de plusieurs facteurs réduit fortement le nombre d'observations dans les modèles, rendant difficile la mise à jour de relation significative.

Troisièmement, l'environnement a été réduit aux précipitations et à la dégradation des terres dans cette analyse. Puisque l'agriculture pluviale est la source principale de subsistance au Burkina Faso, ces deux composantes sont les plus pertinentes pour une étude à l'échelle nationale. Cependant, d'autres caractéristiques de l'environnement naturel peuvent aussi être considérés. Les caractéristiques des sols sont un des facteurs manquants à l'échelle nationale. Une carte des sols couvrant l'ensemble du pays est disponible mais la formulation des hypothèses sur l'impact des sols sur la migration n'est pas aisée. Cela dépend du type de sols et requiert une expertise pédologique pour formuler ces hypothèses. Localement, la topographie ou la présence de zones protégées pourraient aussi être ajoutées. L'introduction de quelques facteurs locaux dans une étude de la migration à l'échelle nationale requiert cependant une analyse précise et détaillée de chaque région du pays.

Quatrièmement, deux variables de dégradation des terres - l'estimation de la dégradation des terres obtenues par la carte GLASOD et le taux d'efficacité des précipitations obtenu en combinant les

données satellitaires et pluviométriques – ont été incluses dans les premières analyses. Aucun de ces deux indicateurs n'a été retenu pour le modèle biographique à cause de leur faible solidité (GLASOD) ou de la très petite proportion des zones considérées comme dégradées (RUE). Le manque de données validées sur la dégradation des terres à l'échelle nationale constitue un sérieux obstacle à l'exploration de cette question. Dans le futur, des validations précises seront nécessaires en collectant des échantillons de terres dans chaque région du pays environnementalement significative et en analysant leurs propriétés chimiques et physiques sur le terrain et en laboratoire. La question de la désertification et de la dégradation des terres est particulièrement difficile à mesurer à cause de la complexité des processus impliqués.

Notons cependant que dans cette étude, la définition des conditions environnementales est basée sur une logique scientifique rationnelle. Les variables pluviométriques et de dégradation ont été mesurées avec précision afin d'être appliquées également et facilement à toutes les régions du Burkina Faso. Les individus de la même région sont donc supposés percevoir les difficultés liées à l'environnement de la même manière alors que leur évaluation repose sûrement sur une estimation objective et subjective des difficultés de l'environnement. De plus, même si l'origine et la destination des migrants sont situées dans une zone aux conditions environnementales défavorables, les individus peuvent choisir de migrer pour tenter d'obtenir un petit gain écologique.

Finalement, quelques aspects de la modélisation de la migration n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse générale avec certitude. L'utilisation de données déjà collectées permet de gagner un temps considérable mais limite aussi l'analyse. Pour notre étude, le schéma d'échantillonnage des enquêtes (incluant l'enquête communautaire) n'a pas été réalisé pour refléter les disparités environnementales. De plus, le budget de l'enquête limite la fraction de la population totale enregistrée. Ce pourcentage est relativement élevé pour une enquête mais néanmoins, moins de 9 000 individus ont été interviewés sur plus de 10,3 millions d'habitants au Burkina Faso. En conséquence, plusieurs conclusions ont été tirées sur base de chiffres faibles et donc dépendent du comportement de quelques individus, supposés représentatifs de leur groupe.

Malgré les limites soulignées ci-dessus, les innovations de cette étude sont multiples. D'abord, cette étude a élargi le spectre des

variables explicatives de la migration aux facteurs environnementaux. En terme de déterminants écologiques par exemple, les spécialistes de la population s'étaient contentés jusqu'à présent des données déjà disponibles (souvent des classifications grossières des précipitations, de la dégradation des terres, des écosystèmes, ou de la vulnérabilité environnementale). Comparé à d'autres études dans le large champ de la population, cette étude bénéficie non seulement d'une expertise en migration mais aussi en environnement. Les variables pluviométriques sont mesurées avec précision à des résolutions spatiales et temporelles fines. Plusieurs aspects de l'influence des pluies sur la mobilité spatiale ont été considérés : la moyenne annuelle des pluies et les variations inter- et intra- annuelle. La dégradation des terres, avec les limites dues au manque de données précises à l'échelle nationale, a été évaluée en utilisant plusieurs indicateurs (l'indice de sévérité GLASOD et le taux d'efficacité des précipitations). Les rendements de coton et la disponibilité des terres ont aussi été considérés dans l'analyse à l'échelle macro. A l'échelle micro, la variable indiquant l'utilisation de diguettes dans le village (comme facteur de contrôle d'érosion et pour retenir les pluies) a été ajoutée aux déterminants pluviométriques.

Même si les facteurs environnementaux se sont montrés être des facteurs significatifs de la migration, il faut mentionner que leur contribution n'est pas égale aux facteurs plus classiques. Rudolph voyait les facteurs économiques et écologiques "not as causal, but as delimiting factors which act as parameters within there still remains a large area of play for other variables" (Poirier et Piché, 1999; Rudolph, 1992). Les éléments environnementaux sont contraignants mais la réponse des individus et des ménages peut varier selon les limites définies par les circonstances économiques et écologiques. Dans le contexte du Burkina Faso, les facteurs économiques et écologiques semblent être interconnectés. Les régions devraient être considérées comme attractives si les ressources naturelles peuvent être économiquement valorisées, tel que dans le cas des cultures de rente. Les installations hydro-agricoles (tels que les périmètres irrigués, les rivières Volta ou le barrage de Tenkodogo) et l'organisation d'un système de production (tel que la présence d'une usine SOFITEX, spécialisée dans le traitement du coton) sont utiles pour attirer de nouveaux migrants, en plus des conditions environnementales favorables.

Ensuite, les résultats sont renforcés par l'utilisation des recensements de population et des enquêtes longitudinales. Les premiers,

officiellement exhaustifs, fournissent un petit nombre de variables explicatives aux définitions réduites et fixées. De plus, au Burkina Faso, les recensements de population souffrent du manque d'évaluation de l'enquête post-censitaire, et il est généralement admis qu'une partie de la population burkinabè n'est pas couverte par le recensement de la population (tel que les populations nomades). En plus de tout ça, plusieurs facteurs n'ont pu être contrôlés en utilisant les données de recensement de population en raison de la difficulté d'obtenir une information supplémentaire non publiée. Basé sur les données de recensement publiées, nous ne pouvions, par exemple, pas différencier les flux migratoire par sexe, âge et/ou activités. Les données d'enquêtes sont plus flexibles et nous permettent de couvrir un champ plus large de questions. Néanmoins, une enquête ne couvre qu'une fraction de la population et les conclusions sont dépendantes du plan d'échantillonnage. Quand l'utilisateur n'est pas le concepteur de l'enquête, le plan d'échantillonnage correspond rarement aux objectifs de l'étude.

En plus de ces caractéristiques intrinsèques des données, les données de recensement ont été analysées par des méthodes transversales alors que les données d'enquêtes sont analysées avec des approches longitudinales. L'analyse transversale donne un instantané du processus étudié. Cette méthode est connue pour étudier les effets de la conjoncture sociale, politique et économique sur une variable dépendante (Piché, et al., 1984). En terme de migration, prendre en considération les effets conjoncturels de la migration prend sens comme par exemple, la fin du travail forcé au Burkina Faso semble avoir redirigé les flux migratoires vers la Côte d'Ivoire, au détriment des flux vers le Ghana (Piché, et al., 1984). Cependant, l'analyse transversale suppose que le processus sous étude est en équilibre statistique (Blossfeld, et al., 2001). Cette stabilité est très rare puisqu'un changement en âge, cohorte et période est sans doute influent dans les études migratoires. Les modèles biographiques tiennent compte de ces changements à travers le temps.

Pour terminer, soulignons la difficulté d'obtenir des données précises dans un contexte africain, les scientifiques ayant l'habitude de contourner les faiblesses et/ou les irrégularités des données disponibles. C'est une des premières fois qu'une étude sur le sujet bénéficie des données sûres provenant de sources multiples.

## RÉFÉRENCES

- Adamo S. B., 2003, "Exploring the influence of environmental hardship on population mobility in the drylands of Argentina : the case of the department of Jachal", *Population Association of America meeting*, Minneapolis.
- Adepoju A., 1995, "Emigration dynamics in Sub-Saharan Africa", *International Migration*, 33 (3/4), p. 315-387.
- Annan K., 2002, "Secretary-General Kofi Annan's Message on World Day to Combat Desertification and Drought", 17 June 2002, accédé le 18 décembre 2002 de [http://www.un.org/Temp/SG\\_desert.htm](http://www.un.org/Temp/SG_desert.htm).
- Anonyme, 1989, "Eco-refugees warning", *New Scientist*, 1668, p. 25.
- Bates D. C., 2002, "Environmental refugees? Classifying human migrations caused by environmental change", *Population and Environment*, 23, p. 465-477.
- Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pages.
- Coulibaly S. P., Gregory J. W. et Piché V., 1980, *Les migrations voltaïques*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, Centre voltaïque de la recherche scientifique, Institut national de la statistique et de la démographie.
- De Bruijn M. et Van Dijk H., 2003, "Changing population mobility in West Africa: Fulbe pastoralists in Central and South Mali", *African Affairs*, 102, p. 285-307.
- Doorenbos J. et Kassam A. H., 1987, *Réponse des rendements à l'eau*, Rome, FAO.
- Ezra M. et Kiros G.-E., 2001, "Rural out-migration in the drought prone areas of Ethiopia: a multilevel analysis", *International Migration Review*, 35, p. 749-771.
- Findley S. E., 1992, "Circulation as a Drought-coping Strategy in Mali." in C. Goldscheider (ed.), *Migration, Population Structure and Redistribution Policies*, Boulder, Westview Press, Brown University, p. 61-91.

- Findley S. E., 1994, "Does drought increase migration? A study of migration from rural Mali during the 1983-1985 drought", *International Migration Review*, 28, p. 539-553.
- Gray L. C., 1999, "Is land being degraded? A multi-scale investigation of landscape change in southwestern Burkina Faso", *Land Degradation and Development*, 10, p. 329-343.
- Grouzis M. et Albergel J., 1989, "Du risque climatique à la conduite écologique", in M. Eldin et P. Milleville (eds.), *Le risque en agriculture*, Paris, Editions de l'ORSTOM, p. 243-253.
- Guiella G., 1996, *Enquêtes à passages répétés (EPR) dans trois zones rurales du Burkina Faso : objectifs, méthodologie, évaluation de la qualité des données et premiers résultats*, Ouagadougou, UERD, 61 pages.
- Hampshire K. et Randall S., 1999, "Seasonal Labour Migration Strategies in the Sahel: Coping with Poverty or Optimising Security?" *International Journal of Population Geography*, 5, p. 367-385.
- Henry S., 2003, *The influence of the natural environment on migration in Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Département de géographie, Louvain-le-Neuve, Université catholique de Louvain, 190 pages.
- Henry S., Boyle P. et Lambin E. F., 2003, "Modeling inter-provincial migration in Burkina Faso, West Africa: The role of socio-demographic and environmental factors", *Applied Geography*, 23, p. 115-136.
- Henry S., Piché V., Ouédraogo D. et Lambin E. F., 2004, "Descriptive analysis of the individual migratory pathways according to environmental typologies", *Population and Environment*, 25, p. 397-422.
- Henry S., Schoumaker B. et Beauchemin C., 2004, "The impact of rainfall on the first out-migration: a multi-level event-history analysis in Burkina Faso", *Population and Environment*, 25, p. 423-460.
- Hogan D. J., 1992, "The impact of population growth on the physical environment", *European Journal of Population*, 8, p. 109-123.
- Homewood K., 1997, *Land use, household viability and migration in the Sahel. Final report to INCO-DC*, Université National du Bénin, Universiteit van Amsterdam. University College London, INERA (IRBET) / CNRST Burkina Faso, IDR / UPB Burkina Faso, 57 pages.

- Hugo G., 1996, "Environmental concerns and international migration", *International Migration Review*, 30, p. 105-131.
- Hulme M., 2001, "Climatic perspectives on Sahelian desiccation:1973-1998", *Global Environmental Change*, p. 19-29.
- Ingram K., Roncoli M. et Kirshen P., 2002, "Opportunities and Constraints for Farmers of West Africa to Use Seasonal Precipitation Forecasts With Burkina Faso as a Case Study", *Agricultural Systems*, 74, p. 331-349.
- INSD, 1991, *Recensement Général de la Population, décembre 1985, volume II : les données provinciales, résultats définitifs*, Ouagadougou, Direction de la Démographie, 662 pages.
- INSD, 1998, *Recensement Général de la Population, décembre 1996 : Population résidente des départements, communes, arrondissements et provinces*, Ouagadougou, Direction de la Démographie, 45 pages.
- INSD, 2000, *Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1996*, Ouagadougou, INSD, Ministère de l'économie et des finances, 348 pages.
- Kalipeni E., 1994, "Population growth and environmental degradation in Malawi", in E. Kalipeni (ed.), *Population growth and environmental degradation in Southern Africa*, Boulder, Lynne Rienner Publishers, p. 17-38.
- Kansakar V. B. S., 1985, "Land resettlement policy as a population redistribution strategy in Nepal", in L. A. Kosinski et M. Elahi (eds.), *Population redistribution and development in South Asia*, Boston, D.Reidel Publishing Co.
- Kibreab G., 1994, "Migration, environment, and refugeehood", in B. Zaba et J. Clarke (eds.), *Environment and population change*, Liege, Derouaux Ordina Editions, p. 115-130.
- Lallemand S., 1975, "La sécheresse dans un village mossi de Haute-Volta", in J. Copans (ed.), *Sécheresses et famines au Sahel : paysans et nomades*, Paris, François Maspéro, p. 44-61.
- Lucas R. E. B. et Stark O., 1985, "Motivations to remit: evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, 93, p. 901-918.

- Lututala M. B., 1995, "Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs", in H. Gérard et V. Piché (eds.), *Sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, p. 391-416.
- Marchal J.-Y., 1975, *Géographie des aires d'émigrations en pays mossi*, Ministère du travail et de la Fonction Publique en Haute-Volta.
- Mathieu P., 1993, "Population, environnement et enjeux fonciers des politiques agricoles : le cas des pays du Sahel", in CIDEP (ed.), *Intégrer population et développement, Chaire Quetelet 1990*, Louvain-la-Neuve/Paris, Academia/l'Harmattan, p. 433-448.
- Mathieu P., 1994, "Mouvements de populations et transformations agricoles : le cas du Sud-Ouest du Burkina Faso", *Cahiers du Cidep. Louvain-la-Neuve, Académia, L'Harmattan*, 20, p. 19-40.
- Mathieu P., 1998, "Population, pauvreté et dégradation de l'environnement en Afrique : fatale attraction ou liaisons hasardeuses ?" *Nature, Sciences, Sociétés*, 6, p. 27-34.
- Mortimore M., 1989, *Adapting to drought: farmers, famines, and desertification in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Myers N., 1997, "Environmental refugees", *Population and Environment*, 19, p. 167-182.
- Nelson J., 1983, "Population Redistribution Policies and Migrants' Choices", in P. Morrisson (ed.), *Population Movements: Their Forms and Functions in Urbanization and Development*, Liège, Ordina, p. 281-312.
- New M. G., Hulme M. et al, 2000, "Representing 20th century space-time climate variability. II: Development of 1901-1996 monthly terrestrial climate fields", *Journal of Climate*, 13, p. 2217-2238.
- Nicholson S., 2001, "Climatic and environmental change in Africa during the last two centuries", *Climate Research*, 17, p. 123-144.
- Niemeijer D. et Mazzucato V., 2002, "Soil degradation in the West African Sahel: how serious is it?" *Environment*, 44, p. 22-29.
- Oldeman L. R., Hakkeling R. T. A. et Sombroek W. G., 1990, *World map on status of human-induced soil degradation (GLASOD)*, Nairobi, Kenya, UNEP/ISRIC.

Olsson L., 1993, "On the causes of the famine - drought, desertification, and market failure in the Sudan", *Ambio*, 22, p.395-403.

Ouédraogo F. G., 2003, "Forums SOFITEX, les producteurs ont pris bonne note".

Paul B. K., 1998, "Coping mechanisms practised by drought victims (1994/5) in North Bengal, Bangladesh", *Applied Geography*, 18, p. 355-373.

Poirier J. et Piché V., 1999, "Trente ans de recherche explicative en démographie. Réflexions autour des dangers du cloisonnement." *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie. Chaire Quetelet 1997*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 41-64.

Prince S. D., Brown de Colstoun E. et Kravitz L. L., 1998, "Evidence from rain-use efficiencies does not indicate extensive Sahelian desertification", *Global Change Biology*, 4, p. 359-374.

Ramlogan R., 1996, "Environmental refugees: a review", *Environmental Conservation*, 23, p. 81-88.

Reardon T., Matlon P. et al, 1988, "Coping With Household Level Food Security in Drought Effected Areas of Burkina Faso", *World Development*, 16, p. 1065-1074.

Rudolph R. L., 1992, "The European family and economy: central themes and issues", *Journal of Family History*, 17, p. 119-138.

Sicot M., 1989, "Contraintes et risques hydriques encourus par l'activité agro-pastorale au Sahel", in M. Eldin et P. Milleville (eds.), *Le risque en agriculture*, Paris, Editions de l'ORSTOM, p. 131-141.

Sidibe D. F., 1986, "Régime foncier et migrations. L'expérience de l'Aménagement des Vallées des Volta", in B. Crousse, E. Le Bris et E. Le Roy (eds.), *Régime foncier et migrations. L'expérience de l'Aménagement des Vallées des Volta*, Paris, Karthala, p. 187-198.

Suhrke A., 1994, "Environment degradation and population flows", *Journal of International Affairs*, 47, p. 473-496.

Tallet B., 1993, "Faim de terre, soif de coton : colonisation agricole encadrée et spontanée dans les vallées des Voltas au Burkina Faso", in P. Vennetier (ed.), *Innovations et développement rural dans les pays tropicaux*, Talence, CEGET-CNRS, p. 37-45.

Thapa K. K. et Bilsborrow R., 1995, "Frontier migration and environmental degradation in developing countries : experiences from Nepal and Ecuador", in D. E. Clark et L. Tabah (eds.), *Population-Environment-Development Interactions*, Paris, CICRED, p. 253-271.

Todaro M. P., 1997, *Urbanization, Unemployment, and Migration in Africa : Theory and Policy*, World Bank, Policy Research Division, Working Papers No. 104.

Totte M., 1994, "Migrations internes, populations et environnement : migrants et autochtones dans leur rapport à l'espace du Sud-Ouest burkinabé", *Cahiers du Cidep*, p. 43-84.

Valentine T. R., 1994, "Female-headed households, private transfer entitlements, and drought relief in rural Botswana", in E. Kalipeni (ed.), *Population growth and environmental degradation in Southern Africa*, USA, Lynne Rienner publishers, p. 119-145.



# Migration et insertion dans le marché du travail

*Younoussi ZOURKALÉINI et Victor PICHÉ*

Depuis l'époque coloniale, le Burkina Faso est reconnu comme un pays de migrations internationales impliquant à la fois de nombreux mouvements d'émigration et de retour. De nombreux travaux témoignent du rôle stratégique des migrations dans le développement économique et social du Burkina Faso<sup>40</sup>. Compte tenu de l'importance de l'exode rural, en particulier vers des destinations étrangères (le Ghana d'abord, la Côte d'Ivoire par la suite) et vers les deux grands centres urbains du Burkina (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), la perspective théorique dominante peut être qualifiée de « ruraliste » et se focalise essentiellement sur les causes et les conséquences des migrations du point de vue des sociétés rurales de départ<sup>41</sup>. Il faut attendre la fin des années 1980 pour que les travaux de recherche se penchent de façon spécifique sur le devenir des migrants et des migrantes dans les zones urbaines de destination<sup>42</sup>.

Le Burkina est particulièrement bien pourvu en données sur les migrations<sup>43</sup>. En outre, c'est le seul pays africain qui s'est doté de deux enquêtes nationales, l'une en 1974-75 et l'autre en 2000. La première enquête représente bien les préoccupations de l'époque. Elle est centrée sur deux questions, à savoir comment enrayer l'exode rural et profiter davantage des migrations internationales ("target worker" de Gulliver Cordell, Gregory et Piché, 1996; Coulibaly, 1987). Quant à l'EMIUB de 2000, elle s'inscrit résolument dans la perspective de l'insertion des migrants en milieu urbain<sup>44</sup>. C'est à partir des données de la deuxième enquête que le présent article aborde plus spécifiquement la question des migrations de travail.

---

<sup>40</sup> La littérature sur les migrations au Burkina Faso est considérable. Voir entre autres : (Cordell, Gregory et Piché, 1996; Ouédraogo, 1993; Ouédraogo, 1992; Coulibaly, 1986; Coulibaly, Gregory et Piché, 1980; Songré, Sawadogo et Sanogoh, 1974; Rouch, 1956).

<sup>41</sup> Voir entre autres Ouédraogo, O-O (1975) et Ouédraogo, M.-M. (1988).

<sup>42</sup> Inspirés par le colloque de Lomé (Antoine et Coulibaly, 1989), les travaux sur l'insertion urbaine se sont multipliés (voir entre autres Ouédraogo et Piché, (1995) et Antoine, Ouédraogo et Piché, (1998).

<sup>43</sup> Voir l'article 4 pour une description des sources de données existantes.

<sup>44</sup> Voir l'article 2 pour une description détaillée de cette enquête.

La perspective de l'insertion a jusqu'à présent privilégié le milieu urbain. Dans la deuxième partie du présent article, nous allons nous aussi examiner les liens entre migrations et emploi dans le cas spécifique de Ouagadougou. Toutefois, dans la première partie, nous posons la question de l'insertion sur le marché du travail dans l'ensemble des milieux de destination, qu'ils soient urbains ou ruraux. Le postulat derrière la perspective «urbaniste» pose que les emplois rémunérés sont essentiellement concentrés en milieu urbain et justifie ainsi les nombreux travaux sur l'insertion économique dans les grandes villes africaines (Zourkaléini et Piché, 2005). Or, selon les résultats du recensement général de la population du Burkina Faso réalisé en 1996, la proportion des migrants « rural-rural » représentait près de 66 % de l'ensemble des migrations internes. Dans la plus récente enquête nationale, l'EMIUB de 2000, la part des migrations « rural-rural » dans les migrations internes se situe à près de 60 %. Si l'on ajoute à cela les flux vers les zones rurales, le pourcentage dépasse les 70 %<sup>45</sup>. Il est donc fort pertinent de se poser également la question du rôle des migrations dans l'accès à l'emploi rémunéré en milieu rural.

Qu'il s'agisse de l'insertion économique rurale ou urbaine, nous adoptons le même cadre conceptuel et la même démarche analytique. Premièrement, l'intégration économique réfère ici exclusivement à l'emploi rémunéré. En lien avec la notion de segmentation du marché du travail, nous abordons également l'emploi rémunéré sous la double dimension du secteur d'emploi (l'accès au secteur formel) et du statut dans l'emploi (l'accès à l'emploi comme indépendant). Deuxièmement, la variable migratoire est ici définie par le statut migratoire des répondants, statut basé sur la biographie migratoire des personnes. Troisièmement, pour bien mesurer l'effet « net » de la migration, nous incluons dans l'analyse d'autres facteurs reconnus comme importants dans l'étude de l'insertion économique (Piché, 2006; Goldlust et Richmond, 1974). Outre les effets de génération, qui nous permettent d'examiner l'impact de l'évolution de l'état du marché du travail, nous retenons des variables reliées au capital humain, au genre, à l'origine sociale et à l'origine ethnique. Enfin, la démarche analytique est basée sur deux approches, l'une, transversale, qui consiste à examiner l'emploi rémunéré au moment de l'enquête, l'autre, longitudinale, qui étudie la vitesse d'accès au premier emploi rémunéré.

---

<sup>45</sup> Voir l'article 4.

Notre étude se démarque des autres sur deux points essentiels. D'abord, comme nous l'avons souligné plus haut, nous nous intéressons à l'insertion économique sur l'ensemble des destinations à l'intérieur du Burkina Faso, et non seulement sur les destinations urbaines. Ensuite, contrairement aux autres travaux sur l'insertion urbaine, nous nous adressons explicitement aux biais de sélection inhérents à tout échantillon urbain. Soulignons que dans la plupart des enquêtes urbaines effectuées jusqu'à maintenant en Afrique subsaharienne, les résultats ne concernent que des échantillons de migrants et de migrantes enquêtés en milieu urbain, ignorant ceux et celles qui ont quitté après un séjour en ville. Si les caractéristiques de ces personnes non présentes au moment de l'enquête sont différentes de celles qui sont restées, les résultats peuvent être biaisés dans un sens ou un autre, c'est-à-dire qu'ils surestiment la performance économique des migrants si les absents ont quitté parce qu'ils ont eu de la difficulté à trouver un emploi et ils la sous-estiment si au contraire ce sont les plus performants qui ont quitté. Comme l'EMIUB couvre tout le territoire national, nous sommes en mesure de réintégrer dans les analyses les épisodes de séjour à Ouagadougou des personnes enquêtées ailleurs au Burkina<sup>46</sup>.

## LE CONTEXTE

Jusqu'à tout récemment, deux préoccupations ont dominé les théories migratoires en Afrique : la nature circulaire des migrations et l'exode rural. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement du modèle du travailleur à objectif « ciblé » ("target worker" de Gulliver (1955)) : dans ce scénario, le migrant quitte son lieu d'origine pour une autre destination afin d'y accumuler une somme spécifique d'argent et une fois l'objectif atteint, il retourne dans son lieu d'origine (Cordell, Gregory et Piché, 1996, p. 14). La question de l'intégration ne se pose donc pas puisque le migrant ne vise qu'à retourner chez lui. Dans le deuxième cas, la théorie se concentre sur la rationalité économique de la migration rurale-urbaine, même si le chômage et le sous-emploi sont endémiques dans les zones urbaines. Selon cette approche, dominée par le modèle de Todaro (1971; 1969)<sup>47</sup>, la décision de migrer se prend à partir du calcul des différences de salaires attendus entre le milieu rural

---

<sup>46</sup> Certes, nous ignorons toujours l'expérience des personnes ayant vécu à Ouagadougou et vivant à l'étranger au moment de l'enquête.

<sup>47</sup> Voir aussi : Cole et Sanders (1985), Fields (1975), Harris et Todaro (1970).

et le milieu urbain. Les attentes en milieu urbain sont suffisamment plus élevées qu'en milieu rural pour que l'individu décide de migrer même s'il doit se retrouver au chômage ou en sous-emploi, notamment dans le secteur informel, avant d'accéder à un emploi rémunéré dans le secteur formel<sup>48</sup>.

Il y a donc dans ce modèle une conception de l'intégration dans le marché du travail urbain qui insiste sur le faible potentiel d'insertion des migrants dans un marché du travail urbain déjà limité, voire saturé. Les migrants seraient nettement désavantagés par rapport aux autres groupes urbains « de souche » de par le plus grand accès de ces derniers aux ressources urbaines, et en particulier l'instruction, les réseaux familiaux et sociaux (Piché et Gingras, 1998, p. 49). L'exode rural participerait ainsi à la création d'un chômage urbain massif et à la marginalisation d'une portion croissante des populations migrantes urbaines : il s'agirait d'un modèle de non-intégration plutôt que d'intégration, perspective partagée autant par les théories néo-classiques de l'hyperurbanisation (e.g. Bairoch (1973) pour l'Amérique latine et Adepoju (1988) et Todaro (1997) pour l'Afrique) que les théories marxistes présentant les masses migrantes comme les exclus de l'économie urbaine moderne (Gregory et Piché, 1978; Amin, 1974).

Cependant, les quelques travaux empiriques effectués en Afrique qui ont comparé les performances économiques des migrants et des non migrants ont plutôt tendance à montrer que les migrants arrivent assez rapidement à obtenir un emploi, contrairement au modèle de Todaro (Bocquier et LeGrand, 1998; Vijverberg et Zeager, 1994; Banerjee, 1991; Goldscheider, 1983). Dans une étude comparative de sept pays de l'Afrique de l'Ouest, Traoré (1997) montre, à l'aide de données transversales, que le statut migratoire a un effet positif (mesuré ici par les probabilités d'être au chômage) dans cinq pays, soit en Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal. Dans deux autres pays, soit le Burkina Faso et le Niger, l'effet du statut migratoire est non significatif (Traoré, 1997, p. 257). De plus, grâce à des données longitudinales (rétrospectives), les travaux sur la ville de Bamako indiquent que les migrants ne se démarquent pas significativement des non migrants quant au secteur d'emploi (formel/informel) et au statut dans la profession (indépendant/salarié) (Piché, Mariko et Gingras,

---

<sup>48</sup> A partir de l'EMIUB, nous n'avons pas pu constater une mobilité professionnelle des migrants du secteur informel vers le formel (données non montrées ici).

1995). En fait, comme nous le verrons plus loin dans le cas de Ouagadougou, le scénario de Todaro voulant que les migrants se retrouvent au chômage ou concentrés dans des secteurs de sous-emploi (e.g. le secteur informel) caractérise autant les natifs que les migrants. De plus, le secteur informel ne sert pas de tremplin ou de passage obligé pour accéder au secteur formel.

Pour rendre compte de cette relative rapidité des migrants à accéder à l'emploi, une première explication insiste sur le fait que les migrants n'ont pas vraiment le choix puisqu'il n'existe pas de politiques de sécurité sociale ; ils ne peuvent donc pas se permettre de chômer ni même d'être sélectifs dans leurs emplois (Lucas, 2003; Oberai et Singh, 1984). Une deuxième explication se réfère plutôt à la sélectivité migratoire qui recouvre trois aspects (Piché et Gingras, 1998, p. 68-69) : (1) les migrants viendraient en ville uniquement lorsqu'ils estiment que leur probabilité de trouver un emploi est élevée, l'information provenant des parents ou amis déjà sur place ou par le biais de visites plus ou moins fréquentes et, plus ou moins prolongées, effectuées par les migrants eux-mêmes (sélectivité informationnelle); (2) seuls les plus instruits et les plus qualifiés opteraient pour la migration (sélectivité liée au capital humain ; référence classique); et (3) les migrants interrogés seraient ceux qui auraient «réussi» leur insertion économique, les autres, devant les difficultés, ayant décidé de retourner au lieu d'origine ou tenter leur chance ailleurs (sélectivité échantillonnale).

Les travaux sur les liens entre migration et emploi, en privilégiant quasi exclusivement le milieu urbain, partent de l'hypothèse que l'emploi rémunéré serait concentré dans les villes et donc inexistant dans les zones rurales. Pourtant, plusieurs indications laissent croire que l'emploi rémunéré se serait également développé dans ces zones. En effet, au plan sectoriel, la politique de population adoptée au Burkina Faso se donne, entre autres, comme objectif spécifique, la réduction de l'émigration rurale par le développement des activités génératrices de revenu et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales (Burkina Faso, 2001). Dans un cadre plus global, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté a également comme objectif la construction de routes, la création d'emplois et le désenclavement des zones rurales dans le but de réduire l'émigration rurale (Burkina Faso, 2000).

Les actions de développement en milieu rural ont été engagées depuis la période coloniale et, après l'indépendance, les nouvelles

autorités avaient procédé à un renforcement de ces actions en initiant des projets comportant des volets de transfert de population. La construction d'infrastructures (routes, écoles, centres de santé, forages, etc.) à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes de développement, a favorisé l'installation progressive des familles migrantes le long des routes, à proximité des blocs aménagés ou dans les secteurs destinés à être aménagés (Ouattara, 1998). Ce mouvement migratoire s'est surtout intensifié à partir de 1974-1975 en liaison avec la recherche de la sécurité céréalière consécutive aux années de sécheresse particulièrement éprouvante sur le plateau central (Ouattara, 1998). Les quatre zones de colonisation intense que sont la Vallée du Kou, les blocs de l'aménagement des vallées des Voltas, la province du Sissili et le couloir de Samandeni-Lahirasso ont, sur une période d'environ dix ans, connu un taux d'accroissement de 79,4 % et un taux annuel moyen de 6,0 % (Ouédraogo, 1986). Avec tous ces efforts de développement, on peut penser que l'emploi rémunéré en zones rurales est devenu davantage disponible. Dans ce contexte, l'étude des liens entre migration et emploi doit donc également inclure les milieux ruraux de destination.

## **MIGRATION ET ACCÈS À L'EMPLOI RÉMUNÉRÉ : LE RÔLE DU MILIEU RURAL**

### **Approche transversale : au moment de l'enquête**

L'emploi rémunéré (que ce soit le premier emploi ou celui au moment de l'enquête) est défini comme étant l'occupation principale, ayant duré au moins trois mois. Ainsi, les périodes d'études, de retraite, de chômage ou au foyer sont exclues au même titre que les activités d'apprentissage ou d'aide familial sans rémunération. L'emploi formel est défini comme étant la première occupation principale ayant duré au moins trois mois et où l'employé bénéficie régulièrement d'un bulletin de salaire mensuel. L'emploi indépendant quant à lui est défini comme l'occupation principale, ayant duré au moins trois mois et où la personne travaille pour son propre compte dans une entreprise individuelle. Elle peut employer (ou pas) un ou plusieurs salariés ou être aidée par des aides familiaux et/ou des apprentis non rémunérés. Nous ne faisons donc pas de distinction entre l'indépendant et l'employeur qui travaille également pour son compte mais en employant des salariés étant donné le petit nombre de cas.

Pour étudier le lien entre migration et emploi, le statut migratoire constitue la variable indépendante principale. Elle comprend huit modalités : les non migrants (définis ici comme toutes les personnes résidentes dans le lieu d'enquête depuis l'âge de 12 ans en milieu rural ou urbain), et les migrants différenciés selon leur lieu de provenance (rural, urbain ou étranger). Nous distinguons en milieu rural ceux qui proviennent d'un autre milieu rural, d'un milieu urbain ou de l'étranger puis en milieu urbain ceux qui viennent d'un autre milieu urbain, d'un milieu rural ou de l'étranger. Toute localité de moins de dix mille habitants est considérée comme rurale. Environ 38 % de l'échantillon est constitué de non migrants dont 33,8 % de non migrants ruraux et 4,4 % de non migrants urbains. Les migrants et migrantes d'origine rurale vers d'autres destinations rurales représentent 17 % de l'échantillon et 14 % vers des destinations urbaines. Quant à ceux et celles d'origine urbaine, 4,0 % vont vers d'autres destinations urbaines et 4,4 % vers des destinations rurales. Enfin, il faut noter l'importance de la migration de retour : près de 23 % des personnes interrogées sont des migrantes de retour (en provenance de l'étranger, en fait de la Côte d'Ivoire).

Pour bien cerner l'impact de l'expérience migratoire sur l'activité au moment de l'enquête, il faut tenir compte simultanément des autres déterminants importants de l'activité. Le tableau 7.1 présente une analyse multivariée des facteurs associés au fait d'être en emploi rémunéré, en emploi formel et en emploi indépendant. Comme nous nous sommes spécifiquement intéressés à l'impact de la migration, nous ne présentons dans le tableau que la variable migratoire<sup>49</sup>. S'agissant des effets bruts (univarié) du statut migratoire, on observe que, par rapport au statut de non migrants ruraux, tous les statuts migratoires ont un effet significatif sur l'emploi rémunéré, sauf le statut urbain-rural. Mais une fois considérés les autres facteurs (effets nets), on constate que seules les migrations à destinations urbaines demeurent significatives. Migrer (ou retourner) en milieu rural ne semble donc pas procurer d'avantages à ceux et celles qui y sont restés. Pour l'emploi formel, il ne reste plus que deux statuts migratoires significatifs : migrer vers l'urbain en provenance d'un autre urbain ou du milieu rural.

---

<sup>49</sup> La présentation détaillée de toutes les analyses multivariées présentées ici se trouve dans Piché et Zourkaléini (2006).

**TABLEAU 7.1 : Chances d'occuper (1) un emploi rémunéré ; (2) un emploi rémunéré dans le secteur formel et (3) un emploi rémunéré comme indépendant (rapports de cote, régression logistique)**

Variable	Rémunéré		Formel		Indépendant	
	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+
<b>Statut migratoire</b>						
Non migrant rural	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Non migrant urbain	0,7**	1,5**	8,8**	1,6	0,4**	1,7**
Urbain_urbain	1,7**	2,2**	49,9*	5,2**	0,5**	1,3
Rural_urbain	2,1**	1,9**	23,3*	4,1*	0,9	1,5
Etranger_urbain	2,1**	2,7**	23,8*	2,2	0,9	2,5**
Rural_rural	1,8**	1,5	3,3**	1,2	1,7**	1,8*
Urbain_Rural	1,1	1,0	14,6*	2,7	0,8	1,0
Etranger Rural	1,8**	1,1	1,3	0,3	1,6**	1,8*

(R) Catégorie de référence.

Les niveaux de significativité sont : \*\* :  $p \leq 1\%$  \* :  $p \leq 5\%$

+ Effets nets après contrôle des facteurs suivants : génération, sexe, statut matrimonial, éducation, âge à l'arrivée, activité du père et de la mère, ethnie du père. La durée de résidence et ses interactions avec le statut migratoire ont également été utilisées comme variable de contrôle.

Pour l'emploi indépendant, le portrait est fort différent. En effet, les non migrants urbains, de même que les migrants en provenance de l'étranger ont davantage de chance d'occuper un emploi comme indépendant tant en zone rurale qu'urbaine.

Bref, dans l'ensemble, pour l'activité rémunérée prise globalement, l'effet net de l'expérience migratoire n'est positive que pour les statuts migratoires à destinations « urbaines » : migrer vers le rural, quelle que soit la provenance (rurale, urbaine ou étrangère), ne favorise pas l'exercice d'une activité rémunérée par comparaison aux non migrants ruraux. On retrouve essentiellement le même résultat en ce qui concerne l'activité rémunérée formelle. En effet, seuls les migrants vers l'urbain (d'origine urbaine ou rurale) ont plus de chance d'exercer une activité formelle que les non migrants ruraux. On voit ici la confirmation que seule la migration vers l'urbain donne accès à l'emploi rémunéré et formel. Quant à la dynamique de l'emploi indépendant, le portrait est plus diversifié. D'une part, les non migrants urbains et les migrants urbains d'origine étrangère sont davantage en activité indépendante que

les non migrants ruraux. D'autre part, le fait de migrer vers le milieu rural en provenance de l'étranger ou d'un autre milieu rural semble également donner davantage accès à une activité rémunérée indépendante par comparaison aux non migrants ruraux. On constate donc, grâce à des données nationales, que la migration joue de façon importante et multiple sur l'emploi rémunéré : le statut qui donne le moins accès à l'emploi rémunéré, qu'il soit formel ou indépendant, concerne les personnes qui n'ont jamais quitté le milieu rural. Ceci dit, les résultats suggèrent que le milieu rural joue un rôle positif en matière d'activité rémunérée indépendante et le fait de migrer en zone rurale augmente les chances d'exercer une telle activité par rapport aux non migrants ruraux.

Concernant les autres facteurs introduits dans l'analyse multivariée à titre de contrôle (résultats non montés ici), la plupart joue dans le sens attendu. La variable génération indique que les générations plus jeunes ont plus de difficulté sur le marché du travail, résultat déjà documenté dans le contexte urbain africain (Zourkaléini et Piché, 2005; Piché et Gingras, 1998). Les différences entre les hommes et les femmes sont également significatives, confirmant l'importance des rapports de genre en migration (Comoé, 2005; LeJeune, Piché et Poirier, 2005; 2004). Le fait d'être marié ou d'avoir déjà été marié augmente les chances d'exercer un emploi rémunéré. L'effet de l'éducation est extrêmement intéressant. Pour l'emploi rémunéré en général, l'effet de l'éducation ne semble pas significatif. Par contre, lorsque l'on distingue le formel de l'indépendant, on voit un effet fort différent : alors que l'éducation augmente les chances d'exercer un emploi formel, en lien avec la théorie du capital humain, elle diminue les chances d'exercer une activité indépendante. On voit bien ici le rôle de l'éducation dans l'accès à l'emploi salarié dans le secteur formel. L'âge à l'arrivée ne semble pas jouer un rôle significatif. Enfin, si l'activité du père semble peu significative, celle de la mère apparaît importante pour l'exercice de l'activité indépendante. En effet, le fait que la mère ait exercé une activité d'aide familiale ou autre qu'indépendante diminue les chances du répondant à exercer une activité rémunérée. L'origine ethnique semble avoir peu d'effet, le seul résultat significatif concerne les Peul qui semblent avoir plus accès aux emplois indépendants que les Mossi.

## **Migration et accès au premier emploi : approche longitudinale**

Pour les analyses longitudinales, les événements biographiques de chaque individu sont pris en compte entre l'âge de 12 à 35 ans. Ainsi, le temps d'observation est l'âge atteint. A chaque âge de ce groupe retenu, certaines personnes sont considérées comme étant en fin d'observation, soit parce qu'elles n'ont pu obtenir leur premier emploi, soit parce qu'elles sont censurées par la date de l'enquête. En somme, chaque individu de 12 ans et plus reste soumis au risque d'obtenir un premier emploi depuis l'âge de 12 ans jusqu'à l'âge de son obtention ou jusqu'à la censure (date de l'enquête ou limite d'âge retenue dans l'analyse).

Enfin, en raison de l'effet de la sélectivité migratoire, les emplois obtenus par les migrants dès leur arrivée sont exclus de l'analyse pour éviter de tenir compte des événements anticipés (emploi acquis préalablement à la migration) ou simplement des cas de fonctionnaires en mutation.

Les modèles paramétriques de la famille « log-logistique » sont utilisées afin d'évaluer le temps nécessaire pour obtenir un premier emploi ou afin de mieux comprendre ce qui mène plus rapidement au premier emploi, qu'il soit rémunéré, formel ou indépendant. Ils sont estimés en « rapports de temps » et une valeur significative inférieure à un signifie une plus grande rapidité d'accès par rapport à la catégorie de référence.

Un moment crucial dans la vie de tout individu est l'accès au premier emploi. Le volet des biographies individuelles de l'EMIUB permet d'identifier le premier emploi et d'analyser les facteurs qui sont associés à son obtention. La question est de savoir si le statut migratoire constitue un atout ou non pour l'accès au premier emploi rémunéré, qu'il soit formel ou indépendant. Dans l'analyse du premier emploi, l'approche longitudinale permet de tenir compte du changement dans le temps de l'expérience migratoire (i.e. la variable statut migratoire varie avec le temps).

Dans le tableau 7.2, on constate que les effets du statut migratoire varient selon le type d'activité. Ainsi, en ce qui concerne l'emploi rémunéré pris globalement, l'effet du statut migratoire apparaît limité à deux statuts qui jouent dans deux sens opposés (effets nets). L'un (rural-rural) augmente le temps d'accès à l'emploi rémunéré alors que l'autre

(étranger-urbain) le diminue<sup>50</sup>. Ce résultat est fort intéressant en ce qu'il montre que la migration à l'intérieur du milieu rural ne favorise pas l'accès à l'emploi rémunéré. Par contre, le fait de migrer en ville en provenance de l'étranger constitue un atout pour l'accès à ce type d'emploi. Pour l'emploi formel, on observe une différence importante entre les effets bruts et les effets nets. En effet, l'introduction des facteurs de contrôle élimine presque totalement l'effet de la migration. Il ne reste que le statut étranger-urbain qui accélère de façon significative l'accès à l'emploi formel (net de tous les autres facteurs). Enfin, on constate également que pour les emplois indépendants, l'introduction des facteurs de contrôle fait disparaître les effets bruts. Comme pour l'emploi dans le formel, le statut étranger-urbain diminue le temps d'accès. Par contre, le statut rural-rural, non significatif pour le formel, le demeure pour l'emploi indépendant en augmentant le temps d'accès à ce type d'emploi. Ce dernier résultat est nouveau et montre que les personnes qui migrent à l'intérieur du monde rural accèdent moins rapidement à un premier emploi rémunéré indépendant que ceux qui ne quittent pas le village.

---

<sup>50</sup> Étant donné que nous utilisons ici des « time ratios », les coefficients s'interprètent à l'inverse de ceux estimés par la méthode de Cox, ce qui peut porter à confusion pour les habitués de cette dernière méthode.

**TABLEAU 7.2 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré, formel ou indépendant (rapports de temps, modèles log-logistique)**

Variables	Premier emploi rémunéré		Premier emploi dans le secteur formel		Premier emploi comme indépendant	
	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+
<b>Statut migratoire</b>						
Non migrant rural (R)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Non migrant urbain	1,0	1,0	0,6**	0,9	1,1*	1,0
Urbain_urbain	1,0	1,0	0,4**	0,7	1,2**	1,0
Rural_urbain	1,2**	1,1	0,7**	0,8	1,2**	1,0
Etranger_urbain	0,5**	0,6**	0,3**	0,4**	0,6**	0,6**
Rural_rural	1,2**	1,2**	1,4	1,1	1,2**	1,1**
Urbain_Rural	1,1	1,1	0,9	0,9	1,1	1,1
Etranger Rural	0,9	0,9	2,1*	1,7	0,9	0,8*
/ln_gam	1,3**	1,4**	0,8**	1,0**	1,3**	1,4**
Gamma	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,3
(R) Catégorie de référence.						
Les niveaux de significativité sont : ** : p<=1 % ** : p<= 5 %						
+ Effets nets après contrôle des facteurs suivants : génération, sexe, statut matrimonial, éducation, âge à l'arrivée, activité du père et de la mère, ethnie du père						

L'analyse des autres facteurs liés à l'accès au premier emploi (résultats non montrés ici) montre des dynamiques différenciées selon le type d'emploi. Ainsi, les déterminants de l'emploi formel se distinguent par la médiation des facteurs de capital humain, en particulier l'éducation, annulant presque complètement l'effet brut de la migration. L'effet de la génération est également intéressant et va dans le même sens que tous les travaux antérieurs, à savoir que les jeunes générations mettent plus de temps à accéder à l'emploi formel, compte tenu de la crise économique et du resserrement dans le secteur public. Enfin, notons l'effet de la situation matrimoniale, les célibataires mettant moins de temps pour accéder à un premier emploi rémunéré que les personnes déjà mariées.

Pour l'emploi indépendant, la dynamique est fort différente. D'abord, on l'a vu, l'expérience migratoire à l'étranger a un effet positif, alors que migrer en zone rurale a un effet négatif. D'autre part, l'éducation a comme effet, ici, de ralentir l'accès à ce type d'emploi, confirmant ainsi que plus une personne est éduquée (secondaire et plus), plus elle aspire à un emploi salarié dans le formel. Une autre spécificité

de l'emploi indépendant est le rôle joué par l'activité de la mère : le fait d'avoir une mère dans l'emploi indépendant accélère l'accès à ce type d'emploi pour le répondant. Cela est peut-être l'indication du caractère familial de ce type d'activités. Les migrants qui arrivent après 30 ans semblent accéder plus rapidement à l'emploi indépendant. Enfin, l'effet du sexe montre bien la division sexuelle du travail : le fait d'être un homme accélère l'accès à l'emploi formel alors que c'est le contraire en ce qui concerne l'accès à l'emploi indépendant.

## **MIGRATION ET INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LE CAS SPÉCIFIQUE DE OUAGADOUGOU**

Comme nous l'avons souligné précédemment, la plupart des travaux sur l'insertion économique ont porté sur des échantillons urbains. La question de la sélectivité migratoire se pose donc avec acuité dans la mesure où l'expérience des personnes enquêtées (donc présentes au moment de l'enquête) seraient différentes de celles qui ont déjà vécu à Ouagadougou mais qui vivent ailleurs au moment de l'enquête. Si ce sont les plus dynamiques qui quittent, l'impact positif de la migration pourrait être sous-estimé, et vice-versa. Rappelons que trois formes de sélectivité migratoire sont notoires : informationnelle, capital humain et échantillonnale.

Les deux premiers biais peuvent être contournés en introduisant des variables « informations/réseaux » et de capital humain dans les modèles explicatifs. Par contre, le troisième biais est plus difficile à contourner. Dans le cas d'un échantillon urbain, seule une enquête nationale permet de tenir compte des séjours antérieurs en ville des absents au moment de l'enquête. Grâce au caractère national de l'EMIUB, il est possible de vérifier qui sont ces absents et éventuellement de les réintroduire dans l'analyse. Dans la prochaine partie, nous allons explorer l'effet de la sélectivité migratoire sur les liens entre migration et emploi.

### **Qui sont les absents de Ouagadougou au moment de l'enquête ?**

D'abord, nous distinguerons dans l'analyse plusieurs catégories d'absents :

1. l'émigrant absent : un natif de Ouagadougou qui quitte (après l'âge de 12 ans) avant son premier emploi pour ne plus y revenir (jusqu'à la date de l'enquête). Dans l'analyse, il conservera le statut de non migrant puisque c'est le seul statut qu'il aura connu à Ouagadougou (N = 10 hommes et 22 femmes).

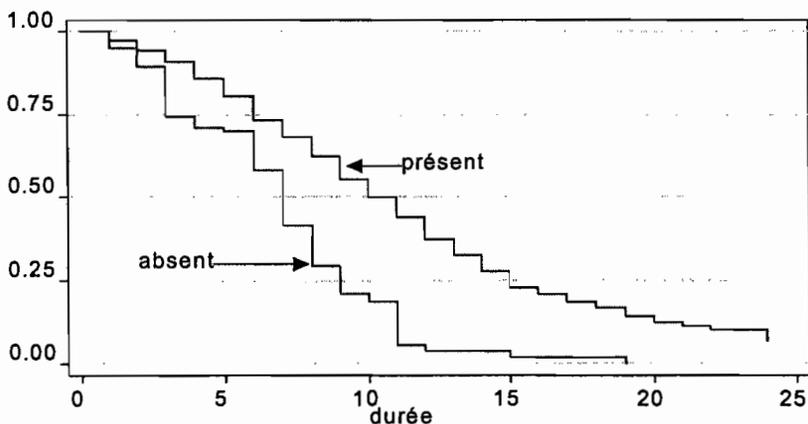
2. l'émigrant de retour multiple absent: un natif de Ouagadougou qui a fait un ou plusieurs allers et retours avant son premier emploi et qui est absent au moment de l'enquête (N = 0 homme et 2 femmes).

3. l'immigrant absent : un individu qui arrive à Ouagadougou après l'âge de 12 ans et qui quitte sans retour avant la date de l'enquête (N = 87 hommes et 63 femmes).

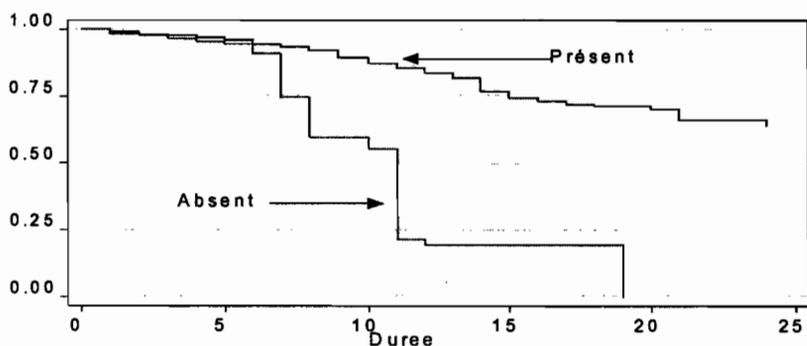
4. l'immigrant de retour absent : un individu qui arrive à Ouagadougou (après l'âge de 12 ans) et qui, par la suite, fait un ou plusieurs allers et retours avant son premier emploi mais est absent au moment de l'enquête (N = 1 homme et 0 femme).

En tout, les absents représentent 190 personnes, soit près de 25 % (après pondération) de l'ensemble du sous échantillon de Ouagadougou. Formulé en termes d'années vécues à Ouagadougou pour l'ensemble des épisodes (des résidents comme des absents), la part des absents représente 15 % de l'ensemble (Piché et Zourkaléini, 2006). Une première analyse comparative des absents et des présents montre que les absents ont accédé plus rapidement au premier emploi avant leur départ de Ouagadougou. En effet, la courbe de survie de l'accès au premier emploi selon le statut de résidence au moment de l'enquête montre qu'après deux ans de séjour, les présents accèdent moins rapidement au premier emploi par rapport aux absents (figure 7.1). Par ailleurs, l'écart entre absents et présents se creuse avec l'allongement de la durée de résidence.

**FIGURE 7.1 : Temps mis pour accéder à un premier emploi rémunéré selon le statut de résidence au moment de l'enquête**

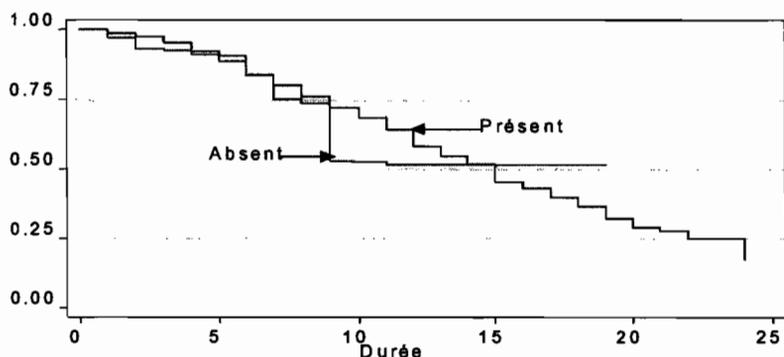


**FIGURE 7.2 : Temps mis pour accéder à un premier emploi formel selon le statut de résidence au moment de l'enquête**



Cependant, il semble que les différences entre présents et absents dépendent du secteur d'activité. En effet, nous ne notons pas de différence significative entre présents et absents quant à la rapidité d'accès à un premier emploi indépendant alors que les absents semblent accéder plus rapidement à un premier emploi dans le secteur formel (figures 7.2 et 7.3). Au regard de ces résultats bruts, rien ne semble indiquer que les absents ont quitté Ouagadougou suite à des difficultés d'insertion sur le marché du travail.

**FIGURE 7.3 : Temps mis pour accéder à un premier emploi indépendant selon le statut de résidence au moment de l'enquête**



La question est maintenant de savoir si l'exclusion des absents affecte la relation entre migration et emploi dans l'étude des déterminants. Le tableau 7.3 présente une série de régressions mettant en relation les statuts migratoires et l'accès au premier emploi selon deux scénarios : l'un incluant les absents et l'autre les excluant.

**TABLEAU 7.3 : Rapports de temps associés à l'accès au premier emploi rémunéré, formel ou indépendant (modèles paramétriques (log-logistique), régression par intervalle)**

	Rémunéré	Formel	Indépendant
<i>Modèle incluant les absents</i>			
<b>Statut migratoire</b>			
Non-migrant (R)	1,00	1,00	1,00
Rural-Ouagadougou	0,98	0,90	1,02
Urbain- Ouagadougou	1,01	0,91	1,15*
Etranger- Ouagadougou	1,03	0,96	1,11
<i>Modèle excluant les absents</i>			
<b>Statut migratoire</b>			
Non-migrant (R)	1,00	1,00	1,00
Rural-Ouagadougou	0,98	0,86	1,02
Urbain- Ouagadougou	1,01	0,87	1,12*
Etranger- Ouagadougou	0,96	0,89	1,07

(R) Catégorie de référence.  
 Les niveaux de significativité sont : \*\* :  $z \leq 1\%$  \* :  $z \leq 5\%$   
 Variables de contrôle fixes (génération, activité père/mère, ethnie)  
 Variables de contrôle fonction du temps (niveau d'éducation, état matrimonial, âge à l'arrivée, expérience professionnelle)

Les résultats montrent que l'inclusion ou l'exclusion des absents de Ouagadougou au moment de l'enquête n'affecte en rien l'effet du statut migratoire sur l'accès à un premier emploi. Ces résultats sont importants car ils valident les nombreux travaux basés sur des sous échantillons urbains<sup>51</sup>.

### **Migration et emploi à Ouagadougou situation d'emploi au moment de l'enquête**

Rappelons que les hypothèses dominantes posent qu'en milieu urbain, l'insertion économique des migrants serait plus difficile que celle des non migrants. Cela voudrait donc dire que les migrants se

<sup>51</sup> Dans l'analyse du cas de Ouagadougou qui suit, nous intégrons néanmoins les absents dans les modèles statistiques puisque les informations existent.

retroouveraient moins dans des emplois rémunérés que les non migrants. Pourtant, les résultats pour Ouagadougou vont dans le sens contraire. Une analyse descriptive montre que les migrants masculins se retrouvent davantage dans les emplois rémunérés, dans le secteur formel ou dans le salariat alors que pour les femmes le statut migratoire n'a pas d'effet sur le statut dans l'emploi ni sur le secteur d'activité. Quel que soit leur statut migratoire, les femmes sont toujours désavantagées sur le marché de l'emploi rémunéré : elles sont très majoritairement concentrées dans le secteur informel et/ou travaillent comme indépendantes (Zourkaléini et Piché, 2005).

Une analyse plus fine des déterminants d'être en emploi rémunéré de façon globale, puis de façon désagrégée en tenant compte du caractère formel (versus informel) et indépendant (versus salarié) de l'emploi occupé au moment de l'enquête montre que l'avantage des migrants s'explique essentiellement par des caractéristiques démographiques et de capital humain. Une fois pris en compte ces facteurs, il n'y pas de différences significatives entre les migrants et les non migrants. Pour mieux comprendre cette situation, examinons les résultats présentés dans le tableau 7.4.

**TABLEAU 7.4 : Déterminants d'être en emploi rémunéré, formel ou indépendant au moment de l'enquête (rapports de côte, régression logistique)**

Variables	Rémunéré		Formel		Indépendant	
	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+
<b>Statut migratoire</b>						
Non migrant (R)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Rural-Ouagadougou	2,7**	1,2	1,9**	0,8	2,0**	0,6
Urbain-Ouagadougou	1,9**	1,2	4,8**	1,3	0,9	0,7
Etranger-Ouagadougou	2,6**	1,1	2,9**	0,6	1,7**	1,0

(R) Catégorie de référence.

Les niveaux de significativité sont : \*\* :  $p \leq 1\%$  \* :  $p \leq 5\%$

+ Effets nets après contrôle des facteurs suivants : durée de séjour, génération, sexe, statut matrimonial, éducation, âge à l'arrivée, activité du père et de la mère, ethnie du père

Le premier constat est qu'une fois prises en compte des variables de contrôle (effets nets), les différences entre statuts migratoires notées au niveau des effets bruts s'estompent. Ce résultat est valable pour les trois

types d'emploi, rémunéré, formel et indépendant. C'est donc dire que ce n'est pas le statut migratoire en soi qui joue sur l'emploi mais plutôt les caractéristiques associées au fait d'être migrant ou migrante. En particulier, on constate que les effets des variables de contrôle sont fort similaires quel que soit le type d'emploi (résultats non montrés ici)<sup>52</sup>. Ainsi, les caractéristiques qui augmentent les chances d'être en emploi sont : la durée de séjour plus élevée, l'appartenance aux générations plus anciennes, le fait d'être un homme, d'être marié ou divorcé.

En ce qui concerne l'éducation, les résultats semblent indiquer que les personnes qui ont atteint des niveaux secondaires ou supérieurs voient leur chance d'occuper un emploi rémunéré et indépendant diminuer. Par contre, pour le secteur formel, on voit à quel point l'éducation augmente considérablement les chances d'y entrer. Ce résultat confirme que les personnes instruites préfèrent attendre un emploi à la mesure de leurs aspirations et de leur compétence plutôt que d'accepter n'importe quel emploi.

Contrairement aux hypothèses sur l'ethnicité, l'origine ethnique n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'être en emploi quel que soit le type d'emploi (sauf pour les Sénoufo, qui semblent avoir moins de chance d'être en emploi indépendant). Il est tentant de conclure que le marché du travail à Ouagadougou ne semble pas hiérarchisé sur une base ethnique comme cela se trouve dans les pays développés.

L'origine sociale mesurée ici par la dernière activité du père et de la mère donne des résultats fort intéressants. En effet, d'un côté, la dernière activité du père ne semble pas avoir d'effet significatif sur la probabilité d'être en emploi. Par contre, lorsque la dernière activité de la mère se trouve dans la sphère domestique (e.g. aide familiale), les répondants voient leur chance d'être en emploi rémunéré et indépendant diminuer alors que cela ne joue pas pour l'emploi formel. Il se pourrait que les enfants de ces mères soient également mobilisés dans la sphère domestique.

Une dernière remarque sur l'effet de génération et de sexe. D'abord, il est clair que la jeune génération (1976-1985) a moins de chance d'occuper un emploi au moment de l'enquête, et cela est particulièrement vrai pour le secteur formel. On voit là un effet évident de la crise du marché du travail urbain qui a frappé les jeunes générations urbaines. Ensuite, en lien avec les théories du genre, les femmes ont significativement moins

---

<sup>52</sup> On trouvera les analyses détaillées dans Zourkaléini et Piché (2005).

de chance d'être en emploi rémunéré. Toutefois, il faut reconnaître que les différences entre les hommes et les femmes sont moins importantes lorsqu'il s'agit du travail indépendant.

En somme, si de prime abord, les migrants semblent davantage occupés dans des emplois rémunérés, qu'ils soient formels ou indépendants, cela est dû essentiellement aux autres facteurs associés au processus d'insertion économique. D'une certaine façon, ces résultats, tout en allant à l'encontre des hypothèses classiques telles que véhiculées par le modèle de Todaro, confirment la sélectivité migratoire, à savoir que si les migrants « performant mieux » que les non migrants sur le marché de travail. Cela est dû essentiellement à leur capital humain et démographique. Évidemment, il s'agit ici de l'emploi au moment de l'enquête et il se peut que la situation soit fort différente au moment de l'arrivée des migrants en ville, moment auquel semble se référer le modèle de Todaro. L'approche biographique qui suit permet d'approfondir le lien entre migration et emploi à Ouagadougou.

### **Accès au premier emploi à Ouagadougou**

Ce qui nous intéresse ici, c'est la performance sur le marché du travail de Ouagadougou. Le premier emploi dont il est question est donc celui exercé à Ouagadougou. On comprend donc aisément que, pour certains migrants, il ne s'agisse pas de leur premier emploi car il est possible qu'ils aient exercé un emploi avant leur séjour à Ouagadougou. L'analyse de l'accès au premier emploi montre d'abord que les migrants accèdent plus rapidement que les non migrants aux emplois rémunérés, formels ou indépendants (effets bruts). Par contre, une fois prises en compte les variables de contrôle, l'effet du statut migratoire disparaît complètement pour les emplois rémunérés pris globalement et pour les emplois dans le secteur formel. Seul un statut migratoire continue à jouer dans le cas des emplois indépendants, celui impliquant une migration vers Ouagadougou en provenance du milieu rural.

**TABLEAU 7.5 : Déterminants de l'accès à un premier emploi rémunéré, formel ou indépendant (modèles paramétriques (log-logistique), régression par intervalle)**

Variables	Rémunéré		Formel		Indépendant	
	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+	Effets bruts	Effets nets+
<b>Statut migratoire</b>						
Non migrant (R)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Rural-Ouagadougou	0,52**	0,98	0,45**	0,90	0,61**	1,02
Urbain-Ouagadougou	0,57**	1,01	0,38**	0,91	0,89	1,15*
Etranger-Ouagadougou	0,52**	1,03	0,40**	0,96	0,71**	1,11
/ln_gam	-0,99**	-1,58**	-0,79**	-1,35**	-0,96**	-1,49**
Gamma	0,37	0,21	0,46	0,26	0,38	0,22

(R) Catégorie de référence.

Les niveaux de significativité sont : \*\* :  $z \leq 1\%$  \* :  $z \leq 5\%$

+ Effets nets après contrôle des facteurs suivants : durée de séjour, génération, sexe, statut matrimonial, éducation, âge à l'arrivée, activité du père et de la mère, ethnie du père, âge atteint.

Dans des analyses complémentaires (non présentées ici), nous avons examiné deux autres modèles où les variables de contrôle sont introduites par étape. Ainsi, l'introduction des variables éducation, génération et sexe ne changent pas les résultats des effets bruts : les migrants continuent à accéder plus rapidement que les non migrants aux emplois rémunérés, formels ou indépendants. Il en va ainsi lorsque sont introduites les variables d'origines sociale et ethnique. Ce n'est qu'après l'introduction de l'état matrimonial, de l'âge à l'arrivée et de l'expérience de travail antérieure, toutes des variables dépendantes du temps, que les différences entre statuts migratoires s'estompent. L'âge du début de la recherche d'emploi (12 ans pour les non migrants et l'âge d'arrivée pour les migrants) constitue donc un déterminant central de l'accès à l'emploi : plus cet âge est jeune, plus longue est la période d'accès à l'emploi rémunéré, formel comme indépendant, et explique en grande partie les différences non seulement entre les migrants et les non migrants mais aussi entre les hommes et les femmes. Les changements dans l'état matrimonial ne joue que pour l'emploi indépendant : le fait de se marier accélère l'accès à l'emploi indépendant. L'interprétation de cette relation demeure délicate car il se peut que nous soyons en présence d'un comportement anticipatoire, les personnes prévoyant de se marier décidant d'accélérer leur recherche d'emploi.

Bref, le seul cas où l'expérience migratoire joue concerne les migrants d'origine rurale qui accèdent plus rapidement à l'emploi indépendant à Ouagadougou.

## CONCLUSION

Les résultats présentés ici concernant les liens entre migration et emploi montrent que ceux-ci sont complexes et multidimensionnels. Premièrement, nous avons pu montrer que la dynamique migration-emploi trouve un terrain non seulement en milieu urbain mais aussi en milieu rural. En particulier, l'approche longitudinale montre que la migration vers le milieu rural en provenance de l'étranger a un impact positif, alors que la migration en provenance d'un autre milieu rural a un impact négatif. Pour l'emploi formel, les deux approches (transversale et longitudinale) montrent le peu d'effet net de la migration (i.e. peu de statuts migratoires demeurent significatifs), laissant plutôt la place aux autres facteurs liés à l'emploi, en particulier l'éducation. Néanmoins, dans les deux cas, c'est la migration vers l'urbain qui augmente les chances d'occuper un emploi formel. Enfin, pour l'emploi indépendant, les deux approches arrivent à des résultats fort différents. Alors que l'approche transversale semble indiquer que la migration à l'intérieur du milieu rural augmente les chances d'occuper un emploi indépendant, l'approche longitudinale semble indiquer que l'accès à un premier emploi indépendant est retardé par ce type de migration. Seule une expérience acquise à l'étranger accélère l'accès au premier emploi en milieu rural. Bref, de façon générale, l'analyse transversale occulte quelque peu l'effet de la migration vers le rural dans la dynamique de l'insertion économique. Par rapport aux personnes qui ne quittent jamais le milieu rural, les migrants qui reviennent en milieu rural en provenance de l'étranger accèdent plus rapidement à un premier emploi rémunéré et indépendant et ont plus de chances d'y être au moment de l'enquête.

S'agissant de la ville de Ouagadougou, les migrants semblent avantagés sur le marché de l'emploi, avantages qui s'expliquent essentiellement par des caractéristiques démographiques et de capital humain. Une fois pris en compte ces facteurs, il n'y pas de différences significatives entre les migrants et les non migrants. Même si les absents de la ville sont ceux qui avaient pu accéder rapidement à un premier emploi, l'inclusion de ceux-ci dans les analyses ne changent pas la nature des résultats. Bref, les résultats présentés ici nuancent

considérablement la théorie dominante qui, à la suite des hypothèses de Todaro, (1) considère que l'accès à l'emploi rémunéré passe essentiellement par le milieu urbain et (2) pose que les migrants viennent en ville renflouer les rangs des chômeurs et des sans emploi en attente d'un emploi rémunéré dans le secteur formel.

Les implications politiques de nos résultats sont cruciales. En effet, devant les contraintes évidentes auxquelles fait face l'État burkinabè, contraintes autant financières que politiques, le choix de politiques pertinentes ne peut que s'appuyer sur les faits. Or, il semble de plus en plus clair que les problèmes du marché du travail urbain ou rural ne peuvent être imputés à l'arrivée massive des migrants comme le laissent croire trop souvent la littérature sur l'insertion économique des migrants. Au contraire, il est apparent que si la migration joue un rôle dans ce processus, ce serait un rôle positif dans la mesure où leur insertion économique, telle que mesurée ici, montre leur dynamisme. Des politiques migratoires restrictives ne sont donc pas appropriées. En outre, pour un pays comme le Burkina Faso où la migration internationale est importante, il est crucial d'examiner le rôle positif que semble jouer les migrations de retour sur l'accès à l'emploi rémunéré. De même, compte tenu de l'importance de l'emploi rémunéré dans la dynamique migratoire rurale, les politiques en matière d'emploi ne peuvent plus se concentrer uniquement sur les villes mais doivent aussi s'orienter vers l'appui au secteur informel autant en milieu rural qu'urbain.

## RÉFÉRENCES

- Adepoju A., 1988, "Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politiques", in E. van de Walle, D. Sala-Diakanda et O. P. (eds.), *L'état de la démographie africaine*, Liège (Belgique), Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, p. 123-138.
- Amin S., 1974, "Introduction", in S. Amin (ed.), *Modern Migrations in Western Africa*, London, Oxford University Press, p. 3-63.
- Antoine P. et Coulibaly S. (eds.), 1989, *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Collection "Colloques et Séminaires", Editions de l'ORSTOM, 330 pages.
- Antoine P., Ouédraogo D. et Piché P. (eds.), 1998, *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, 221 pages.

Bairoch P., 1973, *Urban Unemployment in Developing Countries : The Nature of the Problem and Proposals for Solution*, Genève, BIT, 99 pages.

Banerjee B., 1991, "The Determinants of Migrating with a Pre-arranged Job and of the Initial Duration of Urban Unemployment : an analysis based on Indian Data on Rural-to-Urban Migrants", *Journal of Development Economics*, 39, p. 337-351.

Bocquier P. et LeGrand T., 1998, "L'accès à l'emploi dans le secteur moderne", in P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, p. 77-116.

Burkina Faso, 2000, *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, Ouagadougou, Ministère de l'Economies et des Finances, 64 pages.

Burkina Faso, 2001, *Politique Nationale de la Population*, Ouagadougou, Ministère de l'Economies et des Finances, 46 pages.

Cole W. E. et Sanders R. D., 1985, "Internal Migration and Urban Employment in the Third World", *American Economic Review*, 73, p. 481-494.

Comoé E. F., 2005, "Femmes et migration en Côte d'Ivoire: le mythe de l'autonomie", *Étude de la population africaine/African Population Studies*, 20, p. 89-117.

Cordell D., Gregory J. W. et Piché V., 1996, *Hoe and Wage: A Social History of Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Colorado, Westview Press, 384 pages.

Coulibaly S., 1986, "Colonialisme et migration en Haute Volta (1896-1946)", in D. Gauvreau, J. W. Gregory, M. Kempeneers et V. Piché (eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers Monde*, Montréal, Centre for Developing Area Studies, Université McGill, p. 73-110.

Coulibaly S., 1987, "Migrations internationales et développement : le cas de la Haute Volta", in E. Jemai (ed.), *Population et développement en Afrique*, Dakar, CODESRIA, p. 203-248.

Coulibaly S., Gregory J. W. et Piché V., 1980, *Les migrations voltaïques: importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Ottawa, CRDI, tome 1, 143 pages.

- Fields G. S., 1975, "Rural-Urban Migration, Urban Unemployment and Underemployment, and Job-search Activity in LDCs", *Journal of Development Economics*, 2 (June), p. 165-187.
- Goldlust J. et Richmond A., 1974, "A Multivariate Model of Immigrants Adaptation", *International Migration Review*, 8, p. 193-225.
- Goldscheider C., 1983, "The Adjustment of Migrants in Large Cities of Less Developed Countries : Some Comparative Observations", in C. Goldscheider (ed.), *Urban Migrants in Developing Nations: Patterns and Problems of Adjustment*, Boulder, Westview Press, p. 233-253.
- Gregory J. W. et Piché V., 1978, "African Migration and Peripheral Capitalis", in W. M. Van Binsbergen et H. A. Melink (eds.), *Migration and the Transformation of Modern African Society, African Perspectives, vol. 1*, p. 37-50.
- Gulliver P. H., 1955, *Labour Migration in a Rural Economy : A Study of the Ngoni and Ndendeuli of Southern Tanganyika*, Kampala, East African Institute of Social Research, East African Studies No.6.
- Harris J. R. et Todaro M. P., 1970, "Migration, Unemployment and Development: a Two-Sector Analysis", *American Economic Review*, 60, p. 26-142.
- LeJeune G., Piché V. et Poirier J., 2004, "Towards a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso", *Canadian Studies in Population*, 31, p. 145-177.
- LeJeune G., Piché V. et Poirier J., 2005, "L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso", *Étude la population africaine/African Population Studies*, 20, p. 101-123.
- Lucas R. E. B., 2003, "The Economic Well-Being of Movers and Stayers: Assimilation, Impacts, Linds and Proximity", *Conference on African Migration in Comparative Perspective*, Johannesburg, South Africa, 4-7 June.
- Oberai A. S. et Singh H. K. M., 1984, "Les migrations, l'emploi et le marché du travail urbain : le cas du Pendjab indien", *Revue internationale du travail*, 123, p. 553-572.

Ouattara A., 1998, *Migration, urbanisation et développement au Burkina Faso, Ouagadougou*, Les travaux de l'UERD, numéro 8, 34 pages.

Ouédraogo D., 1986, *Aménagements hydro-agricoles, opérations "terres neuves" et déplacements de population au Burkina Faso, de 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat d'État, Université de Bordeaux III, 1090 pages.

Ouédraogo D., 1992, "Transferts de population et changements de rôles de la femme au Sahel", *Cahiers québécois de démographie*, 21, p. 151-166.

Ouédraogo D. et Piché V. (eds.), 1995, *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, 206 pages.

Ouédraogo D. O., 1975, *Migration et développement en Haute-Volta: l'exemple de Zogoré*, Bordeaux, Thèse de 3ème cycle, Université de Bordeaux III.

Ouédraogo D. O., 1993, "Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire: continuité ou rupture", in D. Cordell, D. Gauvreau, R. Gervais et C. Le Bourdais (eds.), *Population, reproduction et sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.

Ouédraogo M.-M., 1988, *Urbanisation, organisation de l'espace et développement au Burkina Faso*, Thèse de doctorat d'État, Université de Bordeaux III.

Piché V., 2006, "Immigration and Integration in the Developed Countries: A Conceptual Framework", in G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (eds.), *Demography: Analysis and Synthesis. A Treatise in Population*, Elsevier, Academic Press, p. 349-359.

Piché V. et Gingras L., 1998, "Migrer un atout pour l'emploi?" in P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, p. 47-76.

Piché V., Mariko S. et Gingras L., 1995, "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail", in D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, p. 59-80.

Piché V. et Zourkaléini Y., 2006, "Migration et accès à l'emploi rémunéré: le rôle du milieu rural au Burkina Faso", *Communication*

*présentée au Congrès de l'Association internationale des démographes de langue française, Portugal, Septembre 2006.*

Rouch J., 1956, "Migrations au Ghana (Gold Coast) (Enquête 1953-1955)", *Journal de la Société des Africanistes*, 26, p. 33-196.

Songré A., Sawadogo J.-M. et Sanogoh G., 1974, "Réalités et effets de l'émigration massive des Voltaïques dans le contexte de l'Afrique occidentale." in S. Amin (ed.), *Modern Migrations in Western Africa*, London, Oxford University Press, p. 384-406.

Todaro M. P., 1969, "A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, 59, p. 38-148.

Todaro M. P., 1971, "Income Expectations, Rural-Urban Migration and Employment in Africa", *International Labour Review*, 104, p. 387-413.

Todaro M. P., 1997, *Urbanization, Unemployment, and Migration in Africa : Theory and Policy*, World Bank, Policy Research Division, Working Papers No. 104.

Traoré S., 1997, "L'insertion professionnelle en milieu urbain ouest-africain", in J.-L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (eds.), *Old and New Minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, Paris, John Libbey/INED, p. 251-268.

Vijverberg W. P. M. et Zeager L. A., 1994, "Comparing Earnings Profiles in Urban Areas of an LDC : Rural-to-Urban Migrants vs. Native Workers", *Journal of Development Economics*, 45, p. 177-199.

Zourkaléini Y. et Piché V., 2005, "Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou", *African Population Studies/Étude de la population africaine*, 20, p. 69-87.

## **Migration et insertion des femmes dans le marché du travail urbain : une remise en question des rapports de genre ?**

*Gaël LE JEUNE*

La pertinence de l'étude des migrations tient au rôle qu'elles exercent dans la dynamique du changement social. En effet, les migrations sont porteuses de changement dans les zones de départ, dans les zones d'arrivée comme dans la vie des migrants eux-mêmes. Ce pouvoir de changement semble être plus fort quand ce sont des femmes qui se déplacent. En fait, les migrations féminines auraient un "côté subversif" car, comme le soulignent Antoine et Sow (2000, p. 155), "c'est moins d'un déplacement géographique dont il s'agit que d'un changement qualitatif des relations sociales". Les migrations féminines joueraient ainsi un rôle déterminant dans l'évolution des relations de genre.

On suppose communément que les migrations donnent aux femmes accès à de nouvelles ressources, à de nouvelles opportunités, renforçant ainsi leur position vis-à-vis des hommes et modifiant complètement leur comportement démographique, économique, etc. (Tienda et Booth, 1991). En Afrique de l'Ouest, les migrations des femmes du milieu rural vers le milieu urbain retiennent ainsi l'attention des chercheurs depuis quelques décennies. On sait aujourd'hui que ces migrations sont très importantes en volume (Bocquier et Traoré, 2000).

Au Burkina Faso, les données de l'EMIUB (Enquête Migration et Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso) réalisée en 2000 montrent que les femmes ont des cheminements migratoires de plus en plus complexes qui les amènent à sortir de plus en plus fréquemment du milieu rural (Le Jeune, Piché et Poirier, 2004). L'attrait de l'étranger – qui constitue la principale destination des migrantes hors du milieu rural – fléchit au profit du milieu urbain burkinabé. Entre l'âge de 15 et 35 ans, les trois quarts des femmes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain sont des femmes mariées en 1995-1999. Cependant, ces femmes ne se contentent pas de suivre passivement leur conjoint. Certaines variables individuelles, comme le fait d'avoir déjà résidé en

ville ou l'absence d'activité en milieu rural, augmentent en effet la propension des femmes à migrer à destination du milieu urbain dans le cadre du mariage (Le Jeune, Piché et Poirier, 2005).

Cependant, en milieu urbain, les jeunes femmes occupent des emplois de plus en plus précaires (Calvès et Schoumaker, 2004) et les femmes, dans leur ensemble, se retrouvent concentrées dans le sous-secteur le moins évolutif du secteur informel (Lachaud, 1997; Dijkman et Van Dijk, 1993). Si l'immense majorité des femmes accède au statut de travailleuse indépendante, ce statut est loin de leur garantir une quelconque autonomie financière tant les charges familiales qui pèsent sur elles ont tendance à s'alourdir en milieu urbain (Greenhalgh, 1991; Robertson et Berger, 1986). Ainsi, les migrantes peuvent gagner sur certains plans tout en perdant sur d'autres ; ce qui complique l'évaluation de l'impact de la migration.

Dans cet article, nous nous intéresserons non seulement aux répercussions des migrations à destination du milieu urbain sur la trajectoire professionnelle des femmes burkinabé d'origine rurale mais aussi à la dynamique de l'insertion de ces migrantes sur le marché du travail urbain en lien avec les rapports qui s'instaurent entre conjoints dans ce nouvel environnement. En effet, comme le soulignent certains auteurs (Grieco et Boyd, 1998; Curtis, 1991; Tienda et Booth, 1991; Beneria et Roldan, 1987), l'accès à l'emploi rémunéré ne suffit pas à améliorer la condition des femmes dès lors que la redistribution des ressources entre les sexes à l'intérieur des familles s'opère de façon inégalitaire.

Pour mener à bien ce travail, nous utiliserons conjointement des données quantitatives et qualitatives. Il s'agit, d'une part, des biographies individuelles de l'EMIUB recueillies en 2000 auprès d'un échantillon national stratifié de 4 568 femmes et, d'autre part, d'entretiens approfondis menés en 2001 à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, auprès d'une vingtaine de femmes, migrantes d'origine rurale pour la plupart.

## **PROBLÉMATIQUE**

Au Burkina Faso, les femmes ont plus de chances d'être rémunérées pour leur travail en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les données du dernier recensement de la population de 1996, 16 % des femmes, âgées de 10 ans ou plus, exercent une activité rémunérée à titre principal

en milieu urbain – en tant que travailleuse indépendante essentiellement – contre 10 % en milieu rural (INSD, 2000). En fait, en milieu rural, près des trois quarts des femmes se déclarent "aides familiales" alors qu'en milieu urbain, plus des deux tiers se déclarent "inactives". Parmi ces inactives, on compte un bon nombre d'élèves ou d'étudiantes mais aussi des femmes dont les activités, qu'il s'agisse du travail domestique ou du travail dans le secteur informel de l'économie, ne sont même pas considérées comme des activités économiques à proprement parler ; ce qui est assez révélateur d'une certaine difficulté à se faire valoir (Morokvasic, 1984; Boserup, 1970).

Les femmes occupent une position marginale sur le marché du travail urbain au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique de l'Ouest (Lachaud, 1997). Certains travaux tendent à montrer que le statut migratoire a relativement peu d'importance dans la dynamique de l'insertion des femmes sur ces marchés (Traoré, 1997; Mariko, 1996; Piché, Mariko et Gingras, 1995). Le moindre accès des femmes à la scolarisation, à l'apprentissage et aux différentes sources de financement (Lachaud, 1997; Meagher, 1995; Dijkman et Van Dijk, 1993), mais aussi le manque de temps et le poids des charges familiales qui viennent régulièrement grever le budget des entrepreneuses (Clark, 1994; Vaa, 1991; Robertson, 1984; Etienne, 1983) seraient responsables de la situation.

En fait, la position marginale des femmes sur le marché du travail urbain résulte d'un certain nombre d'arbitrages familiaux – inégale répartition du travail domestique entre les sexes, scolarisation des garçons plutôt que des filles, moindre crédit accordé aux activités féminines – qui produisent et maintiennent les inégalités de genre (Grieco et Boyd, 1998; Curtis, 1991; Tienda et Booth, 1991; Beneria et Roldan, 1987). C'est pourquoi l'amélioration éventuelle de la situation professionnelle des femmes migrantes peut se révéler illusoire si les mécanismes de redistribution des ressources à l'intérieur des familles n'évoluent pas de manière à renforcer l'autorité et l'autonomie des femmes. Tienda et Booth (1991) nous suggèrent à ce titre de nous intéresser à l'évolution des échanges monétaires et non-monétaires entre conjoints au cours du processus de migration.

En Afrique de l'Ouest, ces échanges sont habituellement bien codifiés. En milieu rural au Burkina Faso, on s'attend par exemple à ce que les femmes fournissent l'essentiel du travail domestique, une partie

du travail agricole et qu'elles se débrouillent pour produire ou acheter les légumes pour la préparation des repas, les hommes se chargeant du reste<sup>53</sup> (Ouédraogo, 2000). En milieu urbain, les femmes continuent d'assurer le travail domestique mais elles sont aussi appelées à prendre en charge une partie des dépenses du ménage. En fait, les couples entretiennent couramment des budgets séparés, chacun des conjoints assurant différents types de dépenses pour le ménage (Fapohunda, 1988). Cependant, il semblerait que les responsabilités financières respectives des hommes et des femmes évoluent en fonction d'un certain rapport de force entre les sexes qui est aujourd'hui exacerbé du fait de la crise.

Des études de cas réalisées dans les pays voisins (Clark, 1994; Vaa, 1991; Robertson, 1984; Etienne, 1983) tendent à montrer que la situation des femmes se dégrade dans le contexte urbain actuel. En effet, les ménages s'appauvrissent et comme il revient ultimement aux femmes de s'occuper des enfants, elles sont contraintes de prendre en charge une part de plus en plus importante du budget familial en dépit de leurs maigres moyens. Ces nouvelles responsabilités ne sont, semble-t-il, pas accompagnées d'une remise en question de l'autorité du conjoint ni d'une redéfinition des rôles de chacun. En fait, les hommes seraient en position de force en milieu urbain du fait de leur meilleur niveau d'éducation, de leur meilleure intégration au marché du travail et de l'abondance relative des femmes<sup>54</sup>. La mobilité des femmes sur le marché du travail urbain serait ainsi limitée. Robertson et Berger (1986, p. 17) résumant en ces termes cette réalité : "any rise in women's income may force them to bear more of the burden for supporting the family and men less, thus making meaningless any equation of autonomy and ultimate control over the disposition of resources. For most women, there is little choice involved in allocation of resources when that choice is whether or not to feed their children".

Dans cette perspective, la situation familiale des femmes devrait avoir une influence prépondérante sur leur comportement sur le marché

---

<sup>53</sup> Les hommes doivent notamment fournir le reste des ingrédients nécessaires à la préparation des repas et le logement. Ils sont également censés prendre en charge les dépenses de santé des femmes et les dépenses de santé et d'éducation des enfants.

<sup>54</sup> Cette abondance de femmes tient au fait que les hommes recherchent des conjointes plus jeunes qu'eux – à titre indicatif, l'écart entre l'âge médian à la première union des hommes et des femmes est de 8 ans en milieu urbain selon les données de la dernière Enquête démographique et de santé (INSD et Macro International, 2000) – et que ces conjointes potentielles sont, du fait de la structure par âge de la population, relativement nombreuses.

du travail. On pense notamment au statut matrimonial et au nombre d'enfants à charge. Le statut matrimonial à l'arrivée en ville devrait également avoir un impact considérable sur la destinée des migrantes. Les célibataires qui effectuent des migrations de travail bénéficient généralement du soutien d'un réseau de ressortissantes de la même communauté villageoise ou ethnique qui les met rapidement en relation avec des employeurs potentiels. Cependant, ces femmes ne restent généralement en ville que le temps d'accumuler l'argent nécessaire à la constitution de leur trousseau de mariage (Compaoré et Ouattara, 1999). Les femmes qui migrent dans le cadre du mariage sont, en revanche, appelées à s'installer d'une façon plus durable en milieu urbain mais leur conjoint peut représenter leur seule "personne-ressource" à destination et on peut s'attendre à ce que les activités économiques de ces femmes soient fortement entravées.

Si l'on examine rapidement le statut dans l'activité des femmes au Burkina Faso en 2000 selon leur milieu de résidence, leur statut matrimonial et leur statut migratoire (tableau 8.1), on constate que la migration à destination du milieu urbain semble améliorer les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale si tant est qu'elle intervienne avant le premier mariage. En effet, les célibataires, qui sont essentiellement aides familiales en milieu rural, se partagent entre les études et des activités rémunérées et non-rémunérées en milieu urbain. On note cependant que les migrantes y sont moins souvent scolarisées que les non-migrantes. Les femmes mariées sont, quant à elles, plus fréquemment rémunérées pour leur travail en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, ce n'est qu'en ville qu'elles ont la possibilité d'accéder à des emplois rémunérés dans le secteur protégé de l'économie. Les femmes mariées, arrivées célibataires en milieu urbain, apparaissent privilégiées à ce titre : elles constituent la catégorie de femmes que l'on retrouve en plus grande proportion dans ce secteur. En revanche, les femmes mariées, arrivées mariées en ville, n'accèdent pas à ce type d'emploi.

**TABLEAU 8.1. Statut dans l'activité des femmes de 15 à 64 ans au Burkina Faso selon le milieu de résidence, le statut matrimonial et le statut migratoire (en %)**

Statut dans l'activité	MILIEU RURAL		MILIEU URBAIN				
	Célibataires	Mariées	Célibataires		Mariées		
	Non-migrantes		Non-migrantes	Migrantes	Non-migrantes	Migrantes arrivées célibataires	Migrantes arrivées mariées
<b>Active</b>							
Rémunérée							
secteur protégé	0	0	2	9	6	13	0
secteur non-protégé	9	60	22	34	50	33	48
Non-rémunérée	81	36	20	36	9	28	34
<b>Chômeuse</b>	0	0	1	2	1	0	0
<b>Inactive</b>							
Scolarisée	6	0	46	18	1	1	0
Non-scolarisée	4	4	9	1	33	25	18
<b>Total</b>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<b>Effectif</b>	<i>133</i>	<i>1 463</i>	<i>343</i>	<i>67</i>	<i>465</i>	<i>114</i>	<i>536</i>

Notes : a) Nous avons exclu les femmes veuves ou divorcées en raison de leur trop faible effectif.

b) Secteur protégé de l'économie : secteur où se concentrent les emplois de cadre moyen dans le privé, employé de la fonction publique, employé des forces de l'ordre, cadre moyen dans le public, profession libérale et cadre supérieur dans les secteurs privé et public.

c) Non-migrante : femme qui n'a jamais changé de milieu de résidence.

d) Migrante : femme qui n'est pas sortie du milieu rural entre 6 et 12 ans et qui a effectué au moins une migration à destination du milieu urbain par la suite

Cependant, la situation professionnelle des femmes à un instant donné résulte d'un long processus au cours duquel certaines femmes ont été scolarisées, d'autres ont migré, certaines enfin se sont mariées et ont eu des enfants. Seul un modèle de régression comme le modèle de Cox (1972), qui intègre la dimension temporelle, permet de mettre en évidence les facteurs qui ont eu une influence déterminante sur l'accès des femmes à l'emploi rémunéré et à l'emploi "protégé".

Dans cet article, nous utiliserons, dans un premier temps, ce type de modèle pour vérifier que la migration à destination du milieu urbain améliore les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale et mettre en évidence les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso. Dans un deuxième temps, nous aurons recours à l'analyse qualitative pour expliquer comment la dynamique des échanges entre conjoints marginalise les femmes sur le marché du travail urbain, en particulier celles qui sont arrivées en ville dans le cadre du mariage.

## **MÉTHODOLOGIE**

### **Les données quantitatives**

Les données quantitatives présentent la particularité d'être non seulement représentatives à l'échelle nationale mais aussi longitudinales et multidimensionnelles. Les biographies qui ont été recueillies comportent en effet plusieurs volets : elles retracent à la fois les trajectoires migratoire, professionnelle et familiale des individus, de l'âge de six ans jusqu'à la date de l'enquête.

Représentatives à l'échelle nationale, ces données nous fournissent à la fois des informations sur les migrants et les non-migrants et notamment les individus qui n'ont jamais quitté le milieu rural. Elles nous permettent également de retracer les épisodes de résidence en milieu urbain des individus qui sont revenus en milieu rural et donc d'apprécier pleinement toute la dynamique de l'insertion et de la non-insertion urbaine.

Le milieu urbain est constitué de l'ensemble des localités de 10 000 habitants ou plus. Cette définition, qui se base sur un simple critère démographique, nous semble plus pertinente que les définitions officielles qui changent constamment (voir annexe 1).

Nous désignerons l'ensemble des femmes qui ont commencé leur trajectoire migratoire en milieu rural entre 6 et 12 ans comme les femmes "d'origine rurale". La plupart sont nées en milieu rural et – ce qui est sans doute plus déterminant pour la suite de leur trajectoire – elles y ont été socialisées. Parmi les femmes d'origine rurale, nous distinguerons les non-migrantes, c'est-à-dire les femmes qui n'ont jamais quitté le milieu rural, et les migrantes, c'est-à-dire les femmes qui ont quitté le milieu rural après 12 ans pour séjourner pendant une période minimale de 3 mois en milieu urbain, que leur séjour se soit prolongé jusqu'à la date de l'enquête ou qu'il se soit interrompu avant (les migrantes peuvent avoir effectué des migrations répétées à destination du milieu urbain ou encore avoir séjourné à l'étranger). Nous différencierons, en outre, les migrantes selon leur statut matrimonial à leur première arrivée en ville ; ce qui peut nous donner une indication sur les circonstances de leur première migration.

La mesure de l'activité économique des femmes est particulièrement sensible aux conditions de la collecte des données (Anker, 1994). Aussi, faut-il mentionner que des directives avaient été adressées aux enquêteurs afin qu'ils prennent en compte l'ensemble des petites activités informelles fréquemment exercées par les jeunes et les femmes et qui ne sont pas toujours considérées comme du travail. En conséquence, les taux d'activité que l'on peut calculer à partir des données biographiques de l'EMIUB sont particulièrement élevés : le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans en 2000 au moment de l'enquête s'élève par exemple à 78 % en milieu urbain.

Les biographies professionnelles des individus comportent l'ensemble des épisodes d'activité (y compris les épisodes de chômage) et d'inactivité (et notamment les épisodes d'études) depuis l'âge de six ans<sup>55</sup>. Les trois questions suivantes permettent en général de cerner la nature exacte de chaque épisode de travail :

- Quelle était cette activité (en clair) ?
- Quel était votre statut dans cette activité ?
- Établissiez-vous ou aviez-vous une / des fiche(s) de paie ?

---

<sup>55</sup> Les épisodes d'activité ou d'inactivité qui ont duré moins de 3 mois n'ont pas été enregistrés comme, par ailleurs, les épisodes de résidence de moins de 3 mois.

Le statut dans l'activité permet notamment de distinguer les activités rémunérées (pour lesquelles les individus sont indépendants, employeurs ou salariés) des activités non-rémunérées (pour lesquelles les individus sont apprentis ou aides familiaux). Les activités "non-rémunérées" sont en fait le plus souvent partiellement rémunérées ou rémunérées en nature.

Nous avons recodé les activités par catégorie socioprofessionnelle en considérant les réponses à ces trois questions afin de distinguer les individus qui, non seulement, sont rémunérés pour leur travail, mais aussi, se situent dans le haut de l'échelle sociale (cadres moyens dans le privé, employés de la fonction publique, des forces de l'ordre, cadres moyens dans le public, professions libérales et cadres supérieurs dans les secteurs privé et public). Ces individus bénéficient des emplois les plus stables et les mieux rémunérés. Nous parlerons d'emplois "protégés".

La mobilité professionnelle des femmes peut ainsi être mesurée en calculant leur probabilité d'accéder à l'emploi rémunéré et à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie. Cependant, ce dernier type de transition est relativement rare chez les femmes burkinabè. Dans la masse des femmes qui accèdent à un l'emploi rémunéré dans le secteur non-protégé de l'économie, on peut, en revanche, chercher à distinguer celles qui ne pratiquent que de petites activités de survie de celles qui arrivent à dégager des surplus relativement importants. Nous aurons recours à nos données qualitatives pour faire cette distinction.

### **Les données qualitatives**

Les informations biographiques recueillies dans le cadre de l'EMIUB ont en effet été complétées en 2001 pour une vingtaine de femmes. Pour cet échantillon sélectionné, nous avons notamment pu obtenir l'histoire complète des revenus d'activités et de leur utilisation (investissement et/ou consommation). Ces données nous renseignent ainsi sur la mobilité professionnelle des femmes en rapport avec l'ampleur de leurs contributions au budget familial. Cette deuxième opération de collecte visait principalement à documenter les interactions entre vie active et vie familiale telles que vécues par les femmes migrantes et non-migrantes en milieu urbain. Pour éviter une trop grande dispersion due à l'âge, nous avons choisi d'interroger uniquement des femmes âgées de 25 à 29 ans ayant eu au moins un enfant né vivant afin de cibler les femmes qui éprouvent potentiellement le plus de

difficultés à concilier leurs vies active et familiale. Dans cette tranche d'âges, les femmes se retrouvent en effet avec de jeunes enfants sans pouvoir bénéficier de l'aide d'enfants plus âgés (Clark, 1994).

Nous avons donc sélectionné un ensemble de femmes nées entre 1971 et 1975, ayant eu au moins un enfant né vivant, résidant à Ouagadougou et ayant commencé leur trajectoire migratoire à six ans en milieu rural ou à Ouagadougou. 169 femmes correspondaient à ces critères. Les femmes qui ont été effectivement interrogées<sup>56</sup> sont les 20 premières que les enquêteurs ont retrouvées dans les secteurs 29, 27 et 17 (secteurs périphériques de Ouagadougou) où se concentraient ces femmes<sup>57</sup>.

## RÉSULTATS

### Approche quantitative

#### *La migration à destination du milieu urbain améliore-t-elle les perspectives d'emploi des femmes d'origine rurale ?*

On s'attend à ce que les femmes d'origine rurale voient leurs chances d'accéder à l'emploi rémunéré augmenter suite à une migration à destination du milieu urbain. Nos résultats confirment cette hypothèse: la migration à destination du milieu urbain multiplie presque par 3 les chances d'accéder à l'emploi rémunéré pour les femmes d'origine rurale, indépendamment de leur statut matrimonial, nombre d'enfants à charge, niveau d'éducation et cohorte de naissance (tableau 8.2).

Le fait d'être veuve ou divorcée augmente également les chances pour les femmes d'origine rurale d'accéder à l'emploi rémunéré alors que le fait d'avoir des enfants à charge de moins de 6 ans et surtout de moins de 2 ans constitue un handicap. Le nombre d'années de scolarité n'a pas d'effet significatif; ce qui peut s'expliquer par le fait que la majorité des femmes d'origine rurale accède à l'emploi rémunéré en milieu rural (la plupart ne sorte jamais de leur milieu d'origine). Le type d'emploi rémunéré exercé dans ce milieu ne requiert pas de formation formelle.

---

<sup>56</sup> Ces entretiens approfondis ont été menés par deux enquêteurs spécialement formés et encadrés, Léa Korogho et Yaya Traoré.

<sup>57</sup> Pour plus de détails sur les questions méthodologiques, voir Le Jeune, Piché et Poirier (2004) et Le Jeune, Piché et Poirier (2005).

**TABLEAU 8.2 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes d'origine rurale<sup>58</sup> (Cox Hazard Ratios)**

	Premier emploi rémunéré	Premier emploi protégé
<b>Milieu de résidence<sup>+</sup></b>		
Rural	1,00	1,00
Urbain	2,93***	2,38
<b>Statut matrimonial<sup>+</sup></b>		
Célibataire	1,00	1,00
Mariée	0,92	0,17**
Veuve ou divorcée	2,20**	-
<b>Nombre d'enfants à charge<sup>+</sup></b>		
de moins de 2 ans	0,53***	3,25
de 2 à 6 ans	0,71***	0,70
de 7 ans ou plus	0,96	1,16
<b>Nombre d'années de scolarité<sup>+</sup></b>	1,04	1,48***
<b>Cohorte de naissance</b>		
1936-60	1,00	1,00
1961-70	1,10	0,26**
1971-85	0,98	0,31

<sup>+</sup>: variable dont la valeur varie dans le temps.  
 Les niveaux de significativité sont : \*\*\* p<0,01 \*\* p<0,05.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie, en revanche, le niveau d'éducation est déterminant alors que le fait de résider en milieu urbain pour les femmes d'origine rurale n'a pas plus d'effet significatif. En fait, bien que l'accès à l'emploi protégé intervienne essentiellement en milieu urbain, l'effet de sélection, c'est-à-dire le fait que les migrantes aient des caractéristiques particulières dans l'ensemble des femmes d'origine rurale, importe plus que la migration en elle-même. Par rapport aux femmes qui restent en milieu rural, les femmes qui migrent à destination du milieu urbain ont notamment un niveau d'éducation plus élevé et elles sont plus fréquemment célibataires ; ce qui favorise manifestement

<sup>58</sup> On considère que les femmes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré à partir de 12 ans ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont été scolarisées au-delà de cet âge.

l'accès à ce type d'emploi. On remarque également que les femmes appartenant aux générations les plus jeunes (nées après 1960) ont plus de difficultés à accéder à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé.

***Quels sont les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail urbain au Burkina Faso ?***

Sur le marché du travail urbain, l'éducation favorise l'accès à l'emploi rémunéré mais le statut matrimonial et le statut migratoire des femmes ont également une influence considérable sur la probabilité des femmes d'accéder à ce type d'emploi (tableau 8.3).

**TABLEAU 8.3 : Déterminants de l'accès au premier emploi rémunéré et au premier emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie au Burkina Faso pour les femmes qui résident en milieu urbain<sup>59</sup> (Cox Hazard Ratios)**

	Premier emploi rémunéré	Premier emploi protégé
<b>Statut matrimonial<sup>+</sup> et statut migratoire</b>		
Célibataire non-migrante	1,00	1,00
Célibataire migrante	1,79**	0,96
Mariée non-migrante	1,52***	0,53
Mariée arrivée célibataire	1,23	0,60
Mariée arrivée mariée	1,81***	0,38
Veuve ou divorcée	2,73***	2,04
<b>Nombre d'enfants à charge<sup>+</sup></b>		
de moins de 2 ans	1,09	1,51
de 2 à 6 ans	0,86	0,89
de 7 ans ou plus	1,07	0,92
<b>Nombre d'années de scolarité<sup>+</sup></b>	1,04***	1,37***
<b>Cohorte de naissance</b>		
1936-60	1,00	1,00
1961-70	1,29	0,30***
1971-85	0,93	0,19***

<sup>+</sup>: variable dont la valeur varie dans le temps.  
Les niveaux de significativité sont : \*\*\* p<0,01 \*\* p<0,05.

<sup>59</sup> Les non-migrantes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré de 12 ans ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont été scolarisées au-delà de cet âge. Les migrantes sont à risque d'accéder à l'emploi rémunéré à partir de leur arrivée en ville ou à partir de la fin de leur période d'études pour celles qui ont poursuivies leurs études en ville.

Par rapport aux célibataires non-migrantes, les femmes mariées non-migrantes et les femmes migrantes célibataires ou mariées (arrivées mariées) ont respectivement 50 % et 80 % plus de chances d'accéder à l'emploi rémunéré. Comme l'observe Glick (1999), le mariage semble contraindre les femmes à l'activité économique. En fait, on peut penser que les femmes mariées comme les migrantes sont poussées sur le marché du travail par la nécessité. On remarque par ailleurs que les femmes veuves ou divorcées sont les femmes qui ont, de loin, la plus forte propension à entrer en activité, cette dernière catégorie de femmes n'ayant plus accès aux revenus d'un père ou d'un conjoint.

Les migrantes arrivées célibataires en ville et qui se sont mariées par la suite n'ont pas un comportement significativement différent de celui des célibataires non-migrantes ce qui laisse à croire que ces femmes sont moins concernées par les difficultés économiques que les catégories que nous venons d'évoquer. Étonnamment, le nombre d'enfants à charge, quel que soit leur âge, n'a pas d'influence significative sur la probabilité des femmes d'entrer en activité.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi rémunéré dans le secteur protégé de l'économie urbaine, seuls le niveau d'éducation et la cohorte de naissance ont une influence significative. Chaque année de scolarité supplémentaire augmente de 40 % les chances des femmes d'accéder à ce type d'emploi tandis que les femmes nées après 1960 et surtout 1970 ont nettement moins de chances que les femmes appartenant aux générations plus âgées d'y accéder. Ce dernier résultat confirme que la crise qui sévit en milieu urbain affecte tout spécialement les jeunes femmes.

Pour mettre en évidence la dynamique de l'insertion sur le marché du travail urbain, on peut également s'intéresser aux déterminants de la "non-insertion" des migrantes, autrement dit aux déterminants de leur retour vers le milieu rural. On peut penser que les femmes les moins bien insérées économiquement soient plus enclines à effectuer ce type de migration (Beauchemin, 2001). En fait, il n'en est rien : la situation matrimoniale du moment importe plus que l'échec de l'insertion professionnelle parmi les déterminants du retour vers le milieu rural (tableau 8.4).

**TABLEAU 8.4 : Déterminants du premier retour vers le milieu rural pour les migrantes d'origine rurale qui ont effectué une première migration à destination du milieu urbain (Cox Hazard Ratios)**

	Premier retour
<b>Statut dans l'activité</b>	
Active rémunérée dans les secteur non protégé	1,00
Chomeuse	0,54
Active non rémunérée	0,64
Active non rémunérée dans le secteur protégé	3,67
Inactive scolarisée	0,67
Inactive non scolarisée	0,72
<b>Statut matrimonial<sup>+</sup> et statut migratoire pour les femme mariées</b>	
Célibataire	1,00
Mariée arrivée célibataire	1,24***
Mariée arrivée mariée	0,14***
Veuve ou divorcée	0,94
<b>Nombre d'enfants à charge<sup>+</sup></b>	
de moins de 2 ans	0,98
de 2 à 6 ans	1,44**
de 7 ans ou plus	0,96
<b>Nombre d'années de scolarité<sup>+</sup></b>	0,93**
<b>Cohorte de naissance</b>	
1936-60	1,00
1961-70	0,95
1971-85	1,04

<sup>+</sup>: variable dont la valeur varie dans le temps.  
Les niveaux de significativité sont : \*\*\* p<0,01 \*\* p<0,05.

Le fait d'être célibataire, veuve ou divorcée augmente très significativement les probabilités de retour vers le milieu rural alors que le fait de ne pas avoir accédé à l'emploi rémunéré n'a pas d'effet significatif. Le mariage constitue donc un facteur d'intégration des femmes en ville bien plus que l'accès à l'emploi rémunéré. On remarque par ailleurs que les femmes mariées, qui sont arrivées en ville dans le cadre du mariage,

sont les femmes qui ont la propension la plus faible à retourner en milieu rural. L'éducation est aussi un facteur d'intégration : plus les femmes ont été scolarisées et moins elles ont de chances de retourner vers le milieu rural.

Enfin et, paradoxalement, les femmes qui sont les mieux insérées sur le marché du travail urbain (qui travaillent dans le secteur protégé de l'économie) semblent avoir plus de chances d'effectuer une migration de retour vers le milieu rural que les femmes actives rémunérées dans le secteur non-protégé mais ce résultat n'est pas significatif. Il s'agit probablement d'affectations dans des localités qui ne sont pas forcément les localités d'origine de ces migrantes.

En résumé, le mariage conditionne largement l'insertion des migrantes sur le marché du travail urbain. C'est le mariage qui retient les migrantes en ville et qui semble contraindre les femmes à l'activité économique mais, comme nous allons le voir maintenant, c'est également le mariage qui limite la mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain.

### **Approche qualitative**

#### ***Quels sont les liens entre mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain et rapports entre conjoints ?***

Nous allons maintenant mettre à profit les données qualitatives pour étudier les rapports interpersonnels entre les conjoints. En contrastant l'expérience des deux femmes de notre échantillon qualitatif qui mènent des activités relativement prospères avec celle du reste de l'échantillon qui ne pratiquent que de petites activités de survie dans des conditions souvent pénibles<sup>60</sup>, on peut mettre en évidence les déterminants familiaux de la réussite professionnelle dans le secteur non-protégé de l'économie urbaine.

La première (id = 1693) a une trajectoire migratoire complexe : son père était douanier et la famille le suivait au gré de ses affectations. Cependant, à partir de 14 ans, elle réside à Ouagadougou qui est par ailleurs le milieu d'origine de sa famille. Elle est scolarisée jusqu'en

---

<sup>60</sup> Il s'agit, par exemple, de la vente de produits alimentaires au bord de la route jusqu'à des heures tardives (minuit) ou des dizaines de kilomètres de vélo pédalés dès 5h du matin pour aller chercher de la marchandise avec, fréquemment, un bébé sur le dos.

troisième où elle échoue au BEPC<sup>61</sup>. La deuxième (id = 4095) est originaire du milieu rural. Elle a une trajectoire migratoire très simple puisqu'elle n'a effectué qu'une seule migration de chez ses parents à chez son conjoint à Ouagadougou à l'occasion de son mariage. Elle n'a jamais été scolarisée.

Ces deux femmes ont plusieurs points en commun. Elles ont toutes deux commencé à travailler relativement jeunes (vers l'âge de 12 ans). La première vendait des arachides pendant les vacances scolaires, la deuxième aidait sa mère dans la préparation et la vente de dolo<sup>62</sup>. Elles ont donc pu acquérir une certaine expérience professionnelle avant le mariage. Elles ont, l'une et l'autre, choisi leur conjoint et continuent de bien s'entendre avec lui. Elles ont chacune deux enfants. La première les a eus relativement jeune, elle était encore à l'école à la naissance du premier et c'est sa mère qui s'en est occupé. Elle ne veut plus d'enfants et s'est fait poser des implants<sup>63</sup>. La deuxième s'est mariée relativement tard et prend le soin d'espacer ses naissances (elle fait des injections). Elle veut avoir 5 enfants.

En ce qui concerne leurs activités respectives, la première s'appuie beaucoup sur son père qui lui a, par deux fois, prêté des sommes relativement importantes (60 000 FCFA puis 20 000 FCFA). Pendant les trois premières années de son mariage, elle voyageait régulièrement au Niger où elle achetait des plats et toutes sortes de marchandises. Son mari a fini par s'opposer à cette activité. Elle s'est arrêtée pendant 5 ans pour reprendre son activité commerciale sans reprendre toutefois les voyages à l'étranger.

id = 1693 [Vendeuse d'habits, de chaussures et de cosmétiques]

Répondante (R): Je lui ai dit que comme il ne voulait pas que je fasse du commerce, toutes les dépenses, c'est lui qui allait s'en charger. Mais j'ai vu que ça ne l'arrangeait pas toujours. La solution, c'était que je reprenne mon activité. Parce que, à chaque fois que je voyais quelqu'un porter quelque chose, chaque fois, j'en avais envie, alors aller demander l'argent, chaque fois,

<sup>61</sup> Brevet d'études du premier cycle du second degré.

<sup>62</sup> Bière de mil.

<sup>63</sup> Elle se justifie ainsi : "Les nourrir et payer leur école, tout est difficile. Et puis la vie aussi est devenue dure. Déjà pour ces deux, il faut payer pour chacun 26 000 francs (FCFA) pour le primaire. Et au secondaire ? Alors que tu ne fais rien, tu vas avoir l'argent où pour payer ? Si tu accouches selon tes moyens, c'est pas mieux ?"

dire "je veux ci, je veux ça"... Moi, j'aurais pu me le payer. Alors si je fais le commerce et lui aussi il me donne, ça aide toujours.

[...] <sup>64</sup>

Enquêtrice (E) : Mais actuellement, que pense votre mari de votre commerce ?

R : Il pense que c'est bien mais, comme moi, je voyage toujours, ça ne lui plaît pas. Vous voyez le hangar que j'ai fait, il veut que moi je reste là seulement, il ne veut même pas que je sorte.

E : [Rires] Mais comment vous arrivez jusqu'à présent à faire votre commerce ?

R : Mon pouvoir, c'est que j'arrive à le flatter un peu. [...]

E : Ces flatteries [rire] vous ne voulez pas que j'apprenne ? [Rire]

R : Je peux sortir comme ça un jour - je veux par exemple un moyen de déplacement, je ne l'ai pas encore - pourtant le fait que moi, je me promène, quelqu'un peut me dire qu'il y a une femme qui veut telle chose à tel endroit. Si je peux aller jusque là-bas pour vendre, même si je vois que c'est loin, alors que moi, je quitte la maison à 12 heures, il y a des jours, à 18 heures, je n'ai pas encore fini mes tours et je suis obligée de revenir. Si je rentre comme ça à 18 heures, il me fait des histoires. Donc je suis obligée de ramener quelque chose pour le flatter.

E : [Rire] Comme quoi ?

R : Ça peut être de la nourriture, je peux aller acheter, venir préparer et poser le plat en lui demandant pardon et lui donner des explications. [Elle lui offre aussi fréquemment des habits, des chaussures, etc.] [Rires collectifs]

E : Actuellement, vous dites que vous payez pour les dépenses de la maison [son mari vient de perdre son emploi] donc il n'y a plus d'argent dans la caisse ?

R : Pour la caisse, je suis en train de vouloir redémarrer mon commerce. Mais ça n'est pas encore reparti. Pour recommencer, j'ai fait appel à d'autres femmes pour qu'entre nous, commerçantes, on puisse monter une association pour chercher de l'aide, en plus de notre commerce, parce que moi, je veux un moyen de déplacement. Si on arrivait à avoir de l'aide... Donc nous avons fait nos papiers chez un notaire, au CREDO<sup>65</sup> et on nous avait dit de venir le 3...

<sup>64</sup> Indique que le discours est tronqué.

<sup>65</sup> Organisation non gouvernementale de développement.

On voit que du fait de ses appuis extérieurs (son père, ses fournisseurs qui la connaissent et lui font crédit, les autres commerçantes) et de la précarité des revenus de son mari, cette femme arrive à imposer son activité à son mari.

La deuxième bénéficie du soutien sans faille de son conjoint qui lui a notamment acheté un vélo et donné 15 000 FCFA pour qu'elle commence à faire les marchés de la région. (Cette somme peut paraître modeste mais c'est beaucoup plus que ce que les femmes obtiennent en général de leur conjoint pour démarrer une activité. Il faut souligner que le conjoint de cette femme n'est pas plus riche que les autres.) En l'espace de trois ans, elle a pu s'acheter un nouveau vélo et construire dans la zone non-lotie tout en contribuant aux dépenses du ménage. Outre son conjoint, elle bénéficie également du soutien d'autres commerçantes et elle a une "petite sœur" qui est à la maison pour assurer le travail domestique quand elle doit s'absenter.

id = 4095 [Vendeuse de mil, de haricots et de bois]

Enquêtrice (E) : *Mais comment vous partez ? En groupe ou bien... ?*

Répondante (R) : *Oui, nous sommes nombreuses à partir.*

E : *Mais le fait que vous soyez nombreuses comme ça, est-ce que si l'une d'entre vous fait faillite, vous l'aidez ?*

R : *Oui, on s'aide.*

E : *Vous êtes déjà tombée en faillite ?*

R : *Oui.*

E : *Qui vous a aidé ?*

R : *J'avais perdu un de mes grands-parents. Quand je suis allée à ses funérailles, je suis restée longtemps là-bas et à mon retour, je n'avais plus rien. Et mon mari aussi n'était pas là. Il était allé à Bobo<sup>66</sup>. L'argent que j'avais ne me permettait pas de faire du commerce. C'est mes camarades avec lesquelles je fais les marchés qui m'ont aidée.*

E : *Elles vous ont donné combien de francs ?*

R : *Elles m'ont donné 15 000 FCFA car je n'avais que 5 000 FCFA. Ça ne suffisait pas pour aller faire les marchés. J'ai commencé avec cet argent et je les ai remboursées après.*

En définitive, c'est le capital initial dont ces femmes ont pu bénéficier qui semble les avoir placées sur une trajectoire ascendante.

<sup>66</sup> Bobo-Dioulasso.

Ce capital est en règle générale difficile à mobiliser. Les femmes doivent recourir à des parents qui ont, non seulement, les moyens, mais aussi, la volonté de contribuer à leur autonomie financière. Dans la plupart des cas, c'est le conjoint qui avance le capital initial et la somme est dérisoire. À ce titre, les migrantes – et tout spécialement celles qui sont arrivées dans le cadre du mariage – sont défavorisées dans la mesure où elles ont peu de famille en ville. Comme l'exprime l'une d'elles :

*"Quand tu viens du village, c'est compliqué, entre nous les femmes... Si ce n'est pas mon mari, personne ne me donne de l'argent".*

En cas de faillite, les exemples de solidarité entrent vendeuses sont très rares. En fait, les femmes qui ne pratiquent que de petites activités de survie n'ont tout simplement pas les moyens d'adopter un tel comportement.

Un autre paramètre important de la réussite semble être la bienveillance du conjoint. En effet, les hommes s'opposent rarement à l'entrée en activité de leurs conjointes. Mais ils semblent veiller à ce que cette activité ne prenne pas trop d'importance par la faiblesse de leur soutien financier, par leur refus d'héberger une "petite soeur" qui pourrait aider leurs conjointes et enfin par leur désengagement progressif vis-à-vis de certains postes de dépenses du ménage. L'arrivée d'une coépouse ne fait qu'aggraver ce type de comportement. Ainsi, les témoignages de ces deux autres femmes :

id = 3234 [Vendeuse de bois, son conjoint est reprographe, salarié dans le public]

*"Ces derniers temps, la vente de bois marchait bien. Quand j'achetais pour 500 francs (FCFA), je revendais et je pouvais avoir 600 francs ou 800 francs de bénéfice. Mais vous avez vu l'enfant non? Ça ne va pas, il est souffrant présentement. Quand je suis partie à l'infirmierie, je suis allée à l'infirmierie, et j'ai payé les frais des examens médicaux. Mon mari a dit qu'il n'avait pas d'argent. [...] Depuis que je vends, il ne me tend pas 5 francs."*

id = 3182 [Coiffeuse]

*"Ça, je peux dire que la vie a changé. Quand j'étais seule, il prenait en charge ces dépenses mais maintenant comme nous sommes deux [coépouses], il ne s'occupe plus des enfants comme avant. "*

En fin de compte, les bénéfices dégagés par les femmes servent bien plus souvent à régler les frais d'alimentation, de santé et d'éducation des enfants qu'à réaliser les investissements nécessaires à l'augmentation de leur volume d'activité. Encore une fois, les migrantes arrivées en ville dans le cadre du mariage sont défavorisées car, bien souvent, elles ont été données en mariage par leurs parents à un migrant installé à Ouagadougou. Certaines ont rencontré pour la première fois leur conjoint le jour de leur mariage et ont migré avec lui quelques jours plus tard. Elles n'ont donc pas choisi leur conjoint et ont de la difficulté à établir avec lui une relation de confiance et de coopération.

Les femmes doivent lutter non seulement pour préserver leur capital mais aussi pour pouvoir consacrer un minimum d'heures de travail à leurs activités économiques. La plupart des femmes évoque, à ce titre, l'absolue nécessité d'espacer les naissances pour pouvoir se maintenir en activité. En effet, dès lors que les naissances sont suffisamment espacées, le dernier né peut être laissé à la garde du frère ou de la sœur aîné. Par ailleurs, la majorité des femmes de notre échantillon ont (ou ont eu) recours à des moyens de contraception moderne pour espacer leurs naissances (ce qui n'apparaissait pas dans les données biographiques). La maîtrise de la fécondité pourrait ainsi constituer un autre préalable à la mobilité professionnelle des femmes sur le marché du travail urbain.

## CONCLUSION

Nos résultats indiquent que les femmes qui migrent du milieu rural vers le milieu urbain voient leurs chances d'accéder à l'emploi rémunéré augmenter significativement. S'agissant de l'accès à un emploi dans le secteur protégé de l'économie, ce n'est pas tant la migration que les caractéristiques des migrantes, et notamment leur niveau d'éducation relativement élevé et leur statut de célibataire, qui augmentent leurs chances de réussite.

Nous avons également montré que les migrantes s'insèrent plus vite que les non-migrantes sur le marché du travail urbain mais elles n'ont

pas significativement plus de chances d'accéder aux emplois rémunérés dans le secteur protégé de l'économie urbaine. Par ailleurs, l'emploi rémunéré ne retient pas les femmes en ville. C'est plutôt le mariage qui exerce cet effet.

En fait, l'entrée en activité des femmes sur le marché du travail urbain se fait plus par nécessité que par choix. On s'aperçoit que les activités que mènent les femmes en ville, le plus fréquemment en tant que travailleuse indépendante, sont loin de leur garantir une quelconque autonomie financière. Elles restent largement tributaires de leur conjoint qui, en tant que principal bailleur de fonds, peut s'arranger pour les maintenir dans cette situation de dépendance qui tourne forcément à l'avantage de ce dernier.

Les femmes apparaissent néanmoins particulièrement attachées à leurs activités économiques peut-être en raison du lien entre ces activités et leur rôle de mère qui, comme le suggère Clark (1999, p. 8), est d'assurer la survie des enfants en s'arrangeant pour gagner "*a steady, reliable daily income*". Dans cette perspective, la faible mobilité des femmes sur le marché du travail urbain peut résulter d'un choix stratégique pour des activités à faibles risques. La nécessité de l'accumulation s'impose tout de même pour faire face notamment aux frais de scolarisation des enfants et aux défaillances toujours possibles du conjoint, qu'elles soient dues à la polygamie ou à la précarité de sa situation économique.

En définitive, la dynamique des échanges entre conjoints est au cœur du processus de marginalisation des femmes sur le marché du travail urbain comme le suggéraient Tienda et Booth (1991). C'est pourquoi les femmes arrivées en ville dans le cadre du mariage sont particulièrement défavorisées. Elles manquent de soutien familial sur place et elles se retrouvent fréquemment à la merci d'un conjoint qu'elles n'ont pas choisi. Ce n'est pas tant le fait d'être mariées qui pénalise ces femmes que le type de relation qu'elles entretiennent avec leur conjoint. Les femmes arrivées célibataires en ville ne sont pas dans une situation beaucoup plus enviable. En effet, elles ont de plus en plus de difficultés à trouver un emploi dans le secteur protégé de l'économie urbaine. Les conditions sont donc loin d'être réunies au Burkina Faso pour que la migration des femmes du milieu rural vers le milieu urbain contribue à une modification importante des rapports de genre.

## RÉFÉRENCES

- Anker R., 1994, "Measuring women's participation in the African labour force", in A. Adepoju et C. Opong (eds.), *Gender, work and population in Sub-Saharan Africa*, London, James Currey, p. 64-75.
- Antoine P. et Sow O., 2000, "Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'ouest", in M. Bozon et T. Locoh (eds.), *Rapports de genre et questions de population. II - Genre, population et développement : les pays du Sud*, Paris, INED, Dossiers et Recherche, p. 143-159.
- Beauchemin C., 2001, *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte-d'Ivoire*, Paris et Abidjan, CEPED et INS, Les Études du CEPED, 19, 406 pages.
- Beneria L. et Roldan M., 1987, *The Crossroads of Class and Gender*, Chicago, London, The University of Chicago Press, 204 pages.
- Bocquier P. et Traoré S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'ouest : la croissance urbaine en panne*, Paris, L'Harmattan, 148 pages.
- Boserup E., 1970, *Woman's role in economic development*, New York., St. Martin's Press, 283 pages.
- Calvès A.-E. et Schoumaker B., 2004, "Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980-2000", *World Development*, 32, p. 1341-1354.
- Clark G., 1994, *Onions are my husband. Survival and accumulation by west african market women*, Chicago, London, The University of Chicago Press, 464 pages.
- Clark G., 1999, "Mothering and family survival in urban Asante", in c. b. B. University (ed.), *Seminar Series "Gender, Population and Development in Sub Saharan Africa*, Providence, Rhode Island, Population Studies and Training Center, (PSTC Working Paper No. 99-09, 30 p).
- Compaoré M. et Ouattara A., 1999, "Mobilité féminine et insertion urbaine des migrantes à Ouagadougou, Burkina Faso", Actes de la conférence "Être étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Modes d'insertion et enjeux identitaires", Paris, 9-11 décembre 1999, 6 pages.

- Cox D. R., 1972, "Regression models and life-tables", *Journal of the royal statistical society, Series B (Methodological)*, 34, p. 187-220.
- Curtis R., 1991, "Household and Family in Theory on Inequality", *American Sociological Review*, 51, p. 168-183.
- Dijkman H. et Van Dijk M. P., 1993, "Female Entrepreneurs in the Informal Sector of Ouagadougou", *Development Policy Review*, 11, p. 273-288.
- Etienne M., 1983, "Gender Relations and Conjugalities among the Baule", in C. Oppong (ed.), *Female and Male in West Africa*, London, Boston, Allen & Unwin, p. 303-319.
- Fapohunda E. R., 1988, "The Nonpooling Household : A Challenge to Theory", in D. Dwyer et J. Bruce (eds.), *A home divided : Women and Income in the Third World*, Stanford, Stanford University Press, Stanford, p. 143-154.
- Glick P., 1999, "Simultaneous Determination of Home Work and Market Work of Women in Urban West Africa", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 61, p. 57-84.
- Greenhalgh S., 1991, *Women in the informal enterprise : empowerment or exploitation ?*, New York, The Population Council, Policy Research Division, Working Paper, 33, 43 pages.
- Grieco E. et Boyd M., 1998, *Women and migration : incorporating gender into international migration theory*, Tallahassee, Florida, Florida State University, College of Social Sciences, Center for the Study of Population, 35, 35 pages.
- INSD, 2000, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, Volume I*, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique et de la démographie, 348 pages.
- INSD et Macro International, 2000, *Enquête démographique et de santé, Burkina Faso, 1998-1999*, Ouagadougou, Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie, 327 pages.
- Lachaud J.-P., 1997, *Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 233 pages.
- Le Jeune G., Piché V. et Poirier J., 2004, "Towards a reconsideration of female migration patterns in Burkina Faso", *Canadian studies in population*, 31, p. 145-177.

Le Jeune G., Piché V. et Poirier J., 2005, "L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ?" *African population studies / Étude de la population africaine*, 20, p. 101-123.

Mariko S., 1996, *L'accès au premier emploi à Bamako*, . Thèse de doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, Montréal, 275.

Meagher K., 1995, "Crisis, Informalization and the Urban Informal Sector in Sub-Saharan Africa", *Development and Change*, 26, p. 259-284.

Morokvasic M., 1984, "Birds of Passage are also Women", *International migration review*, 18, p. 886-907.

Ouédraogo C., 2000, "Femmes africaines : à la recherche de leur statut", Communication présentée à la Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, 21-24 novembre 2000, 21 pages.

Piché V., Mariko S. et Gingras L., 1995, "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail", in D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, p. 59-79.

Robertson C., 1984, *Sharing the same bowl. A socioeconomic history of women and class in Accra, Ghana.*, Bloomington, Indiana University Press, 299 pages.

Robertson C. et Berger I., 1986, "Introduction. Analysing class and gender. African perspectives", in R. Robertson et I. Berger (eds.), *Women and class in Africa*, New York, Africana Pub. Co, p. 3-24.

Tienda M. et Booth K., 1991, "Gender, migration and social change", *International sociology*, 6, p. 51-72.

Traoré S., 1997, "L'insertion professionnelle en milieu urbain ouest-africain", in J.-L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (eds.), *Anciennes et nouvelles minorités*, Montrouge, France, John Libbey Eurotext, p. 251-265.

Vaa M., 1991, "Work, Livelihoods and Family Responsibilities in Urban Poverty", in K. A. Stolen et M. Vaa (eds.), *Gender and Change in Developing Countries*, Oslo, Oslo University Press, p. 121-146.

## **Passage à l'âge adulte en milieu urbain burkinabè: trois générations comparées**

*Anne-Emmanuèle CALVÈS, Jean-François KOBIANÉ et Angèle TISSOT*

Dans la plupart des sociétés africaines traditionnelles, la transition entre l'enfance et l'âge adulte était ponctuée d'une série de rites de passage préétablis pour chaque sexe marquant la mort de l'enfance et la naissance de l'homme et de la femme adultes. Chez les Mossis du Burkina Faso, par exemple, sortir de l'enfance signifiait « commencer à être un homme » (Gruénais, 1985, p. 225). Le camp initiatique et la cérémonie de circoncision qui scellaient cette transition permettaient aux jeunes garçons d'accéder au monde des adultes, de recevoir une parcelle de terre et de se marier. Pour les jeunes filles mossi, l'excision avait un rôle analogue à celui de la circoncision : rite d'initiation sociale, elle leur permettait d'acquérir le statut de femme adulte, c'est-à-dire de prendre part, tout comme les hommes, à la vie du groupe et de fonder une famille (Badini, 1994). Le mariage constituait une étape déterminante de l'acquisition du statut d'homme et de femme adultes dans les sociétés africaines traditionnelles, où il ne se comprenait pas simplement comme l'union de deux individus, mais comme l'alliance entre deux familles. Sous strict contrôle de ces dernières, les jeunes filles se mariaient et avaient leur premier enfant à un âge précoce (Abéga *et al.*, 1994; Guyer, 1984). Le passage du statut de jeune fille à celui de femme et mère était donc rapide, puisque la période transitoire entre l'enfance et l'âge adulte était brève, voire inexistante. Les garçons, quant à eux, se mariaient nettement plus tardivement que les filles et leur célibat pouvait durer beaucoup plus longtemps. Cependant, ils n'avaient pas plus qu'elles le contrôle sur le processus du mariage, qui était placé sous la supervision des aînés.

Plusieurs facteurs, dont l'urbanisation et la scolarisation, vont cependant graduellement modifier ce modèle traditionnel d'accès au statut d'adulte. Au cours des années 1960, en effet, de plus en plus de jeunes africains migrent en milieu urbain à la recherche de travail et de formation, et la scolarisation remplace petit à petit la fratrie et la famille étendue en tant que principal vecteur de socialisation. Ainsi, l'éloignement de la famille et l'accès à un emploi salarié fournissent aux jeunes

une autonomie et une indépendance économique nouvelles (Pascalis, 1992), qui ne sont pas sans avoir de répercussions sur les marqueurs traditionnels de la transition vers l'âge adulte. Le changement le plus éloquent réside dans le recul de l'âge au premier mariage et, par conséquent, dans la prorogation de la période de célibat, puisque de plus en plus de jeunes semble préférer dorénavant terminer leurs études avant de fonder un foyer (Tabutin et Schoumaker, 2004). Dès lors, la période entre l'enfance et l'âge adulte, la «jeunesse», émerge comme une étape indépendante à part entière du cycle de vie en Afrique sub-saharienne (Bledsoe et Cohen, 1993).

La récession économique des années 1990 et les programmes d'ajustement structurels qui ont été élaborés pour y remédier parachèvent la reconnaissance des «jeunes» comme groupe social distinct au sein de la population africaine, groupe sur lequel les chercheurs et les politiques vont désormais consacrer leur attention. En effet, au Burkina Faso comme dans la majorité des pays africains, la crise économique a particulièrement affecté les jeunes. De nature multidimensionnelle, cette dernière a touché tous les aspects de la vie des jeunes burkinabè : scolarisation, emploi, résidence et mariage. Au plan de l'éducation tout d'abord, de plus en plus de jeunes se voient dans l'obligation de quitter les études, puisque ne possédant pas les moyens financiers suffisants pour poursuivre leur formation. De plus, ils sont aujourd'hui nombreux à tourner le dos au système scolaire et universitaire, face au taux de chômage élevé chez les diplômés (Kobiané, 2006; Moguerou, 2003; Kobiané, 2001; Lange, 1987) Outre la crise scolaire, la crise de l'emploi sévit et affecte de façon encore plus aiguë les jeunes citoyens. En effet, le taux de chômage des jeunes burkinabè ne cesse de grimper, pendant que de plus en plus d'entre eux exercent un emploi dans le secteur informel de l'économie, réputé moins rentable et plus précaire (Charmes, 1996). L'accès à une résidence indépendante et au premier mariage deviennent également plus complexes et les données qualitatives montrent qu'un nombre important de jeunes burkinabè sont aujourd'hui contraints de rester célibataires et de demeurer chez leurs parents, faute de revenus suffisants pour être indépendants (Diagne, 2003; Sévédé-Bardem, 1997). Avec le recul du premier mariage, le nombre d'enfants nés en dehors du mariage semble également s'accroître dans les villes du Burkina Faso (CERPOD, 1996).

Malgré les multiples indications de changements dans le processus d'entrée en vie adulte, encore peu de recherches présentent un portrait

global du passage à l'âge adulte au Burkina Faso. Dans un pays où près de 71 % de la population actuelle a moins de 24 ans (United Nations, 2005), il est pourtant indispensable de comprendre comment la période de transition entre l'enfance et l'âge adulte a évolué au cours des dernières décennies, ce qui constitue le but de cet article. Parce qu'elle a collecté des parcours résidentiels, professionnels, matrimoniaux et génésiques complets et détaillés auprès de plusieurs générations d'hommes et de femmes, l'EMIUB permet d'étudier l'évolution du calendrier, mais aussi de la nature, des différents marqueurs sociaux du passage de l'enfance à l'âge adulte en milieu urbain: fin des études, premier emploi, premier mariage, départ de la résidence parentale et premier enfant<sup>67</sup>.

### **L'ÉCHANTILLON : TROIS GÉNÉRATIONS DE CITADINS ET DE CITADINES COMPARÉES**

L'étude porte sur trois générations de jeunes hommes et de jeunes femmes qui résidaient dans les deux principales villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, entre 15 et 24 ans. Pour analyser les changements dans le calendrier et les modalités du passage de l'enfance à l'âge adulte au Burkina Faso, l'expérience des jeunes urbains d'aujourd'hui, c'est-à-dire des répondants âgés de 15 à 24 ans au moment de l'enquête, est comparée à celle des cohortes plus âgées au même âge. Ainsi, pour chaque cohorte, l'échantillon comprend les répondants vivant en ville et âgés de 15 à 24 ans. L'enquête étant une enquête rétrospective nationale, elle permet de tenir compte de la migration interne et d'inclure dans l'échantillon les enquêtés qui résidaient en milieu urbain entre 15 et 24 ans même s'ils ont quitté la ville après cet âge. Les données collectées auprès des plus vieilles générations étant plus sujettes aux omissions et aux problèmes de datation des événements, les enquêtés nés entre 1936 et 1954 sont exclus de l'analyse. La cohorte actuelle, 1975-1984 a été observée jusqu'en 2000, la période d'observation de la cohorte 1965- 1974 a été tronquée en 1990 tandis celle de la cohorte 1955-1964 a été tronquée en 1980, simulant ainsi trois enquêtes auprès de jeunes citadins de 15 à 24 ans à trois moments dans le temps.

---

<sup>67</sup> Les données de l'EMIUB ont permis d'analyser tour à tour les changements survenus dans l'accès au premier emploi (Calvès et Schoumaker, 2004) et dans la première union et la constitution de la famille (Calvès, Kobiané et Martel, 2007). Le présent article rend compte des principaux résultats de ces deux études.

Pour analyser les changements survenus dans le processus de passage à l'âge adulte des jeunes burkinabè, différentes analyses statistiques ont été effectuées. Dans un premier temps, l'activité, le statut matrimonial, la parité et le statut de résidence des trois cohortes d'hommes et de femmes à la troncature (1980, 1990 et 2000 selon les cohortes) ont été comparés. Des courbes de survie ont ensuite été calculées en recourant à l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier (Courgeau et Lelièvre, 1989), afin d'analyser les différences par cohorte dans le calendrier des marqueurs d'entrée en vie adulte : premier emploi, première union, première naissance, premier départ du foyer familial. Une attention particulière a été portée aux différences selon le sexe.

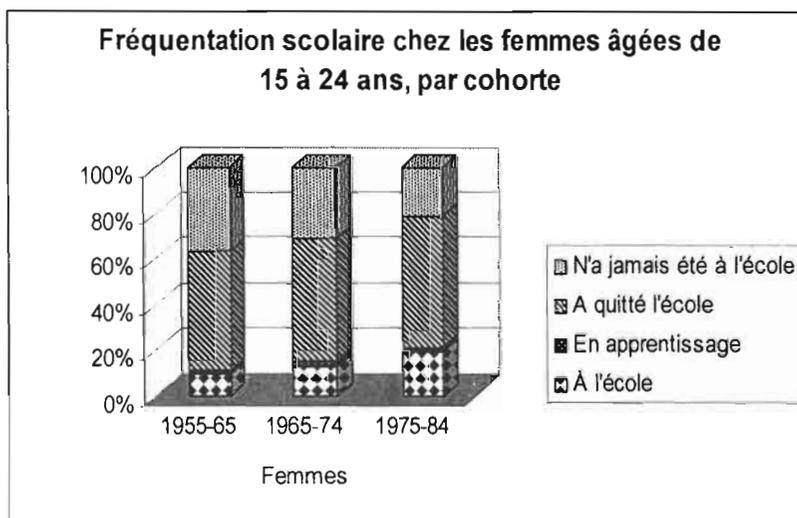
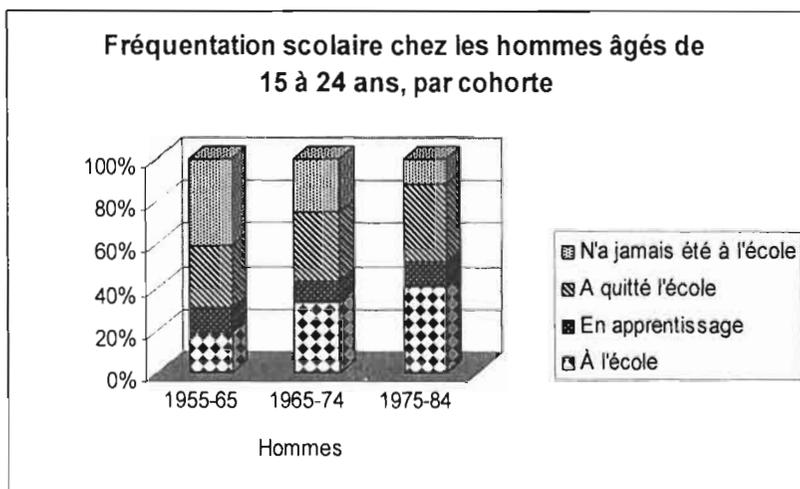
Parce qu'elle a collecté des biographies très détaillées, l'EMIUB permet d'étudier les changements survenus dans le calendrier des différents marqueurs d'entrée en vie adulte mais aussi dans la nature de ces événements : secteur (formel, informel) et type de premier emploi exercé, nature de la première union (consensuelle ou mariage) et type de premier mariage (avec célébration religieuse, traditionnelle, et/ou civile), contexte d'union à la première naissance (naissance maritale, pré-maritale, au sein d'une union consensuelle); et nature de la première indépendance résidentielle (locataire ou propriétaire).

## **DE LA FIN DES ÉTUDES AU PREMIER EMPLOI: UNE SCOLARITÉ PLUS LONGUE ET UNE INSERTION PLUS DIFFICILE**

Sans surprise, l'EMIUB démontre que les jeunes burkinabè ont significativement plus de chances d'être à l'école en 2000 qu'en 1990 ou en 1980 (figure 9.1). En effet, tandis que 19 % des jeunes hommes et 15 % des jeunes femmes de 15 et 24 étaient à l'école en 1980, ils sont respectivement 40 % et 25 % à être inscrits à l'école en 2000. Cette progression de la fréquentation scolaire est également visible lorsque l'on étudie le pourcentage de jeunes qui ne sont jamais allés à l'école, puisque ce dernier diminue significativement entre les années 1980 et 2000. Alors que 40 % des hommes et non loin de 60 % des femmes en 1980 ne sont jamais allés à l'école, seuls 12 % des garçons et 27 % des filles sont dans cette situation en 2000. Pour les hommes comme pour les femmes, la scolarisation représente donc aujourd'hui plus que jamais une donnée essentielle de la socialisation à l'adolescence, les taux de participation scolaire ayant augmenté de 30 points de pourcentage en

moyenne entre la cohorte la plus ancienne (1955-64) et la cohorte actuelle (1975-84).

**FIGURE 9.1 : Participation scolaire des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans au moment de la censure, par cohorte, échantillon pondéré**



L'analyse par cohorte des âges auxquels les jeunes quittent l'école à partir d'estimés de Kaplan-Meier, montre que les jeunes hommes ne sont pas seulement plus nombreux à fréquenter une institution scolaire en 2000, mais ils y demeurent également plus longtemps que leurs prédécesseurs. L'âge médian de fin des études a aussi augmenté pour les

jeunes hommes, passant de 16 ans en 1980 à plus de 19 ans en 2000. Il est cependant important de remarquer que de 1990 à 2000, cet âge médian a diminué d'un an chez les jeunes hommes. La diminution de la fréquentation scolaire post-secondaire des jeunes hommes s'explique sans doute par la crise économique qui a sévi au Burkina Faso au cours de la décennie 1990 et qui a forcé nombre de jeunes garçons à arrêter leurs études avant même d'avoir terminé, faute de moyens financiers pour continuer, ou faisant délibérément le choix de tourner le dos au système scolaire formel (Lloyd et Hewett, 2003; Lange et Martin, 1993). Pour ce qui est des femmes, par contre, aucun changement significatif n'est à évoquer : l'âge médian de la fin des études est approximativement de 17 ans et ne varie pas significativement dans le temps. Ainsi, malgré les progrès globaux qui sont enregistrés au Burkina Faso en matière d'éducation formelle depuis les 20 dernières années, des inégalités de genre demeurent entre les hommes et les femmes, à la fois au niveau de la fréquentation scolaire que du temps passé sur les bancs d'école. En effet, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à n'avoir jamais fréquenté l'école et ce, indépendamment de la cohorte d'origine. Sans compter que celles qui vont à l'école arrêtent leurs études en moyenne de deux à trois ans plus tôt que les hommes, toutes cohortes confondues.

En outre, de plus en plus d'étudiants exercent un emploi rémunéré tout en poursuivant leurs études. En effet, tandis que les hommes étaient moins de 10 % à travailler en allant à l'école en 1980, ils sont plus de 14 % à être dans cette situation en 2000. Les femmes, quant à elles, sont aujourd'hui près de 12 % à travailler et étudier, contre seulement 2 % en 1980. Ainsi, de plus en plus d'étudiants et d'étudiantes semblent aujourd'hui contraints de travailler tout en poursuivant leur formation scolaire.

Il s'avère également intéressant d'étudier comment la scolarisation influence la vitesse d'accès à un premier emploi rémunéré. L'étude du calendrier d'obtention du premier emploi rémunéré montre également clairement que les jeunes, hommes et femmes, entrent sur le marché du travail plus tardivement qu'il y a deux décennies (tableau 9.1).

**TABLEAU 9.1 : Calendrier et transition vers le premier emploi rémunéré chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans selon la cohorte, échantillon pondéré**

	Hommes			Femmes		
	1975-1984	1965-1974	1955-1964	1975-1984	1965-1974	1955-1964
<b>% des répondants ayant obtenu un emploi rémunéré à :</b>						
15 ans	13,7	11,7	13,5	18,4	18,8	13,3
20 ans	38,2	38,7	64,6	44,4	50,0	54,4
25 ans	71,3	77,4	78,8	68,0	67,0	71,2
<b>Âge médian d'obtention du premier emploi rémunéré (1)</b>	22,0	21,5***	18,5	21,1	20,0 <sup>ns</sup>	19,8
<i>N = 2477</i>	561	404	207	652	414	239
<b>Âge médian d'obtention du premier emploi rémunéré chez les non scolarisés (1)</b>	18,3	19,7 <sup>ns</sup>	17,3	17,9	18,3 <sup>ns</sup>	18,6
<i>N = 865</i>	109	125	84	215	198	134
<b>Âge médian d'obtention du premier emploi rémunéré chez les scolarisés (1)</b>	23,0	22,0***	19,7	22,4	23,4 <sup>ns</sup>	22,1
<i>N = 1612</i>	452	279	123	437	216	105
<b>Durée médiane des études (2)</b>	11,7	11,6***	9,2	9,6	8,9 <sup>ns</sup>	10,2
<i>N = 1612</i>	452	279	123	437	216	105
<b>Temps médian écoulé entre la fin des études et le premier emploi rémunéré (2)</b>	5,6	4,7 <sup>ns</sup>	3,2	5,3	7,2 <sup>ns</sup>	5,7
<i>N = 1015</i>	253	172	83	291	146	70

Source: adapté de Calvès et Schoumaker, 2004 : 1348-1349.

(1) Test de Cox testant l'égalité des courbes de survie (cohorte 1975-84 comparée à la cohorte 1955-64), bilatéral, significatif à \*  $p < 0,05$ , \*\* significatif à  $p < 0,01$ , \*\*\* significatif à  $p < 0,001$ .

(2) Testant l'égalité des courbes de survie (cohorte 1975-84 comparée à la cohorte 1955-64), unilatéral, significatif à \*  $p < 0,05$ , \*\* significatif à  $p < 0,01$ , \*\*\* significatif à  $p < 0,001$ .

En effet, tandis que près des deux tiers des jeunes hommes possédaient un emploi rémunéré à l'âge de 20 ans en 1980, ils ne sont plus que 38 % de la cohorte la plus jeune à exercer une activité rémunérée au même âge. Ainsi, l'âge médian au premier emploi des hommes a augmenté de 2,5 années entre 1980 et 2000, passant de 18,5 à 22 ans. Les tendances sont semblables chez les femmes, bien que les évolutions soient moins sensibles et non statistiquement significatives. La distinction entre les jeunes scolarisés et les non-scolarisés s'avère également importante. Le tableau 9.1 montre, en effet, que les jeunes non scolarisés, hommes et femmes, entrent sur le marché du travail approximativement aux mêmes âges aujourd'hui qu'en 1990 ou en 1980. Cependant, il n'en va pas de même pour les jeunes scolarisés, qui

présentent un recul de l'âge médian d'obtention du premier emploi rémunéré. En effet, la génération des jeunes hommes instruits nés entre 1955 et 1964 entraient sur le marché du travail à 20 ans, soit trois ans plus tôt que la génération des hommes nés entre 1975 et 1984.

Les femmes scolarisées accusent le même retard, bien que moins prononcé et non significatif statistiquement. Ainsi, l'obtention d'un premier emploi rémunéré est aujourd'hui retardée chez les citadins scolarisés. L'allongement des études est-elle seule en cause dans l'insertion plus tardive des jeunes instruits sur le marché du travail urbain ? Dans les faits, deux facteurs jouent un rôle dans ce retard, du moins chez les hommes : la durée médiane des études et l'augmentation du temps écoulé entre la fin des études et le premier emploi rémunéré. En effet, comme on le constate dans le tableau 9.1, tandis que la durée des études passe de 9 ans en 1980 à plus de 11 ans en 2000, le temps passé à chercher un premier emploi suite à la fin des études s'accroît lui aussi, pour atteindre 5,6 ans en 2000. L'entrée plus tardive des hommes scolarisés sur le marché du travail résulte donc à la fois de l'allongement des études et des difficultés d'insertion professionnelle auxquelles ils doivent faire face. Les femmes instruites, quant à elles, ne présentent pas de changements significatifs, puisque la durée des études et le temps écoulé entre la fin des études et le premier emploi rémunéré restent approximativement les mêmes qu'il y a vingt ans.

Les difficultés d'insertion auxquelles font face les jeunes citadins, particulièrement les scolarisés, sont également visibles dans l'évolution des taux de chômage estimés qui enregistrent une augmentation importante depuis deux décennies. En effet, bien que les taux de chômage déclarés spontanément au cours de l'enquête soient très faibles chez les jeunes hommes tout comme chez les jeunes femmes, respectivement de 2,5 % et de 1 % en 2000, un nombre important de jeunes ne vont plus à l'école et ne se déclarent pas pour autant au chômage. Ainsi, lorsque l'on estime le nombre de chômeurs, défini comme étant le pourcentage de jeunes qui ne vont pas à l'école et qui n'exercent pas d'activité rémunérée, les taux sont significativement plus élevés et sont en augmentation depuis deux décennies: de 30 % à 40 % pour les hommes et de 47 % à 55 % pour les femmes. Un nombre important de jeunes hommes et encore plus de jeunes femmes sont donc aujourd'hui exclus du marché du travail rémunéré dans les villes burkinabè.

## PREMIER EMPLOI : INFORMALISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL URBAIN ET INÉGALITÉS DE GENRE

La plus longue transition des études au premier emploi et l'accès plus difficile au premier emploi ne sont cependant pas les seuls changements que l'on puisse observer sur le marché du travail urbain. La nature des emplois occupés par les jeunes a également été l'objet de nombreux bouleversements entre 1980 et 2000, en particulier chez les hommes (tableau 9.2).

**TABLEAU 9.2 : Secteur du premier emploi rémunéré des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans selon la cohorte, échantillon pondéré**

	Hommes			Femmes		
	1975- 1984	1965- 1974	1955- 1964	1975- 1984	1965- 1974	1955- 1964
<b>Secteur d'activité du 1er emploi rémunéré</b>						
<i>Secteur formel</i>	8,3	15,4	23,2	3,7	3,9	7,5
Public	3,3	7,9	13,4	0,8	0,5	1,8
Privé	5,0	7,5	9,8	2,9	3,4	5,7
<i>Secteur informel</i>	91,7	84,6	76,8	96,3	96,1	92,5
Agriculture	7,1	9,9	11,9	2,0	5,4	5,5
Artisanat	15,2	16,5	8,5	4,0	8,0	13,4
Petit commerce	11,0	5,3	8,0	52,6	54,8	61,6
alimentaire						
Petit commerce non alim.	26,1	26,7	8,5	14,3	13,6	8,0
Services	32,3	26,2	39,9	23,4	14,3	4,0
<i>Total</i>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<i>N = 1145</i>	215	200	114	307	197	112

Source: adapté de Calvès et Schoumaker, 2004 : p.1348

En effet, tandis qu'un quart des jeunes hommes entraient sur le marché du travail avec un emploi dans le secteur formel de l'économie, public ou privé, en 1980, ils ne sont plus que 8 % à avoir ce privilège en 2000. Il est également intéressant de noter que l'importance du secteur privé augmente avec le temps au sein du secteur formel, aux dépens du secteur public, qui embauche en 2000 seulement 3 % des jeunes hommes et moins de 1 % des jeunes femmes en milieu urbain. Ainsi, les secteurs privés et publics de l'économie urbaine ne sont aujourd'hui plus considérés comme une option d'emploi pour les jeunes, qui accèdent en majorité à un premier emploi rémunéré par le biais du secteur informel urbain. Ces bouleversements du marché du travail se font donc aux profits de l'économie informelle, puisque près de 92 % des hommes et plus de 96 % des femmes sont entrés sur le marché du travail urbain par

le biais du secteur informel en 2000, contre respectivement 77 % et 92 % en 1980. De plus, on remarque que les femmes, quelle que soit leur cohorte d'origine, sont plus nombreuses que leurs homologues masculins à exercer une première activité au sein du secteur informel. Le secteur formel ne semble en effet jamais avoir été pour elles un secteur pourvoyeur d'emplois et son rôle tend à diminuer cours du temps.

Ces différences de genre dont font état les données sont également visibles en ce qui a trait aux types d'emplois occupés au sein même du secteur informel. Ainsi, la majorité des femmes qui entrent sur le marché du travail en 2000 par le biais du secteur informel s'adonnent à des activités de commerce alimentaire et non alimentaire (respectivement 53 % et 14 %) et de services (23 %), en tant qu'aides domestiques et coiffeuses pour l'essentiel. Les hommes trouvent quant à eux leur premier emploi rémunéré dans les secteurs informels d'activités de l'artisanat (où 15 % d'entre eux exercent des activités de briqueteurs, tailleurs, cordonniers, menuisiers etc.) et des services (32 %), tels que la réparation de bicyclettes, motocyclettes, voitures, ou la soudure.

L'étude de l'évolution du secteur d'activité (formel ou informel) dans le temps en fonction du niveau de scolarité montre quant à elle que les trajectoires des hommes et des femmes non scolarisés ne varient pas sensiblement dans le temps. En effet, la grande majorité d'entre eux obtiennent leur premier emploi dans le secteur informel, et ce, tant pour les générations antérieures que pour la génération actuelle. Cependant, il n'en va pas de même pour les jeunes scolarisés. En effet, la proportion d'hommes et de femmes instruits qui exercent un premier emploi dans le secteur informel ne cesse d'augmenter depuis vingt ans. En 2000, 91 % des hommes ainsi que 94 % des femmes scolarisés trouvent leur premier emploi dans le secteur informel, contre respectivement 56 % et 74 % en 1980. Ces résultats corroborent les études antérieures (Gérard, 1997) : la rupture entre scolarisation et accès au secteur formel du marché du travail semble plus que jamais consommée dans les grandes villes burkinabè. De même, l'informalisation des emplois destinés aux jeunes est aujourd'hui devenue une réalité incontournable.

## PREMIER MARIAGE : ALLONGEMENT DU PROCESSUS DE FORMATION DE L'UNION ET CHANGEMENT DE NATURE DES PREMIÈRES UNIONS

Les difficultés d'accès à un premier emploi rémunéré sont susceptibles d'entraîner un report du mariage et de la formation de la famille des jeunes citadins du Burkina Faso.

D'après les données de l'EMIUB, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans étaient plus nombreuses à être mariées (coutumièrement, civilement ou religieusement) en 1980 qu'en 2000 (tableau 9.3).

**TABLEAU 9.3 : Statut marital et calendrier de la première union chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans, par cohorte, échantillon pondéré**

	Hommes			Femmes		
	1975-1984	1965-1974	1955-1964	1975-1984	1965-1974	1955-1964
<b>Statut marital</b>						
Célibataire	94,0	90,3	88,4	60,9	42,2	26,5
Union consensuelle	1,4	2,9	0,2	6,1	4,6	2,4
Marié	4,4	6,8	11,5	31,1	51,7	66,7
Monogame	-	-	-	25,3	40,0	45,7
Polygame	-	-	-	5,8	11,8	21,1
Séparé/divorcé/veuf	0,2	0,0	0,3	2,0	1,5	0,4
<b>% des répondants qui était en union à :</b>						
15 ans	0,2	0,5	0,0	4,5	10,2	14,5
20 ans	2,3	7,9	5,9	44,2	64,7	81,4
25 ans	22,9	30,0	42,3	73,1	86,8	92,6
<b>Âge médian à la 1ère union (1)</b>	-	-	-	20,8	18,4***	17,0
<i>N = 2477</i>	<i>561</i>	<i>404</i>	<i>207</i>	<i>652</i>	<i>414</i>	<i>239</i>

Source: adapté de Calvès, Kobiané et Martel, 2007.

(1) Test de Cox testant l'égalité des courbes de survie (cohorte 1975-84 comparée à la cohorte 1955-64), bilatéral, significatif à \*  $p < 0,05$ , \*\* significatif à  $p < 0,01$ , \*\*\* significatif à  $p < 0,001$ .

En effet, deux tiers des femmes étaient unies maritalement il y a deux décennies pour seulement un tiers en 2000. Si, toutes cohortes confondues, les jeunes hommes entre 15 à 24 ans sont en grande majorité encore célibataires, la proportion est plus importante parmi la génération 1975-84 (94 %) que parmi les générations plus anciennes aux mêmes âges (90 % d'entre eux parmi la cohorte 65-74 et 88 % des hommes de la cohorte 1955-64). Hommes ou femmes, les jeunes urbains sont en 2000 clairement moins susceptibles d'être en union qu'en 1980. Une autre évolution notable de l'évolution de l'entrée en union des jeunes citadins est la montée des unions consensuelles. En effet, bien

que le pourcentage de jeunes hommes et de jeunes femmes qui cohabitent sans qu'aucune cérémonie de mariage n'ait scellé leur union demeure faible, ce type d'union prend néanmoins de plus en plus d'ampleur en milieu urbain burkinabè. Parmi les femmes, elles étaient 6 % à vivre en union libre (i.e. à cohabiter avec un homme sans être mariées) en 2000 alors qu'elles n'étaient que 2 % dans cette situation en 1980. A noter également que, comme les données de la dernière Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso (EDS) (INSD et ORC Macro, 2004), les données de l'EMIUB suggèrent une diminution des unions polygames dans les grandes villes burkinabè. Ainsi, si 21 % des femmes de la génération 1955-64 qui étaient mariées entre 15 et 24 ans étaient dans un mariage polygame, seules 6 % des femmes mariées de la plus jeune génération sont engagées dans ce type d'union aux mêmes âges.

L'entrée en union est donc clairement retardée en milieu urbain. En effet, comme on l'observe dans le tableau 9.3, l'âge médian au premier mariage des femmes a accusé un recul de plus de 3 ans entre 1980 et 2000, passant de 17 ans à 20,8 ans. Les hommes reportent également leur première union, puisque seulement 23 % des citoyens de la génération 1975-84 étaient en union à 25 ans contre 42 % parmi la génération 1955-64 au même âge. Une forte différenciation de genre subsiste et les jeunes citadines entrent en union encore à un âge beaucoup plus précoce que leurs homologues masculins. En effet, près de la moitié (44 %) des jeunes citadines de la jeune génération et seulement 2 % des jeunes hommes ont déjà vécu en union à l'âge de 20 ans.

Le report de l'âge à la première union s'accompagne de changements qualitatifs importants dans les comportements matrimoniaux des jeunes citoyens. L'allongement de la période de célibat s'accompagne, en effet, d'une transformation du mode d'initiation de la première union. Reconnaissant que le mariage est un processus plutôt qu'un événement unique au Burkina Faso comme dans la plupart des pays africains, l'enquête a collecté, pour chaque union, des informations sur la date de chaque événement constitutif de l'entrée en union : célébration religieuse, traditionnelle, civile, date de la cohabitation. Grâce à ces informations il est possible d'étudier les changements survenus dans le processus de mise en union à travers le temps. Le nombre de jeunes hommes de 15 à 24 ans en union étant relativement faible et ce, quelle que soit la cohorte étudiée, l'analyse qui suit n'utilisera que les données collectées auprès des femmes.

En premier lieu, l'analyse de l'évolution du processus de mise en union confirme ce qui était déjà suggéré dans le tableau 9.3 : la montée des unions informelles ou plus exactement des périodes de cohabitation pré-nuptiales en milieu urbain burkinabè. En effet, comme le montre le tableau 9.4, plus d'un quart des citadines de la jeune génération qui vivaient ou avaient déjà vécu en union en 2000 a initié leur première union par une cohabitation, sans aucune célébration matrimoniale. Seulement 5 % des femmes de la génération 1955-64 étaient dans ce cas là en 1980. Ainsi, en 2000, les jeunes femmes sont plus enclines à avoir vécu en union libre, même pour une brève période de temps avant de se marier, qu'elles ne l'étaient en 1990 ou 1980. Lorsqu'ils se marient avant de cohabiter, les jeunes générations de citadins le font également différemment que leurs aînés. Sans doute par «manque de moyens», il est plus rare pour un jeune couple de la jeune génération que des générations antérieures d'avoir initié son union par les trois cérémonies matrimoniales (religieuse, civile ou coutumière) au cours du même mois.

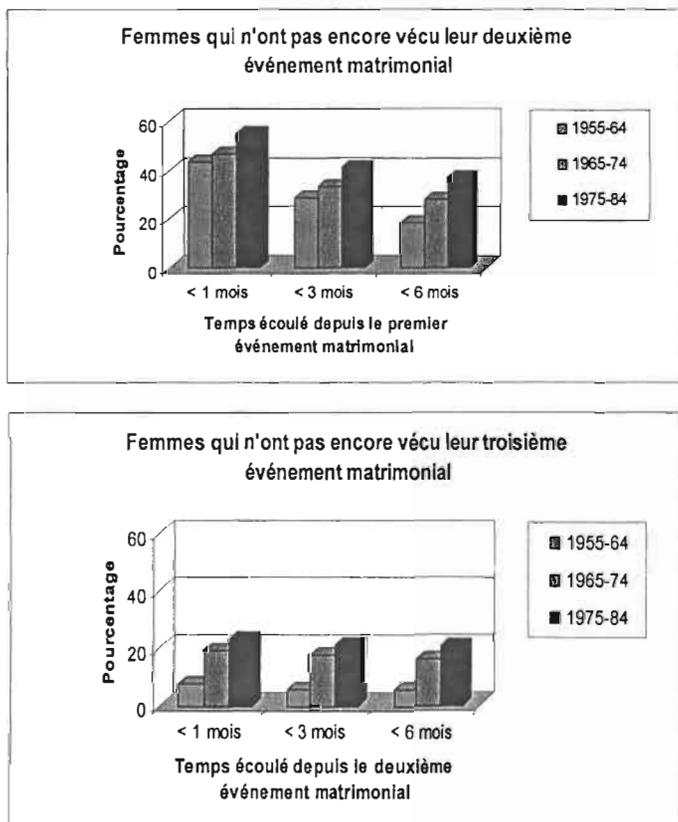
**TABLEAU 9.4 : Mode d'initiation de la première union chez les femmes âgées de 15 à 24 ans, par cohorte, échantillon pondéré**

	Femmes		
	1975-84	1965-74	1955-64
<b>Initiation de l'union</b>			
Aucune cérémonie (cohabitation seulement)	27,8	15,9	5,3
Une cérémonie :	49,8	60,1	65,8
<i>Coutumière</i>	29,9	34,0	39,4
<i>Religieuse</i>	19,7	24,1	25,3
<i>Civile</i>	0,2	2,0	1,1
Deux cérémonies :	21,0	22,2	24,4
<i>Coutumière et religieuse</i>	19,6	21,6	21,3
<i>Autres</i>	1,4	0,6	3,1
Les trois cérémonies	1,5	1,8	4,5
<i>N = 693</i>	277	245	171
<b>Source:</b> adapté de Calvès, Kobiané et Martel, 2007.			

En fait, c'est l'ensemble du processus d'entrée en union des jeunes qui semble s'être allongé d'une génération à l'autre. Les estimés de Kaplan-Meier mesurant le temps passé entre le premier et le deuxième événement matrimonial (cérémonie coutumière, religieuse, civile ou cohabitation) puis entre le deuxième et le troisième marqueurs d'union, illustrent bien cet allongement du processus matrimonial (figure 9.2). En effet, tandis que seules 29 % des femmes n'avaient toujours pas vécu un second événement matrimonial six mois après le premier, elles étaient

41 % dans ce cas là en 2000. Ces différences intergénérationnelles sont également visibles et statistiquement significatives en ce qui concerne le passage de la 2ème à la 3ème étape matrimoniale.

**FIGURE 9.2 : Processus de formation de la première l'union : temps écoulé entre les événements matrimoniaux chez les femmes âgées de 15 à 24 ans, par cohorte**



### **PREMIERE MATERNITE : CHANGEMENT DU CALENDRIER ET DU CONTEXTE D'UNION A LA NAISSANCE**

Tout comme la première union, la naissance du premier enfant est aujourd'hui clairement retardée chez les jeunes citadins burkinabè. En effet, alors que la grande majorité (près de 74 %) des jeunes filles âgées de 15 à 24 ans en 1980 déclaraient avoir déjà un enfant à cette date, seulement 31 % des jeunes filles de la plus jeune génération étaient mères en 2000 (tableau 9.5). Les jeunes femmes vivent donc leur maternité plus tardivement que leurs aînées, ce qui est corroboré par

l'augmentation significative de l'âge médian au premier enfant, qui est passé de 18,4 ans à 22 ans entre 1980 et 2000. De plus, près des deux tiers des femmes avaient déjà un premier enfant à l'âge de 20 ans en 1980 alors que seulement 30 % d'entre elles ont vécu une première maternité en 2000 au même âge.

**TABLEAU 9.5 : Parité, calendrier et contexte de l'union lors de la première naissance chez les femmes âgées de 15 à 24 ans, par cohorte, échantillon pondéré**

	Femmes		
	1975-1984	1965-1974	1955-64
<b>Pourcentage des répondantes qui ont un enfant au moment de la censure</b>	31,2	57,4	73,5
<b>Pourcentage des répondantes qui ont un premier enfant à l'âge de :</b>			
15 ans	0,6	2,6	5,5
20 ans	30,9	54,0	65,2
25 ans	73,1	86,8	92,6
<b>Âge médian à la première naissance (1)</b>	22,0	19,8***	18,4
<i>N = 1305</i>	652	414	239
<b>Statut marital des femmes au moment de la naissance</b>			
Célibataire	10,2	6,4	4,0
En Union	89,8	93,6	96,0
Union consensuelle	20,5	9,3	3,3
Mariée	69,3	84,3	92,7
<i>N = 551</i>	248	169	134

Source: adapté de Calvès, Kobiané et Martel, 2007.  
 (1) Test de Cox testant l'égalité des courbes de survie (cohorte 1975-84 comparée à la cohorte 1955-64), bilatéral, significatif à \* p<0,05, \*\* significatif à p<0,01, \*\*\* significatif à p<0,001.

Ce report de la première naissance s'accompagne également d'un changement dans le statut matrimonial de la mère au moment de la naissance. En effet, bien que le mariage demeure le cadre privilégié de la procréation dans les villes burkinabè, le nombre de premières naissances hors mariage ne cesse de croître depuis 1980. En 2000, 10 % des jeunes femmes de 15-24 ans ont déclaré avoir donné naissance à leur premier enfant alors qu'elles étaient encore célibataires (contre 4 % des femmes de la génération la plus ancienne aux mêmes ages). Cette proportion est de 20 % pour celles qui vivaient en union libre (contre 3 % seulement des femmes de la génération la plus ancienne). Près d'un tiers des jeunes femmes ont donc déclaré en 2000 avoir eu leur premier enfant hors du cadre d'un mariage formel, une situation qui n'était vécue que par seulement 7 % des femmes de la génération 1955-64 il y a vingt ans. Tout indique donc un changement dans la séquence des

événements, puisque un nombre accru de femmes donne désormais naissance à leur premier enfant avant même de se marier.

## UN PREMIER DÉPART DU FOYER FAMILIAL RETARDÉ

Comme la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le premier mariage et le premier enfant, l'accès à une résidence indépendante est un marqueur important du passage à l'âge adulte.

Or, les jeunes urbains semblent aujourd'hui demeurer de plus en plus tard au sein de la résidence familiale (tableau 9.6). En effet, près de 60 % des jeunes hommes et 36 % des jeunes femmes de la génération actuelle vivaient encore avec leurs parents en 2000, ce qui représente une proportion nettement plus élevée que les membres des générations 1965-74 aux mêmes âges (respectivement 40 % et 24 %).

**TABLEAU 9.6 : Statut résidentiel et calendrier de l'indépendance résidentielle des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans, par cohorte, échantillon pondéré**

	Hommes			Femmes		
	1975-1984	1965-1974	1955-1964	1975-1984	1965-1974	1955-1964
<b>Statut résidentiel</b>						
Logé chez père/mère	59,7	44,7	40,1	35,6	33,8	23,8
Logé chez un autre parent	27,5	33,7	31,9	23,0	15,7	16,7
Logé dans la belle famille	2,3	3,7	8,7	4,6	1,7	2,1
Pensionnat/ami hors famille	0,9	0,5	1,0	6,6	8,5	8,4
Locataire/colocataire	7,7	10,1	11,6	12,1	13,8	16,7
Propriétaire/copropriétaire	2,0	7,4	6,8	18,1	26,6	32,2
<b>% des répondants qui ont acquis leur indépendance résidentielle à</b>						
15 ans	1,6	3,6	2,5	1,8	6,7	4,7
20 ans	9,2	14,6	13,7	30,1	44,3	54,2
25 ans	24,6	40,2	38,2	59,8	61,5	68,5
<b>Âge médian à la 1ère union (1)</b>	-	-	-	22,4	20,5**	20,0
<b>N = 2477</b>	561	404	207	652	414	239

Source: adapté de Calvès, Kobiané et Martel, 2007.

(1) Test de Cox testant l'égalité des courbes de survie (cohorte 1975-84 comparée à la cohorte 1955-64), bilatéral, significatif à \*  $p < 0,05$ , \*\* significatif à  $p < 0,01$ , \*\*\* significatif à  $p < 0,001$ .

De plus, les jeunes de 15 à 24 ans sont moins nombreux à vivre dans leur propre logement, puisque seuls 10 % des jeunes hommes louent ou possèdent leur propre résidence en 2000 alors qu'ils étaient plus de 18 % à le faire en 1980. Le pourcentage des jeunes qui sont propriétaires de leur logement enregistre une diminution particulièrement nette. La tendance

est la même chez les femmes, sans doute parce qu'elles se marient plus tard et donc demeurent plus longtemps chez leurs parents avant de quitter la résidence pour fonder leur propre foyer. Tout comme les autres étapes de la transition vers l'âge adulte, l'accès à l'indépendance résidentielle est clairement retardé chez les jeunes citadins. Comme le montre les estimés de Kaplan-Meier, seul le quart des jeunes hommes de la génération actuelle possédaient une résidence indépendante à l'âge de 25 ans en 2000, en opposition à près de 40 % de ceux qui avaient 25 ans en 1980. Il en va de même pour les femmes, qui ne sont que 60 % aujourd'hui à vivre dans un logement indépendant à l'âge de 25 ans, alors qu'elles étaient près de 70 % en 1980 dans cette situation. L'âge médian d'accès à une résidence indépendante a également augmenté significativement pour les jeunes femmes, passant de 20 à 22 ans entre 1980 et 2000.

Si on s'attend à ce que les jeunes étudiants vivent encore chez leurs parents, lorsqu'ils exercent un emploi rémunéré, les jeunes sont considérés comme possédant les moyens financiers suffisants pour acquérir leur indépendance résidentielle et louer ou avoir construit ou acheter leur propre maison. Cependant, même en tenant compte du statut professionnel des jeunes citadins, on remarque que seule une faible proportion de jeunes (29 %) qui exercent un emploi rémunéré étaient installés dans une résidence indépendante en 2000, tandis que près de la moitié des jeunes qui travaillaient vivaient dans leur propre résidence en 1980.

## CONCLUSIONS

Parce qu'elle a collecté des données biographiques détaillées sur les trajectoires scolaires, professionnelles, résidentielles, matrimoniales et familiales au sein de trois cohortes d'hommes et de femmes, l'EMIUB permet de faire une analyse unique et complète des changements survenus au cours des deux dernières décennies dans le calendrier et dans la nature des marqueurs du passage à l'âge adulte chez les jeunes urbains burkinabè. Les résultats montrent que le passage à l'âge adulte chez les jeunes urbains a été l'objet d'importants changements entre 1980 et 2000. En effet, les hommes comme les femmes âgés de 15 à 24 ans sont significativement plus nombreux sur les bancs d'école en 2000 qu'ils ne l'étaient en 1990 ou 1980. Dans l'ensemble, les jeunes, filles comme garçons, restent également à l'école plus longtemps qu'auparavant malgré quelques signes de baisse dans le taux de

fréquentation scolaire des garçons depuis les années 1980. De plus il semble que de plus en plus de jeunes travaillent pendant leurs études. Une fois leurs études terminées, les jeunes de la jeune génération sont plus nombreux à faire l'expérience d'une période de chômage que leurs homologues des anciennes générations aux mêmes âges. L'accès à un emploi salarié est donc retardé et la proportion de jeunes de 15 à 24 ans qui se trouvent un emploi dans le secteur formel a considérablement diminué de 1980 à 2000. L'augmentation du taux de chômage des jeunes et l'informatisation croissante des premiers emplois rémunérés s'accompagnent également d'un report significatif de l'entrée en première union chez les hommes et les femmes. Le processus de formation de l'union s'allonge dans le temps et les jeunes sont également plus enclins que par le passé à cohabiter avec leur partenaire, même pour une courte période de temps avant le mariage. Si le processus d'entrée en union s'est allongé, il en va de même de la période qui précède la naissance du premier enfant. En effet, les résultats montrent que l'âge médian à la première naissance des jeunes femmes burkinabè âgées de 15 à 24 ans a augmenté significativement depuis les années 1980, ce qui confirme les tendances récentes tirées des EDS (INSD et ORC Macro, 2004). Les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont donc leur premier enfant plus tardivement qu'auparavant et sont de plus en plus nombreuses à le faire en dehors des liens du mariage formel. Si le mariage demeure le cadre privilégié de la procréation, la proportion de jeunes femmes de 15 à 24 ans qui étaient célibataires ou qui vivaient en union consensuelle au moment de la naissance de leur premier enfant a, en effet, considérablement augmenté entre 1980 et 2000. Le départ de la résidence familiale, dernier marqueur classique de la transition vers l'âge adulte, est également significativement reporté chez les jeunes urbains, hommes et femmes. En effet, l'accès à une résidence indépendante, tout particulièrement en tant que propriétaire, est clairement retardé chez les plus jeunes générations de citoyens burkinabè, et ce, même parmi ceux qui possèdent un emploi.

Les changements survenus à la fois dans le calendrier et la nature des marqueurs du passage vers l'âge adulte ont donc favorisé l'émergence de nouvelles catégories sociales de jeunes citoyens. Étudiants encore sur les bancs à 25 ans, «Tanguy burkinabè» «célibataires endurcies», jeunes diplômés chômeurs, mères célibataires ou encore les jeunes hommes et femmes vivant en union informelle : les trajectoires «scolaires-professionnelles» et «familiales-matrimoniales»

des jeunes citadins Burkinabè sont donc de plus en plus hétérogènes, les situations de plus en plus diversifiées. Dans l'ensemble, avec l'allongement des études, l'insertion plus difficile sur le marché du travail, le recul de l'entrée en première union et du départ de la résidence parentale, les jeunes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont aussi tendance à demeurer économiquement dépendants de leurs aînés plus longtemps qu'auparavant. L'émergence de nouvelles catégories sociales chez les jeunes et l'allongement de la période durant laquelle les jeunes sont dépendants de leurs aînés soulèvent d'ailleurs plusieurs questions sur lesquelles il conviendrait de se pencher : dans quelle mesure les situations dans lesquelles se retrouvent un nombre croissant de jeunes sont-elles «subies» (suite à la dégradation des conditions économiques) ou «choisies» (avec l'adoption de nouvelles valeurs vis-à-vis du mariage, couple, de la famille et de la procréation) par les jeunes ? Quel est le statut social attribué à ces situations transitoires ambiguës «entre l'enfance et l'âge adulte» ? Comment les jeunes adultes et leurs parents font-ils face à cette période de dépendance prolongée ? Comment les dynamiques familiales en sont-elles affectées ? De nouveaux «contrats familiaux » implicites sont-ils en train d'émerger à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ?

## **RÉFÉRENCES**

Abéga S. C., Tamba L. M., Balla C., Anaba Metomo F. N., Angah M. et Nama N., 1994, *Apprentissage et Vécu de la Sexualité chez les Jeunes Camerounais de 15 à 30 ans.*, Deuxième Rapport (Mai-Juin). Geneva, Organisation Mondiale de la Santé (WHO) and Yaoundé, Université de Yaoundé I.

Badini A., 1994, *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels*, SEPIA-A.D.D.B., 207 pages.

Bledsoe C. et Cohen B., 1993, *Social dynamics of adolescent fertility in sub-saharan Africa*, Washington D.C., National Academy Press, 208 pages.

Calvès A.-E., Kobiané J.-F. et Martel E., 2007, "Changing transition to adulthood in urban Burkina-Faso", *Journal of comparative family studies*, 38 (2) (sous presse).

Calvès A.-E. et Schoumaker B., 2004, "Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980-2000", *World Development*, 32, p. 1341-1354.

CERPOD, 1996, *Santé de la reproduction au Sahel. Les jeunes en danger. Résultats d'une analyse régionale dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest*, Bamako, CERPOD, 48 pages.

Charmes J., 1996, "Emploi, informalisation, marginalisation ? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995", in J. Coussy et J. Vallin (eds.), *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, p. 495-519.

Courgeau D. et Lelièvre E., 1989, *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 270 pages.

Diagne A., 2003, "L'entrée dans la vie professionnelle à Dakar : moins d'attente plus de précarité", *Population et pauvreté en Afrique, 4ème Conférence africaine sur la population*, UEPA, Tunis, 8-12 décembre 2003, 17 pages.

Gérard E., 1997, "La lettre et l'individu : marginalisation et recherche d'intégration des "Jeunes Diplômés" bamakois au chômage", in A. Marie (ed.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p. 203-248.

Gruénais M. E., 1985, "Aînés, aînées; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du Centre (Burkina Faso)", in M. Abélès et C. Collard (eds.), *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Khartala.

Guyer J. I., 1984, "Family and Farm in Southern Cameroon", *African Research Studies*, Boston African Studies Center, Boston University (15).

INSD et ORC Macro, 2004, *Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2003*, Calverton, Maryland (USA), INSD and ORC Macro.

Kobiané J.-F., 2001, "Revue générale de la littérature sur la demande d'éducation en Afrique", in M. Pilon et Y. Yaro (eds.), *La demande d'éducation en Afrique. État des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA (Coll. Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, n° 1), p. 19-47.

Kobiané J.-F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*,

Louvain-la-Neuve, Collection Monographies de l'Institut de Démographie, No. 19, Academia-Bruylant, 306 pages pages.

Lange M.-F., 1987, "Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée ?" *Politique africaine* (27), p. 74-86.

Lange M.-F. et Martin Y., 1993, "La socialisation par l'éducation et le travail: l'itinéraire incertain", in E. Le Bris et F. Chauveau (eds.), *Jeunes, ville, emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine*, Paris, Ministère de la coopération et du développement, p. 95-106.

Lloyd C. et Hewett P., 2003, *Primary schooling in sub-Saharan Africa: Recent trends and current challenges*, New York, Population Council, Policy Research Division Working Paper no. 176.

Moguerou L., 2003, "Qualité de l'éducation et pauvreté à Dakar, une école au service de tous ou des écoles au profit de chacun ?" *Population et pauvreté en Afrique, 4ème Conférence africaine sur la population*, UEPA, Tunis, 8-12 décembre, 14 pages.

Pascalis M. A., 1992, "Jeunesse et encadrement au Burkina Faso", in H. Almeida-Topor et al. (eds.), *Les Jeunes en Afrique, évolution et rôle (XIXè-XXè siècles)*, Tome 1, Paris, L'Harmattan.

Sévédé-Bardem I., 1997, *Précarités juvéniles en milieu urbain africain (Ouagadougou)*, Paris, L'Harmattan.

Tabutin D. et Schoumaker B., 2004, "La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique", *Population* (3-4).

United Nations, 2005, *World Population Prospects, the 2004 Revision*, New York,, Population Database, Economic and Social Affairs, Population Division.



# **L'eau courante à Ouagadougou. Équité et durabilité de l'accès à un service de base**

*Stéphanie DOS SANTOS*

L'accès à l'eau est autant un facteur de développement que son résultat. Ne pas disposer au minimum d'un robinet d'eau dans la cour ou le logement affecte le capital humain d'un point de vue économique, sanitaire et social. L'accès à l'eau courante est donc révélateur de grandes iniquités. Au niveau micro-économique, l'accès à l'eau courante, parce qu'il évite les longues heures d'attente aux points d'eau publics, génère un gain de temps important pouvant être attribué à une activité rémunératrice. De plus, il permet aux ménages de disposer de davantage d'eau attribuable aux usages productifs, prenant souvent la forme d'activités rémunératrices informelles pratiquées notamment par les femmes (la vente d'eau en sachet ou de nourriture par exemple). Or, ces activités génératrices de revenus supplémentaires sont une des stratégies de survie des ménages pauvres, et peuvent d'ailleurs avoir des effets indirects sur la santé (Fass, 1993).

Il existe également un effet direct de l'accès à l'eau courante sur la santé, effet médiatisé à la fois par la qualité de l'eau et par les quantités d'eau disponibles au sein du ménage (Howard et Bartram, 2003). D'une part, le risque de contamination de l'eau est réduit dans le cas où l'eau potable est distribuée directement au sein du foyer, parce que les manipulations sont moindres par rapport à la situation où l'eau doit être collectée hors de la résidence (Wright, Gundry et Conroy, 2004). D'autre part, délivrer l'eau au sein même de la résidence est le meilleur mode d'accès pouvant permettre une augmentation significative des quantités d'eau utilisées dans les ménages (Thompson *et al.*, 2001). En outre, les quantités sont plus importantes dans les ménages où l'eau est délivrée à domicile par un robinet par rapport aux ménages où l'eau est livrée par des vendeurs ambulants, et notamment du fait des prix pratiqués par ces derniers (Garza, 1996). Or, des quantités d'eau plus importantes et une réduction du risque de contamination sont deux des éléments prépondérants d'une meilleure prévention du péril fécal, véritable fléau de santé publique dans les villes du Sud.

D'autre part, d'un point de vue social, les enjeux de l'accès à l'eau courante relèvent de la double division du travail au sein du ménage, entre hommes et femmes et entre adultes et enfants. En effet, comme ce sont les femmes qui sont les principales gestionnaires de l'eau au sein du ménage, toute amélioration de l'accès à l'eau permet de réduire certaines inégalités de genre, en leur permettant de disposer de leur propre revenu ou en réduisant les risques sur leur santé engendrés par le portage de l'eau (Dufault, 1988). Ces mêmes risques sanitaires existent chez les enfants, seconds responsables de la collecte de l'eau, et en particulier les filles. En outre, au Mali, Marcoux (1995) a trouvé qu'une source d'eau à l'intérieur de la concession augmente d'environ 25 % les probabilités de fréquentation scolaire des enfants, après contrôle du statut socio-économique. Ces résultats viennent appuyer l'idée de la lourdeur des tâches domestiques liées à la collecte de l'eau et l'effet négatif du non accès à l'eau courante en matière de scolarisation des enfants. En ce sens, l'accès à l'eau courante peut contribuer à réduire une certaine reproduction sociale des inégalités, et notamment en termes de genre.

L'Afrique est la région du monde où le taux de raccordement des ménages au réseau de distribution d'eau est le plus faible. Dans la plupart des villes d'Afrique de l'Ouest, le taux de raccordement est inférieur à 50 % et cette proportion est encore bien moindre dans les quartiers défavorisés et les centres secondaires (Savina et Mathys, 1994). De ce point de vue, Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, ne fait pas exception. Un quart de la population déclare avoir accès à un robinet d'eau, au minimum placé dans la cour commune de leur logement, au mieux dans la résidence (Dos Santos, 2006). Dans cette ville, la desserte en eau potable via des points d'eau collectifs s'est inscrite comme un service public prioritaire depuis le début des années 1980 (Jaglin, 1995). De ce fait, l'accès à l'eau potable est quasiment généralisé aujourd'hui à Ouagadougou, ce qui place cette ville comme particulièrement atypique dans la sous-région. Toutefois, compte tenu de la crise économique et des restrictions budgétaires des finances publiques imposées par les Programmes d'Ajustement Structurels, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), l'établissement public en charge de la production et de la distribution de l'eau potable au Burkina Faso, a du concentrer ses efforts financiers. La généralisation de l'accès à l'eau potable pour tous via la multiplication des points collectifs s'est alors faite au détriment de l'accès privé ou

semi-privé<sup>68</sup> : le coût financier de raccordement des ménages au réseau d'adduction dissuade les plus modestes, et donc la grande majorité.

Dans ces conditions, quel est le processus d'accès durable à l'eau courante à Ouagadougou ? Cet article vise justement la réponse à cette question<sup>69</sup>. L'objectif principal est de savoir si l'accès durable à l'eau courante est réservé à une poignée de nantis, économiquement parlant, puisqu'il semble que ce facteur soit prépondérant. Après l'exposé du cadre d'analyse, suivra une description de l'accès à l'eau courante à Ouagadougou. Les troisième et quatrième sections présenteront les résultats des analyses portant sur les facteurs associés respectivement à l'accès à l'eau courante et à la perte qui peut en résulter. Nous concluons cet article par une discussion autour des implications de certains résultats.

## CADRE D'ANALYSE

### Cadre théorique

En sciences sociales, la littérature est relativement rare sur le processus d'accès durable à l'eau courante, en examinant comment les individus arrivent ou non à accéder à un logement raccordé au réseau de distribution d'eau. La littérature est essentiellement issue des sciences de l'économie et porte sur les déterminants de la demande en infrastructures en milieu rural (Engel, Iskandarani et del Pilar Useche, 2005) ou sur la volonté de payer l'eau (Briscoe *et al.*, 1990). A un niveau macro, l'accès à l'eau courante est également un indicateur du niveau de développement économique d'un pays (Hewett et Montgomery, 2001). Comme objet de recherche en sciences sociales, il reste très peu étudié *per se*. Il est *a priori* envisagé comme une variable contextuelle ou tout du moins du ménage, et comme variable explicative généralement utilisée comme une des composantes des indicateurs de niveau de vie (Kobiané, 1998). A notre connaissance, il n'existe pas d'analyse quantitative cherchant à comprendre l'accès à l'eau courante par une approche individuelle.

---

<sup>68</sup> L'accès privé est défini comme l'accès à au moins un robinet dans la cour privée ou le logement. Dans ce cas, la facture d'eau est payée par un seul ménage. L'accès semi-privé est défini comme l'accès à au moins un robinet placé dans une cour commune à plusieurs logements, et dont la facture est divisée par les différents ménages de la cour.

<sup>69</sup> Cet article est une synthèse des travaux réalisés dans le cadre d'une recherche doctorale. Pour plus de détails, voir Dos Santos (2005a).

Il faut souligner que le niveau individuel peut, en effet, paraître contre intuitif : un robinet placé dans une cour ou un logement dessert *a priori* l'ensemble du ménage. Or, le niveau ménage n'est pas nécessairement le plus adapté dans tous les cas pour mesurer l'accès à l'eau, et notamment dans le cas de ménage plus complexes que la famille nucléaire. Des données issues d'une enquête qualitative réalisée à Ouagadougou<sup>70</sup> ont notamment recueilli le cas d'un riche ménage polygame dont l'unité résidentielle formait un pâté de maisons, mais dans laquelle le mari habitait dans une cour séparée de celle de ses épouses. Ce chef de ménage disposait d'un robinet dans sa propre cour qu'il cadenassait la majeure partie de la journée. Dans la cour des épouses, le mari avait décidé de résilier le contrat avec la société d'eau parce qu'il constatait « trop de gaspillage », ce qui aboutissait à des factures lourdes à payer. De ce fait, il arrivait que les épouses aillent à la borne-fontaine pour s'approvisionner en eau. L'accès à l'eau du ménage peut donc être différent de l'accès individuel, dans certains cas<sup>71</sup>. En outre, les ménages sont formés d'individus qui, pris isolément, ont leur propre histoire, celle-ci ne correspondant pas nécessairement à celle de chacun des autres individus du ménage, et particulièrement avant la constitution du ménage, mais également plus tard, du fait de migration individuelle par exemple. Une analyse en termes de biographies à partir des diverses trajectoires individuelles (Moen et Wethington, 1992) paraît donc être un cadre d'analyse tout à fait approprié à cet égard.

De ce fait, notre cadre théorique est celui de l'insertion urbaine. Cette approche va nous permettre d'illustrer les interférences qui peuvent exister dans le temps entre les différentes trajectoires professionnelle, familiale, résidentielle et migratoire des individus. L'accès à l'eau courante est considéré ici comme dynamique, ce qui permet d'appréhender la situation des individus comme évoluant dans le temps. Ainsi, à partir des interactions entre les diverses trajectoires individuelles, nous allons mettre au jour les conditions dans lesquelles les individus accèdent durablement à ce service urbain, tout en contrôlant par la disponibilité des infrastructures au niveau méso (le quartier).

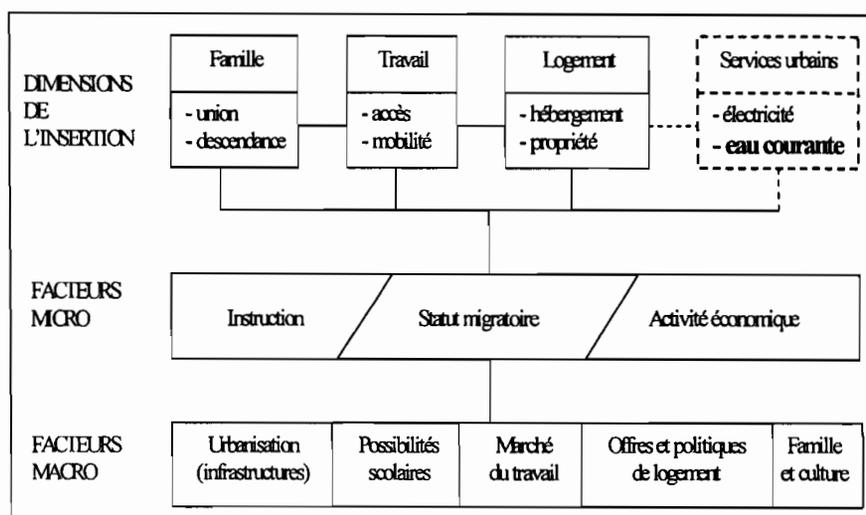
---

<sup>70</sup> Pour plus de détails sur cette enquête qualitative, voir Dos Santos (2005a).

<sup>71</sup> On peut également penser aux aides familiales présentes en permanence mais qui n'ont pas toujours accès à ces équipements dans la résidence de leurs « patrons ».

Cette approche par la problématique de l'insertion urbaine se justifie par le contenu même de l'analyse. En effet, la notion d'insertion urbaine est multidimensionnelle, en témoigne la diversité des types d'insertion étudiés : activité économique (Bocquier et Legrand, 1998), nuptialité (Antoine, Djiré et Laplante, 1995), insertion résidentielle (Marcoux et Tokindang, 1998). A ce titre, l'accès aux services urbains de base, comme l'eau courante, peut être entendu comme une des dimensions de l'insertion urbaine (figure 10.1).

**FIGURE 10.1 : Schéma d'analyse des processus d'insertion urbaine**<sup>72</sup>



Enfin, la notion d'insertion urbaine fait référence à l'entrée ou non dans une nouvelle étape de vie (Dupont et Attahi, 1989). L'accès à l'eau courante sera donc abordé du point de vue de sa durabilité en posant une question spécifique : l'accès à l'eau courante s'inscrit-il, à Ouagadougou, dans une logique d'ascension sociale et/ou économique basée sur le long terme ? La réponse à cette question est primordiale si l'accès à l'eau courante est considéré comme le meilleur moyen de disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante pour satisfaire aux usages domestiques induisant des risques sanitaires et sociaux minimum.

<sup>72</sup> Adapté de Antoine et Piché (1998). Notre ajout en pointillé.

## **Cadre conceptuel**

La question principale est de savoir quel est le processus d'accès durable à l'eau courante à Ouagadougou ? Dans les faits, trois types coexistent. Avant tout, et d'un point de vue transversal, c'est résidé dans un logement raccordé au réseau de distribution. D'un point de vue dynamique, accéder à l'eau courante est le résultat d'une amélioration des conditions d'habitat dans le logement, en cours de résidence : des travaux sont réalisés pour que le logement, ou au minimum la cour, soit raccordé au réseau d'eau. Enfin, accéder à l'eau courante, ce peut être avoir changé de logement : celui que l'on a quitté n'ayant pas l'eau courante, alors que celui dans lequel on s'installe est équipé d'au moins un robinet.

Si on s'inscrit dans la perspective de l'analyse des biographies, et notamment dans le champ des études portant sur la mobilité résidentielle intra-urbaine, on peut alors envisager l'accès à l'eau courante comme faisant partie de l'ensemble des phénomènes qui jalonnent le cours de la vie des individus (Elder, 1978). On cherchera précisément à comprendre les différentes relations qui peuvent exister dans le temps entre les trajectoires résidentielle, professionnelle et même matrimoniale et le processus d'accès à l'eau courante, dans une perspective d'insertion urbaine. L'accès à l'eau courante n'est pas un phénomène vécu à l'état « pur » puisqu'une partie s'explique par une mobilité résidentielle.

Suivant les quelques pistes ouvertes par la littérature, on peut penser qu'accéder à l'eau courante s'inscrit dans un processus d'ascension socio-économique. Améliorer son habitat, par travaux ou par déménagement, ce serait notamment disposé de plus de moyens financiers pour le faire. Une étude à Port Elizabeth en Afrique du Sud a clairement montré comment l'accès à l'eau courante est fonction du niveau de vie<sup>73</sup> (Potgieter et al., 1999). Que ce soit en termes de location ou d'achat, l'accès à un logement pourvu de l'eau courante implique un coût financier plus important que l'accès à un logement sans eau courante. Le coût du branchement privé ou semi privé reste également relativement élevé par rapport aux ressources financières moyennes dont dispose la population dans les villes africaines. A Ouagadougou, il correspond au budget moyen consacré à la consommation courante d'une personne pendant près de 11 mois (Dos Santos, 2005a). En outre,

---

<sup>73</sup> Niveau de vie approché par un indice calculé sur la base des biens durables possédés.

la manière de concevoir les indices de niveaux de vie élaborés à partir des caractéristiques de l'habitat participe également à cette hypothèse : disposer d'un robinet d'eau au minimum dans la cour est toujours crédité d'une plus forte pondération dans la construction de ce type de variable, faisant ainsi l'hypothèse d'un plus haut niveau de vie.

Entre autres variables approchant ce niveau socio-économique, on peut par exemple penser que la participation au marché du travail (en emploi ou non) et les formes qu'elle peut prendre (secteur formel ou informel) ont un lien avec l'accès à l'eau courante. Dans cette idée, on sera donc amené à interpréter une perte de l'accès à l'eau courante comme une dégradation des conditions socio-économiques des individus, une précarisation des moyens de subsistance ou tout du moins un affaiblissement des conditions de vie.

La prise en compte du statut de résidence peut amener à nuancer, voire à interpréter différemment une perte de l'eau courante. En effet, en quittant le marché locatif ou le statut d'hébergé pour accéder à leur propre maison, Marcoux *et al.* (1995) ont montré que certains ménages acceptent, du coup, une réduction de la qualité et du confort de leur habitat et un accès moindre aux services et aux infrastructures urbains de base. A Bamako par exemple, certains ménages quittent le marché locatif pour acquérir une parcelle sans eau ni électricité en banlieue à un prix à peu près équivalent à leur loyer annuel dans les quartiers centraux de la ville (Yattara, 1987). De même, à Bamako toujours, il a pu être observé une relation entre un fort pourcentage de propriétaires occupants et des logements moins bien équipés (Morin *et al.*, 1996; Morin et Gingras, 1995). D'ailleurs, l'amélioration des conditions d'habitat prendrait des formes différentes selon le statut d'occupation et passerait par la mobilité résidentielle pour les hébergés et les locataires et par des modifications du logement pour les propriétaires (Van Lindert et Van Westen, 1991; Van Westen, 1987). Cette prise en compte du statut de résidence est d'autant plus importante que l'accès à la propriété est vécu comme une étape importante dans le cycle de vie, voire comme une priorité perçue comme une ascension dans l'échelle sociale (Durand-Lasserve, 1986).

Or, il existe généralement un lien étroit entre la sortie du marché locatif, l'accès à la propriété et la zone d'habitat dans bon nombre de capitales d'Afrique de l'Ouest : le centre est davantage caractérisé par des logements temporaires (hébergement gratuit ou location) alors que

la périphérie permet davantage l'accès à la propriété (Marcoux et al., 1995, Yattara, 1987). A Ouagadougou, la tendance est la même, avec un pouvoir attractif pour les zones périphériques non loties sur lesquelles les gens anticipent des opérations de lotissement futures en achetant un terrain acquis auprès d'un chef coutumier, parce qu'au moment du lotissement, l'attribution des parcelles reposera sur le critère de propriétaire foncier (Jagglin, 1995). Ainsi, soit dans une stratégie spéculative, soit par nécessité, la zone non lotie est la zone où l'accès à la propriété est possible pour le plus grand nombre. Bien que nous ne disposions pas de données quantitatives plus récentes, on peut penser qu'il en est de même aujourd'hui dans le cas de l'installation des ménages en zone non lotie. Voici les propos d'une mère de famille de 36 ans vivant en location dans un quartier central de la ville, qui dispose d'un robinet en partage dans la cour commune.

*« Si je gagne une parcelle, même si c'est en non loti, je quitterai ici. Et si on te dit qu'on préfère rester en location dans un logement plutôt que d'aller en zone non lotie pour avoir sa propre parcelle, même si le problème de l'eau est difficile, c'est qu'on veut te flatter<sup>74</sup>. Là bas, on fera comme tout le monde avec l'eau. On regardera comment les autres font et on fera pareil. Et s'il arrive que la zone soit lotie, et si on a les moyens, on demandera peut-être le branchement »<sup>75</sup>.*

Dans ce cas de figure, l'installation en zone non lotie sera certes synonyme de perte de l'eau courante, mais sera accompagnée d'une perception d'ascension dans l'échelle sociale, voire également dans l'échelle économique de part la sécurité foncière. On voit combien les processus ne sont pas nécessairement unidimensionnels : si dans le cas d'une élévation du revenu, un individu accède à un logement locatif pourvu d'un robinet dans le cadre d'une stratégie à court terme, une stratégie à long terme passe par la recherche de la sécurité foncière, généralement dans des logements en zone non lotie, et donc moins bien équipés.

Le statut migratoire se révèle également incontournable à prendre en compte, notamment si l'on s'inscrit dans la série d'études portant sur l'insertion sociale en ville dans laquelle l'accès aux services urbains de

---

<sup>74</sup> Cela signifie : c'est qu'on veut te faire plaisir.

<sup>75</sup> Entretien recueilli dans le cadre de l'enquête qualitative réalisée à Ouagadougou au cours de l'année 2003. Pour plus de détails, voir Dos Santos (2005a).

base peut être intégré. Le fait notamment de différencier les natifs des non natifs semble fondamental dans plusieurs études menées notamment à Dakar et à Bamako (Antoine, Djiré et Laplante, 1995; Ouédraogo et Piché, 1995) sur l'insertion résidentielle. Les individus étant nés dans la capitale seraient mieux implantés dans leur ville que ne le seraient les migrants, disposant plus souvent d'un réseau familial large qui facilite leur insertion dans les différentes sphères de la vie urbaine. En revanche, les individus nés à l'extérieur de la capitale disposeraient d'un réseau moins large d'accueil et d'entraide<sup>76</sup>. Or, dans les villes africaines, les stratégies résidentielles sont principalement élaborées sur la base des réseaux familiaux (Locoh, 1988; Osmont, 1987).

Enfin, l'accès ou la perte de l'eau courante peuvent également être observés à des moments clés de l'histoire matrimoniale. Ainsi, si l'on fait référence aux études réalisées dans les pays développés, en Amérique du Nord et en Europe notamment, on peut postuler que la formation de la famille à travers le cycle de vie des ménages est déterminant dans le processus de mobilité résidentielle intra-urbaine (Bonvalet, 1994; Rossi, 1980).

Ce sont précisément ces quatre trajectoires individuelles qui vont particulièrement nous intéresser et nous permettre de mettre au jour les conditions dans lesquelles il est possible d'accéder à l'eau courante durablement à Ouagadougou<sup>77</sup>.

## **L'apport des biographies individuelles de l'EMIUB**

Les analyses présentées dans cet article sont issues de l'exploitation des cinq modules du questionnaire biographique de l'EMIUB. L'histoire résidentielle documente tous les épisodes de résidence de trois mois et plus de chaque enquêté depuis leur 6ème anniversaire et surtout, le type d'approvisionnement en eau correspondant à chaque épisode de résidence. Par exemple, et pour chaque nouvelle résidence, nous disposons du type d'approvisionnement en eau en début de résidence, celui en fin de résidence et, le cas échéant, de l'année de changement de type d'approvisionnement en cours de résidence. Cette information

---

<sup>76</sup> Il semblerait que les individus nés à l'extérieur de la capitale mais arrivés avant l'âge de 12 ans, s'apparentent aux natifs (Antoine *et al.*, 1995; Ouédraogo et Piché, 1995). Dans nos analyses, le point de départ de l'observation est le 6<sup>ème</sup> anniversaire puisque c'est à partir de cet âge que l'enregistrement des événements biographiques débute.

<sup>77</sup> Pour une description détaillée de la méthodologie, et notamment de la méthode d'analyse des données, voir Dos Santos (2005a).

relativement rare est d'une grande richesse pour permettre de retracer une évolution sur 30 ans de l'accès à l'eau dans un pays où les statistiques sociales sont rares et/ou peu fiables. De plus, ces données permettent de dépasser l'analyse transversale en prenant en considération les différents états traversés par un individu. Elles vont nous permettre une analyse tout à fait originale, jamais vue ailleurs : mettre au jour les conditions dans lesquelles les populations accèdent à un logement équipé d'un robinet d'eau courante, en situant cet accès par rapport aux autres trajectoires, fournies par le module de l'histoire résidentielle, de l'histoire professionnelle et celui de l'histoire matrimoniale.

Les données de l'EMIUB présentent également le grand intérêt d'avoir recueilli l'information au niveau national. En effet, une des grandes limites des enquêtes de type biographique réalisées ces dernières années dans la sous-région venait de la sélectivité de l'échantillon urbain, l'enquête ayant été circonscrite dans les capitales (Marcoux et al., 1999). Dans ces enquêtes, l'échantillon de migrants était fortement biaisé en faveur de ceux qui étaient restés en ville, alors que la migration était généralement forte en milieu urbain. Une façon de limiter ce biais a donc été de construire un échantillon national. Ainsi, bien que l'analyse sur l'accès et la perte de l'eau courante porte sur Ouagadougou, nous serons amenés à «rapatrier» l'histoire résidentielle de 294 individus enquêtés hors de Ouagadougou mais qui ont résidé dans la capitale au moins trois mois au cours de leur histoire résidentielle. La trajectoire résidentielle de ces individus sera donc ajoutée à celle des 2 839 individus enquêtés à Ouagadougou, ce qui présente un gain de près de 10 %. Dans le cas contraire, une analyse sur Ouagadougou qui aurait tenu compte uniquement des personnes présentes à Ouagadougou au moment de l'enquête n'aurait pas été représentative du phénomène étudié.

Parce qu'elles ne sont pas issues d'un suivi longitudinal continu mais d'un recueil biographique rétrospectif, les données utilisées ici comportent un certain nombre de problèmes qu'il convient de rappeler. Le plus important est sans doute celui des oublis dus à la défaillance de la mémoire (Beckett *et al.*, 2001). Ainsi, plus les événements se rapportent à un temps éloigné, moins l'information recueillie est précise

et fiable<sup>78</sup>, sans doute davantage en Afrique où les événements ne sont pas systématiquement mémorisés selon le calendrier occidental (Antoine *et al.*, 1995) et où la population est majoritairement peu instruite. Le recours à la fiche Ageven (Antoine, Bry et Diouf, 1987) a donc permis d'aider les enquêtés à situer les principaux moments de leur vie au cours du temps. De ce fait, si la datation précise des événements reste toujours problématique, leur enchaînement temporel a été aidé par cette fiche. Nous faisons en outre l'hypothèse que résider dans un logement avec eau courante est d'autant plus marquant que ce n'est pas fréquent. On peut penser que les données sur le type d'approvisionnement en eau sont fiables puisque les individus ne risquent pas d'oublier cette caractéristique de logement relativement rare.

Nous allons maintenant décrire l'accès à l'eau courante à Ouagadougou avant d'analyser les facteurs associés à cet accès ainsi que sa durabilité, via l'étude de la perte éventuelle de cet accès.

## L'ACCÈS À L'EAU COURANTE À OUAGADOUGOU

A Ouagadougou, développer l'adduction d'eau sur l'ensemble du territoire urbain loti a imposé la mise en place d'un réseau très étendu, et par là même très coûteux. En effet, la généralisation de la maison individuelle, illustrée par le slogan phare de la Révolution « une famille, un toit », a contribué au fort développement de l'espace urbanisé. Ouagadougou connaît une croissance spatiale dominée par l'étalement de son habitat périphérique et particulièrement des quartiers non lotis. Ainsi, la surface urbaine de Ouagadougou a-t-elle été multipliée par 14 entre 1960 et 1990 (Zuppinger, 2003) alors que la population a été multipliée par 10 pendant cette période. Pendant la période 1987-2002, la longueur du réseau de distribution d'eau a été multipliée par 5, passant de 253 à 1 323 kilomètres<sup>79</sup>.

La priorité a donc été donnée au développement des points d'eau collectifs, au détriment de la desserte privée. L'évolution comparée de l'approvisionnement en eau sur 30 ans (figure 10.2) illustre cette option politique basée sur l'accès collectif à l'eau potable par le biais des

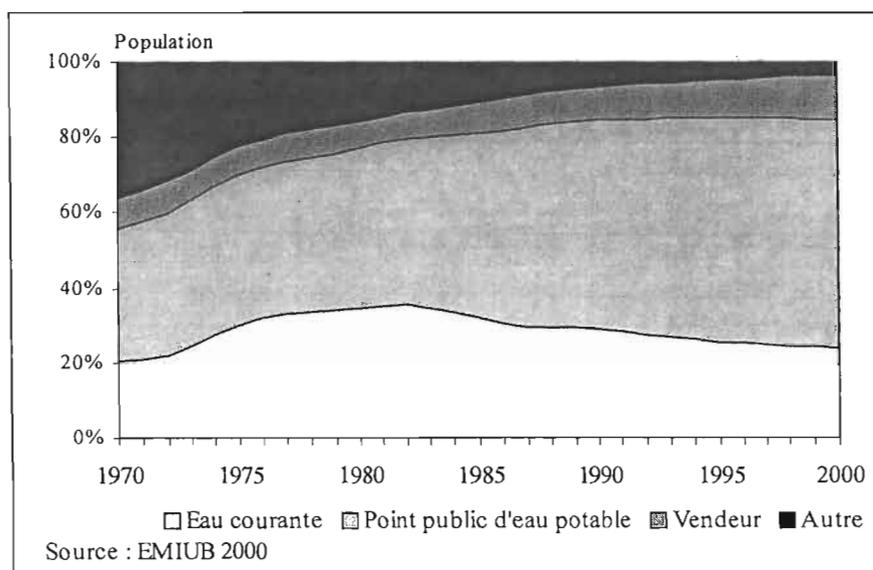
---

<sup>78</sup> Smith et Duncan (1997) ont montré que les individus risquent d'autant plus d'oublier un changement de résidence que cet événement remonte à un moment éloigné dans le passé et qu'ils ont résidé peu de temps dans cette résidence.

<sup>79</sup> Jaglin (1995) pour 1987. ONEA (2002) pour 2002.

bornes-fontaines ou des forages. Si le nombre de branchements particuliers, auxquels peuvent s'approvisionner plusieurs ménages, a cru fortement depuis 20 ans, passant de 8 177 en 1980 à 38 968 en 2002<sup>80</sup>, la part relative de la population disposant d'un raccordement au réseau n'a pas suivi cette évolution. Alors qu'un tiers des Ouagalais avaient accès à l'eau courante au début des années 1980, ce taux est tombé à un quart en 2000.

**FIGURE 10.2 : Evolution de l'approvisionnement en eau à Ouagadougou, 1970-2000<sup>81</sup>**



En outre, il existe une forte pluralité de l'accès à l'eau courante, très variable d'un quartier à l'autre<sup>82</sup> (tableau 10.1). Au centre, près de la moitié des ménages déclarent disposer d'un robinet d'eau courante : 32 % jouissent d'un ou plusieurs robinets privés et 16 % partagent un robinet commun aux habitants de la cour commune. En périphérie lotie, ces proportions sont de 15 % pour un robinet privé et 7 % pour un

<sup>80</sup> Jaglin (1995) pour 1980. ONEA (2002) pour 2002.

<sup>81</sup> Population âgée de 25-39 ans en 2000. Moyenne mobile calculée sur cinq ans. Figure issue de Dos Santos (2006).

<sup>82</sup> Pour simplifier, trois zones d'habitat distinguent le centre (23 % des ménages), la périphérie lotie (53 % des ménages) et la périphérie non lotie (24 % des ménages).

robinet semi-privé. Au centre comme en périphérie lotie, les robinets communs sont partagés par près de cinq ménages en moyenne.

**TABLEAU 10.1 : Répartition des ménages (%) selon le type d'approvisionnement en eau, en fonction la zone d'habitat à Ouagadougou en 2000**

	Centre	Périphérie lotie	Périphérie non lotie
Forage	0,6	2,4	25,9
Borne-fontaine	24,5	50,5	53,6
Vendeur	25,8	21,0	16,2
Robinet privé	32,2	14,9	0,0
Robinet semi-privé	15,5	7,3	0,0
Autre	1,4	3,9	4,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : EMIUB 2000

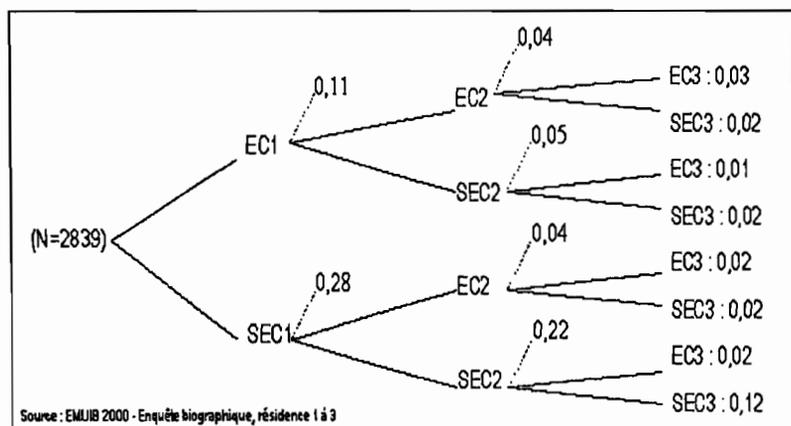
En l'absence d'eau courante, les ménages s'approvisionnent alors à partir des forages, des bornes-fontaines ou par l'intermédiaire de vendeurs d'eau, eux-mêmes s'approvisionnant à l'une des deux sources collectives. Il faut souligner que la pluralité des modes d'accès à l'eau inter-ménage doit également se lire comme une diversité dans les pratiques au sein d'un même ménage. Ainsi, les coupures régulièrement imposées par l'ONEA comme mesure de régulation de la pénurie peuvent obliger les ménages pourtant équipés de l'eau courante à domicile à se mettre en quête de l'eau auprès des vendeurs ambulants, des forages ou aux bornes-fontaines situées dans les quartiers qui n'ont pas de coupures, si des réserves n'ont pas été faites au sein du ménage ou si la coupure se prolonge.

En périphérie non lotie, l'accès à l'eau courante n'est tout simplement pas possible, du fait du manque d'infrastructure. Il existe en outre une forte disparité dans l'accès à l'eau courante entre le centre de la ville et la périphérie lotie, du fait même de la disponibilité de l'infrastructure. On voit ici l'idée que la prise en compte de la zone d'habitat comme variable contextuelle s'impose d'elle-même dans une partie de l'explication de l'accès à l'eau courante.

## Les trajectoires résidentielles en fonction de l'accès à l'eau courante

Les analyses longitudinales présentées dans la section suivante, en décrivant la vitesse d'accès à un logement ayant l'eau courante ou, à l'inverse, la perte de l'accès à l'eau courante, masquent cependant un élément important pour la compréhension de l'accès à ce service de base, c'est-à-dire la diversité des trajectoires résidentielles en termes d'accès à l'eau courante.

**FIGURE 10.3 : Cheminement résidentiel à Ouagadougou selon l'accès à l'eau courante : probabilité des séquences résidentielles pour les résidents à Ouagadougou en 2000<sup>83</sup>**



La figure 10.3 donne une représentation graphique de ces trajectoires. Elles sont définies par les séquences successives qu'ont connues les 2 839 enquêtés à Ouagadougou ; séquences de résidence dans un logement ayant l'eau courante (EC) et séquences de résidence dans un logement sans eau courante (SEC). Les traits continus représentent les changements de résidence successifs. Ainsi, le trait partant de EC1 et allant à SEC2 représente le passage du premier logement au deuxième logement, le premier logement disposant de l'eau courante, et le deuxième n'en disposant pas. Les traits en pointillé représentent des états stationnaires, dans lesquels les individus n'ont jamais plus changé de résidence jusqu'à la date de l'enquête. Les chiffres

<sup>83</sup> Figure issue de Dos Santos (2005b).

à chaque terminaison représentent la probabilité de chacune des séquences ou trajectoires. La somme de toutes ces probabilités est de un. Les séquences observées sont, en réalité, plus longues que celles présentées ici, puisque, dans notre échantillon, on peut observer jusqu'à 9 séquences résidentielles avec changement dans l'accès à l'eau courante. Toutefois, après la troisième résidence, les effectifs sont assez faibles (moins de 50 pour chaque point d'arrivée représenté), nous empêchant de poursuivre l'analyse au delà de cette limite.

Un peu plus des trois cinquièmes des personnes enquêtées ont connu des trajectoires résidentielles réalisées uniquement dans des logements sans eau courante et 18 % uniquement dans des logements ayant l'eau courante. Ainsi 80 % des enquêtés n'ont jamais connu de changement dans leur accès à l'eau courante. Ce premier constat illustre l'inertie et l'iniquité durable de l'accès à l'eau. En revanche, 20 % des individus ont rapporté des cheminements résidentiels impliquant un ou des changements dans l'accès à l'eau courante. Plus précisément, 11 % des individus ont connu un changement de résidence impliquant une dégradation de leur accès à l'eau courante, et 9 % des individus ont connu une amélioration de leur accès à l'eau courante. Nous allons maintenant voir l'intensité de l'accès durable à l'eau courante.

### **Intensité de l'accès durable à l'eau courante**

Nous allons étudier l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier qui permet de connaître la proportion des individus qui n'ont pas encore connu l'événement à chaque âge (Courgeau et Lelièvre, 1989). D'abord nous allons étudier l'intensité de l'accès, puis nous étudierons l'intensité de la durabilité, à partir d'un indicateur : la perte de l'eau courante.

#### ***Intensité de l'accès***

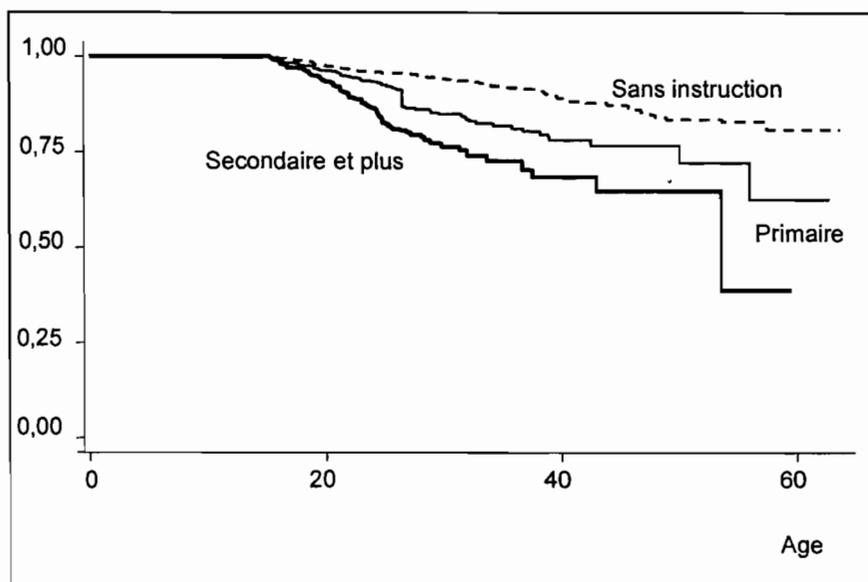
Si on observe l'ensemble de la population, seulement un individu sur quatre a habité dans un logement équipé d'au moins un robinet d'eau courante au cours de l'histoire résidentielle à Ouagadougou (résultats non montrés). De fortes différences sont toutefois notables si l'on regarde la population en détail.

Par exemple, la figure 10.4 compare le risque de rester dans un logement sans eau courante par niveau d'instruction. De manière très nette, on constate que la probabilité de rester dans un logement sans eau

courante varie fortement et de manière très significative<sup>84</sup> en fonction du niveau d'instruction. Au cours de leur histoire résidentielle à Ouagadougou, à peine 20 % des individus sans instruction ont habité au moins une fois dans un logement équipé de l'eau courante, alors que 38 % des individus d'instruction primaire y ont eu accès, et 60 % des individus d'instruction secondaire et plus.

L'instruction apparaît donc comme fortement associée à un plus fort accès à l'eau courante et être un accélérateur de cet accès. Cette relation reste à être confirmée par l'analyse multi-variée.

**FIGURE 10.4 : Probabilité de rester dans un logement sans eau courante à Ouagadougou en fonction du niveau d'instruction (estimateur de Kaplan-Meier)**



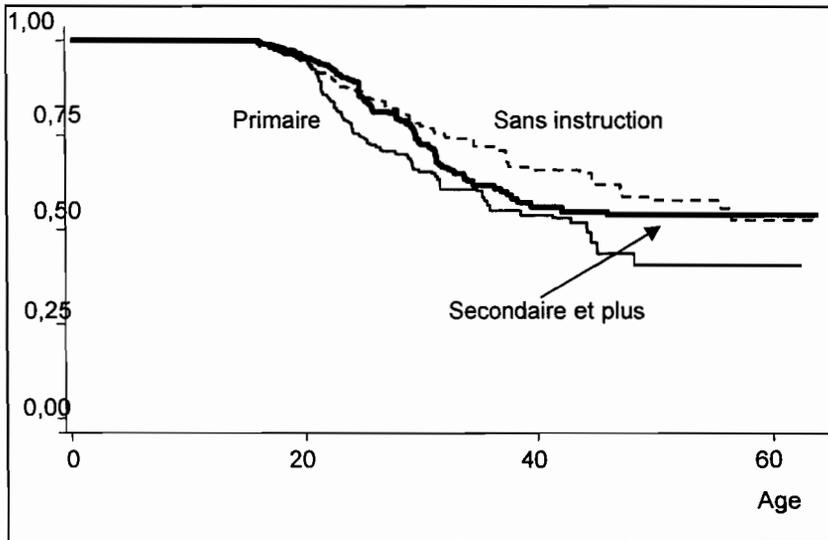
### ***Intensité de la durabilité***

Dans la majeure partie des cas (97 %), la perte de l'eau courante résulte du déménagement d'un logement équipé de l'eau courante dans un logement sans eau courante. Le reste résulte d'une perte en cours de résidence dans un logement ayant l'eau courante à l'emménagement, ce

<sup>84</sup> Différences significatives des courbes deux à deux par le test de Cox au seuil de 0,01 %.

qui s'explique surtout par une coupure imposée par l'ONEA du fait d'un manquement de paiement des factures d'eau.

**FIGURE 10.4 : Probabilité de rester dans un logement avec eau courante à Ouagadougou en fonction du niveau d'instruction (estimateur de Kaplan-Meier)**



La figure 10.4 présente les chances de rester dans un logement avec eau courante à partir des courbes de survie par âge. On constate que la probabilité de rester dans un logement avec eau courante varie en fonction du niveau d'instruction, mais de manière relativement atypique et moins nette que dans le cas de l'accès. En effet, les individus n'ayant aucune instruction ont eu moins de risque de perdre l'accès à l'eau courante que les individus d'instruction primaire. Les courbes sont, en effet, statistiquement différentes entre ces deux sous-populations<sup>85</sup>. Il faut toutefois noter que les courbes ne sont pas statistiquement différentes entre ceux qui n'ont aucune instruction et le niveau secondaire et plus. Tout se passe comme si avoir accès à l'eau courante pour les individus sans instruction est tellement rare que lorsque c'est le cas, ils ont d'autant moins de risque de le perdre.

Si l'on regarde maintenant la durée de résidence dans les logements raccordés au réseau (résultats non montrés), les chiffres sont éloquentes

<sup>85</sup> Différences significatives des courbes deux à deux par le test de Cox au seuil de 0,05 %.

sur le caractère temporaire de ces logements. Les individus perdent leur accès à l'eau courante très vite puisque 25 % des personnes sans instruction ou de niveau primaire ont perdu l'accès à l'eau courante après 5 ans de résidence dans un ou plusieurs logements raccordés au réseau et la moitié d'entre eux l'ont perdu après 11 ans de résidence. De même, 25 % des individus ayant atteint une scolarisation de niveau secondaire et plus ont perdu cet accès après seulement 7 ans de résidence.

Finalement, il ressort de manière très nette et sans doute statistique que l'intensité de la perte de l'accès à l'eau est très forte dans tous les niveaux d'instruction : entre 56 et 70 % de la population a perdu l'eau courante au cours de leur résidence à Ouagadougou. Ceci laisse penser qu'un statut socio-économique plus élevé ne préviendrait pas aussi certainement une dégradation de l'accès à l'eau. Les résultats de l'analyse multi-variée qui suit devraient permettre de répondre à cette question.

#### **LES FACTEURS ASSOCIÉS À L'ACCÈS DURABLE À L'EAU COURANTE**

Les analyses multi-variées reposent sur des modèles de régression semi-paramétrique à risques proportionnels, aussi appelés modèles de Cox (Blossfeld et Rohwer, 2002; Courgeau et Lelièvre, 1989; Allison, 1984). Deux indicateurs sont utilisés pour analyser l'accès durable à l'eau courante, indicateurs qui prennent la forme de deux transitions. D'une part, le premier accès à l'eau courante étudie le premier passage d'une résidence sans eau courante à une résidence avec eau courante. D'autres part, la durabilité est mesurée par la première perte de l'eau courante, soit le premier passage d'une résidence avec eau courante à une résidence sans eau courante. Ces deux types de transition peuvent prendre la forme d'un changement de résidence ou d'un changement de type d'approvisionnement en eau en cours de résidence.

Le tableau 10.2 présente les résultats issus de ces modèles. Le premier modèle est celui de l'accès à l'eau courante, le second est celui de la perte de l'eau courante. Les deux types d'analyse sont des modèles qui intègrent les facteurs dont on pense qu'ils sont associés à ces deux phénomènes. Notamment, des variables d'interaction entre le statut d'occupation et la zone de résidence sont utilisées, puisque nous avons vu plus haut que la prise en compte de cette interaction est incontournable<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> Pour plus de détails sur ces deux analyses, voir Dos Santos (2005a).

**TABLEAU 10.2 : Caractéristiques associées à l'accès à l'eau courante à Ouagadougou (modèles semi-paramétriques de Cox avec interactions)**

Variables	Accès	Perte
<b>Sexe (masculin)</b>		
Féminin	1,29*	0,84
<b>Période<sup>+</sup> (1990-2000)</b>		
Avant 1970	0,45*	0,47
1970-1979	0,98	0,42*
1980-1989	0,99	0,47***
<b>Instruction (aucune)</b>		
Primaire	1,56*	2,07*
Secondaire et plus	2,78***	1,75*
<b>Activité économique<sup>+</sup> (emploi informel)</b>		
Emploi formel	3,03***	0,78
Etudiant	1,66*	0,85
Autre	1,30	1,23
<b>Célibataire<sup>+</sup> (oui)</b>		
Non	1,67*	1,77*
<b>Résidence à 6 ans (Ouagadougou)</b>		
Autre urbain	0,81	0,75
Rural	0,75	1,12
Etranger	1,67*	1,44
<b>Accès dans première résidence (non)</b>		
Oui		1,37
<b>Statut de résidence<sup>+</sup> (propriétaire)</b>		
Locataire	2,94**	1,49
Hébergé par parents	0,25**	0,18**
Hébergé par autre	1,25	0,48*
<b>Zone d'habitat<sup>+</sup> (périphérie lotie)</b>		
Centre	3,12***	0,28**
Zone non lotie	0,14***	14,29***
<b>Statut de résidence*zone d'habitat</b>		
Locataire*centre	0,30**	1,08
Locataire*zone non lotie	0,00***	4,20*
Hébergé par parent*centre	0,73	1,20
Hébergé par parent*zone non lotie	0,00***	3,78*
Hébergé par autre*centre	0,43*	1,32
Hébergé par autre*zone non lotie	0,00***	2,25

Notes : Coef. représente les coefficients du modèle sous forme multiplicative qui sont interprétés en termes de risques relatifs par rapport aux catégories de références entre parenthèses.

Les niveaux de significativité sont : \*\*\* :  $p < 0,001$  ; \*\* :  $p < 0,01$  ; \* :  $p < 0,05$  ;

• :  $p < 0,15$ .

Les variables dont la valeur peut changer dans le temps sont indiquées par +.

## **Les facteurs associés à l'accès**

A la lecture des résultats du premier modèle, celui sur l'accès, la première remarque qui s'impose de manière évidente est que l'accès à l'eau courante est bien associé à une certaine aisance socio-économique. Les estimations pour la variable instruction confirment d'ailleurs les résultats des analyses descriptives. De manière très significative, les personnes dont le niveau d'instruction est supérieur ou égal au secondaire ont près de trois fois plus de chance d'accéder à l'eau courante que ceux et celles qui n'ont aucune instruction. Le différentiel est également fort entre les personnes sans instruction et celles de niveau primaire, avec un fort avantage d'accès pour ces derniers. Pour poursuivre avec les variables approchant le niveau socio-économique, être étudiant ou occuper un emploi formel augmente fortement les chances d'accéder à un logement équipé d'un robinet d'eau qu'un ou une travailleuse du secteur informel.

Ceci dit, comme on pouvait s'y attendre, ces variables ne sont pas les seules à avoir une influence sur l'accès à l'eau courante. En effet, le parcours migratoire influence les chances de loger dans un logement équipé d'un robinet : les personnes venant de l'étranger ont plus de chance d'accéder à ce service urbain que les natifs de Ouagadougou.

Enfin, les coefficients font apparaître que le statut de locataire dans la résidence favorise très significativement l'accès à l'eau courante par rapport au statut de propriétaire, dans un rapport de un à près de trois. A l'inverse, être hébergé par ses parents réduit de 75 % les chances d'accès à un logement équipé d'un robinet d'eau.

Maintenant, pour comprendre les résultats de l'estimation des termes d'interaction, il faut combiner les coefficients en suivant les règles qui ont été utilisées pour créer les variables qui représentent la relation d'interaction. Les coefficients associés à la variable de statut de résidence représentent donc l'effet des différents statuts de résidence sur les chances d'accès à l'eau courante pour les personnes vivant en périphérie lotie (qui représente la catégorie de référence du second élément de l'interaction, la zone d'habitat). Toutefois, les rapports de risque associés aux variables qui représentent les éléments de la relation d'interaction ne s'interprètent pas en tant que tels. Le tableau 10.2 présente donc les rapports de risque des différentes catégories créées par la combinaison des variables de statut d'occupation et de la zone d'habitat. Ces résultats permettent la comparaison directe des trois zones

d'habitat pour chaque statut d'occupation (tableau 10.2.A) et la comparaison des quatre statuts d'occupation dans chaque zone d'habitat (tableau 10.2.B).

**TABLEAU 10.3 : Résultats des termes d'interaction du modèle sur l'accès à l'eau courante**

**10.3.A : Comparaison des statuts d'occupation par secteur d'habitat**

	Propriétaire	Locataire	Hébergé par parent	Hébergé par autre
Centre	1	0,88	0,18 ***	0,54 **
Périphérie lotie	1	2,94 **	0,25 **	1,25
Périphérie non lotie	1	0,00 ***	0,00 ***	0,00 ***

**10.3.B : Comparaison des secteurs d'habitat par statut d'occupation**

	Centre	Périphérie lotie	Périphérie non lotie
Propriétaire	3,12 ***	1	0,14 ***
Locataire	0,94	1	0,00 ***
Hébergé par parent	2,28 *	1	0,00 ***
Hébergé par autre	1,35	1	0,00 ***

Si on a pu dire plus haut que le statut de locataire est associé à une plus forte chance d'accéder à l'eau courante, ceci n'est vrai que pour la périphérie lotie où les locataires ont trois fois plus de chance d'accéder à l'eau courante par rapport aux propriétaires. En centre-ville, propriétaire et locataire ont les mêmes chances d'accès à l'eau courante (tableau 10.3.A). On peut également souligner que si le fait de résider au centre est associé à de plus fortes chances d'accéder à l'eau courante lorsqu'on est propriétaire, les locataires, eux, non pas davantage de chance de résider dans un logement équipé d'un robinet s'ils résident en centre par rapport à une location dans la périphérie lotie (tableau 10.3.B).

**Les facteurs associés à la durabilité**

Il s'agit maintenant d'analyser dans quelles mesures les personnes qui ont logé au moins une fois dans un logement équipé d'un branchement au réseau d'eau ont pu rester dans ce logement ou, tout du moins, résider à nouveau dans un logement équipé du même approvisionnement en eau s'ils ont connu une mobilité résidentielle au sein de la ville.

La prise en compte de l'ensemble des variables du modèle confirme les conclusions de l'analyse descriptive, en mettant au jour que l'instruction n'a pas un rôle aussi discriminant que dans le modèle sur l'accès. Le rôle «protecteur» d'une instruction élevée n'apparaît pas. Plus encore, le sens des coefficients est contre intuitif : les personnes

sans instructions ont moins de risque de perdre cet accès que ceux d'instructions primaire ou secondaire et plus. Le même type de constat peut-être fait pour l'activité économique formelle qui n'est pas associée à un risque plus faible de perdre l'eau courante.

Concernant la dichotomie natif/non natif, aucune différence n'est notable. Ainsi, si l'origine étrangère favorisait l'accès à l'eau courante, elle ne protège pas contre un déménagement dans une résidence sans eau courante.

**TABLEAU 10.4 : Résultats des termes d'interaction du modèle sur la perte de l'eau courante**

**10.4.A : Comparaison des statuts d'occupation par secteur d'habitat**

	Propriétaire	Locataire	Hébergé par parent	Hébergé par autre
Centre	1	1,62	0,22 **	0,63
Périphérie lotie	1	1,49	0,18 **	0,48 ·
Périphérie non lotie	1	6,26 **	0,69	1,08

**10.4.B : Comparaison des secteurs d'habitat par statut d'occupation**

	Centre	Périphérie lotie	Périphérie non lotie
Propriétaire	0,27 **	1	14,29 ***
Locataire	0,29 ***	1	59,95 ***
Hébergé par parent	0,32 *	1	53,97 ***
Hébergé par autre	0,35 ***	1	32,08 ***

L'interprétation des termes d'interaction met en évidence que la distinction des statuts de propriétaire et de locataire n'est plus statistiquement significative, au centre comme en périphérie lotie (tableau 10.4.A) : propriétaires et locataires ont autant de risque de perdre l'eau courante. En fait, dans un modèle sans distinction de genre, celui présenté ici, la distinction des statuts de propriétaire et de locataire n'est plus statistiquement significative, au centre comme en périphérie lotie. En revanche, pour les seuls hommes (résultats non montrés), on constate que le statut de locataire au centre est associé à un risque près de quatre fois plus grand de perdre l'eau courante que le statut de propriétaire. En revanche, et pour les seuls hommes toujours, en périphérie lotie cette fois-ci, locataires et propriétaires ont des risques équivalents de perdre l'eau courante.

En outre, quel que soit le statut de résidence, le centre de la ville est la zone où le risque de perdre l'eau courante est de beaucoup plus faible: entre 70 à 90 % plus faible pour le centre par rapport à la périphérie lotie (tableau 10.4.B). L'installation en zone non lotie implique une perte de l'accès à l'eau courante pratiquement certaine.

## **DISCUSSION ET CONCLUSION**

Dans cet article, l'objectif était de mettre au jour le processus d'accès durable à l'eau courante dans une ville où ce type d'accès ne s'est pas inscrit comme une priorité politique. Nous souhaiterions conclure sur deux points de discussion.

### **Le dilemme des priorités dans un contexte de stratégie de survie**

A partir des analyses que nous venons de présenter, nous avons mis en évidence l'inertie et l'iniquité persistante dans l'accès à l'eau courante à Ouagadougou: un peu plus des trois cinquièmes de la population n'a jamais eu accès à un logement raccordé au réseau de distribution d'eau.

Concernant le rythme et la durabilité de l'accès à ce service urbain de base, nous avons mis en évidence comment la mobilité intra-urbaine pouvait influencer l'accès à l'eau courante et, du même coup, sa perte. Un des résultats *a priori* surprenant est relatif au statut socio-économique. Ce statut, approché aussi bien à partir du niveau d'instruction qu'à partir du type d'activité, n'a pas un effet aussi protecteur dans la perte qu'il a un effet bénéfique dans l'accès à l'eau courante. Toutes les catégories socio-économiques sont touchées par le phénomène de perte de l'eau courante. Cette conclusion incite à aller chercher ailleurs ce qui explique la durabilité de l'accès à l'eau courante.

De ce fait, le statut dans la résidence est apparu dans l'analyse comme un élément explicatif incontournable. Il s'avère que l'accès à la propriété est perçu comme la priorité en matière d'habitat et plus généralement en termes de cycle de vie. L'accès à la propriété, qui s'inscrit à la fois comme une ascension sociale et dans le cadre d'une stratégie de survie à long terme, engendre bien souvent une perte de l'accès à l'eau courante. C'est consciemment que la population accepte de devenir propriétaire en zone non lotie, quand bien même cette décision aurait des répercussions sur la difficulté de s'approvisionner en

eau. C'est ce que nous appelons le dilemme des priorités. Alors que l'accès à l'eau courante est perçu comme un idéal, il ne représente pas pour autant la priorité en matière d'habitat. Cette remarque vaut aussi bien pour les hommes que pour les femmes, pourtant premières touchées par le poids que constitue la corvée d'eau.

D'ailleurs, plus généralement, la difficulté d'accès à l'eau n'est pas une donnée qui entre en jeu en priorité dans le choix d'une résidence. Ceci s'explique notamment parce que l'eau est perçue comme essentielle à la vie du point de vue de la quantité, et non du point de vue de la qualité de la source d'approvisionnement. Or, à Ouagadougou, quel que soit le quartier de résidence, il est toujours possible de disposer de l'eau nécessaire pour satisfaire aux besoins physiologiques, ne serait-ce que par le partage de voisinage. La qualité microbiologique n'étant pas un critère pour la population, la source d'approvisionnement n'est pas l'enjeu majeur.

Ces conclusions relatives aux stratégies individuelles mises en œuvre dans le processus d'ascension socio-économique dans un contexte de stratégie de survie, nous permettent d'aboutir à une recommandation : une des premières mesures à mettre en œuvre pour permettre l'accès à l'eau courante à tous, passe par la sécurité foncière.

### **L'accès à l'eau courante est nécessaire mais non suffisant**

Dans une analyse utilisant également les données de l'EMIUB, nous avons apporté une contribution à la relation statistiquement controversée de l'effet bénéfique de l'adduction d'eau sur la survie des enfants (Dos Santos et LeGrand, 2007). A partir d'une méthodologie quantitative peu commune dans ce domaine, nous avons montré que si l'effet brut de l'accès à l'eau courante est fort, l'effet net s'estompe à mesure que les variables du statut socio-économique de la mère sont introduites dans les modèles, et notamment l'éducation de la mère.

Par ailleurs, nous avons mis en évidence comment l'accès à l'eau courante est une étape nécessaire pour répondre aux enjeux sanitaires de l'accès à l'eau, mais non suffisante à ce que l'impact sanitaire soit perceptible sur le plan statistique. Les usages domestiques de l'eau dépendent, certes, de l'accessibilité à la ressource, déterminant les quantités et en partie la qualité. Cette accessibilité est alors optimale lorsque l'eau est délivrée au sein de la résidence par l'intermédiaire d'un robinet au minimum placé dans la cour. Mais les usages de l'eau sont

également dépendants des comportements et notamment des pratiques d'hygiène. D'une part, il n'existe pas d'usages standardisés de l'eau. Des questions relatives à la gestion domestique de l'eau et aux modalités d'utilisation au sein des foyers sont essentielles, ainsi que la prise en compte des représentations associées au propre/sale et au sain/malsain (Dos Santos, 2007). De ce fait, nous soulignons que si l'éducation est une condition à une connaissance des normes biomédicales relatives à l'hygiène, l'assimilation de ces savoirs ne peut se faire que sur un temps plus ou moins long. L'éducation s'associe à d'autres sources d'influence dont certaines sont tout aussi fortes, voire peut-être plus fortes.

C'est l'ensemble de ces points qu'il convient de prendre en considération si l'on souhaite agir efficacement sur maladies hydriques, et non pas seulement sur la seule statistique de l'approvisionnement en eau, comme c'est l'un des Objectifs du Millénaire.

## RÉFÉRENCES

Allison P. D., 1984, *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Event Data*, Beverly Hills, Sage Publications, 87 pages.

Antoine P., Bocquier P., Fall A. S., Guissé Y. M. et Nanitelamio J., 1995, *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN-ORSTOM-CEPED, 147 pages.

Antoine P., Bry X. et Diouf P. D., 1987, "La fiche AGEVEN : un outil pour la collecte des données rétrospectives", *Techniques d'enquêtes*, 13, p. 173-181.

Antoine P., Djiré M. et Laplante B., 1995, "Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar", *Population*, 1, p. 95-118.

Antoine P. et Piché V., 1998, "L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires", in P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *Trois générations de citoyens au Sahel*, Paris, Montréal, L'harmattan, p. 11-44.

Beckett M., Davanzo J., Sastry N., Panis C. et Peterson C., 2001, "The quality of retrospective data", *The journal of human resources*, 36, p. 593-625.

Blossfeld H.-P. et Rohwer G., 2002, *Techniques of Event History Modeling. New Approaches to Causal Analysis*, London, Lawrence Erlbaum Associates, 310 pages.

Bocquier P. et Legrand T. K., 1998, "L'accès à l'emploi dans le secteur moderne", in P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *Trois générations de citadins au Sahel*, Paris, Montréal, L'harmattan, p. 77-111.

Bonvalet C., 1994, *Logement, mobilité et populations urbaines*, Paris, Éditions du CNRS, 139 pages.

Briscoe J., Furtado de Castro P., Griffin C., North J. et Olsen O., 1990, "Toward equitable and sustainable rural water supplies: A contingent valuation study in Brazil", *The World Bank Economic Review*, 4, p. 115-134.

Courgeau D. et Lelièvre E., 1989, *Manuel d'analyse démographique des biographies*, Paris, INED/PUF, 268 pages.

Dos Santos S., 2005a, *Koom la viim : enjeux socio-sanitaires de la quête de l'eau à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat (Ph.D.), Département de démographie, Montréal, Université de Montréal, 182 pages + annexes.

Dos Santos S., 2005b, "La quête de l'eau en milieu urbain sahélien : l'accès et la perte de l'eau courante à Ouagadougou", *Etude de la population africaine/African Population Studies*, 19, supplément B, p. 275-303.

Dos Santos S., 2006, "Accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou", *Espace, Populations, Sociétés*, 2-3, p. 271-285.

Dos Santos S., 2007, "Iniquités dans l'accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou, Burkina Faso", in M. Amadou Sani, P. Klissou, R. Marcoux et D. Tabutin (eds.), *Villes du Sud, dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, Paris, Éditions des archives contemporaines (sous presse).

Dos Santos S. et LeGrand T. K., 2007, "Accès à l'eau courante et mortalité des enfants à Ouagadougou (Burkina Faso)", *Environnement, Risques et Santé* (sous presse).

Dufault A., 1988, "Women carrying water : how it affects their health", *Waterlines*, 3, p. 23-25.

- Dupont V. et Attahi F., 1989, "Reflexion méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville - Rapport de synthèse", in P. Antoine et S. Coulibaly (eds.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, p. 223-240.
- Durand-Lasserve A., 1986, *L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde*, Paris, L'Harmattan, 198 pages.
- Elder G. H., 1978, "Family history and life course", in T. K. Hareven (ed.), *Transitions : the family and life course in historical perspective*, New York, Academic Press, p. 17-64.
- Engel S., Iskandarani M. et del Pilar Useche M., 2005, *Improved Water Supply in the Ghanaian Volta Basin : Who Uses it and Who Participates in Community Decision-Making ?*, Discussion Paper 129, International Food Policy Research Institute, Environment and Production Technology Division, 61 pages.
- Fass S. M., 1993, "Water and poverty : implications for water planning", *Water Resources Research*, 7 (29), p. 1975-1981.
- Garza G., 1996, "Social and Economic Imbalances in the Metropolitan Area of Monterrey", *Environment and Urbanization*, 2, p. 31-41.
- Hewett P. et Montgomery M., 2001, *Poverty and public services in developing-country cities*, Working Paper 154, New York, Population Council, Policy Research Division, 67 pages.
- Howard G. et Bartram J., 2003, *Domestic Water Quantity, Service Level and Health*, Geneva, WHO, 33 pages.
- Jaglin S., 1995, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou*, Paris, Karthala-ORSTOM, 652 pages.
- Kobiané J.-F., 1998, "Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat", in F. Gendreau (ed.), *Crises, Pauvreté et Changements démographiques dans les pays du Sud*, Paris, AUF, ESTEM, p. 117-131.
- Locoh T., 1988, "L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages", *Congrès africain de la population*, Dakar, UIESP, 5.2.17-15.12.42.

- Marcoux R., 1995, "Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali", *Cahiers des Sciences humaines*, 31, p. 655-674.
- Marcoux R. et Tokindang J., 1998, "Une émancipation résidentielle remise en question", in P. Antoine, D. Ouédraogo et V. Piché (eds.), *Trois générations de citadins au Sahel*, Paris, Montréal, L'harmattan, p. 183-205.
- Moen P. et Wethington E., 1992, "The concept of family adaptative strategies", *Annual review of sociology*, 18, p. 233-251.
- Morin R. et Gingras L., 1995, "Population et habitat dans les villes de l'Afrique de l'ouest : le cas de Bamako, Mali", in M. Polèse et J. Wolfe (eds.), *L'urbanisation des pays en développement*, Paris, Economica, p. 151-170.
- Morin R., Marcoux R., Gingras L. et Ouédraogo D., 1996, "Habiter à Bamako : conditions de logement et réponses des ménages dans une ville sahélienne", *Cahiers de géographie du Québec*, 40 (109), p. 5-28.
- ONEA, 2002, *Rapport bilan des activités du département de Ouagadougou*, Ouagadougou, ONEA, Direction de l'exploitation du département de Ouagadougou, non publié.
- Osmont A., 1987, "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : un système résidentiel dans l'agglomération dakaroise", in E. Le Bris, A. Osmont, A. Marie et A. Sinou (eds.), *Famille et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé*, Paris, L'harmattan, p. 115-175.
- Ouédraogo D. et Piché V. (eds.), 1995, *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala.
- Potgieter F., Venter D., Thomas E. P., Seager J. R., McGranahan G. et Kjell'en M., 1999, *Port Elizabeth 1000 Household Environment and Health Survey*, 6.1, Cape Town, Stockholm Environment Institute, South African Medical Research Council.
- Rossi P. H., 1980, *Why families move*, London, Sage Publications, 243 pages.
- Savina A. et Mathys A., 1994, *L'alimentation en eau en milieu urbain dans les quartiers défavorisés : une question de partage ?*, Abidjan, Programme d'Alimentation en Eau et d'Assainissement PNUD - Banque

Mondiale, Groupe Régional de l'Eau et de l'Assainissement - Afrique de l'Ouest.

Smith J. P. et Duncan T., 1997, *Migration in Retrospective : Remembrances of Things Past*, Rand WP, DRU.1628-NICHD, 28 pages.

Thompson J., Porras I. T., Tumwine J. K., Mujwahuzi M. R., Katui-Katua M., Johnstone N. et Wood L., 2001, *Drawers of Water II : 30 years of change in domestic water use and environmental health in East Africa*, London, IIED.

Van Lindert P. et Van Westen A., 1991, "Household Shelter Strategies in Comparative Perspective : Evidence From Low-Income Groups in Bamako and La Paz", *World Development*, 19, p. 1007-1028.

Van Westen A., 1987, "Contraints on Self-Help Housins in a Sahelian Context", *Netherlands Geographical Studies* (37), p. 103-115.

Wright J., Gundry S. et Conroy R., 2004, "Household drinking water in developing countries : a systematic review of microbiological contamination between source and point-of-use", *Tropical Medicine and International Health*, 9, p. 106-117.

Yattara M. S., 1987, "Bamako. La question du logement", *Famille et développement* (45), p. 53-65.

Zuppinger B., 2003, *Dynamiques territoriales, gestion urbaine et quête d'urbanité : évolution, spécificités et enjeux d'un développement durable des périphéries de Ouagadougou*, Mémoire de DESS, Genève, Lausanne, Universités de Genève et de Lausanne, 78 pages.



## **Au-delà de la houe : la mobilité géographique comme déterminant majeur de la mobilité sociale ascendante au Burkina Faso**

*Dieudonné OUÉDRAOGO*

Les migrations burkinabè sont sans doute les mieux connues des migrations africaines en raison de leur intensité et du nombre relativement élevé d'enquêtes nationales et de travaux de recherche qui y ont été consacrés : enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-1975 ; enquête nationale sur migration et urbanisation de 1992-1993 et Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso (EMIUB) de 2000. Certes, la plupart des auteurs considèrent ces migrations comme relevant de stratégies familiales de survie (Kabbanji, Ouédraogo et Piché, 2005; Coulibaly, Gregory et Piché, 1980; Ouédraogo, 1976) . Mais aussi paradoxalement que ceci puisse paraître, aucune analyse n'a encore été faite sur la relation entre cette mobilité géographique et la mobilité sociale des Burkinabè. S'il est vrai que des préoccupations de mesure et d'explication du phénomène migratoire ont essentiellement prévalu jusqu'à présent, il n'en demeure pas moins vrai qu'avec les connaissances accumulées en la matière et le développement récent des nouvelles méthodes avancées de recherche en sciences sociales (biographies, analyses multi-niveaux), la problématique de la recherche sur les migrations burkinabè mériterait d'être renouvelée. Ce renouvellement est jugé d'autant plus nécessaire que certains paradigmes relatifs à la migration ont fondamentalement changé au cours de ces dernières décennies avec l'émergence de nouveaux concepts comme ceux des droits des migrants, de l'intégration des migrants, de libre circulation des personnes en Afrique de l'Ouest et de la participation des migrants au développement de leur pays d'origine, promu aussi bien par la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qu'à l'échelle internationale (ONU, 2005; UNFPA, 2005; Ouédraogo, 2002)<sup>87</sup> .

---

<sup>87</sup> Le Protocole sur la libre circulation des personnes, du droit de résidence et le droit d'établissement de la CEDEAO a été signé le 29 mai 1979. Exécutoire dès sa signature pour la libre circulation des personnes (droit d'entrée sans visa pour tout ressortissant de la Communauté séjournant dans un des pays membres pendant moins de 90 jours), son application a été convenue à partir du 1er juillet 1986 pour le droit de résidence et du 29 mai

Une des principales questions de recherche se situant dans cette nouvelle perspective est de savoir si, contrairement au paradigme dominant des migrations circulatoires qui suppose le maintien du statu quo social des migrants, la mobilité géographique ne favorise-t-elle pas plutôt chez ces migrants une mobilité sociale ascendante, considérée ici comme étant un changement positif de leur position sociale. Concrètement, il s'agit de savoir si au Burkina Faso la mobilité géographique n'est pas (ou n'est pas devenue) le principal déterminant du changement de la position sociale de pauvre à celle de non pauvre. Autrement dit, la mobilité géographique n'est-elle pas le meilleur moyen permettant à un individu ou à un ménage de «sortir de la pauvreté» dans ce pays ?

Ce questionnement est particulièrement pertinent au Burkina Faso, caractérisé à la fois par d'intenses mouvements migratoires et une forte incidence de la pauvreté : près d'un tiers des Burkinabè réside là où ils ne sont pas nés ; et près de la moitié de la population résidente du pays est pauvre parce que vivant par exemple au dessous du seuil de 87 672 FCFA/personne/an selon la dernière Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages (EBCVM) de 2003 (INSD, 2003a).

Dès lors on comprend que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), mis en œuvre à partir de 2000 par l'Etat burkinabè, ait été érigé en référent principal de l'ensemble des politiques publiques du pays. Les quatre axes stratégiques suivants et les actions prioritaires du CSLP visent d'ailleurs à assurer ce changement de position de pauvre à non pauvre pour le maximum possible de Burkinabè : i) accélérer la croissance et la fonder sur l'équité ; ii) garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; iii) élargir l'opportunité en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres ; et iv) promouvoir la bonne gouvernance<sup>88</sup>.

---

1990 pour le droit d'établissement (exercice d'une activité économique sans discrimination fondée sur la nationalité). Quant à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990 des Nations-Unies, elle est entrée en vigueur le 1er juillet 2003.

<sup>88</sup> La plupart des actions prioritaires suivantes du CSLP visent de manière encore plus explicite ce changement :

i) Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité : maintenir un cadre macro-économique stable ; accroître la productivité de l'économie et réduire les coûts des facteurs ; accélérer le développement rural ; appuyer les secteurs productifs ;  
ii) Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base : promouvoir l'accès des pauvres aux services d'éducation ; promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé ; promouvoir l'accès des pauvres à l'eau ; améliorer le cadre de vie des pauvres : habitat ;

Empiriquement, on sait en tout cas que les migrations partent essentiellement du milieu rural pauvre et qu'elles contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations: par exemple, deux tiers des ménages reçoivent régulièrement des transferts d'argent de la Côte d'Ivoire qui servent pour 46,1 % à l'alimentation, 15,5 % au maintien ou à la création d'une activité économique, 12,4 % à la santé et 6,1 % à la scolarisation (INSD, 2003b). On sait aussi que certains migrants arrivent même à mobiliser les ressources professionnelles et financières requises pour des investissements assez importants (agriculture, transport, habitat, etc.) au Burkina Faso, participant ainsi au développement de leur pays d'origine.

Une analyse récente sur les interrelations population/pauvreté, faite à partir des données des trois séries d'EBCM (1994, 1998 et 2003) et d'Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS - 1993, 1998-1999 et 2003), réalisées dans le pays, le confirme ainsi: plus la proportion de migrants dans un ménage est élevée, plus son niveau de vie s'améliore et plus le taux de fréquentation de l'instruction secondaire y est important; et les ménages vivant dans des logements à sol fini ou disposant d'une latrine comportent deux fois plus de migrants que les autres (Zourkaléini et Kaboré, 2007).

Enfin, notre questionnement tient de la théorie du capital humain selon laquelle l'instruction, la formation et la mobilité professionnelle, la santé ainsi que la mobilité géographique constituent les principaux moyens permettant à un individu d'accroître son capital humain et ses revenus et d'échapper par conséquent à la pauvreté (Becker, 1964).

A partir principalement des données de l'EMIUB, nous tenterons dans le présent article d'explorer la relation entre la mobilité géographique et la mobilité sociale, invitant ainsi la communauté scientifique opérant dans le champ à s'y investir davantage. Avant de le faire, nous traiterons des apports scientifiques de l'EMIUB qui, non seulement offre un potentiel extraordinaire pour des analyses avancées sur les migrations et les processus sociaux burkinabè mais permet aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche et d'actions, notamment sur cette relation.

---

iii) Elargir l'opportunité en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres : diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole ; intensification et modernisation de l'activité agricole ; accroissement et diversification des revenus ruraux ; désenclavement ;  
iv) Promouvoir la bonne gouvernance : gouvernance démocratique ; gouvernance locale ; gouvernance économique ; lutte contre la corruption.

## **L'APPORT CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'EMIUB EN MATIÈRE D'ANALYSE DES MIGRATIONS ET DES PROCESSUS SOCIAUX**

Une des principales limites des travaux de recherche en sciences sociales a longtemps résidé, et réside encore, dans leur choix conceptuel de n'opérer qu'à un seul niveau d'observation et d'analyse : micro (individus), méso (ménages, communautés locales) ou macro (national et international). C'est pourquoi, le concept de stratégies de reproduction, apparu ces dernières années, s'avère être le mieux indiqué pour l'observation et l'analyse à la fois des comportements individuels et des processus sociaux dans lesquels ceux-ci s'inscrivent. Il permet en effet d'éviter à la fois la tyrannie de l'individualisme méthodologique et celle du holisme méthodologique dans la mesure où ces comportements individuels et les processus sociaux peuvent être ainsi appréhendés en interrelation les uns par rapport aux autres à travers l'articulation des niveaux micro, méso et macro et avec la dimension temporelle voulue (Bourdieu, 1994).

Des efforts ont de ce fait été déployés pour l'intégration des données contextuelles dans l'observation et l'analyse des phénomènes socio-démographiques en Afrique Sub-saharienne : de manière transversale comme dans les dernières EDS ou longitudinale dans une vingtaine d'enquêtes biographiques locales, menées notamment dans certaines grandes villes comme Bamako et Dakar (Antoine *et al.*, 2007; GRAB, 2006). Mais l'application du concept de stratégies de reproduction à l'échelle nationale est restée jusqu'à présent confrontée à un problème récurrent de manque de données pertinentes, c'est-à-dire collectées à plusieurs niveaux (individus, ménages et communautés) et selon cette approche biographique. A notre connaissance, seule l'EMIUB a véritablement essayé dans la région de relever ce défi parce qu'elle ne visait pas moins qu'une meilleure compréhension des stratégies de reproduction des Burkinabè «c'est-à-dire l'enchaînement des comportements démographiques mais également économiques et sociaux adoptés par les individus ou les ménages pour atteindre certains de leurs objectifs qui vont du maintien de leurs moyens d'existence, de leur niveau de vie et de leur statut social à l'accumulation des ressources et à la mobilité sociale ascendante» (*cf.* article 2, p. 8).

Comme toutes les autres enquêtes biographiques ci-dessus évoquées, l'EMIUB dispose de données permettant de reconstituer, au niveau micro, les trajectoires des individus «dans des domaines variés qui inter-

agissent» (Lelièvre, 1999), d'analyser la chronologie et l'ordre des transitions pour chaque trajectoire individuelle et d'en déceler ainsi les "logiques internes" (Courgeau, 1999). Mais grâce à son volet communautaire, elle a la particularité d'avoir collecté des données qui permettent de mesurer les caractéristiques des ménages et des localités dans lesquels ces individus ont vécu et par conséquent d'analyser l'influence de ces caractéristiques sur les trajectoires et les comportements desdits individus et vice versa (*cf.* article 3).

L'EMIUB constitue donc une source de données d'une extrême richesse pour l'analyse des migrations et des processus sociaux au Burkina Faso. En outre, elle a fait la preuve de la faisabilité et à coûts raisonnables d'enquêtes similaires dans les pays de l'Afrique subsaharienne, invitant ainsi à l'introduction de méthodes innovantes dans les enquêtes socio-démographiques de la région.

#### **L'APPORT DE L'EMIUB EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES SUR LES MIGRATIONS BURKINABÈ**

Outre son apport d'ordre conceptuel et méthodologique, l'apport le plus important de l'EMIUB est d'offrir des données probantes sur l'évolution des migrations burkinabè au cours des deux dernières décennies (*cf.* article 4). La première enquête nationale sur les mouvements migrations de 1974-1975 et surtout l'enquête migration et urbanisation au Burkina Faso de 1993 avaient révélé l'importance des migrations burkinabè comme étant les plus intenses de l'Afrique de l'Ouest. Mais en lien avec l'accroissement des besoins en connaissances sur les effets socio-démographiques des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), mis en oeuvre dans tous les pays de la région à partir des années 1980, les chercheurs et les décideurs politiques étaient légitimement préoccupés de savoir s'il y avait eu, au cours de la période 1980-2000, continuité ou rupture dans l'ampleur, les directions et les fondements de ces migrations, en particulier de celles vers la Côte d'Ivoire (Bocquier et Traoré, 2000; Ouédraogo, 1993).

#### **Continuités et ruptures des migrations burkinabè**

La comparaison entre les données l'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-1975 et de l'EMIUB de 2000, qui ont utilisé la même méthode de mesure des flux migratoires, permet de mettre fin au débat sur l'évolution récente des migrations burkinabè : il y

a eu à la fois des continuités et des ruptures. En effet, on peut observer cinq principales continuités. La première continuité tient aux motifs de la migration qui demeurent dominés par la recherche du travail, les études et les raisons familiales (mariage). La seconde réside dans l'intensification de ces migrations: le volume des migrations des personnes âgées de 15 ans et plus a plus que triplé entre 1967-1973 et 1995-1999. La troisième concerne les directions des flux qui restent sensiblement les mêmes : les échanges migratoires avec l'extérieur et principalement la Côte d'Ivoire restent prépondérants. La quatrième tient au solde migratoire avec l'extérieur qui demeure négatif ; le taux net de migration l'est également, sauf dans le milieu urbain. La cinquième continuité est relative aux migrations internes qui restent dominées par les flux rural-rural ; et les départs du milieu urbain se dirigent toujours plus vers le milieu rural que vers les villes alors que la part de l'exode rural se maintient sensiblement au même niveau.

Entre les deux périodes, on observe néanmoins quelques changements relativement importants dans l'analyse comparée du volume et de la direction des différents flux migratoires. Bien qu'elle reste prépondérante, la part des migrations internationales a diminué de 6 % entre les deux périodes. Et si le volume des migrations vers l'extérieur a un peu plus que doublé, celle des immigrations, elle, a quadruplé en raison principalement de l'intensification des migrations de retour, notamment de la Côte d'Ivoire. Ces migrations de retour profitent surtout au milieu rural burkinabè qui a d'ailleurs ravi la place de l'extérieur comme première destination des migrants. Certes, les échanges migratoires entre le milieu rural et le milieu urbain restent favorables à ce dernier mais ils le sont beaucoup moins. Si les flux d'exode rural ont doublé entre les deux périodes, les flux urbain-rural ont été multipliés par cinq ; et subséquemment il y a eu un ralentissement de la croissance urbaine.

Somme toute, les résultats de l'EMIUB invitent à relativiser au moins trois idées reçues. Premièrement, la descente des Burkinabè vers les pays côtiers et notamment la Côte d'Ivoire, n'est pas inexorable ; on observe même un important mouvement de retour de ce pays<sup>89</sup>.

---

<sup>89</sup> L'importance des récentes migrations de retour, ainsi révélée par l'EMIUB, s'est accrue au cours de ces toutes dernières années en raison de la crise socio-politique survenue en Côte d'Ivoire en 2002: depuis, près de 500 000 personnes, soit plus du dixième des Burkinabè résidant dans ce pays, sont rentrées au Burkina Faso ; ce qui indique bien, sur le plan méthodologique, la nécessité de prendre en compte aussi bien les facteurs contextuels des

Deuxièmement, le pouvoir d'attraction des deux grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso vis-à-vis des populations rurales n'est pas aussi grand qu'on le suppose généralement; et la croissance urbaine profite davantage aux petites et moyennes villes. Troisièmement, l'accroissement et l'importance relative des flux urbain-rural sont inattendus parce qu'ils contredisent en partie la théorie des modernisations, y compris celle de la transition urbaine. Tous ces résultats suggèrent, comme le permettent les données de l'EMIUB, une plus grande prise en compte des facteurs contextuels dans l'explication des migrations burkinabè.

### **Le rôle des facteurs contextuels dans l'explication des migrations burkinabè**

Les résultats les plus significatifs du rôle joué par les facteurs contextuels sur les migrations burkinabè concernent les variations pluviométriques et le niveau de développement local (existence ou non de certains services sociaux de base, de services commerciaux, d'équipements de base et d'autres activités non agricoles génératrices de revenus). considérés comme pouvant influencer la décision de migrer.

L'analyse de l'influence des variations pluviométriques sur ces migrations s'avère être en effet primordiale au Burkina Faso qui est un pays exposé en permanence à des aléas climatiques et où prédomine paradoxalement l'agriculture pluviale. L'hypothèse selon laquelle la dégradation des conditions pluviométriques favoriserait la migration est confirmée mais seulement dans les régions situées au nord du pays et recevant moins de 500 mm/an et pour des durées d'absence relativement courtes (moins de deux années). Les migrations de plus longue durée sont par contre moins influencées par les variations pluviométriques. On observe d'ailleurs que les régions les plus arrosées du pays envoient également des migrants à l'extérieur et que ces variations pluviométriques n'ont aucun effet significatif sur l'exode rural (*cf.* article 5).

Quant à l'analyse de l'influence du niveau de développement local sur les migrations burkinabè, elle montre que les probabilités de migrer du milieu rural vers les deux grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont cessé d'augmenter à partir des années 1980 qui ont été marquées par l'amélioration de la couverture des villages en services et

---

régions et pays de départ que ceux des régions et pays d'accueil dans l'explication des flux migratoires.

infrastructures de base. De même, les villes secondaires mieux dotées en ces services et infrastructures depuis ces années sont de plus en plus attractives par rapport à ces deux grandes villes. En la matière, les résultats de l'analyse multivariée sont encore plus affinés mais plus nuancés aussi : l'effet cumulatif des différents éléments constitutifs du développement local n'est déterminant que pour l'inexistence de services commerciaux (marché et lieu de distraction) qui influence de manière significative la migration vers une grande ville. Dans les villages et les villes secondaires, c'est surtout l'existence d'opportunités économiques non agricoles, en particulier d'une grande entreprise, qui offre la plus grande capacité de rétention des populations. Les équipements collectifs (routes, infrastructures scolaires et sanitaires) tendent par contre à accroître la propension à migrer (*cf.* article 6).

A notre connaissance, l'EMIUB est la première enquête ayant permis de collecter des données probantes sur le rôle joué par les facteurs contextuels dans les migrations burkinabè : ces facteurs s'avèrent tout aussi importants que les caractéristiques individuelles des migrants, généralement mises en avant par les approches micro-sociales. Mais si ces migrations continuent d'être des stratégies familiales de survie, elles semblent relever davantage de stratégies d'ascension sociale individuelle comme l'indiquent les effets contrastés des variations pluviométriques et l'influence des services commerciaux sur les mouvements migratoires.

## **LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE COMME FACTEUR PRINCIPAL DE LA MOBILITÉ SOCIALE AU BURKINA FASO**

Rappelons que l'ascension sociale la plus communément recherchée au Burkina Faso porte sur le passage de la position de pauvre à celle de non pauvre. En considérant que le milieu rural et les agriculteurs contribuaient respectivement pour 93,9 % et 92,8 % de la pauvreté nationale au moment de l'EMIUB, ce passage souhaité concerne essentiellement ces agriculteurs. Certes la mobilité sociale ascendante des agriculteurs peut être assurée *in situ* dans leurs terroirs comme le suggère implicitement le CSLP. Mais tout porte à croire, et nous y reviendrons, qu'elle ne peut véritablement l'être que par le passage du statut d'agriculteur pauvre à celui de salarié ou de travailleur indépendant non pauvre du secteur non agricole (artisan ou commerçant) qui disposent de revenus mieux garantis et plus élevés et ont par conséquent accès aux services sociaux de base (éducation et

santé). Dans ce cas, la mobilité sociale qui s'accompagne ainsi d'une mobilité professionnelle est cependant liée à une mobilité géographique comme l'indiquent les résultats de l'EMIUB : ce sont les personnes n'ayant jamais quitté le milieu rural qui ont le moins de chances d'accès à un emploi rémunéré soit comme salarié dans le secteur formel soit comme travailleur indépendant (cf. articles 7 et 8)<sup>90</sup>.

Dès lors on comprend que les migrations burkinabè proviennent essentiellement du milieu rural: un peu plus des deux tiers des flux observés aussi bien en 1969-1973 qu'en 1995-1999. On observe d'ailleurs que, par rapport aux non migrants, les migrants provenant du milieu rural ont plus de chances d'exercer ce type d'emploi rémunéré<sup>91</sup>. S'il est vrai que c'est plus l'instruction de niveaux secondaire et supérieur que la migration qui augmente les chances d'accès dans le cas spécifique de l'emploi salarié dans le formel, il n'en demeure pas moins vrai que dans ce cas, la quasi-totalité des migrants concernés ont dû effectuer au préalable une mobilité géographique pour obtenir ces niveaux d'instruction qui ne sont offerts qu'en milieu urbain<sup>92</sup>.

Ainsi au Burkina Faso, la mobilité géographique s'avère être un préalable incontournable à la mobilité sociale ascendante qui, elle, est liée à l'accès à un emploi rémunéré, mieux garantie par l'obtention d'une instruction de niveau secondaire et supérieur et qui, à son tour, est conditionnée par la mobilité géographique<sup>93</sup>. On en a pour preuve que même à Ouagadougou, où le processus de stratification sociale est le

---

<sup>90</sup> L'incidence globale de la pauvreté était de 45,3 % en 1998 mais elle différait assez largement selon le milieu de résidence (16,5 % en milieu urbain et 51 % en milieu rural) et surtout les groupes socio-professionnels: 5-10 % chez les salariés et les travailleurs indépendants du secteur non agricole ; et plus de 40 % chez les agriculteurs (42,4 % chez les agriculteurs de rente et 51,1 % chez les agriculteurs vivriers). Les agriculteurs ont non seulement les revenus les plus bas, mais ces revenus sont également constitués pour une part relativement plus importante de produits et services d'auto-consommation : environ 30 % contre 10 % chez les salariés et les travailleurs indépendants non agricoles.

<sup>91</sup> L'expérience migratoire internationale a un effet encore plus significatif sur l'accès à l'emploi rémunéré (Piché et Zourkaléini, 2006).

<sup>92</sup> En 1998, les 380 établissements d'enseignement secondaire du pays étaient quasi-exclusivement établis en milieu urbain. Le taux brut de scolarisation au secondaire était de 13 % mais seulement de 4,5 % en milieu rural contre 48,8 % en milieu urbain. Quant à l'enseignement supérieur, il est concentré en milieu urbain où son taux est de 1,3 %. Rappelons que le taux brut de scolarisation au primaire était de 40,9 % (30,8 % en milieu rural et 102,3 % en milieu urbain).

<sup>93</sup> Notons qu'en Europe, l'obtention d'abord du permis de conduire et celle ensuite d'une voiture, donc d'une autonomie dans la mobilité géographique, constituent des étapes marquantes du passage de l'adolescence à la jeunesse et à l'âge adulte (Calvès *et al.*, 2006).

plus avancé, l'origine sociale mesurée à travers la dernière activité du père et de la mère n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'accès à un emploi de salarié. La fluidité sociale ainsi observée, encourage d'ailleurs la mobilité géographique et favorise l'ascension sociale des personnes les plus entreprenantes, en particulier celles d'origine rurale.

Mais si la mobilité géographique est nécessaire à la mobilité sociale ascendante, elle ne la garantit pas comme l'indiquent en quelque sorte les résultats de l'analyse du passage à l'âge adulte dans les deux grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso : la durée des études s'allonge certes mais, après celles-ci, seulement 8 % des jeunes ont trouvé un emploi dans le secteur formel en 2000 alors que le quart d'entre eux y avaient accédé dans les années 1980 (*cf.* article 9). Les services sociaux de base sont disponibles mais une proportion de plus en plus importante de citoyens n'y a pas accès pour des raisons financières: l'incidence de la pauvreté en milieu urbain qui était de 10,4 % en 1994 s'est accrue de 16,5 % en 1998 à 19,9 % en 2003 (INSD, 2003b) (*cf.* article 10).

## **QUELQUES IMPLICATIONS DES RÉSULTATS DE L'EMIUB EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'AMÉLIORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

### **Les implications en matière de recherche**

Les résultats ci-dessus évoqués de l'EMIUB ont deux implications majeures en matière de recherches futures: la nécessité d'un renouvellement de l'analyse des migrations comme étant un phénomène situé au cœur des processus sociaux et de la mobilité sociale au Burkina Faso ; et l'évidence révélée quant à l'importance des besoins en matière d'analyse du processus d'urbanisation et de ses relations avec celui de la stratification sociale.

L'EMIUB a ouvert la voie au renouvellement de l'analyse des migrations burkinabè à travers la collecte de données permettant de mener des analyses multi-niveaux et avec la dimension temporelle voulue. Même si les analyses effectuées jusqu'à présent n'ont pas suffisamment exploité ce potentiel, les efforts déjà faits dans ce sens restent fort appréciables. En particulier, les analyses contextuelles à venir ne devraient pas s'en tenir aux seules données communautaires des villes et villages ; elles gagneraient à prendre davantage en considération les effets des politiques nationales (PAS, CLSP, politique nationale de

population etc.) et régionales (politiques d'intégration régionale) ainsi que ceux des mutations en cours au niveau international, en référence notamment à l'accélération en cours du processus de mondialisation. Ce qui permettra de tester avec plus de pertinence notre hypothèse selon laquelle la mobilité géographique au Burkina Faso relèverait de moins en moins des habituelles stratégies de survie familiales sur lesquelles étaient fondées les migrations circulaires et qu'elle s'inscrirait de plus en plus dans des stratégies individuelles d'ascension sociale.

L'initiative prise dans la construction de TABVILLES-BF, qui retrace l'histoire de la croissance urbaine dans le pays, ouvre les portes à des analyses sur le processus d'urbanisation, qui reste encore mal connu (cf. annexe 1)<sup>94</sup>.

Dans ce cadre, les travaux futurs pourraient investir notamment le champ de l'élaboration de «tables de mobilité sociale» en vue de l'analyse de la mobilité intra-générationnelle et inter-générationnelle et d'une meilleure compréhension de l'évolution de la société burkinabè.

## **Les implications en matière d'amélioration des politiques publiques**

Trois principales implications des résultats de l'EMUIB sont mises en évidence en matière d'amélioration des politiques publiques du Burkina Faso : la nécessité révélée de la prise en compte de la mobilité géographique comme stratégie de lutte contre la pauvreté aussi bien au niveau national que régional ouest-africain; l'intérêt pour une meilleure intégration du phénomène migratoire dans la politique nationale de population ; et la promotion suggérée d'un autre regard sur la croissance urbaine et d'une politique de développement urbain.

La réduction de la pauvreté passe certes par l'amélioration *in situ* des conditions de vie et des revenus des agriculteurs comme postulé par le CSLP. Mais elle passe aussi et surtout par la mobilité géographique de

---

<sup>94</sup> Certes, il n'y a pas de définition universelle de la ville mais l'absence d'une définition unique au Burkina Faso constitue un handicap majeur pour l'analyse du processus d'urbanisation dans le pays : au premier recensement de la population de 1975, l'INSD dénombrait 5 villes sans en donner une définition précise ; à celui de 1985, il a en retenu 18 selon deux critères (au moins 10 000 habitants et existence d'un réseau de distribution d'eau potable et d'électricité) ; au recensement de 1996, seul le critère d'équipement a été considéré. En optant pour l'utilisation de ce seul critère démographique avec les deux seuils de 5 000 habitants ou de 10 000 habitants, TABVILLES-BF offre une base plus pertinente et fiable pour cette analyse du processus d'urbanisation.

ces agriculteurs qui, comme nous l'avons vu dans le milieu rural, s'avère être la stratégie de réduction de la pauvreté la plus couramment développée et la plus porteuse. Outre la rentabilisation des transferts de fonds de l'extérieur déjà prise en compte, cette mobilité géographique (avec ses effets sur la répartition géographique de la population) ne devrait-elle pas, dans ces conditions, être intégrée comme un axe stratégique à part entière du CSLP ? A l'instar des quatre axes stratégiques du CSLP ci-dessus évoqués, ce nouvel axe comporterait des actions prioritaires qui seraient identifiées et mises en œuvre selon la nature, la direction et le volume des différents flux migratoires et dans une perspective de mobilité sociale ascendante des migrants et de leurs familles<sup>95</sup>.

En dépit de leur intensité et de l'importance de leurs implications économiques, sociales et politiques, les migrations burkinabè n'occupent qu'une place congrue dans la politique nationale de population et surtout dans les programmes de mise en œuvre de cette politique depuis les années 1980. Il est vrai que dans les années 1970, peu de succès avaient été enregistrés dans les grandes opérations de transferts de population effectuées sur le territoire national et dans l'application des conventions de main d'œuvre avec en particulier la Côte d'Ivoire. Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'inexistence de politiques structurantes en la matière pose problème dans le contexte actuel de mise en œuvre du CSLP (Ouédraogo, 1986)<sup>96</sup>. Comment un agriculteur burkinabè peut-il échapper à la trappe de la pauvreté sans accroître son capital spatial en migrant ? Quelles conditions conviendrait-il de réunir pour rentabiliser au mieux cette mobilité quel que soit le milieu d'accueil, urbain ou rural, national ou à l'étranger ? De toute façon et comme l'EMIUB l'a montré, le désenclavement du milieu rural - travers la construction des routes - et le développement de la scolarisation tels que prônés par le CSLP contribueront, dans les années à venir, à intensifier davantage les migrations, d'origine rurale notamment ; et il faudrait bien faire face à leurs effets en termes de redistribution géographique de la population et sur le plan socio-économique. La valorisation du travail et des revenus monétaires dans le

---

<sup>95</sup> Chacune des 13 régions du Burkina Faso dispose depuis 2006 d'un Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté (CSRLP). Un Cadre Stratégique Régional de Réduction de la Pauvreté vient également d'être élaboré par l'UEMOA/CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest.

<sup>96</sup> La Politique Nationale de Population (PNP) de 1991 qui a été révisée en 2000 a entre autres pour objectif de « favoriser une répartition spatiale équilibrée de la population dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire prenant en compte le phénomène migratoire ».

monde rural y jouera aussi un rôle d'autant plus grand que la pauvreté qui y sévit est structurelle parce que principalement liée à deux facteurs qui se confortent mutuellement et dont les effets perdureront encore longtemps: origine familiale (faible dotation initiale en actifs productifs); et rémunération relativement plus faible du travail rural (différence de capital humain et discrimination salariale avec le milieu urbain). En l'absence de subventions agricoles comme c'est le cas dans les pays développés et pour briser le cercle vicieux «tel père, tel fils», il n'y a d'autre choix en milieu rural pour vaincre la pauvreté que l'instruction et l'amélioration du bien-être des enfants qui passent nécessairement par la mobilité géographique<sup>97</sup>.

Dans ces conditions, même si le niveau de l'urbanisation est encore relativement faible au Burkina Faso, la population urbaine croîtra et, dans une génération, la majorité des Burkinabè vivront sans doute dans le milieu urbain. Cette évolution doit être prise en compte dès maintenant dans les politiques publiques. Nous avons vu de ce point de vue que les petites et moyennes villes offrant des opportunités économiques non agricoles avaient un certain pouvoir de rétention de leurs populations et qu'elles attireraient relativement plus de migrants d'origine rurale que les deux grandes villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Mais de quoi tous ces futurs citoyens vivront-ils alors ? Le milieu rural pourra-t-il continuer à les nourrir parce que tirant suffisamment profit de ses échanges avec les villes? Nous l'avons vu, la pauvreté urbaine a plutôt tendance à s'accroître et, si rien n'est fait, elle s'accroîtra encore plus et transformera sous peu ces villes en véritables poudrières socio-politiques. N'est-il pas temps de réfléchir et d'agir aussi en termes de développement urbain comme on l'a fait quasi-exclusivement jusqu'à présent pour le développement rural et sans grands résultats. En tout cas, l'avenir du Burkina Faso sera dans l'urbain; et la contribution des villes au développement du pays, déjà beaucoup plus importante qu'elle ne paraît (un peu plus des 2/3 de la valeur ajoutée annuelle), est appelée à s'accroître encore. En dépit de ses insuffisances bien connues, le secteur informel ne s'avère-t-il pas être

---

<sup>97</sup> Selon l'étude prospective 2025, les avis des Burkinabè sur les migrations internes sont néanmoins partagés : elles sont une «bonne chose» chez 52,6 % d'entre eux et «une mauvaise chose» chez les autres ; mais le Gouvernement doit plus laisser-faire (56,4 %) que les encourager (17,3 %) ou les décourager (13,9 %). Quant aux migrations internationales, elles sont plus «une mauvaise chose» (64,7 %) qu'une «bonne chose» ; et le Gouvernement doit plus les décourager (78,6 %) que laisser-faire (10 %) ou les encourager (0,2 %) (MEDEV, 2005).

celui sur lequel le développement urbain devrait s'appuyer, tout au moins dans un premier temps ?

## RÉFÉRENCES

- Antoine P., Bocquier P., Marcoux R. et Piché V., 2007, "L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique", *Communication présentée à la Chaire Quetelet 2007*, Louvain-la-Neuve, novembre 2007.
- Becker G. S., 1964, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bocquier P. et Traoré S., 2000, *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, 148 pages.
- Bourdieu P., 1994, "Stratégies de reproduction et modes de domination", *Actes de la recherche en sciences sociales* (105), p. 3-12.
- Calvès A.-E., Bozon M., Diagne A. et Kuépié M., 2006, "Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des " premières fois " in", in GRAB (ed.), *Etats flous et trajectoires complexes, observations, modélisation, interprétation*, Paris, INED/CEPED, Collection Méthodes et Savoirs, p. 137-156.
- Coulibaly S., Gregory J. W. et Piché V., 1980, *Les migrations voltaïques : Importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Ottawa, CRDI, tome 1, 143 pages.
- Courgeau D., 1999, "Introduction", in G. d. r. s. l. a. biographique (ed.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes*, Paris, PUF/INED.
- GRAB, 2006, *Etats flous et trajectoires complexes, observations, modélisation, interprétation*, Paris, INED CEPED, Collection Méthodes et Savoirs, 301 pages.
- INSD, 2003a, *Analyse des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages*, Ouagadougou, rapport final, 221 pages + annexes.
- INSD, 2003b, *Burkina Faso, la pauvreté en 2003*, Ouagadougou, INSD, 70 pages.

Kabbanji L., Ouédraogo D. O. et Piché V., 2005, "Migration policies and regional integration in West Africa", *Communication présentée au Congrès de l'IUESP*, Tours, juillet 2005.

Lelièvre E., 1999, "Collecter des données de mobilité: des histoires migratoires aux biographies d'entourage", *Espace, Populations, Sociétés*, 2, p. 195-205.

MEDEV, 2005, *Etude nationale prospective Burkina 2025, rapport sur la vision prospective et les stratégies*, 87 pages.

ONU, 2005, *Rapport du Comité de protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*, New York, Assemblée Générale, deuxième session.

Ouédraogo D., 1976, *Migration et développement en Haute-Volta: l'exemple de Zogoré*, Bordeaux, Thèse de 3ème cycle, Université de Bordeaux III, 285 pages.

Ouédraogo D., 1986, *Aménagements hydro-agricoles, opérations "terres neuves" et déplacements de population au Burkina Faso, de 1900 à nos jours*, Thèse de doctorat d'État, Université de Bordeaux III, 190 pages.

Ouédraogo D., 1993, "Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire: continuité ou rupture", in D. Cordell, D. Gauvreau, R. Gervais et C. Le Bourdais (eds.), *Population, reproduction et sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.

Ouédraogo D., 2002, "Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest", *Les Cahiers du GRES, Université de Montréal*, 3, p. 7-23.

Piché V. et Zourkaléini Y., 2006, "Migration et accès à l'emploi rémunéré: le rôle du milieu rural au Burkina Faso," *Communication présentée au Congrès de l'Association Internationale des Démographes de langue française*.

UNFPA, 2005, *International migration and the millenium development goals*, Marrakech 11-12 may, Selected papers of the UNFPA Expert group Meeting, 251 pages.

Zourkaléini Y. et Kaboré T. S., 2007, *Etude des interrelations en population et pauvreté, cas du Burkina Faso*, Ouagadougou, UNFPA/ISSP, 110 pages.



## **PUBLICATIONS CONCERNANT L'EMIUB**

### **Articles dans des revues scientifiques**

Beauchemin C., 2005, "Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso - Côte d'Ivoire", *Cahiers Québécois de Démographie*, 33, p. 167-199.

Beauchemin C. et Schoumaker B., 2005, "Migration to cities in Burkina Faso. Does the level of Development in Sending Areas Matter?" *World Development*, 33, p. 1129-1152.

Calvès A.-E., 2006, "Trop pauvre pour se marier? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso", *Population*, (sous presse).

Calvès A.-E., Kobiané J.-F. et Martel E., 2007, "Changing transition to adulthood in urban Burkina-Faso", *Journal of comparative family studies*, 38 (2) (sous presse).

Calvès A.-E. et Schoumaker B., 2004a, "Crise économique et évolution de l'emploi des jeunes citadins au Burkina Faso", *Étude de la population africaine/African Population Studies*, 19 (1(b)), p. 35-58.

Calvès A.-E. et Schoumaker B., 2004b, "Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980-2000", *World Development*, 32, p. 1341-1354.

Dos Santos S., 2004, "La quête de l'eau en milieu urbain sahélien : l'accès et la perte de l'eau courante à Ouagadougou", *Étude de la population africaine/African Population Studies*, 19 (1(b)), p. 275-303.

Dos Santos S., 2006, "Accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou", *Espace, Populations, Sociétés* (2-3), p. 271-285.

Dos Santos S. et Henry S., 2007, "Rainfall Variation as a Factor in Child Survival in Rural Burkina Faso. The Benefit of an Event-History Analysis", *Population, Space and Place* (sous presse).

Dos Santos S. et LeGrand T. K., 2007, "Accès à l'eau et mortalité des enfants à Ouagadougou (Burkina Faso)", *Environnement, Risques et Santé* (sous presse).

Henry S., Piché V., Ouédraogo D. et Lambin E., 2004, "Descriptive analysis of the individual migratory pathways according to environmental typologies", *Population and Environment*, 25, p. 397-422.

Henry S., Schoumaker B. et Beauchemin C., 2004, "The impact of rainfall on the first out-migration: a multi-level event-history analysis in Burkina Faso", *Population and Environment*, 25, p. 423-460.

Kobiané J.-F., Calvès A.-E. et Marcoux R., 2005, "Parental Death and Children's Schooling in Burkina Faso", *Comparative Education Review*, 49, p. 468-489.

Le Jeune G., Piché V. et Poirier J., 2004, "Towards a Reconsideration of Female Migration Patterns in Burkina Faso", *Canadian Studies in Population*, 31, p. 145-177.

Le Jeune G., Piché V. et Poirier J., 2005, "L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso", *Étude la population africaine/African Population Studies*, 20, p. 101-123.

Poirier J., Piché V., Le Jeune G., Dabiré B. et Wane H. R., 2001, "Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso"", *Cahier québécois de démographie*, 30, p. 289-309.

Schoumaker B., Dabiré B. et Gnoumou-Thiombiano B., 2006, "La collecte de biographies contextuelles pour l'étude des déterminants des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso", *Population*, 61 (1-2), p. 77-106.

Zourkaléini Y. et Piché V., 2005, "Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou", *African Population Studies/Étude de la population africaine*, 20, p. 69-87.

### **Articles dans des ouvrages collectifs**

Beauchemin C., Coubes M.-L., Delaunay D. et Dureau F., 2006, "Transition des contextes et mobilités des individus", in P. Antoine et E. Lelièvre (eds.), *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, Paris, GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), INED/CEPED/IRD/PUF, Méthodes et Savoirs n°5, (sous presse).

Calvès A.-E., Bozon M., Diagne A. et Kuepie M., 2006, "Le passage à l'âge adulte : repenser la définition et l'analyse des "premières fois", in P. Antoine et E. Lelièvre (eds.), *États flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, Paris, GRAB (Groupe de réflexion sur l'approche biographique), INED/CEPED/IRD/PUF, Méthodes et Savoirs n°5, (sous presse).

Dos Santos S., 2007, "Iniquités dans l'accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou, Burkina Faso", in M. Amadou Sani, P. Klissou, R. Marcoux et D. Tabutin (eds.), *Villes du Sud, dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, Paris, Editions des archives contemporaines, (sous presse).

### Thèses de doctorat

Dos Santos S., 2005, *Koom la viim : enjeux socio-sanitaires de la quête de l'eau à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Département de démographie, Université de Montréal, 182 pages + annexes.

Henry S., 2003, *The influence of the natural environment on migration in Burkina Faso*, Département de géographie, Université Catholique de Louvain, 190 pages.

Le Jeune G., 2004, *Les migrations féminines du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso : faits, causes et implications*, Département de démographie, Université de Montréal, 128 pages + annexes.

### Mémoires de DEA

Thiombiano Bilampoia, 2004, *Les ruptures d'unions au Burkina Faso : une analyse biographique*, Université Catholique de Louvain, 79 pages.

### Articles de vulgarisation

Beauchemin C. et Schoumaker B., 2005, "Le développement rural freine-t-il les migrations vers les grandes villes ? ", *Ouaga Focus*, numéro 31, ISSP/Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 2 pages.

Schoumaker B., Beauchemin C. et Dabiré B., 2003, "Les migrations à Ouagadougou. Tendances récentes (1990-2000) ", *Ouaga Focus*, numéro 30, ISSP/Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 2 pages.

Zourkaléini Y., 2002a, "L'environnement domestique des ménages de Ouagadougou? ", *Ouaga Focus*, numéro 28, ISSP/Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 2 pages.

Zourkaléini Y., 2002b, "Localisation, statut d'occupation et habitat à Ouagadougou? ", *Ouaga Focus*, numéro 27, ISSP/Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 2 pages.

Zourkaléini Y., 2002c, "Les caractéristiques des logements à Ouagadougou? ", *Ouaga Focus*, numéro 26, ISSP/Université de Ouagadougou, Ouagadougou, 2 pages.

### **Atelier de restitution**

"Enquête sur les Migrations, l'Insertion Urbaine et l'Environnement au Burkina Faso", Diaporama présenté à l'Atelier de restitutions des résultats, Ouagadougou, Burkina Faso, 19-21 juin 2002.

## **ANNEXES**



## **ANNEXE 1**

### **TABVILLES BF : note technique sur le milieu urbain dans l'Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso**

*Cris BEAUCHEMIN, Estelle BEAUCHEMIN et Gaël LE JEUNE*

Tabvilles BF a été conçu pour permettre la compréhension des processus d'urbanisation au Burkina Faso. C'est une base de données sur l'évolution des effectifs de population des bourgs et villes du Burkina :

1. Tabvilles BF (sous Excel) permet de décrire l'évolution du milieu urbain depuis le milieu du XXème siècle en donnant les effectifs de population localité par localité. Couplé à un SIG, il permettrait d'analyser précisément l'évolution de l'armature urbaine du Burkina Faso.

2. Tabvilles BF (sous Stata) constitue un fichier biographique des villes qui donne à voir les années-seuil au cours desquelles les localités sont passés du milieu rural au milieu urbain, ou plus précisément d'un type de localité à l'autre (village, bourg, petite ville, grande ville, etc.). En termes d'analyse, il pourrait permettre de mettre en rapport, à tout moment, l'influence du milieu (urbain ou rural) sur les transitions vécues par les individus dans les domaines de la migration, de la fécondité, de l'activité économique, etc. (tous thèmes abordés dans les biographies individuelles recueillies dans le cadre de l'EMIUB).

#### **LE MILIEU URBAIN ET L'URBANISATION**

##### **Problèmes de définition**

L'étude rétrospective de l'urbanisation requiert le choix de critères de définition continus dans le temps. Précisément, les définitions successivement retenues au Burkina Faso par l'INSD (Institut national de la statistique et de la démographie) n'obéissent pas toujours aux mêmes critères :

- en 1975, le milieu urbain est officiellement constitué de 5 villes (Ouagadougou; Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya, Koudougou), mais les critères de choix de ces localités ne sont pas exposés (INSD, 1978);
- en 1985, le milieu urbain fait l'objet d'une définition qui repose à la fois sur un critère démographique (au moins 10 000 habitants) et sur un critère d'équipement (« *le minimum d'infrastructures urbaines requis, à savoir : réseau de distribution d'eau potable et d'électricité* » (INSD, 1989)). Cependant, la définition n'est pas appliquée avec rigueur et 4 localités (Nouna, Gourcy, Orodara, Réo) qui ne répondent pas aux critères d'équipement définis entrent dans la liste finale des villes (18 au total<sup>98</sup>);
- enfin, en 1996, « *le milieu urbain comprend toutes les localités ayant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité). L'effectif de population n'est pas pris comme un critère d'urbanité, de sorte que des localités de moins de 10 000 ou de moins de 5 000 habitants peuvent être qualifiées d'urbaines. Il faut remarquer qu'au recensement de 1985, aucune localité de moins de 10 000 habitants n'a été considérée comme urbaine* » (INSD, 2000). À cette définition n'est associée aucune liste officielle de villes en 1996, le milieu urbain demeure donc un ensemble relativement flou puisque les seuils minima d'équipement ne sont pas définis. Sur 26 localités urbaines en 1996, 3 ont moins de 10 000 habitants.

En définitive, l'évolution de la définition du milieu urbain et le flou de ses conditions d'application rendent nécessaire la recherche et l'application d'une nouvelle définition du milieu urbain.

### ***L'effectif de population: un critère pertinent de définition du milieu urbain***

Il n'existe pas de définition universelle du milieu urbain. Les critères de définition varient selon les Etats. Souvent, à l'intérieur même des pays, la définition varie selon les institutions ce qui confère au milieu urbain un contenu très variable<sup>99</sup>. La morphologie (allure et disposition

---

<sup>98</sup> Ouagadougou; Bobo-Dioulasso, Banfora, Ouahigouya, Koudougou, Nouna, Gourcy, Orodara, Réo, Dédougou, Dori, Fada, Gaoua, Kaya, Pô, Tenkodogo, Tougan, Yako.

<sup>99</sup> Sur les écarts considérables occasionnés par ces différences de définition, voir le cas ivoirien analysé dans Chaléard, Dembélé et Dubresson (1990).

des bâtiments), les types d'activités économiques, le nombre d'habitants, le niveau de services, le statut administratif sont autant de critères possibles de définition<sup>100</sup>.

L'évolution de l'urbanisation ne peut s'analyser qu'à condition de disposer d'une définition constante dans le temps. Il s'agit donc de choisir un critère pour lequel on dispose d'une information non seulement ancienne (pour être capable de saisir l'évolution) mais aussi exhaustive (sur toutes les localités). De tous les critères habituellement retenus, le critère démographique est le seul qui réponde à cette double contrainte : grâce aux recensements, on connaît les effectifs de population de toutes les localités depuis 1975.

Outre son caractère pratique lié à la disponibilité des données, le critère démographique est aussi pertinent d'un point de vue théorique, ce que soulignent Koffi Attahi et Véronique Dupont (1989): « *le critère à privilégier est celui de la population, la ville se présentant en premier lieu comme une accumulation d'hommes en un point donné de l'espace. Ce critère semble en effet le moins normatif et le plus opérationnel* »(Attahi et Dupont, 1989). En réalité, ce critère présente deux avantages:

- premièrement, il est neutre, c'est-à-dire exempt des *a priori* ou des théories forgées dans les pays du nord et parfois brutalement transposés dans le contexte africain. *A contrario*, les critères économique ou administratif apparaissent comme des critères peu pertinents en milieu africain parce qu'ils ne témoignent pas des conditions locales d'urbanisation. C'est ce que Françoise Dureau (1987) a bien montré en Côte d'Ivoire.
- deuxièmement, le critère démographique, à travers le nombre d'habitants, est l'indicateur le plus synthétique, parce qu'il est corrélé au plus grand nombre d'autres variables caractéristiques du fait urbain (Moriconi-Ébrard, 1994).

---

<sup>100</sup> Pour une analyse détaillée des définitions de la ville dans les différents pays, voir Moriconi-Ébrard (1994).

### ***La question du seuil***

Une fois admis le critère démographique comme principal discriminant entre milieux urbain et rural, il reste à fixer un seuil au-delà duquel une localité est considérée comme urbaine. Il faut bien le reconnaître, le choix d'un seuil est toujours arbitraire. Rappelons toutefois qu'il y a, en Afrique, un consensus sur les seuils de 5 000 et 10 000 habitants. Celui de 5 000 a été retenu par Françoise Dureau qui y voyait, en Côte d'Ivoire, une limite à peu près constante dans le temps (entre 1955 et 1975) entre milieux urbain et rural. C'est aussi le seuil choisi par Frédéric Giraut (Giraut et Moriconi-Ébrard, 1991) pour l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, par le WALTPS (West African Long Term Perspectives Study) (Snrech, 1994) et par George-E. Hardoy et David Satterthwaite (1986). Le seuil de 10 000 habitants a aussi été repéré par Françoise Dureau comme seuil possible de délimitation entre les deux milieux ; c'est le seuil international choisi par François Moriconi-Ebrard (1994) dans son étude de l'urbanisation du monde. Enfin, c'est le seuil déjà adopté par Dieudonné Ouédraogo (1993; 1989) dans son étude de l'urbanisation au Burkina Faso.

En pratique, chaque utilisateur de Tabvilles BF pourra lui-même choisir le seuil démographique le plus pertinent pour ses analyses. On peut toutefois proposer la terminologie suivante. Plutôt que de trancher entre les seuils de 5 000 et 10 000 habitants, on peut considérer qu'ils constituent les bornes d'une classe de localités intermédiaires entre la ville et le village. On peut appeler **bourgs**, ces localités semi-urbaines qui comptent de 5 à 10 000 habitants. Les villages eux compteraient au plus 5 000 habitants. Ces deux types de localités constitueraient le milieu rural. Et, au delà de 10 000 habitants, les localités relèveraient du milieu urbain. En résumé, quelle que soit la période considérée, on aurait la typologie des localités rurales et urbaines présentées dans le tableau A1.1.

**TABLEAU A1.1 : Typologie des localités rurales et urbaines**

Milieu	Nombre d'habitants	Terminologie	Code
Rural	Moins de 5 000 hab.	Village	1
	5 000 à 10 000 hab.	Bourg	2
	10 000 à 20 000 hab.	Petite ville	3
Urbain	20 000 à 40 000 hab.	Ville moyenne	4
	40 000 à 80 000 hab.	Grande ville	5
	80 000 à 160 000 hab.	Très grande ville	6
	Plus de 160 000 hab.	Seuil dépassé seulement par Ouagadougou et Bobo-Dioulasso au recensement de 1996	7

**MILIEUX URBAIN ET RURAL AU BURKINA FASO****L'état et l'évolution de l'urbanisation au Burkina Faso**

Compte tenu du changement de définition opéré, la réalité urbaine décrite par Tabvilles BF s'éloigne sensiblement de l'état de l'urbanisation décrit dans les rapports d'analyse des recensements. En fait, Tabvilles BF donne l'image d'un pays plus urbanisé que celle offerte par les données officielles, spécialement dans la période la plus récente (tableau A1.2).

**TABLEAU A1.2 : Population urbaine et taux d'urbanisation selon les sources**

	Taux d'urbanisation		Effectifs de la population urbaine	
	Selon les rapports des RGP de 1985 et 1996	Selon Tabvilles BF	Selon les rapports des RGP de 1985 et 1996	Selon Tabvilles BF
1960	4,7 %	6,3 %	209 874	280 643
1975	6,4 %	8,4 %	362 610	472 515
1985	12,7 %	14,8 %	1 011 074	1 179 057
1996	15,5 %	20,4 %	1 601 168	2 099 107

Sources : Tabvilles BF et INSD (1989 ; 2000)

**TABLEAU A1.3 : Evolution du nombre de localités par catégorie de taille (1960-2000)**

	1960*	1975	1985	1996	2000*
<b>Milieu rural</b>					
Moins de 5 000 hab.	7027	7135	7006	8448	?
5 à 10 000 hab.	28	52	95	114	125
<b><i>Sous-total du milieu rural</i></b>	<b>7055</b>	<b>7187</b>	<b>8001</b>	<b>8557</b>	
<b>Milieu urbain</b>					
10 à 20 000 hab.	8	9	21	43	46
20 à 40 000 hab.	2	2	7	11	21
40 à 80 000 hab.	2	0	1	3	6
80 à 160 000 hab.	0	1	0	0	1
Plus de 160 000 hab.	0	1	2	2	2
<b><i>Sous-total du milieu urbain</i></b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	<b>59</b>	<b>76</b>
Nb total de localités du BF	7067	7200	7132	8616	?
	(1)	(2)	(3)	(4)	

\* résultats hypothétiques pour 1960 et 2000.

Sources : Tabvilles BF sauf pour (1) République de Haute-Volta ; (2) INSD (1978) ; (3) INSD (1989) ; (4) INSD (2000)

NB : Tabvilles BF n'offrant pas cette information, les effectifs des localités de moins de 5 000 habitants ont été calculés à partir du nombre total de localités burkinabè, auquel on a retranché les effectifs de toutes les autres localités.

**TABLEAU A1.4 : Evolution des effectifs des localités burkinabè**

	1960*		1975		1985		1996		2000*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu rural</b>										
Moins de 5 000 hab.	3985933	95,4	4842019	93,7	6155423	90,7	7492211	91,2	?	
5 à 10 000 hab.	193424	4,6	323669	6,3	630225	9,3	721291	8,8	822042	
<b>Sous-total du milieu rural</b>	<b>4179357</b>	<b>100,0</b>	<b>5165688</b>	<b>100,0</b>	<b>6785648</b>	<b>100,0</b>	<b>8213502</b>	<b>100,0</b>	<b>?</b>	
10 à 20 000 hab.	100862	35,9	122263	25,9	269690	22,9	598588	28,5	635757	23,1
20 à 40 000 hab.	60158	21,4	62528	13,2	187259	15,9	306605	14,6	556020	20,2
40 à 80 000 hab.	119623	42,6	0	0,0	51926	4,4	174407	8,3	291029	10,6
80 à 160 000	0	0,0	115063	24,4	0	0,0	0	0,0	81840	3,0
Plus de 160 000	0	0,0	172661	36,5	670182	56,8	1019507	48,6	1189378	43,2
<b>Sous-total du milieu urbain</b>	<b>280643</b>	<b>100,0</b>	<b>472515</b>	<b>100,0</b>	<b>1179057</b>	<b>100,0</b>	<b>2099107</b>	<b>100,0</b>	<b>2754024</b>	<b>100,0</b>
<b>Population totale du pays</b>	<b>4 460 000</b>		<b>5 638 203</b>		<b>7 964 705</b>		<b>10 312 609</b>			
	(1)		(2)		(3)		(4)			

\* résultats hypothétiques pour 1960 et 2000.

Sources : Tabvilles BF sauf pour (1) République de Haute-Volta ; (2) INSD (1978) ; (3) INSD (1989) ; (4) INSD (2000)

NB : Tabvilles BF n'offrant pas cette information, les effectifs des localités de moins de 5 000 habitants ont été calculés à partir du nombre total de localités burkinabè, auquel on a retranché les effectifs de toutes les autres localités.

**TABLEAU A1.5****Détail des évolutions des effectifs de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et des autres villes burkinabè**

	1960*		1975		1985		1996		2000*	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bobo-D.	56 717	20,21	115 063	24,35	228 668	19,39	309 771	14,76	345 924	12,56
Ouagadougou	62 906	22,41	172 661	36,54	441 514	37,45	709 736	33,81	843 454	30,63
Autres villes	161 020	57,38	184 791	39,11	508 875	43,16	1 079 600	51,43	1 564 646	56,81
Total urbain	280 643	100,00	472 515	100,00	1 179 057	100,00	2 099 107	100,00	2 754 024	100,00
Bobo+Ouaga	119 623	42,62	287 724	60,89	670 182	56,84	1 019 507	48,57	1 189 378	43,19

\*résultats hypothétiques, certains résultats sont aberrants

Sources : Tabvilles.

**TABLEAU A1.6 : Taux annuels de croissance des différentes catégories de localités**

	1960-1975*	1975-1985	1985-1996	1996-2000*	1975-1996
<b>Milieu rural</b>	1,31%	2,43%	1,80%	-	2,10%
Moins de 5 000 hab.					
5 à 10 000 hab.	3,49%	6,89%	1,23%	3,32%	3,89%
<b>Sous-total du milieu rural</b>	<b>1,42%</b>	<b>2,77%</b>	<b>1,75%</b>	-	<b>2,23%</b>
<b>Milieu urbain</b>	1,29%	8,23%	7,52%	1,52%	7,86%
10 à 20 000 hab.					
20 à 40 000 hab.	0,26%	11,59%	4,58%	16,05%	7,87%
40 à 80 000 hab.	-	-	11,64%	13,66%	-
80 000 à 160 000	-	-	-	-	-
Plus de 160 000	-	14,52%	3,89%	3,93%	8,82%
<b>Sous-total du milieu urbain</b>	<b>3,53%</b>	<b>9,58%</b>	<b>5,38%</b>	<b>7,02%</b>	<b>7,36%</b>
<b>Population totale du pays</b>	<b>1,58%</b>	<b>3,51%</b>	<b>2,38%</b>	-	<b>2,92%</b>

\*résultats hypothétiques, certaines données sont aberrantes

Sources : Tabvilles BF

NB : lorsque les taux sont inintéressants ou incalculables, ils sont remplacés par le signe -

**TABLEAU A1.7****Taux annuels de croissance de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et des autres villes burkinabè**

	1960-1975*	1975-1985	1985-1996	1996-2000*	1975-1996
Bobo-Dioulasso	4,83%	7,11%	2,80%	2,80%	4,83%
Ouagadougou	6,96%	9,84%	4,41%	4,41%	6,96%
Autres villes	0,92%	10,66%	7,08%	9,72%	8,77%
Total du milieu urbain	3,53%	9,58%	5,38%	7,02%	7,36%
Bobo+Ouaga	6,03%	8,82%	3,89%	3,93%	6,21%

\*résultats hypothétiques, certaines données sont aberrantes  
Sources : Tabvilles BF

## Les milieux urbain et rural dans l'EMIUB

**TABLEAU A1.8 : Localités enquêtées et localités recensées selon les classes de taille**

	(1) Nombre de Z.D. (2000)	(2) Nombre de localités enquêtées (2000)	(3) Nombre de localités recensées (1996)	(4)=(2)/(3)
Moins de 5 000 hab.	61	90	8448	1,1%
5 à 10 000 hab.	1	1	114	0,9%
10 à 20 000 hab.	3	3	43	7,0%
20 à 40 000 hab.	2	2	11	18,2%
40 à 80 000 hab.	17 <sup>a</sup>	1	3	33,3%
80 000 à 160 000 hab.	0	0	0	-
Plus de 160 000	73	2	2	100,0%
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>101</b>	<b>8616</b>	<b>1,2%</b>

(1) calculé d'après la variable ZD (qui doit être corrigée)

a. Toutes à Banfora.

Sources : EMIUB et RGPH 96 (INSD, 2000)

**TABLEAU A1.9 : Répartition de la population burkinabè selon les catégories de localités (2000)**

	(1) Effectifs attendus en 2000 d'après RGP 1996		(2) Effectifs extrapolés en 2000 d'après l'EMIUB, Questionnaires ménages *	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 5 000 hab.	8046391	71,00%	10613003	83,34
5 000 à 10 000 hab.	757439	6,70%	112200	0,88
10 000 à 20 000 hab.	799991	7,10%	706273	5,55
20 000 à 40 000 hab.	366753	3,20%	180247	1,42
40 000 à 80 000 hab.	270921	2,40%	55008	0,43
80 000 à 160 000 hab.	0	0,00%	0	0,00
Plus de 160 000 hab.	1189411	10,5%	1067577	8,38
<b>Total</b>	<b>11329978</b>	<b>100,00%</b>	<b>12734308</b>	<b>100,00</b>

Sous-total urbain	2588614	22,80%	10725203	15,78
Sous-total rural	8803716	77,70%	2009105	84,22

\* Calculs faits avec les pondérations établies en novembre 2001.

## LA CONSTRUCTION DE TABVILLES BF

Le tableau "Tabvilles BF", inspiré de "Tabvilles CI"<sup>101</sup>, donne à voir l'évolution démographique des localités burkinabè qui ont, à un moment donné, passé le seuil de 5 000 habitants. Sous Excel, dans la feuille « Tabvilles complet », on trouvera pour chacune de ces localités :

- les codes d'identification des localités en 1996 (type : secteur ou village, province, département, village) ;
- les effectifs réels de population en 1975, 1985 et 1996 d'après les résultats des recensements<sup>102</sup> ;
- les effectifs hypothétiques de population en 1955, 1960, 1965 et 2000 ;
- les années-seuil au cours desquelles, entre 1960 et 2000, les localités ont successivement passé les seuils de 5 000, 10 000, 20 000, 40 000, 80 000 et 160 000 habitants ;
- les taux annuels moyens de croissance démographique des localités pour les périodes 1975-1985, 1985-1996, 1975-1996.

## Les effectifs de population

### *Le effectifs réels : les sources et leurs limites*

Tabvilles BF a été construit en exploitant les données des "fichiers des villages" élaborés à l'occasion de chacun des recensements :

- Institut national de la statistique et de la démographie, Direction de la recherche démographique, n.d., Recensement de 1975 : fichier des villages, Ouagadougou, République de Haute-Volta, Ministère du plan et de la coopération, 193 p.
- Institut national de la statistique et de la démographie, Direction de la démographie, 1989., Recensement général de la population -1985-

<sup>101</sup> Voir Beauchemin (2000, p. 305-310).

<sup>102</sup> En 1975, les effectifs figurent seulement pour les localités de plus de 5 000 habitants, ou pour celles qui ont passé le seuil de 5 000 habitants entre 1975 et 1985.

Structure par âge et sexe des villages du Burkina Faso, Ouagadougou, Ministère du plan et de la coopération, 330 p.

- Institut national de la statistique et de la démographie, Direction de la démographie, 1998, Recensement général de la population et de l'habitation, 10-20 décembre 1996 : Population résidente des départements, communes, arrondissements et provinces : résultats définitifs, Ouagadougou, Ministère de l'économie et des finances, 46 p.

- Institut national de la statistique et de la démographie, Direction de la démographie, 2000, Recensement général de la population et de l'habitation, 10-20 décembre 1996 : Fichier des villages du Burkina Faso Structure, Ouagadougou, Ministère de l'économie et des finances, 330 p.

Les effectifs réels de population sont connus pour les années au cours desquelles les recensements généraux de la population ont eu lieu (1975, 1985, 1996). Pour chacune de ces années, on a relevé le nom et l'effectif des localités :

- qui regroupaient au moins 5 000 habitants,
- qui regroupaient moins de 5 000 habitants mais qui ont passé le seuil de 5 000 dans la période intercensitaire postérieure à chaque recensement (puisque Tabvilles BF doit permettre le calcul des années-seuil).

Remarques :

- en 1975, Tabvilles BF ne donne pas les effectifs de population des localités qui comptaient moins de 5 000 habitants à cette date et qui n'ont passé ce seuil que tardivement (après 1985, date du recensement suivant) ;
- en 1996, Tabvilles BF donne l'effectif de toutes les localités de plus de 4 000 habitants : il fallait chercher si ces localités passaient le seuil de 5 000 habitants entre 1996 et 2000 (date de l'enquête).

**TABLEAU A1.10**

**Calculs d'effectifs hypothétiques pour les données manquantes des années censitaires**

	1996	1985	1975
Retkoulga	5 400	4133	
Dapelogo	6 118	4683	
Siguinoguin	4 106	3378	
Nerfindougou	5 254	4022	
Kinkirsgogo	4 751	3909	
Nagbanka	5 399	4133	
Boena	5 928	4537	
Nagre	4 337	3568	
Seguere	4 837	3979	
Zongoma	4 996	4110	
Mazoara	4 218	3470	
Tialgo	6 763	5 466	4 169
Tambaga	6 638	5 141	3 644
Manga	14 035	10 245	6 455
Nanoro	5 353	4 303	3 349
Ouara	4308	813	451

En grisé figurent les données qui ont été recalculées (cf. explications au tableau A1.11)

**TABLEAU A1.11 : Limites des sources de Tabvilles BF**

Limites des sources	Solutions apportées
<p>Défaut d'exhaustivité : Les fichiers des villages sont, en principe, des documents exhaustifs. Il est arrivé cependant que des localités soient absentes de l'un ou l'autre de ces fichiers (localité disparue, encore inexistante ou fusionnée à une autre ? changement de nom ? oubli dans la réalisation du fichier ? oubli au moment du recensement : de la cartographie ou des enquêteurs ?).</p>	<p>Recours à une source alternative : elles sont <i>a priori</i> peu nombreuses et, en tout état de cause, elles ne sont pas disponibles à Montréal. Pour les chefs-lieux de département, il est possible de recourir aux premiers dénombrements des recensements. Exemple unique : Orodora.</p> <p>Calculs d'effectifs hypothétiques (voir tableau A1.10) : deux cas se présentent.</p> <p>1/ Quand on ne dispose que de l'effectif de 1996, les taux de croissance annuelle des localités semblables ont été recherchés, puis appliqués aux localités et aux années « orphelines de données ».</p> <p>Taux de croissance annuelle observé entre 1985 et 1996 pour toutes les localités comptant entre 4000 et 5000 habitants en 1996 : 1,79% par an</p> <p>Taux de croissance annuelle observé entre 1985 et 1996 pour toutes les localités comptant entre 5000 et 10000 habitants en 1996 : 2,46% par an</p> <p>Les données pour les années censitaires 2000 et 1985, présentées dans le tableau A1.10, ont donc été calculées à partir des taux de croissance annuelle des localités de leur catégorie (entre 4000 et 5000 habitants, ou entre 5000 et 10000 habitants).</p> <p>2/ Quand on dispose d'effectifs à deux dates différentes, des effectifs hypothétiques ont été calculés par simple prolongation linéaire des deux années antérieures ou postérieures (par incrémentation Excel).</p> <p>Des amendements sont encore possibles : il reste 12 localités pour lesquelles on demeure incapable de calculer des taux de croissance ou les années-seuil. Parmi elles cependant, 8 ne sont jamais citées dans les biographies migratoires de l'EMIUB. Il faudrait chercher des sources alternatives à Ouagadougou.</p>
<p>Regroupements de village : Il arrive que des villages initialement dissociés soient regroupés dans les recensements postérieurs.</p>	<p>Cas évidents (nom commun de plusieurs villages, initialement différenciés par un numéro ou suffixe) : pour assurer la continuité des données, les regroupements de village ont été faits dans les calculs d'effectifs. Ex : Nandiala.</p> <p>Cas masqués : les regroupements ne paraissent pas toujours dans les noms de village. Dans ces cas, les regroupements n'ont pas été faits, il y a discontinuité dans les données. Ils sont pour partie détectables dans les cas de croissance fulgurante.</p> <p>Ex : Sapone : d'après Tabvilles BF, ce chef-lieu de sous-préfecture a crû de plus de 18 % par an entre 1985 et 1996. En fait, sous l'appellation de Sapone en 1996 sont regroupés plusieurs villages qui étaient distincts en 1985. En l'absence d'information sur la dénomination de ces villages, on est contraint de se contenter d'une sous-évaluation de la population en 1985.</p> <p>C'est amendable au prix d'une recherche ponctuelle pour chacune des localités "soupçonnées".</p>
<p>Urbanisation des périphéries rurales des villes: Du fait de la croissance urbaine, certains villages proches des villes ont été absorbés par ces villes.</p>	<p>Les étapes n'ont pu être classées en milieu rural si le nom de la localité est une ville. Les données pourraient être amendées. Par exemple, pour Ouagadougou, on pourrait classer différemment les secteurs en fonction de leur rattachement à la ville.</p>

Le recueil de l'information connaît des limites, auxquelles on a cherché des solutions ponctuelles. Limites et solutions sont synthétisées dans le tableau A1.11. Elles sont par ailleurs présentées, localité par localité, dans tabvilles BF (colonne "problèmes" + commentaires de cellules). **Les données sont amendables.**

Toutes les limites exposées au tableau A1.11 expliquent les faibles écarts que l'on peut observer entre les données de Tabvilles et des sources alternatives sur la répartition de la population (tableau A1.12 et A1.13). En réalité les écarts notables sont observés pour 1960, année pour laquelle les effectifs de Tabvilles sont calculés de manière hypothétique.

**TABLEAU A1.12 : Comparaison des poids relatifs de différentes catégories de localités (en % de la population totale) en fonction de la source**

		Selon le rapport du RGP de 1985	Selon Tabvilles
Population des localités de plus de 5 000 hab.	1960 (enquête par sondage)	7,2%	10,6%
	1975	13,8%	14,1%
	1985	22,1%	22,7%
Population des localités de plus de 10 000 hab.	1960	4,7%	6,3%
	1975	8,2%	8,4%
	1985	14,8%	14,8%

Sources : 1960 : enquête par sondage ; 1975 et 1985 : RGP

**TABLEAU A1.13 : Comparaison des poids relatif des différentes catégories de localités (en % du nombre de localités) en fonction de la source**

		Selon le rapport du RGP de 1985	Selon Tabvilles
Nombre de localités de plus de 5 000 hab.	1960	0,2%	0,6%
	1975	0,8%	0,9%
	1985	1,7%, 120 localités	1,7%, 126 localités
Population des localités de plus de 10 000 hab.	1960	?	0,2%
	1975	0,1%	0,2%
	1985	0,4%, 31 localités	0,4%, 31 localités

Sources : 1960 : enquête par sondage ; 1975 et 1985 : RGP

### **Les effectifs hypothétiques (1960, 2000)**

#### ➤ Les effectifs de 2000

L'EMIUB ayant été réalisée en 2000, il fallait disposer d'informations sur cette année afin d'être capable de déterminer le caractère urbain ou rural des étapes migratoires relevées dans les biographies. Les effectifs de 2000 ont été obtenus en appliquant aux effectifs de 1996 le taux de croissance annuel de la période 1985-1996.

Pour repérer les localités qui auraient pu passer le seuil de 5 000 habitants entre 1996 (date du dernier recensement) et 2000 (date de l'enquête), on a retenu l'ensemble des localités de plus de 4 000 habitants en 1996. Ces localités sont restées dans Tabvilles BF même si le seuil n'a jamais été passé.

#### ➤ Les effectifs de 1960

Les biographies migratoires des individus remontant jusqu'à leur naissance, il était nécessaire de chercher l'évolution des effectifs pour les périodes antérieures au premier recensement (1975).

En pratique, on ne remonte pas au-delà de 1960. Trois raisons expliquent le choix de ce seuil :

- 1) c'est une date historiquement significative (indépendance) ;
- 2) peu d'épisodes relevés dans l'enquête se déroulent avant cette date, de sorte que les analyses ne pourront pas remonter au-delà ;
- 3) c'est le seuil déjà choisi dans le cadre de l'enquête communautaire.

Les effectifs de 1960 présentés dans Tabvilles BF ont été obtenus par rétro-projection du taux moyen de croissance démographique de la période 1975-1996. La période 1975-1996 a été préférée à la période 1975-1985 pour deux raisons :

- 1) pour ne pas rétro-projeter les taux souvent extrêmement forts observés, de façon exceptionnelle, dans les années 1970 ;
- 2) pour lisser les évolutions en dents de scie.

#### ➤ Les effectifs de 1965 et 1955

Afin de permettre une éventuelle comparaison avec la Côte d'Ivoire, pays pour lequel les sources permettent de remonter jusqu'en 1955, les effectifs des localités burkinabè ont été calculés pour les années 1965 et

1955. Les calculs ont été faits selon deux hypothèses, entre lesquels les usagers pourront choisir la plus pertinente à leurs yeux.

Hypothèse 1 : rétro-projection du taux de croissance démographique de la période 1975-1985 ;

Hypothèse 2 : rétro-projection du taux de croissance démographique de la période 1975-1996.

➤ **Limites des projections et rétro-projections**

Les procédures automatiques de calcul des effectifs hypothétiques ont conduit dans certains cas à des résultats qui peuvent sembler aberrants. Le tableau suivant illustre quelques unes de ces apparentes aberrations. On a toutefois choisi de conserver dans Tabvilles BF les résultats obtenus par calcul automatique : il n'était pas envisageable de calculer des projections au cas par cas. En revanche, des corrections ont été introduites dans la version simplifiée de Tabvilles pour les villes ci-dessous mentionnées (tableau A1.14).

**TABLEAU A1.14 : Exemples de projections aberrantes**

LOCALITE	2000	1996	1985	1975	1960	Taux moyens de croissance(% par an)		
						75-85	85-96	75-96
Coalla (Koala)	999	1 139	1 634	8 737	37 444	-15,4	-3,2	-9,2
Korsimoro	41 035	12 015	410	882	136	-7,4	35,9	13,2
Liptougou	1 194	1 974	7 874	5 438	11 214	3,8	-11,8	-4,7
Niankorodougou	1 613	2 781	12 430	7 396	14 873	5,3	-12,7	-4,6
Pentinga	772	1 357	6 406	4 233	9 540	4,2	-13,2	-5,3
Sampema	10 527	5 086	688	3 268	2 382	-14,4	19,9	2,1
Sapone	27 418	14 012	2 212	?	-		18,3	
Seguenega	22 571	14 568	4 370	4 225	1 745	0,3	11,6	6,1
Tanghin-Dassouri	43 015	25 889	6 408	2 549	486	9,7	13,5	11,7
Tiebele	24 067	13 305	2 607	?			16,0	
Titao	23 736	13 976	3 257	-	-		14,2	
Sangha	830	1 463	6 943	5 238	13 026	2,9	-13,2	-5,9

Il apparaît par ailleurs que la méthode de calcul des effectifs de population en 1960 a conduit à surestimer l'importance relative des grosses localités : en 1960, Tabvilles BF donne aux localités de plus de 5 000 habitants un poids supérieur à celui que mentionne l'enquête démographique de 1960-1961. En l'état, Tabvilles BF conduit à une surestimation de l'urbanisation au début des années 1960. **La correction idéale consisterait à retrouver, dans les archives, les données des**

**recensements administratifs (ceux qui ont servi de base de sondage à l'enquête de 1960-1961).**

## **Tabvilles BF : d'Excel à Stata**

### *Le calcul des seuils*

La recherche des effectifs de population est seulement le préalable à la recherche des années-seuil qui permettent de reconstruire les grandes étapes de l'histoire démographique des villes.

Les années-seuil indiquent pour chaque localité la date à laquelle elle a successivement passé les seuils de 5 000, 10 000, 20 000, 40 000, 80 000 et 160 000 habitants. Ces années-seuil ont été calculées en faisant l'hypothèse que les localités ont toutes connues des évolutions démographiques linéaires entre les dates de références (1955, 1965, 1975, 1985, 1996, 2000).

Connaissant successivement plusieurs périodes de croissance et de décroissance, certaines localités ont des évolutions très fluctuantes : certaines passent trois fois un même seuil démographique<sup>103</sup>. C'est la raison pour laquelle la feuille Excel « Tabvilles complet » donne à voir 4 colonnes (une par période inter-censitaire) pour un même seuil démographique, chacune de ces colonnes correspondant à une période inter-censitaire.

Sous cette forme, Tabvilles BF est beaucoup plus lourd que Tabvilles CI, mais aussi beaucoup plus complet : en Côte d'Ivoire, nous avons fait l'hypothèse que toutes les localités avaient cru dans la période observée (1955-1993)<sup>104</sup>, les localités passaient donc seulement une fois chacun des seuils.

---

<sup>103</sup> Certaines fluctuations sont surprenantes, elles mériteraient d'être expliquées : s'agit-il de réelles fluctuations ou de défauts de mesure ?

<sup>104</sup> Dans la perspective d'une étude comparative Burkina - Côte d'Ivoire, il conviendrait :  
- d'actualiser Tabvilles CI en tenant compte des résultats du RGPH 1998,  
- de l'enrichir en y entrant des localités qui, tout en étant classées comme villages en 1988, ont toutefois pu compter plus de 5 000 habitants avant 1988 (cas de localités décroissantes).

### « *Tabvilles simplifié* »

La version complète de Tabvilles a été épurée afin de réunir les seules informations nécessaires à la fusion de Tabvilles avec les fichiers de l'EMIUB. On trouvera donc dans la feuille « Tabvilles simplifié » :

- le nom de chaque localité ;
- les informations permettant de coder les localités : variables de l'EMIUB (b202typ, b202prov, b202dpt, b202vsct) et variables Code2 qui servira à la fusion. Le manuel de codification présentant des lacunes, il a fallu introduire des corrections détaillées plus loin (voir la partie sur la codification) ;
- sous le titre « transitions », les colonnes indiquent toutes les transitions possibles entre différentes catégories de localités. Par exemple, dans la colonne « 1—2 » est indiquée la date (année civile) à laquelle chaque localité est passée de la catégorie 1 (village) à la catégorie 2 (bourg). Pour les codes, voir tableau A1.1 ou tableau A1.18.

Des modifications ont été introduites dans « Tabvilles simplifié » pour corriger les résultats invraisemblables des projections de « Tabvilles complet ». Ces corrections portent sur les localités citées dans le tableau A1.14 ce sont celles pour lesquelles les projections pour les effectifs de 1960 et 1996 conduisent au passage *a priori* trop rapide des seuils séparant les différents types de localités.

La règle de correction est simple : on considère que ces localités n'ont pas passé les seuils suggérés par les projections *a priori* aberrantes, elles restent donc classées dans le même type de localité que dans la période immédiatement la plus proche.

Exemple : d'après Tabvilles BF, Coalla a connu une décroissance fulgurante, la faisant passer du statut de grande ville à celui de village entre 1960 et 2000 (tableau A1.16). En réalité, la rétro-projection pour 1960 est aberrante. On a préféré considérer que Coalla n'avait pas pu passer tous ces seuils aussi brutalement. On a donc affecté à l'année 1960 le même code qu'à l'année 1975.

**TABLEAU A1.15 : Coalla : effectifs de population (d'après Tabvilles complet)**

Année	Population	Type de localité	
		Code	Nb d'habitants
1 960	37 444*	4	20 à 40 000
1 975	8 737*	2	5 à 10 000
1 985	1 634	1	5 à 10 000
1 996	1 139	1	Moins de 5 000
2 000	999	1	Moins de 5 000

\* résultat *a priori* aberrant

**TABLEAU A1.16 : Coalla : date de passage des seuils**

Selon Tabvilles complet		Selon Tabvilles simplifié	
Année-seuil	Type de localité	Année-seuil	Type de localité
1960	4*	1960	2
1966	3*	<del>1966</del>	<del>3</del>
1973	2	<del>1973</del>	<del>2</del>
1978	1	1978	1

\* classification *a priori* aberrante

**La fusion des fichiers : « Tabvilles\_B2.dta »**

En définitive, « Tabvilles simplifié » a été transformé en fichier "Tabvilles.dta", utilisable sous Stata. Ce fichier peut être fusionné avec le fichier corrigé des biographies résidentielles (B2cor). Le fichier fusionné s'appelle "Tabvilles\_b2.dta".

Une variable "code2" a été créée pour identifier les localités de Tabvilles et fusionner ses données avec celles de l'enquête biographique. "Code2" est une variable à 7 chiffres :

- le 1er correspond à la variable b202typ (commune ou non);
- les 2ème et 3ème correspondent à la variable b202prov (code province);
- les 4ème et 5ème correspondent à la variable b202dpt (code département);
- les 6ème et 7ème correspondent à la variable b202vsct (code village ou secteur).

Certaines localités comprennent plusieurs secteurs (les communes) ou villages (certains localités sont divisées en quartiers ethniques et présentés comme des villages séparés dans le recensement). Pour tous ces cas, il a fallu ajuster le système de codification. Les mêmes ajustements ont dû être faits dans le fichier des biographies résidentielles. Ils devront être faits lors de la fusion avec les fichiers de l'enquête communautaire :

- Pour les communes (b202typ=1) : code2 se termine toujours pas 00 ;
- Pour les localités divisées en quartiers ethniques (b202typ=2) : code2 se termine par le numero de village le plus petit. (tableau A1.17);
- Pour les villages voisins d'une ville, et portant (en partie) le nom de la ville: le village a été considéré comme un quartier de la ville (cf. les cas de Garango et Kantchari dans le tableau A1.17).

On a trouvé un cas de non-concordance entre la codification des étapes résidentielles dans le volet B2 de l'enquête et Tabvilles : Gassan. Il s'agit en principe d'une commune, mais elle a été codée comme un village. Tabvilles s'est aligné sur la codification de l'EMIUB.

**TABLEAU A1.17 : Ajustements de "code2"**

B202typ	B202prov	B202dpt	B202vsct	Localité	Code2
2	1	6	4 et 5	Rouko-centre	2010604
2	4	3	1,2	Beguedo*	2040301
2	4	7	19 et 20	Ouaregou*	2040719
2	7	2	3,4	Kogho	2070203
2	11	4	7 et 8	Nioko 1*	2110407
2	17	5	10 et 11	Nagbingou 1	2170510
2	17	6	36 a 38	Tougouri	2170636
2	17	7	10 et 11	Yalgo (Yallogo)	2170710
2	23	1	13 et 14	Korko*	2230113
2	29	3	5,6,7	Berenga*	2290305
2	34	3	1et 10	Gayeri	2340301
2	36	5	18 a 20	Sangha*	2360518
2	37	2	5 et 6	Laye	2370205
1	40	1	5 a 7	Gassan	2400105
2	24	1	12 a 23	Bani	2240112
1	4	7	1 a 7	Garango (commune)	1040700
2	4	7	5	Garango-peulh	2040700
1	28	3	1 a 5	Kantchari (commune)	1280300
2	28	3	20 a 24	Kantchari (peulh, mossi, haoussa, etc.)	2280300

\* Localité non-enquêtée dans l'enquête communautaire

La variable "seuil" a été créée, après fusion, à partir des variables datant les transitions. Elle indique la catégorie dans laquelle se trouve la localité de résidence du migrant au moment de son arrivée à cette étape. Si un individu réside longtemps dans une même localité, il se peut que celle-ci, au cours du temps, change de catégorie. Le fichier « Tabvilles\_B2.dta » intègre ces transitions.

**TABLEAU A1.18 : Labels des variables « seuil » et « seuil 6 »**

Milieu	Nombre d'habitants	Terminologie	Code
Rural	Moins de 5 000 hab.	Village	1
	5 à 10 000 hab.	Bourg	2
Urbain	10 à 20 000 hab.	Petite ville	3
	20 à 40 000 hab.	Ville moyenne	4
	40 à 80 000 hab.	Grande ville	5
	80 à 160 000 hab.	Très grande ville	6
	Plus de 160 000 hab.	Seuil dépassé seulement par Ouagadougou et Bobo-Dioulasso au recensement de 1996	7
Etranger			9

La classification des étapes varie dans le temps à partir de 1960. Avant 1960, on a classé les étapes en fonction de leur classement de 1960. En réalité, cette classification non évolutive est peu pertinente pour deux raisons. D'une part, les localités concernées sont peu nombreuses. D'après "Tabvilles complet", il y a 12 villes en 1960. Parmi elles, 4 ont des effectifs improbables (Coalla, Sangha, Liptougou et Niankorodougou), ce qui a conduit à les classer, en définitive, en milieu rural. Restent donc, en 1960, 8 villes (tableau A1.19). D'autre part, les localités sont très peu citées avant 1960 : peu d'étapes s'y déroulent (tableau A1.19).

**TABLEAU A1.19 : Liste corrigée des villes en 1960**

	Population en 1960	Type de localité en 1960	Nombre d'étapes avant 1960			Années d'arrivée à ces étapes
			1 <sup>ère</sup> résidence (à 6 ans)	Autres étapes	Ensemble	
Ouahigouya	15 483	3	12	3	15	1942, 1946, 1948, 1950, 1952, 1953, 1956, 1957, 1958
Kaya	12 882	3	2	0	2	1943, 1951
Reo	10 674	3	3	0	3	1946, 1950, 1951
Bondokuy	10 373	3	0	0	0	-
Ouagadougou	62 906	5	84	54	138	Toutes les années ?
Bobo-Dioulasso	56 717	5	40	31	71	Toutes les années ?
Koudougou	22 714	4	4	5	9	1946, 1953, 1956
Tenkodogo	12 337	3	4	3	7	1956, 1958

À partir du type de résidence à la première étape (à l'âge de 6 ans), une nouvelle variable a été créée : "seuil6". Elle donne le type de résidence au moment de l'enfance (à 6 ans) de tous les individus enquêtés (tableau A1.20).

**TABLEAU A1.20 : Classement des localités de résidence à la 1ère étape (à l'âge de 6 ans)**

	Individu présent à l'enquête	Émigrant international	Ensemble
Moins de 5 000 hab.	4239	1272	5511
5 à 10 000 hab.	336	44	380
10 à 20 000 hab.	242	21	263
20 à 40 000 hab.	229	4	233
40 à 80 000 hab.	165	124	289
80 à 160 000 hab.	327	0	327
Plus de 160 000 hab.	1012	0	1012
Etranger	555	77	632
Total	7105	1542	8647
Source : Tabvilles b2			

## REFERENCES

Attahi K. et Dupont V., 1989, "Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en villes : rapport de synthèse", in P. Antoine et S. Coulibaly (eds.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, ORSTOM (Colloques et séminaires).

Beauchemin C., 2000, *Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*, Université Paris 8, Institut français d'urbanisme, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme.

Chaléard J.-L., Dembélé O. et Dubresson A., 1990, *Villes, villages et recensement de Côte d'Ivoire : "qui est fou ?". Note préliminaire sur les résultats provisoires du RGPH 1988*, Abidjan, IGT-ORSTOM, 17 pages multigr.

Dureau F., 1987, *Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire*, Paris, ORSTOM, 654 pages.

Giraut F. et Moriconi-Ébrard F., 1991, "La densification du semis des petites villes en Afrique de l'ouest", *Mappemonde*, p. 12-16.

Hardoy J.-E. et Satterthwaite D., 1986, *Small and intermediate urban centres: their role in national and regional development in the Third World*, London, Hodder & Stoughton, 421 pages.

INSD, 1978, *Recensement général de la population de 1975, Résultats définitifs, vol. 1 : les données nationales*, Ouagadougou, Institut National de Statistique et de la Démographie, 145 pages.

INSD, 1989, *Recensement général de la population du Burkina Faso de 1985 : analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, Institut National de Statistique et de la Démographie, 317 pages.

INSD, 2000, *Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, volume 1*, Ouagadougou, Ministère de l'économie et des Finances, Institut National de Statistique et de la Démographie - Direction de la démographie, 56 pages.

Moriconi-Ébrard F., 1994, *Géopolis : pour comparer les villes du monde*, Paris, Anthropos, 296 pages.

Ouédraogo D., 1989, "Quelques repères sur l'insertion économiques des migrants dans les villes burkinabè", in P. Antoine et S. Coulibaly (eds.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, ORSTOM (Colloques et séminaires), p. 93-104.

Ouédraogo D., 1993, "Les migrations burkinabè sous la Révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture ?" in D. Cordell, D. Gauvreau, R. Gervais et C. LeBourdais (eds.), *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, PUM, p. 329-350.

Snrech S., 1994, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020. Synthèse de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (WALTPS)*, Paris, OCDE (Club du Sahel), BAD (Cinergie), CILSS, 55 pages.



## ANNEXE 2

# **Note technique sur le plan de sondage et le calcul des pondérations dans l'Enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso**

*Bruno Schoumaker*

Cette note reprend des informations de base sur le plan de sondage et les pondérations de l'EMIUB. Le plan de sondage et la méthode de calcul des pondérations au niveau des ménages et des individus pour l'enquête ménage et l'enquête biographique sont décrits dans un premier temps. La validité des pondérations est ensuite brièvement évaluée, et des pondérations ajustées par post-stratification sont proposées. Cette note ne concerne pas les pondérations du volet transport de l'enquête.

### **PLAN DE SONDAGE ET PONDÉRATIONS**

#### **Plan de sondage et calcul des pondérations au niveau du ménage**

##### *Plan de sondage*

L'échantillon de l'EMIUB porte sur un total de 3 517 ménages et 8 647 biographies d'individus âgés de 15-64 ans (tableau A2.1).

Le sondage est un **sondage aléatoire stratifié à deux degrés**. L'échantillon comporte huit strates et un total de 157 zones de dénombrement (ZD) ont été échantillonnées au premier degré (unités primaires de sondage, UPS).

L'échantillonnage au premier degré (ZD) s'est fait selon un tirage systématique avec une probabilité proportionnelle à la taille estimée (PPTE) de la ZD. La taille estimée pour la sélection des ZD est le nombre de ménages recensés dans la ZD au recensement de 1996, sauf pour les zones non-loties à Ouagadougou où une mise à jour de toutes les ZD situées en non-loti a été réalisée avant la sélection des ZD. Au deuxième degré, approximativement 20 ménages ont été sélectionnés par ZD dans les zones urbaines loties, et 25 ménages en milieu rural et dans les zones urbaines non-loties. Environ un individu sur deux a été sélectionné parmi les 15-24 ans dans chaque ménage, et tous les individus de 25-64 ans

étaient éligibles pour l'enquête (tous n'ont toutefois pas participé, du fait d'absences, refus,...).

**TABLEAU A2.2 : Nombre de ZD sélectionnées, de ménages et de biographies par strates**

Strates	Nombre de ZD échantillonnées	Nombre de ménages enquêtés	Nombre de biographies
Ouagadougou	57	1 184	2 839
Bobo	16	312	691
Banfora	17	367	880
Sahel	15	369	931
Est	13	323	784
Centre	12	300	921
Ouest	14	348	811
Sud-Ouest	13	314	790
<b>Total</b>	<b>1 57</b>	<b>3 517</b>	<b>8 647</b>

Selon l'approche adoptée, la probabilité qu'une ZD  $j$  soit échantillonnée dans la strate  $s$  est égale à (Macro International, 1996):

$$p_{1,js} = Z_s \cdot \frac{M_{js}}{\sum_{j=1}^{N_s} M_{js}} = Z_s \cdot \frac{M_{js}}{P_s} \quad \text{[Équation 1]}$$

$Z_s$  est le nombre total de ZD échantillonnées dans la strate  $s$ ,  $M_{js}$  est la taille estimée de la ZD  $j$  dans la strate  $s$ , et le dénominateur est la somme des tailles estimées de l'ensemble des ZD de la strate  $s$ , c'est-à-dire le nombre total de ménages estimé de la strate  $s$  ( $P_s$ ). Ce nombre est le nombre de ménages au recensement de 1996 dans la strate  $s$ , sauf pour les zones non-loties de Ouagadougou où il s'agit du nombre total de ménages dénombrés dans la mise à jour des ZD non-loties réalisée par l'INSD en 2000.

Au deuxième degré, un nombre  $C_{js}$  de ménages a été échantillonné au sein de chaque ZD : environ 20 ménages en milieu urbain loti, et environ 25 ménages en milieu urbain non-loti et en milieu rural . La probabilité d'échantillonnage des ménages est constante au sein de chaque ZD et est égale à :

$$P_{2js} = \frac{C_{js}}{M^*_{js}} \quad \text{[Équation 2]}$$

$C_{js}$  est le nombre de ménages échantillonnés dans la ZD  $j$  de la strate  $s$  et  $M^*_{js}$  est le nombre de ménages dans la ZD  $j$  de la strate  $s$  obtenu lors de l'énumération des ZD échantillonnées de l'enquête de 2000.

La probabilité qu'un ménage soit échantillonné varie donc entre ZD et est égale au produit des probabilités à chaque degré :

$$P_{js} = P_{1js} \cdot P_{2js} = Z_s \cdot \frac{M_{js}}{P_s} \cdot \frac{C_{js}}{M^*_{js}} \quad \text{[Équation 3]}$$

Si les tailles des ZD en 1996 ( $M_{js}$ ) et en 2000 ( $M^*_{js}$ ) étaient approximativement identiques, la formule ci-dessus se simplifierait pour obtenir :

$$P_{js} = \frac{Z_s \cdot C_{js}}{P_s} \quad \text{[Équation 4]}$$

Par ailleurs, si le nombre de ménages échantillonnés ( $C_{js}$ ) était identique dans chaque ZD de la strate  $s$ , la probabilité serait égale à

$$P_{js} = \frac{C_s}{P_s} \quad \text{[Équation 5]}$$

Avec  $C_s$  égal au nombre total de ménages échantillonnés dans la strate  $s$  et  $P_s$  égal au nombre total de ménages dans la strate  $s$ .

Le sondage de l'enquête EMIUB ne permet pas de faire ces deux dernières hypothèses simplificatrices :

- les tailles des ZD en 1996 et en 2000 peuvent a priori être sensiblement différentes. De plus, les définitions des ménages varient entre 1996 et 2000 ;
- le nombre de ménages échantillonnés par ZD peut varier au sein d'une même strate, de manière délibérée (plus de ménages échantillonnés en

zones non-loties) ou du fait que certains ménages sélectionnés n'ont pas participé à l'enquête (taux de non-réponses variables).

Pour cette raison, les probabilités d'échantillonnage ( $p_{js}$ ) sont calculées selon la formule complète (équation 3). Elles varient entre strates, et entres ZD à l'intérieur des strates (voir par exemple, Grosh et Muñoz (1996)). L'équation 3 indique les données nécessaires pour le calcul de pondérations, synthétisées dans le tableau A2.2.

**TABLEAU A3.2 : Synthèse des données nécessaires au calcul des pondérations au niveau des ménages**

Données nécessaires		Source des données
$Z_s$	Nombre de ZD échantillonnées dans chacune des $l$ strates	Fichier ménage
$P_s$	Nombre de ménages dans chacune des $s$ strates	Recensement 1996 et résultats de la mise à jour en non-loti à Ouaga
$C_{js}$	Nombre de ménages échantillonnés dans chacune des ZD de l'enquête	Fichier ménage
$M_{js}$	Nombre de ménages recensés dans les ZD échantillonnées	Recensement 1996 et résultats de la mise à jour en non-loti à Ouaga
$M'_{js}$	Nombre de ménages énumérés en 2000 dans les ZD échantillonnées	Énumération des ménages dans les ZD lors de l'enquête 2000.

- les  $Z_s$ , c'est-à-dire le nombre de ZD échantillonnées dans chacune des  $s$  strates. Les strates sont ici les 5 strates dites rurales (Sahel, Est, Ouest, Centre, Sud-Ouest) ainsi que les 3 strates urbaines (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora) ;
- les  $P_s$ , c'est-à-dire le nombre total de ménages dans chacune des  $s$  strates. Il s'agit du nombre de ménages en 1996 dans chacune des  $s$  strates, sauf pour Ouagadougou, où il s'agit de la somme du nombre de ménages dans les zones loties en 1996 et dans les zones non-loties en 2000 (obtenues lors de la mise à jour de l'ensemble des ZD non loties) ;
- les  $C_{js}$ , soit le nombre de ménages échantillonnés dans chacune des ZD de l'enquête ;
- les  $M_{js}$ , c'est-à-dire le nombre de ménages recensés en 1996 dans les ZD échantillonnées, sauf pour les zones non-loties à Ouagadougou, où il s'agit du nombre de ménages obtenus lors de la mise à jour des ZD non loties (en 2000) ;

- les  $M_{js}^*$ , c'est-à-dire le nombre de ménages énumérés en 2000 dans les ZD échantillonnées.

### Calcul des pondérations

Le poids d'expansion au niveau du ménage est simplement égal à l'inverse la probabilité d'échantillonnage du ménage, soit :

$$w_{js} = \frac{1}{P_{js}} \quad \text{[Équation 6]}$$

La somme de ces poids pour l'ensemble de l'échantillon des ménages doit donner une estimation du nombre total de ménages dans la population du Burkina Faso au moment de l'enquête.

Les pondérations calculées de cette manière tiennent normalement compte des taux de sondage variables entre les strates, de l'évolution du nombre de ménages dans les ZD entre le recensement de 1996 et l'énumération en 2000, et du fait que le nombre de ménages échantillonnés dans les ZD non-loties est supérieur au nombre de ménages échantillonnés en loti.

Ces poids peuvent être normalisés de manière à ce que leur somme soit égale à la taille de l'échantillon total ( $n$ ), une opération nécessaire pour le calcul d'intervalles de confiance autour des estimateurs (Deaton, 1997). Les poids normalisés sont calculés de la manière suivante :

$$w_{js}^* = w_{js} \cdot \frac{n}{\sum_{i=1}^n w_{js}} = \frac{w_{js}}{\bar{w}_{js}} \quad \text{[Équation 7]}$$

Ils sont donc égaux aux poids d'expansion divisés par la moyenne des poids dans l'ensemble de l'échantillon. Ces poids normalisés ne sont pas repris dans le fichier de pondération, étant donné que STATA permet d'ajuster automatiquement la somme des poids à la taille de l'échantillon.

## **Echantillon des biographies et calcul des pondérations au niveau individuel**

Les pondérations au niveau individuel doivent tenir compte de deux éléments supplémentaires : (1) la sélection d'environ un individu sur deux pour les biographies parmi les individus de 15-24 ans et (2) les taux de non-réponses (absence de biographies), qui varient entre strates et entre groupes d'âges.

Un individu sur deux dans les groupes d'âges 15-24 ans a été sélectionné pour les biographies. La sélection des individus s'est faite de manière aléatoire au sein des ménages. Il est nécessaire, dans les estimations globales, de tenir compte de cette sous-représentation des individus de 15-24 ans, ce qui nécessite de leur attribuer un poids plus important que celui des 25-64 ans. Les taux de non-réponses, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de biographies complétées et le nombre d'individus sélectionnés pour les biographies, peuvent également être pris en compte dans le calcul des pondérations. Si les taux de non-réponses varient sensiblement selon certaines caractéristiques socio-démographiques, la distribution des individus dans l'échantillon selon ces caractéristiques peut s'écarter de la distribution dans la population. Le principe de la correction est de calculer des taux de non-réponses pour différentes catégories de population (à partir de variables sur ces individus disponibles dans l'enquête ménage), et de calculer un facteur de pondération pour les non-réponses égale à l'inverse du taux de non-réponse. La pondération au niveau individuel (conditionnelle au fait que le ménage ait été sélectionné) est donc simplement égale au produit de la pondération pour le taux de sondage variable entre groupes d'âges et de la pondération pour les taux de non-réponses variables selon les catégories de population définies.

L'approche adoptée ici a consisté à calculer des pondérations au niveau des biographies qui tiennent compte simultanément de la probabilité de sélection d'un demi pour les individus de 15-24 ans et des taux de non-réponses dans les groupes d'âges 15-24 ans et 25-64 ans. Au sein de chaque ZD, on a calculé le rapport du nombre d'individus effectivement enquêtés dans les biographies (E) au nombre d'individus éligibles identifiés dans l'enquête ménage (N), et ce pour les deux grands groupes d'âges (15-24 ans et 25-64 ans) (équations 8 et 9).

$$P_{3ijs(15-24)} = \frac{E_{js(15-24)}}{N_{js(15-24)}} \quad \text{[Équation 8]}$$

$$P_{3ijs(25-64)} = \frac{E_{js(25-64)}}{N_{js(25-64)}} \quad \text{[Équation 9]}$$

Ce rapport mesure la probabilité qu'un individu  $i$  dans la ZD  $j$  soit échantillonné, conditionnelle au fait que son ménage ait lui-même été échantillonné. Le produit de cette probabilité par la probabilité de sélection du ménage constitue la probabilité d'échantillonnage au niveau individuel, et l'inverse de cette probabilité est la pondération au niveau individuel.

En théorie, la probabilité (conditionnelle) pour les 15-24 devrait être inférieure ou égale à 0,5 et inférieure ou égale à 1 pour les 25-64 ans - et cela dans toutes les ZD. On peut toutefois, dans certaines ZD, observer des probabilités supérieures à 0,5 parmi les 15-24 ans, ce qui s'expliquerait par des petites erreurs commises par les chefs d'équipe responsables des calculs pour la sélection des biographies. Cela ne pose toutefois pas de problème particulier dans le calcul des pondérations.

## VALIDATION DES PONDÉRATIONS ET POST-STRATIFICATION

La comparaison de la distribution de l'échantillon selon certaines caractéristiques à la distribution de la population selon ces mêmes caractéristiques provenant d'une source jugée fiable (ex. recensement) permet d'évaluer si les différentes catégories de la population sont bien représentées dans l'échantillon. Si les distributions diffèrent, il est possible de post-stratifier l'échantillon, c'est-à-dire appliquer des coefficients de pondérations qui permettent de "caler" la distribution de l'échantillon sur la distribution de la population (Aday, 1996; Smith, 1991).

Le principe de la post-stratification est de comparer la population estimée à l'enquête à la population "réelle" pour chaque catégorie, définie selon une ou plusieurs variables. Les coefficients de post-stratification sont calculés pour chaque catégorie comme le rapport de la population réelle à la population estimée par l'enquête. Le poids de

chaque observation est ensuite multiplié par le coefficient de post-stratification correspondant à la catégorie dans laquelle se trouve l'observation. Cette approche nécessite que chaque catégorie contienne un minimum d'observations.

Deux variables dont la distribution peut être estimée en 2000 avec un bon degré de précision par les recensements (et a priori importantes pour les analyses) sont la répartition de la population dans les 8 strates et la répartition de la population selon la taille de la localité (voir annexe 1). Le croisement de l'ensemble des catégories de ces deux variables conduirait à 56 cellules (7\*8), dont beaucoup seraient vides (dans l'enquête mais aussi dans le recensement). Aucune cellule ne pouvant être vide dans le calcul des coefficients de post-stratification, on a procédé à la fusion de certaines catégories. La post-stratification proposée ici se base sur 9 catégories combinant les strates et la taille des villes (Chaque coefficient de pondération classique est donc multiplié par un coefficient de pondération de post-stratification. L'utilisation des pondérations ajustées par post-stratification permet de retomber sur une distribution par strate et milieu de résidence plus proche de la réalité. TABLEAU A2.4).

Chacune des 3 strates urbaines correspondent à une seule catégorie de taille de localité et ne peuvent par définition pas être désagrégées. Pour chacune des 5 autres strates, on a constitué cinq catégories représentant le milieu rural dans ces strates (localités de moins de 10 000 habitants, voir annexe 1). Une dernière catégorie résiduelle représente le milieu urbain (localités de plus de 10 000 habitants) dans l'ensemble du pays, à l'exception des 3 villes des strates urbaines (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora). La solution idéale aurait été de pouvoir distinguer le milieu rural et le milieu urbain (plus de 10 000 habitants) pour chacune des cinq strates. Etant donné que dans plusieurs strates, aucune ZD urbaine n'a été échantillonnée, il est nécessaire de regrouper les localités de plus de 10 000 habitants dans une seule catégorie, sans distinguer la strate d'échantillonnage.

La répartition de la population selon ces 9 post-strates est estimée par extrapolation des tendances observées entre 1985 et 1996 (tableau A2.3). Les effectifs dans chaque post-strate ont été calculés en 1985 et en 1996 en combinant les populations des provinces publiées dans les rapports de recensements et la base de données Tabvilles (colonnes a et b). Ces effectifs ont ensuite été projetés jusqu'en 2000 en considérant un taux de

croissance constant (colonne c). La population dans ces post-strates extrapolée à partir de l'enquête (colonne e) est obtenue en utilisant les pondérations de ménage appliquées à l'ensemble des individus de l'enquête ménage.

L'effectif total extrapolé dans l'enquête est supérieur à la population projetée en 2000 à partir des recensements. Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora et, surtout, le reste du milieu urbain (villes de plus de 10 000 habitants hors Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Banfora) sont par contre assez sensiblement sous-représentées dans l'échantillon, alors que le Centre est fortement sur-représenté. Les coefficients de post-stratification (colonne g) permettent donc de retomber sur la distribution " réelle " (colonne c) et permet de représenter le milieu urbain de manière adéquate.

Chaque coefficient de pondération classique est donc multiplié par un coefficient de pondération de post-stratification. L'utilisation des pondérations ajustées par post-stratification permet de retomber sur une distribution par strate et milieu de résidence plus proche de la réalité.

**TABLEAU A2.1**

**Populations observées, projetées et estimées et coefficients de post-stratification dans les 9 post-strates**

Post-strates	a 1985	b 1996	c Projection 2000	d Proportion 2000	e Population 2000 estimée (enquête)	f Proportion enquête	g = c / e Coefficient de post- stratification
Ouagadougou	441 514	709 736	843454	7,38%	707421	5,73%	1,192
Bobo Dioulasso	228 668	309 771	345924	3,03%	281951	2,28%	1,227
Banfora	35 319	49 724	56310	0,49%	44080	0,36%	1,277
Sahel (<10 000 habitants)	494 873	664 484	739651	6,47%	763083	6,18%	0,969
Est (<10 000 h)	645 648	824 452	901099	7,89%	998654	8,08%	0,902
Centre (<10 000 h)	3 711 510	4 269 768	4492963	39,33%	6223146	50,37%	0,722
Ouest (<10 000 h)	817 114	1 078 190	1192564	10,44%	1167258	9,45%	1,022
Sud Ouest (<10 000 h)	1 116 502	1 376 608	1485536	13,00%	1312715	10,63%	1,132
>= 10 000 (sauf Ouaga, Bobo, Banfora)	473 556	1 029 876	1366095	11,96%	856599	6,93%	1,595
<b>TOTAL</b>	<b>7 964 704</b>	<b>10 312 609</b>	<b>11423596</b>	<b>100 %</b>	<b>12354908</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>

## Organisation des fichiers de pondération

Les pondérations varient entre ZD pour les ménages, et varient en plus selon les catégories d'âge pour les biographies.

Pour faciliter la fusion avec les fichiers de données de l'enquête, les pondérations sont reprises dans deux fichiers (STATA et SPSS): un fichier ménage (poidsm.sav ou poidsm.dta) et un fichier individuel (poidsi.sav ou poidsi.dta). Le fichier de pondération au niveau ménage contient 3 517 lignes (ménages) et 2 colonnes : la première colonne contient l'identifiant du ménage (numqst) et la seconde colonne le poids d'expansion au niveau du ménage (poidsm). La fusion avec le fichier ménage se fait donc simplement par l'identifiant numqst. Le fichier de pondérations individuelles contient 8 647 lignes (individus) et 4 colonnes : la première colonne reprend l'identifiant ménage (numqst), la deuxième l'identifiant individuel (numqbio), la troisième la pondération ménage (poidsm) et la quatrième la pondération individuelle (poidsi). C'est la variable poidsi qui doit être utilisée avec les données individuelles, mais les pondérations ménage sont également reprises dans ce fichier pour faciliter certaines analyses (notamment lorsque les émigrés du ménage vers l'étranger sont inclus, il faut leur attribuer la pondération ménage).

## RÉFÉRENCES

Aday L. A., 1996, *Designing and conducting health surveys*, San Francisco, Jossey-Bass.

Deaton A., 1997, *The Analysis of Household Surveys*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

Grosh M. et Muñoz J., 1996, *A Manual for Planning and Implementing the Living Standards Measurement Study Surveys*, Washington D.C, The World Bank, LSMS Working Paper 126.

Macro International, 1996, *Sampling Manual*, DHS-III Basic Documentation, Calverton, Macro International, 6.

Smith T., 1991, "Post-Stratification", *Statistician*, 40, p. 315-323.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PREFACE</b>	7
<b>« AU-DELA DE LA HOUE » : MIGRATION, INSERTION ET ENVIRONNEMENT</b>	
<i>par Stéphanie DOS SANTOS, Dieudonné OUÉDRAOGO et Victor PICHÉ</i>	9
Présentation de l'emib	10
Présentation de l'ouvrage	12
<b>L'ETUDE DES STRATEGIES DE REPRODUCTION DES POPULATIONS SAHELIENNES : L'APPORT DU VOLET BIOGRAPHIQUE INDIVIDUEL</b>	
<i>par Jean POIRIER, Victor PICHÉ, Gaël LE JEUNE, Bonayi DABIRÉ et Hamdou Rabby WANE</i>	17
Les stratégies de reproduction à la lumière...	18
Les défis méthodologiques à relever	24
Méthodes de collecte de l'enquête biographique individuelle	26
Conclusion	33
<b>L'ETUDE DES STRATEGIES DE REPRODUCTION DES POPULATIONS SAHELIENNES : L'APPORT DU VOLET BIOGRAPHIQUE COMMUNAUTAIRE</b>	
<i>par Bruno SCHOU MAKER, Bonayi DABIRE et Bilampoa GNOUMOU-THIOMBIANO</i>	39
Contexte et objectifs de l'enquête	41
Sélection des localités et organisation de l'enquête	46
Les outils de collecte : questionnaire et calendrier communautaire	52
Conclusion	64

<b>MESURES ET TENDANCES DES MIGRATIONS :</b>	
<b>UNE COMPARAISON DES ENQUETES DE 1974-75 ET 2000</b>	
<i>par Lama KABBANJI, Victor PICHÉ, et Bonayi DABIRÉ</i>	69
Principales enquêtes migratoires du Burkina Faso	71
Présentation des deux matrices migratoires (1969-73 et 1995-2000)	76
Les taux de migration	84
Conclusion : quels changements depuis les années 1970 ?	91
<b>LA MIGRATION VERS OUAGADOUGOU ET BOBO-DIOULASSO :</b>	
<b>LE DEVELOPPEMENT LOCAL A-T-IL UN IMPACT ?</b>	
<i>par Cris BEAUCHEMIN et Bruno SCHOU MAKER</i>	97
Réduire la migration vers les grandes villes :	
un survol des politiques publiques et de leurs effets	98
Méthodologie	104
Résultats	108
Implications politiques	123
<b>L'IMPACT DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL SUR LA MIGRATION :</b>	
<b>SYNTHESE DE L'APPORT DES ANALYSES MACRO ET MICRO</b>	
<i>par Sabine HENRY</i>	129
Objectif et hypothèses	133
Le contexte particulier du Burkina Faso	134
Méthodes et données	137
Résultats	144
Discussion et conclusions	151
<b>MIGRATION ET INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b>	
<i>par Younoussi ZOURKALÉINI et Victor PICHÉ</i>	163
Le contexte	165
Migration et accès à l'emploi rémunéré :	
le rôle du milieu rural	168
Migration et insertion sur le marché du travail :	
le cas spécifique de Ouagadougou	175
Conclusion	183

**MIGRATION ET INSERTION DES FEMMES DANS LE MARCHÉ  
DU TRAVAIL URBAIN : UNE REMISE EN QUESTION DES RAPPORTS  
DE GENRE ?**

<i>par Gaël LE JEUNE</i>	189
Problématique	190
Méthodologie	195
Résultats	198
Conclusion	208

**PASSAGE A L'AGE ADULTE EN MILIEU URBAIN BURKINABE :  
TROIS GENERATIONS COMPAREES**

<i>par Anne-Emmanuèle CALVÈS, Jean-François KOBIANÉ et Angèle TISSOT</i>	213
L'échantillon : trois générations de citadins et de citadines comparées	215
De la fin des études au premier emploi : une scolarité plus longue et une insertion plus difficile	216
Premier emploi : informalisation du marché du travail urbain et inégalités de genre	221
Premier mariage: allongement du processus de formation de l'union et changement de nature des premières unions	223
Première maternité : changement du calendrier et du contexte d'union à la naissance	226
Un premier départ du foyer familial retardé	228
Conclusions	229

**L'EAU COURANTE A OUAGADOUGOU : EQUITE ET DURABILITE  
DE L'ACCES A UN SERVICE DE BASE**

<i>par Stéphanie DOS SANTOS</i>	235
Cadre d'analyse	237
L'accès à l'eau courante à Ouagadougou	245
Les facteurs associés à l'accès durable à l'eau courante	252
Discussion et conclusion	257

<b>AU-DELA DE LA HOUE : LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE COMME DETERMINANT MAJEUR DE LA MOBILITE SOCIALE ASCENDANTE AU BURKINA FASO</b>	
<i>par Dieudonné OUEDRAOGO</i>	265
L'apport conceptuel et méthodologique de l'EMIUB en matière d'analyse des migrations et des processus sociaux	268
L'apport de l'emiub en matière de connaissances sur les migrations burkinabè	269
La mobilité géographique comme facteur principal de la mobilité sociale au Burkina Faso	272
Quelques implications des résultats de l'EMIUB en matière de recherche et d'amélioration des politiques publiques	274
<b>PUBLICATIONS CONCERNANT L'EMIUB</b>	281
<b>ANNEXES</b>	285
<b>ANNEXE 1 : TABVILLES BF : NOTE TECHNIQUE SUR LE MILIEU URBAIN DANS L'EMIUB</b>	
<i>par Cris BEAUCHEMI, Estelle BEAUCHEMIN et Gaël LE JEUNE</i>	287
Le milieu urbain et l'urbanisation	287
Milieus urbain et rural au Burkina Faso	291
La construction De Tabvilles BF	298
<b>ANNEXE 2 : NOTE TECHNIQUE SUR LE PLAN DE SONDAGE ET LE CALCUL DES PONDERATIONS DANS L'EMIUB</b>	
<i>par Bruno SCHOUMAKER</i>	313
Plan de sondage et pondérations	313
Validation des pondérations et post-stratification	320

**L'HARMATTAN, ITALIE**  
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

**L'HARMATTAN HONGRIE**  
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16  
1053 Budapest

**L'HARMATTAN BURKINA FASO**  
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie  
12 BP 226  
Ouagadougou 12  
(00226) 50 37 54 36

**ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA**  
Faculté des Sciences Sociales,  
Politiques et Administratives  
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

**L'HARMATTAN GUINÉE**  
Almama Rue KA 028  
En face du restaurant le cèdre  
OKB agency BP 3470 Conakry  
(00224) 60 20 85 08  
harmattanguinee@yahoo.fr

**L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE**  
M. Etien N'dah Ahmon  
Résidence Karl / cité des arts  
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03  
(00225) 05 77 87 31

**L'HARMATTAN MAURITANIE**  
Espace El Kettab du livre francophone  
N° 472 avenue Palais des Congrès  
BP 316 Nouakchott  
(00222) 63 25 980

**L'HARMATTAN CAMEROUN**  
BP 11486  
Yaoundé  
(237) 458 67 00/976 61 66  
harmattancam@yahoo.fr



# DYNAMIQUE MIGRATOIRE, INSERTION URBAINE ET ENVIRONNEMENT AU BURKINA FASO

Le présent ouvrage vise à montrer toute l'importance du potentiel des méthodes d'analyse multi-niveaux dans l'étude des transitions et des processus sociaux à partir des données de l'enquête Migration, Insertion Urbaine et Environnement au Burkina Faso (EMIUB). Cette enquête nationale a été réalisée en 2000 par le Département de démographie de l'Université de Montréal, le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) et l'Institut Supérieur des Sciences de la Population de l'Université de Ouagadougou (ISSP, ex-UERD) dans le cadre du programme Population et Développement au Sahel.

Pour collecter les informations nécessaires à l'étude des stratégies de reproduction des populations du Burkina Faso, l'opération de collecte s'est déroulée en deux phases : une enquête rétrospective biographique auprès de 9 000 individus appartenant à 3 500 ménages ; et une enquête rétrospective communautaire dans les 600 localités rurales ou urbaines où ont vécu à un moment ou à un autre ces individus. Les analyses faites dans cet ouvrage portent sur l'évolution des migrations burkinabè et celle de leurs déterminants au cours des 30 dernières années. Quelques chapitres sont néanmoins consacrés à l'insertion urbaine des migrants en termes d'accès à l'emploi et de la mobilité sociale ascendante. Il ne s'agit cependant que d'un aperçu du riche potentiel d'analyse de l'EMIUB.

*Dieudonné OUÉDRAOGO est géographe, maître de recherche et directeur de l'ISSP à l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso.*

*Victor PICHE est sociologue-démographe et professeur honoraire au département de démographie à l'Université de Montréal au Canada.*



ISBN : 978-2-296-04348-0

29 €